Supplément « Livres-Idées »

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14657 – 6 F

VENDREDI 13 MARS 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Duel serré en Grande-Bretagne

PEU après avoir annoncé que les élections générales auraient lieu le 9 avril, M. John Major s'est déclaré assuré d'une nouvelle victoire des tories. C'était de bonne guerre, mais ce scrutin s'annonce pourtant comme le plus ouvert que la Grande-Bretagne ait connu depuis des décennies. Depuis des mois, conservateurs et travaillistes sont au coude à coude dans les sondages, ou « à la lutte » comme le diraient les commentateurs hippiques.

Une chose est certaine, en revanche : l'économie est – comme d'habitude outre-Manche – au centre de la campagne électorale, et aucune des deux grandes formations n'est actuellement très à l'aise sur ce terrain. Les conservateurs, parce qu'ils ont annoncé, avec obstination, depuis des mois, la « sortie du tunnel » de la récession, alors que le pays est toujours aux prises avec l'une des crises économiques les plus profondes que le Royaume-Uni ait eu à surmonter depuis la deuxième guerre mondiale. Et aussi, parce qu'il est difficile aux tories, au pouvoir sans interruption depuis 1979, de s'exonérer de toute responsabilité dans cette situation.

DANS la bataille électorale, le projet de budget présenté, mardi, par le chancelier de l'Echiquier, M. Norman Lamont, était destiné à donner aux tories une longueur d'avance, dès le départ. Mais le fait est qu'il traduit clairement la gêne de M. Major et de ses amis. Il a déçu et inquiété les milieux financiers. Il est quand même piquant de voir les conservateurs britanniques, longtemps les bons élèves du monétarisme en Europe, proposer un budget qui porterait le déficit des finances publiques à 4,5 % du PNB, alors qu'en France il est inférieur à 2 %.

Quant aux travaillistes, ils souffrent de leurs erreurs passées en matière de gestion : en dépit de leurs revirements, ils ont toujours du mal à être pris au sérieux dans le domaine économique. Ils sont aux prises avec leurs propres contradictions. Ils accusent les conservateurs de proposer des allègements fiscaux incompatibles avec l'état des finances du royaume. De leur côté, ils prêtent le flanc à l'accusation d'en revenir aux vieux démons des prélèvements obligatoires massifs, facteur de paralysie de l'économie.

L'ISSUE du scrutin dépendra sans doute de la façon dont l'économie réagira aux propositions budgétaires du gouvernement : la Bourse va-t-elle continuer à chuter, la monnaie va-t-elle être attaquée, les taux d'intérêt, auxquels sont particulièrement sensibles les Britanniques, gros emprunteurs immobiliers, vont-ils augmenter ? S'il paraît difficile pour les travaillistes de remonter leur handicap pour obtenir la majorité absolue, les conservateurs ne sont pas mieux lotis. Dans ces conditions, les regards se tournent évidemment vers les démocrates-libéraux de M. Paddy Ashdown, qui pourraient – enfin – être en situation d'entrer dans un jeu jusqu'alors réservé aux deux grands.

M. Major et M. Kinnock, eux aussi, jouent gros. Le leader du Labour a déjà connu l'amertume de la défaite. Le vieux Parti travailliste, qui, sous son autorité, a gommé les aspects les plus contestés de son programme, est certes aujourd'hui plus crédible. Mais un nouvel échec serait sans doute fatal à son chef. Quant aux tories, qui se sont débarrassés de Mme Thatcher avec l'espoir de remporter les élections, ils n'auront peut-être pas trouvé en M. John Major la personne capable de les maintenir au 10, Downing Street.

Lire page 3 l'article de LAURENT ZECCHINI

M 0147 - 0313 0 - 6,00 F

Avec l'appui des Occidentaux

La Russie tente d'enrayer l'exode de ses savants

Afin d'enrayer l'exode des spécialistes de l'ex-URSS en armements de destruction massive, Européens, Américains, Russes et Japonais ont décidé, mercredi 11 mars, de créer, à Moscou, un Centre international pour la science et la technologie (CIST), chargé d'encadrer et de réorienter la reconversion de ces savants. Au même moment, les ministres de la science et de la technologie des pays de l'OCDE se sont engagés à aider l'ex-URSS et les pays de l'Est à préserver leur potentiel scientifique.



Lire page 4 l'article de PHILIPPE LEMAITRE

En félicitant le ministre de l'environnement

M. Mitterrand cherche à rallier les suffrages des écologistes

M. Mitterrand et Mme Cresson ont félicité, mercredi 11 mars, M. Brice Lalonde, pour son action « impressionnante » et « très positive » à la tête du ministère de l'environnement. Le nouveau programme de travail adopté par le conseil des ministres afin de renforcer les moyens de protéger l'environnement et d'améliorer le cadre de vie traduit la volonté des socialistes de s'attirer les sympathies des électeurs tentés par le « vote vert » aux élections régionales. La percée effectuée dans les sondages par Génération Ecologie et les Verts remet à l'ordre du jour le débat sur l'opportunité d'une révision du mode de scrutin pour les législatives de 1993. Après un entretien avec le premier secrétaire du PS, M. Waechter s'est déclaré convaincu du prochain retour à un scrutin à dominante proportionnelle.

En quête d'une majorité

par Alain Rollat

A onze jours du scrutin, la campagne des élections régionales a connu, mercredi 11 mars, sa journée des fausses colères.

Au sortir du conseil des ministres, le porte-parole du gouvernement a fait mine de s'irriter en constatant que certains journalistes discernaient une arrière-pensée électoraliste dans l'empressement manifesté par le premier ministre et le président de la République en personne, au cours des délibérations, devant le « *très beau travail au service du pays* » accompli par le ministre de l'environnement, M. Brice Lalonde. Celui-ci venait de tenir longuement la vedette – trop au goût de quelques-uns de ses collègues – en donnant une dimension épique à son bilan et à ses perspectives d'action.

M. Jack Lang a reproché à ses interlocuteurs de « *tout confondre* » et de « *chercher midi à quatorze heures* » alors que l'intérêt porté par M. François Mitterrand et Mme Edith Cresson à la qualité de la vie correspondait, de toute évidence, aux préoccupations quotidiennes des Français. Il a assuré que « *le gouvernement ne cesse pas d'agir parce qu'il y a des élections* ». Il s'est gravement employé à essayer de convaincre qu'il ne fallait pas établir un lien de cause à effet entre la percée des écologistes dans les sondages et l'importance ainsi accordée par le pouvoir exécutif au présent et à l'avenir écologique de la France.

Bref, il fallait que tout un chacun comprît bien que Mme Cresson était au-dessus de tout soupçon d'opportunisme quand elle exhortait les autres membres du gouvernement à faire en sorte que le souci de l'environnement devienne « *une dimension essentielle de toutes les politiques de l'ensemble des ministères* ».

Lire la suite et l'article de ROGER CANS page 8

Sahara, l'impossible référendum

Faute d'un accord avec le Front Polisario-le Maroc pourrait négocier un compromis avec l'Algérie

RABAT

de notre envoyé spécial

Le plan de paix de l'ONU est mort ou présumé tel. M. Boutros Boutros-Ghali, le secrétaire général des Nations unies, vient, pourtant, de se donner jusqu'au 31 mai pour l'enterrer et envisager alors, selon les termes de son rapport au Conseil de sécurité, « *d'autres lignes d'action* », voire « *une approche nouvelle* ». Dans une sorte de testament tenu secret qu'il avait adressé, à la mi-décembre, à M. Perez de Cuellar, M. Johannès Manz, représentant spécial de l'ancien secrétaire général, avait déjà, en toute lucidité, tiré, dans le même sens, les leçons d'une mission infructueuse à laquelle il avait décidé de mettre fin.

« *Aucune partie* – le Maroc et le Front Polisario – *n'est, pour le moment, prête à accepter une solution qui, à ses yeux, conduirait à une défaite au référendum* » d'autodétermination, écrivait ce diplomate suisse.

JACQUES DE BARRIN

Lire la suite page 5

Les mystères du chômage

L'absence de lisibilité des statistiques empêche de comprendre le fonctionnement du marché du travail

par Alain Lebaube

A mesure que le chômage augmente, le débat sur les chiffres s'exacerbe. A l'approche des élections, la tension a gagné le gouvernement. Quelle est la « bonne » statistique et peut-il y avoir un décompte exact ? Récemment, l'INSEE a répondu qu'il n'y avait pas de solution satisfaisante (*le Monde* du 13 février). Hormis la certitude d'une aggravation, il faudrait donc se résoudre à l'absence de lisibilité des données, toutes différentes. Mais voilà que, en 1991, cette difficulté se double d'un mystère. Aucun expert n'est capable de dire comment a évolué la population active. Le trou noir.

Y avait-il 2 965 600 chômeurs, ou plutôt 2 860 000, ou encore 2 436 000, en janvier ? Tous ces chiffres, officiels, sont à la fois vrais et faux. Le premier, qui émane de l'ANPE, prend la mesure instantanée du nombre de demandeurs d'emploi effectivement inscrits.

Lire la suite page 15

Paris prêt à doubler ses effectifs prévus au Cambodge

Mille « casques bleus » français

Le secrétariat général des Nations unies a exprimé le souhait que la France mette à sa disposition quelque six cents « casques bleus » pour le Cambodge. Mais le ministère français de la défense a fait savoir qu'il est prêt à aller au-delà et à fournir près du double de ces effectifs initiaux.

L'opération envisagée par l'ONU au Cambodge est lourde, puisqu'elle ne compterait pas moins, au total, de vingt mille personnes pour un an, jusqu'aux élections prévues pour avril 1993, soit quelque quinze mille « casques bleus », trois mille policiers et deux mille fonctionnaires internationaux. A ce jour, les Nations unies ont acheminé sur place jusqu'à mille démineurs, dont la majorité sont des Thaïlandais, qui bénéficient localement de l'assistance d'instructeurs indiens, australiens, britanniques, pakistanais et français. D'autre part, la France fournit des avions et des hélicoptères.

Le contingent français serait finalement composé de mille cinquante hommes environ, dont huit cent cinquante intégrés à un bataillon d'infanterie et le reste dans l'état-major et une composante aérienne légèrement renforcée. Pour l'instant, certains pays de la zone Asie-Pacifique ne souhaitent pas que la participation française soit supérieure à ce qui est prévu.

POINT

Les gendarmes de l'ONU

Les « casques bleus » sont devenus le symbole de l'action des Nations unies pour ramener ou maintenir la paix à travers le monde. Alors que l'ONU engage aujourd'hui les deux opérations les plus importantes de son histoire – au Cambodge et dans l'ex-Yougoslavie, – l'exemple de la FINUL au Liban sud illustre les limites de ce genre d'entreprise.

Lire page 6

Assassinat d'un député européen

Salvo Lima tué à Palerme.

page 20

La mort de Richard Brooks

Le cinéaste américain avait été à Hollywood, au temps de la chasse aux sorcières, un défenseur acharné de la liberté.

page 12

LIVRES ◇ IDÉES

« Sur le vif » et le sommaire complet se trouvent page 20

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,60 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

La polémique sur la Bibliothèque de France

Un laboratoire irremplaçable

par Francine Masson

LORSQUE le président de la République a annoncé sa volonté de doter la France d'une très grande bibliothèque, d'un genre *entièrement nouveau*, beaucoup de bibliothécaires ont été réservés. C'était peut-être là une façon de résoudre les problèmes criants de la Bibliothèque nationale, mais ne serait-ce pas au détriment des bibliothèques universitaires – dont bien peu de grands noms de la culture avaient pris la peine de dénoncer publiquement l'insuffisance – et des bibliothèques de province, oubliées au profit du nouvel équipement parisien ?

En 1989, quand le choix architectural fut arrêté, à ces craintes initiales s'ajoutèrent les critiques fonctionnelles du premier projet ; les bibliothécaires étant aussi soucieux que d'autres de la conservation du patrimoine écrit, mais aussi de son enrichissement et de sa communication.

C'est alors que dans un souci sans précédent de concertation, la Bibliothèque de France a constitué autour de la petite équipe de programmation un ensemble de commissions réunissant bibliothécaires et chercheurs de tous types de bibliothèque, de toutes disciplines, provinciaux et parisiens, sur tous les points de cet immense projet : politique documentaire, utilisation des nouvelles technologies, politique de réseau, conservation et communication des ouvrages, accueil des publics, circuit des documents, outils de communication... Les thèmes abordés dans les commissions vont du plus large – définition de la *politique* documentaire ou conservation des collections, – au plus étroit : choix des périodiques de droit ou nature des étiquettes.

Ces commissions de professionnels ont travaillé avec sérieux, enthousiasme, *méthode et sens critique* acéré, dans une très grande discrétion, faisant évoluer l'ensemble du projet vers une bien meilleure adaptation et cohérence fonctionnelles, apaisant en grande partie les craintes éveillées chez les bibliothécaires par la première approche architecturale.

La mise en œuvre de la partie « immatérielle » de la nouvelle bibliothèque, c'est-à-dire la définition de sa politique documentaire, le début d'une collaboration avec d'autres établissements français, bibliothèques municipales, *bibliothèques* universitaires, bibliothèques spécialisées, ont également rallié les bibliothécaires des grandes métropoles françaises et des établissements d'enseignement et de recherche, qui ne sont plus des spectateurs exclus, mais des acteurs indispensables.

Aujourd'hui, l'architecture de la Bibliothèque de France est très attaquée, arguments esthétiques et fonctionnels mêlés. La polémique fonctionnelle est plus sournoise, car il est *vrai que personne ne peut se targuer* de détenir la vérité dans un ensemble aussi complexe et sans exemple. La Bibliothèque de France est certainement l'un des plus grands projets mondiaux dans son domaine, et les références à ce qui existe ailleurs ne peuvent être qu'approximatives. Mais les bibliothécaires français qui ont conduit des projets de niveau européen, comme ceux de Lyon et de Bordeaux, qui travaillent aujourd'hui au renouveau et à l'extension des *bibliothèques universitaires, sont* des professionnels, compétents et responsables, dont les avis sont aussi respectables que ceux de bruyants spécialistes étrangers.

La crainte du changement

Le fond de la polémique ne réside-t-il pas dans la crainte bien compréhensible du changement inévitable que va introduire la Bibliothèque de France dans les pratiques documentaires des habitués de la Bibliothèque nationale ? La Bibliothèque de France introduit dans ses collections des domaines jusqu'ici marginalisés : le droit, l'économie, les sciences exactes. Comme ses collections, son public va se diversifier. Un public très large, curieux, filtré par son besoin documentaire et non par ses titres académiques va « désacraliser » le temple du savoir. Les techniques *de numérisation et de communication* à distance vont faire éclater les restrictions de communication et les privilèges d'accès pour ouvrir les champs de recherche et d'étude au-delà de l'objet-livre et des murs même de la Bibliothèque.

La Bibliothèque de France, au-delà des polémiques, est en effet un extraordinaire laboratoire. Les sommes en jeu sont importantes, mais les retombées dépasseront largement l'étroite enceinte de Tolbiac : mise en réseau des ressources documentaires nationales, *approche différenciée* des ouvrages, introduction des nouveaux supports d'information, création de nouveaux champs d'étude, définition de nouveaux champs d'étude, définition de nouveaux outils à la disposition des bibliothécaires et des utilisateurs...

Sans l'effet Bibliothèque de France, aucune bibliothèque en France n'aurait seulement pu rêver d'adapter, dans un temps mesurable, les nouvelles techniques de communication et de traitement de l'information aux besoins multiples d'un public varié.

Sans la Bibliothèque de France, les bibliothèques en France seraient bien démunies dans la perspective européenne, affrontée jusqu'alors en ordre dispersé. La Bibliothèque de France est tout naturellement leur élément fédérateur, permettant une intégration d'égal à égal dans les structures européennes.

L'ouverture au plus grand nombre, aux disciplines nouvelles, et le recours massif aux technologies de pointe peuvent effrayer. Mais on doit faire confiance aux professionnels des bibliothèques qui entourent et accompagnent le projet, pour qu'au-delà des nouveautés et des expériences la nouvelle Bibliothèque réponde encore et toujours à la belle définition donnée par Gabriel Naudé, bibliothécaire du cardinal Mazarin : « *Une bibliothèque est ouverte à chacun et de facile entrée et fondée dans le but de n'en dénier jamais la communication au moindre des hommes qui pourra en avoir besoin.* »

► Francine Masson est conservateur en chef, directeur de la bibliothèque de l'Ecole polytechnique.

Alléger le projet

par Jean-Pierre Fourcade

LE gouvernement m'ayant désigné pour siéger au Conseil supérieur des bibliothèques, j'ai eu l'occasion *d'examiner de près le dossier de la* Bibliothèque de France. L'analyse des conclusions du groupe de travail animé par M. Pierre Jolis, désigné par le président de la République pour tenter de faire la lumière sur les difficultés de ce grand chantier, est tout à fait instructive : le projet élaboré par l'équipe chargée de le conduire est à la fois trop coûteux et techniquement peu fonctionnel.

Comme on le sait, la lettre de M. François Mitterrand du 10 février dernier a partiellement tiré les conclusions de ce rapport et donné au ministre de la culture et de la communication une nouvelle ligne de conduite pour la poursuite de l'opération.

Trois défauts caractéristiques

L'expérience que j'ai de ces grands travaux m'incline à penser qu'à partir d'une donnée incontestable, à savoir l'impossibilité pour la Bibliothèque nationale (désormais trop pleine de livres) de *fonctionner dans des conditions* normales à partir de 1995, le projet actuel de Grande Bibliothèque présente trois défauts caractéristiques des pratiques gouvernementales actuelles.

En premier lieu, la mise au concours de la nouvelle bibliothèque a été effectuée beaucoup trop rapidement. Le cahier des charges était tout à fait insuffisant, car les experts ne savaient pas encore s'il *fallait privilégier la conservation* du patrimoine, la facilité de consultation des livres ou l'ouverture d'une nouvelle grande bibliothèque publique. Autant la création d'une annexe de la Bibliothèque *nationale* était une nécessité, certes coûteuse, mais incontournable, autant la conception d'une très grande bibliothèque associant trois fonctions distinctes était floue et peu approfondie du triple point de vue scientifique, technique et financier. On *ne peut pas blâmer l'architecte* d'avoir présenté un projet sacrifiant le fonctionnel à l'esthétique puisque personne ne savait très bien quel devait être le contenu précis du projet.

En second lieu, j'admire la *ténacité* des responsables de l'opération qui ont eu toutes les audaces pour tenter de faire coexister dans le bâtiment choisi les trois fonctions envisagées. *Ils* n'ont pu le *faire qu'au prix de technologies* « sophistiquées » ayant des conséquences extrêmement importantes sur la dépense totale d'investissement et sur le coût annuel de fonctionnement. A *titre* d'exemple, je dirais, comme Georges Le Rider, que l'idée de stocker des livres dans des tours-magasins entraîne de telles *précautions* en matière de protection contre la lumière et la chaleur que le coût de cette technique inhabituelle risque d'être démesuré.

En troisième lieu, il aurait fallu concevoir soit un ouvrage complémentaire de la Bibliothèque nationale, *soit* une grande bibliothèque se substituant à celle qui existe. Il semble, malheureusement, que le choix du gouvernement se soit porté sur la coexistence de deux ensembles sans coordination entre les deux et avec tous les inconvénients qu'entraînera le déménagement des précieuses *collections* conservées à la Bibliothèque nationale.

Dans ces conditions, j'estime que les décisions récemment prises par le chef de l'Etat sont insuffisantes pour assurer *le* succès d'une opération dont le coût de construction est actuellement évalué à 7,5 milliards de francs, la dépense annuelle de fonctionnement étant de l'ordre de 1 milliard de francs.

Faut-il arrêter le chantier ? Je ne le pense pas, tant l'attente des milieux *scientifiques* et littéraires est forte et tant il sera nécessaire, à partir de 1995, de démultiplier le rôle et le rayonnement de la *Bibliothèque nationale*. Mais je souhaite vivement qu'une ultime réflexion de ceux qui nous gouvernent ou, à défaut, une révision drastique effectuée par ceux qui nous gouverneront en 1993 *modifie assez fondamentalement* le projet. Il me paraît nécessaire de restreindre les ambitions que l'on veut donner à la *Bibliothèque* de France en renonçant à y déménager toutes les collections de la *Bibliothèque* nationale. En revanche, il conviendrait d'utiliser le nouveau bâtiment de manière strictement coordonnée avec l'actuelle Bibliothèque nationale.

Gaspillage financier

Par ailleurs, il paraît obligatoire de supprimer le stockage vertical dans les tours-magasins et de ne pas trop planter d'arbres dans l'immense cour centrale de façon à permettre plus tard la construction de nouveaux lieux de conservation des livres, quitte à surélever ultérieurement le jardin. Enfin, il est tellement évident qu'il vaudrait mieux mettre en œuvre une unité de direction entre la Bibliothèque nationale et la Bibliothèque de France qu'on ose à peine le dire.

Bref, *l'affaire de la Bibliothèque* de France démontre une fois de plus que le gaspillage financier et la sophistication technologique sont intimement liés. Il faudra, un jour ou l'autre, en revenir à une gestion sérieuse de notre patrimoine national : encore faut-il commencer par définir un programme fonctionnel avant de le traduire en œuvre architecturale.

► *Jean-Pierre Fourcade* est sénateur (Union des républicains et indépendants) des Hauts-de-Seine.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie
du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux
et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Ile-de-France

Relancer l'immobilier

par André Santini

AVEC moins de 300 000 logements neufs mis en chantier *et la diminution de moitié* des prêts à l'accession et des aides de l'Etat, l'immobilier est un secteur sinistré, en Ile-de-France tout spécialement, où l'on enregistre 182 000 mètre carrés de bureaux en moins et la construction de *85 000 logements sociaux seulement*.

Et voilà qu'à peine réclamées par le Parti socialiste, le gouvernement promet des mesures de soutien au BTP.

Cette soudaine fébrilité avait de quoi impressionner l'observateur attentif, qui dès lors pouvait tout craindre. A juste titre, si l'on considère le non-événement créé par les « mesurettes » arrachées par Paul Quilès au ministre des finances. Le phénomène des cycles et l'intransigeance de Bercy n'expliquent pas tout. Ce sont bien les plus récentes mesures prises par le gouvernement qui ont paralysé le système.

Croissance bloquée, défiance des opérateurs, gel du développement des communes, tels sont les effets, et non *des moindres, qu'un observatoire* d'évaluation des politiques immobilières pourrait aisément constater. Le BTP, véritable moteur de l'économie, représentait, en 1990, 435 milliards de travaux, 304 000 entreprises et 1 300 000 salariés. Il ne créera plus *d'emplois comme il l'a fait depuis* 1987, avec 480 000 postes en trois ans.

Quelques idées simples mais non limitatives, tirées de ma modeste expérience de maire de banlieue, devraient contribuer à redoper un *immobilier exsangue. La relance* passe par le logement social et la mobilisation de ressources bon marché, et, en matière de logement neuf, par l'action concertée des promoteurs, des banques et de l'Etat.

Il s'agit, en matière de logement *social de* :

– rendre l'épargne du Livret A plus attractive, trouver au besoin des ressources sur le marché monétaire ou obligataire, ou encore bonifier les financements;

– élargir le champ des opérateurs de logements sociaux en autorisant les personnes physiques à investir dans ce type de placement;

– créer des «SCPI PLA» chargées de drainer l'épargne vers du locatif social neuf – épargne assortie d'une forte déduction fiscale fixée à 50 % des loyers;

– orienter les fonds de prévoyance et de retraite vers du logement social *en faveur des personnes âgées ou* handicapées;

– stopper la chute du « 1 % patronal» et associer les élus à sa répartition;

– encourager les maires à créer du COS PLA en centre-ville

– autoriser le financement du logement social par les participations versées au titre de l'aménagement urbain;

– restaurer une certaine moralisation du logement social pour y favo*riser la rotation, en instituant par* exemple un surloyer pour les revenus élevés, affecté à la réhabilitation ou à l'acquisition de logements sociaux;

– revaloriser les plafonds de ressources des prêts PAP, de moins en moins accessibles;

– favoriser le logement intermédiaire (PLI) pour permettre aux cadres moyens d'accéder aux secteurs locatifs public ou privé, en minorer la TVA, comme pour le logement aidé, et exonérer les plus-values immobilières affectées au secteur intermédiaire ou aidé.

Nouvelles règles du jeu

Il est enfin urgent de libérer l'offre de bureaux, par la suspension de la règle « un mètre carré de bureau pour deux de logement » et l'assouplissement des conditions d'obtention de l'agrément utilisateur/promoteur. Les faits sont têtus : pas de bureaux, pas de logement social ; les richesses procurées par les premiers financeront le second.

La construction de logements privés doit quant à elle trouver son équilibre et ne peut être poursuivie quand les stocks augmentent : de 900 unités début 1991 ils sont passés à 1 900 unités fin 1991, en région parisienne.

En matière de politique foncière, il faut cesser de parer de vertus antispéculatives une fiscalité qui a démontré son inapplicabilité, son inefficacité et son caractère inflationniste. Ainsi conviendrait-il de plafonner les prix de vente, d'inciter les promoteurs à réduire leur marge de commercialisation pour en augmenter le rythme et dégonfler d'autant les frais financiers, les banques acceptant de leur côté de baisser le taux du crédit, et l'Etat de majorer la déductibilité des *intérêts* d'emprunt.

Condition première de la relance, la fluidité du marché ne peut être *assurée que par le rétablissement* du climat de confiance, de sécurité juridique, de stabilité fiscale et de clarté entre bailleur et locataire, et d'une plus grande attractivité pour l'épargne immobilière. Aujourd'hui, tous les projets sont gelés, et *une telle* situation, outre les conséquences financières et urbaines, va détourner de la capitale les grandes sociétés étrangères, au profit d'autres villes européennes.

Voilà pour l'immédiat. Pour l'avenir, il me semble primordial de convoquer les états généraux de l'immobilier pour définir notamment une stratégie fiscale, des règles du jeu en matière foncière, une plus grande cohérence entre les plans d'urbanisme, une meilleure articulation entre l'aménagement urbain, dévolu aux maires, et l'habitat, dont la charge incombe à l'Etat.

► André Santini est député UDF, maire d'Issy-les-Moulineaux.

COURRIER

A propos de Charonne

Nous avons reçu la lettre suivante de M. Jacques Revise, directeur de l'Essor, *revue mensuelle de la gendarmerie nationale :*

Dans le numéro du *Monde* daté 1er-2 mars 1992, vous faites paraître en page 2 dans la correspondance « A propos de Charonne » une lettre de M. Claude Bouret, d'Amiens, qui précise : *« J'ai vu des officiers de gendarmerie s'entretenir tranquillement devant la bouche de métro aussitôt après les évènements, en attendant d'autres ordres et en faisant signe à l'occasion aux motards qui les entouraient de réassommer les blessés qui se relevaient sur le trottoir ou sortaient du métro, dont moi... »*

Je crois devoir rappeler votre attention sur le fait que les forces de l'ordre engagées, le 8 février 1962, lors des événements de Charonne n'appartenaient pas à la gendarmerie mobile, *mais à la* préfecture de police de Paris.

Le Monde

Edité par la SARL Le Monde

Comité de direction :

Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :

Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès, Jacques Amalric, Thomas Ferenczi, Philippe Herreman, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :

Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

ÉTRANGER

GRANDE-BRETAGNE : conservateurs et travaillistes au coude à coude

Les élections du 9 avril s'annoncent comme les plus ouvertes depuis la fin de la guerre

Le premier ministre britannique, M. John Major, a confirmé, mercredi 11 mars, que les élections parlementaires se tiendront le 9 avril. Selon les sondages, ce scrutin apparaît comme le plus ouvert depuis la fin de la guerre, aucun des deux grands partis ne parvenant à prendre l'avantage.

LONDRES

de notre correspondant

Conformément à la tradition, c'est la Reine Elizabeth qui, à la demande de M. Major, a décidé de dissoudre le Parlement. Ce sera chose faite lundi 16 mars, et les élections auront lieu le 9 avril. D'ici là, la Chambre des Communes devra traduire sur le plan législatif les dispositions budgétaires, annoncées mardi par le chancelier de l'Echiquier. La campagne électorale officielle sera relativement courte – moins de quatre semaines – mais la classe politique britannique est engagée dans une campagne non déclarée depuis de nombreux mois. Le ton du débat n'a cessé de se dégrader, et les attaques personnelles se sont multipliées.

M. John Major, pour le Parti conservateur, M. Neil Kinnock, pour le Parti travailliste, ont tous deux affirmé, mercredi, leur certitude de disposer d'une majorité *« absolue »* (pour le premier), *« claire »* (pour le second), au lendemain de la consultation, alors que le chef des démocrates libéraux, M. Paddy Ashdown, s'est déclaré convaincu que la Grande-Bretagne allait saisir l'occasion de ce scrutin très serré pour réformer son système politique.





PANCHO

Cette élection incertaine sera, en fait, la plus ouverte de l'histoire politique britannique de l'après-guerre. Ni les conservateurs ni les travaillistes n'ont réussi à prendre un avantage déterminant dans les sondages.

M. Major est ainsi le premier chef de gouvernement à prendre le risque d'appeler les électeurs à trancher, à un moment où son parti ne dispose pas de 4 ou 5 points d'avance sur son concurrent, alors qu'il avait la possibilité d'attendre jusqu'à la fin du mois de juin. Mais, en réalité, il n'avait plus le choix : la seule justification d'un nouveau délai était l'espoir de voir la reprise économique donner des résultats. Or cette reprise ne sera pas au rendez-vous. Attendre davantage aurait alors signifié que le parti au pouvoir retardait l'échéance, parce qu'il redoutait le verdict des urnes.

Les sondages, qui autorisent pour la première fois depuis treize ans le parti de M. Kinnock à envisager la victoire, présentent un panorama bien différent de l'arithmétique électorale. Dans la Chambre des Communes sortante, les conservateurs disposent, avec 367 sièges contre 230 pour le Labour et 22 pour les démocrates libéraux, d'une avance de 137 mandats. Les projections faites à partir des intentions de vote accordent environ 312 sièges au parti de M. Major, 296 à celui de M. Kinnock et 18 aux amis de M. Ashdown. Rien n'est joué bien sûr, mais de tels résultats feraient perdre la majorité absolue (326 sièges) aux conservateurs. C'est l'hypothèse – de plus en plus plausible – d'un *« Hung Parliament »* (Parlement à majorité introuvable), qui pourrait faire du « troisième homme », M. Ashdown, l'arbitre de la situation.

La mauvaise image de M. Kinnock

Un résultat inverse (le Labour en tête) paraît, en l'état actuel des choses, improbable. Pour atteindre un tel objectif, les travaillistes devraient augmenter leur score de 1987 (30,8 % des voix contre 42,3 % pour les conservateurs) de 8 points, ce qui ne s'est jamais produit, pour aucun parti, depuis 1945.

Dans une élection aussi serrée, les facteurs personnels vont prendre une importance déterminante. De ce point de vue, M. Major bénéficie d'un avantage sur son adversaire. Le premier ministre, dont la cote de popularité a subi une légère baisse ces dernières semaines, est le meilleur « argument » électoral de son camp. Les mauvais résultats économiques n'ont pratiquement pas entamé la confiance que lui témoigne l'opinion. M. Kinnock, en revanche, continue de pâtir d'une mauvaise image de marque.

S'agissant des programmes respectifs de chaque formation, les différences se jouent sur les marges : il n'y a plus de « choix de société » entre des conservateurs défenseurs des vertus du capitalisme et des travaillistes s'engageant à construire une société socialiste : les seconds ont fait irrésistiblement mouvement vers les valeurs défendues par les premiers. La campagne, on le voit déjà, va donc se centrer sur des choix plus prosaïques, comme le niveau de la pression fiscale et l'état souvent désastreux du service public, en particulier l'éducation et la santé. M. Major a pris un départ plutôt médiocre mardi, avec un budget censé emporter la conviction des électeurs et des marchés financiers. Sur ce point, il n'a pas atteint son objectif.

La Bourse de Londres a réagi sans ménagement, l'indice Footsie des cent plus grandes valeurs enregistrant une chute de 52 points mercredi. A deux reprises seulement depuis la crise boursière de 1987, le Stock Exchange avait enregistré une baisse aussi brutale : lors de la tentative de coup d'Etat, à Moscou, contre le président Gorbatchev, et lors de la guerre du Golfe. La livre sterling, en revanche, a maintenu sa position. Les milieux financiers ont ainsi clairement montré qu'ils ne croient pas qu'un tel budget soit suffisant pour assurer la victoire au Parti conservateur.

LAURENT ZECCHINI

Les préparatifs du « Congrès des députés de l'Union »

Le fantôme de l'URSS fait toujours peur

MOSCOU

de notre correspondant

Les autorités russes jouent-elles à se faire peur, où ont-elles réellement quelques raisons de redouter la journée du mardi 17 mars ? La convocation ce jour-là, à l'initiative de divers activistes conservateurs, d'un « Congrès des députés de l'URSS », appuyé par une manifestation de masse au centre de Moscou, suscite en tout cas grand émoi au Parlement russe, à la mairie de la capitale et dans la presse. L'idée de reconvoquer cette assemblée représentant l'ordre ancien et qui s'était plus ou moins sabordée en septembre dernier avait été avancée, sans succès, en décembre, par M. Mikhaïl Gorbatchev, qui livrait une bataille d'arrière-garde pour préserver une « Union » déjà mise en pièces par les accords de Minsk.

Trois mois plus tard, un groupe de conservateurs, – parmi lesquels on retrouve aussi bien un putschiste comme le général Albert Makachov que l'ancien premier ministre Nikolaï Ryjkov –, reprennent le flambeau, mais leur démarche apparaît cette fois comme une remise en cause de l'ordre (eux-mêmes diraient du désordre) nouveau. Les organisateurs estiment bien entendu que la légitimité est de leur côté : ils ont choisi la date du 17 mars parce *qu'il s'agit du premier anniversaire* de l'ambigu *référendum* sur l'Union, qui, de leur point de vue, s'est soldé par une victoire des partisans de l'URSS. L'entreprise ne paraît pas très dangereuse.

« Coup d'Etat » ou « pantalonnade » ?

Selon les organisateurs eux-mêmes, un millier seulement d'ex-membres du Congrès des députés, soit le cinquième des effectifs, aurait manifesté l'intention d'assister à la séance. Et rien n'indique que la manifestation organisée parallèlement puisse attirer des foules beaucoup plus considérables que celles réunies en janvier et février par l'opposition néo-bolchévique. Mais le fantôme de l'URSS fait apparemment toujours peur. Le présidium du Parlement de Russie a voté, mercredi 11 mars, une résolution décrivant la convocation du Congrès comme *« une flagrante atteinte à la souveraineté de l'Etat russe »*. La veille, le procureur général de Russie, M. Stepankov, avait fait savoir que les organisateurs seraient, entre autres, passibles de l'article 64 du nouveau code pénal qui s'applique aux *« complots en vue de prendre le pouvoir »*.

En même temps, le maire de Moscou, M. Gavril Popov, battait le tocsin et reprochait précisément au Parlement et au parquet de n'avoir pas formellement interdit le « Congrès ». Ce qui lui aurait facilité la tâche pour interdire à son tour la manifestation prévue sur la place du Manège. Le maire est même allé jusqu'à évoquer le risque supplémentaire représenté par les manœuvres militaires prévues au même moment dans la région de Moscou. Comme d'habitude, l'affaire a dégénéré en prise de bec entre divers responsables.

La presse n'est pas en reste. Le quotidien « branché » qu'est *l'Indépendant* consacre depuis deux jours sa « une » au fameux Congrès. Mercredi, le journal se demandait s'il s'agissait d'un *« nouveau coup d'Etat »* ou d'une *« pantalonnade »*, mais jeudi il n'hésitait pas à établir un parallèle entre mars 1992 et février 1917, date de la révolution qui abattit le tsarisme. Toute cette excitation fait évidemment l'affaire des organisateurs, qui se présentent comme les responsables d'une opposition unie, où les « rouges » cohabitent avec les « blancs », pour le plus grand bien de la patrie. Mais certains opposants ont eux-mêmes reconnu que cette union n'était pas forcément très solide malgré son objectif commun : la préservation d'un Etat unifié. De son côté, M. Egor Ligatchev, chef de file des conservateurs au sein du bureau politique du temps de la *perestroïka*, ne paraît pas exagérément optimiste. La nouvelle opposition, a-t-il expliqué, a des *« perspectives »*, mais connaît aussi des *« difficultés »*, ajoutant qu'il était *« réaliste »*.

De toute évidence, la journée du 17 mars pose certains problèmes aux représentants du pouvoir actuel, qui doivent choisir entre l'interdiction pure et simple et une attitude de tolérance plus conforme à leur credo démocrate. En un mot, entre l'inquiétude et la sérénité. Mais elle constitue aussi une arme à double tranchant pour cette opposition « unie », qui pourrait aussi bien y faire la preuve de sa faiblesse que de sa force. D'autant que certaines questions matérielles n'ont apparemment toujours pas été résolues, à commencer par le lieu où est appelé à se tenir le Congrès. La logique de la « légitimité » voudrait qu'il se réunisse dans la grande salle du Kremlin, mais il est plus que douteux que les députés « soviétiques » soient autorisés à y pénétrer. D'autant que la salle a déjà été réservée par un groupe d'adventistes du Septième Jour. Ils entendent y explorer *« la voie biblique vers une nouvelle vie »*. Tout le contraire d'un retour au passé.

JAN KRAUZE

En Serbie

Nouvelles manifestations d'étudiants et de lycéens contre M. Slobodan Milosevic

Plusieurs milliers de manifestants occupaient toujours, jeudi matin 12 mars, la place Terazije, en plein centre de Belgrade. Ils avaient commencé à se rassembler dans la soirée de mardi pour marquer l'anniversaire du mouvement de protestation étudiant de mars 1991, qui s'était développé au lendemain de la répression brutale d'une grande manifestation de l'opposition contre le régime du président de Serbie, M. Slobodan Milosevic. La contestation devrait s'étendre à plusieurs villes de province – notamment à Sabac et Novi-Sad, où les étudiants se sont solidarisés avec ceux de Belgrade et ont annoncé une grève générale dans leurs universités.

BELGRADE

de notre correspondante

Sur la petite place, les manifestants et leurs porte-parole font le bilan d' *« une année de misère et de guerre »* et réclament la démission de M. Milosevic, responsable, à leur yeux, de la mort de milliers de jeunes sur le front de Croatie ainsi que de l'isolement de la Serbie sur la scène internationale.

Dans la nuit de mardi à mercredi, quelques milliers d'étudiants s'étaient dirigés de leur propre chef vers cette place pour tenter de relancer le mouvement de contestation de 1991. Ils étaient moins nombreux que l'année dernière car l'Union des étudiants, inféodée au pouvoir, avait refusé de s'engager, estimant que, dans cette période difficile, la Serbie avait besoin avant tout de cohésion. Mais il ne s'agissait plus cette fois d'une simple mise en cause du monopole des autorités serbes sur la télévision. Meurtris par ces mois de guerre en Croatie, contraints de se cacher pour échapper à la mobilisation, les étudiants revendiquaient le droit de vivre dans un monde plus souriant. Ils attaquaient désormais le système politique et le président serbe : *« Slobo, va-t-en ! »* Ils réclament l'élection d'une Assemblée constituante à la proportionnelle, la libéralisation des médias, l'amnistie pour les « déserteurs » et insoumis, la suppression des laissez-passer délivrés par l'armée pour se rendre à l'étranger et une aide aux victimes et invalides de guerre.

« Slobo, démission ! » Mercredi matin, les écoliers et les lycéens avaient remplacé, dans une atmosphère de fête et de concerts rock, les étudiants épuisés par une nuit glaciale. Peu à peu, des habitants de Belgrade et des curieux sont venus soutenir la « révolution des enfants ». Certains parents apportaient des pulls, de la nourriture, du thé ou d'autres boissons chaudes. Les forces de l'ordre, présentes mais discrètes depuis le début de la manifestation, enrageaient. *« C'est une honte de manipuler les enfants*, expliquait un policier, *si les miens étaient venus, je leur aurais tiré les oreilles »*. Le mouvement pourrait se poursuivre plusieurs jours encore. *« Nous resterons jusqu'au bout*, disaient certains adultes, *cette fois-ci nous ne céderons pas tant que nos revendications ne seront pas satisfaites. »*

Inflation galopante

Dans la soirée de mercredi, les leaders de l'opposition arrivent pour encourager les manifestants. Ils se succèdent à la tribune dressée sur la place Terazije. Bon orateur, M. Vuk Draskovic, du Mouvement du renouveau serbe, réchauffe l'atmosphère : *« Les Etats-Unis et l'Europe ont réitéré hier que les frontières étaient intangibles. La guerre menée par Milosevic est un échec. Ils vous a trompés et vous a envoyés sur le champ de bataille pour se débarrasser de vous. »* Et l'assistance d'entonner : *« Slobo, Hitler ! »*

Organisateur de la manifestation de lundi 9 mars (*Le Monde* du 11 mars, M. Draskovic avait tout intérêt à venir soutenir les étudiants qui ont repris à leur compte les mots d'ordre de l'opposition. *« Appelez les professeurs, les artistes, les écrivains, les députés ! Qu'ils vous rejoignent comme l'année dernière* déclare-t-il. *Si le pouvoir ne démissionne pas, c'est votre Serbie, la Serbie démocratique, qui devra démissionner. »* Et d'ajouter : *« Appelez à la grève générale l'université de Belgrade, les écoles, les ouvriers vous suivront et, dans une semaine, la Serbie sera sauvée. »*

Surpris par la ténacité des étudiants et craignant une extension du mouvement de protestation, le gouvernement serbe a décidé, mercredi, d'accorder une augmentation de salaire aux syndicats qui revendiquaient un réajustement des revenus en raison d'une inflation galopante. Cette mesure, qui concerne notamment le corps enseignant, devrait dissuader les professeurs d'université de répondre à l'appel de leurs étudiants. Toutefois, le gouvernement devra recourir à la planche à billets et la flambée qui s'ensuivra risque de déclencher encore plus rapidement la vague de mécontentement social qui menace la Serbie.

FLORENCE HARTMANN

□ **ALBANIE : deux écoles et un hôpital pillés.** – Deux écoles ont été saccagées, mardi 10 mars à Tirana, par une foule déchaînée, sans raison apparente et sans que la police intervienne, selon le correspondant de l'AFP sur place. Après la mise à sac d'un hôpital de la capitale, les employés ont observé, mardi, une grève de protestation durant deux heures, a rapporté, mercredi 11 mars, Radio-Tirana. Les actes de violence se sont multipliés ces dernières semaines dans le pays. Les élections législatives doivent avoir lieu le 22 mars. – *(AFP.)*

□ **ALLEMAGNE : Bonn victime d'un chantage au terrorisme.** – Un Allemand originaire de l'ex-RDA, soupçonné d'avoir tenté d'extorquer 12 millions de deutschemark (environ 40 millions de francs) au gouvernement allemand, en menaçant de commettre des actes terroristes, a été interpellé mardi 10 mars. La lettre de menace envoyée au ministre de l'intérieur, M. Rudolf Seiters, était signée par une *« unité militaire spéciale d'un Etat qui n'existe plus »*. – *(AFP.)*

□ **IRLANDE : découverte d'une bombe de 1 500 kilos.** – Une bombe pesant 1 500 kilos, prête à être utilisée, ainsi que des armes, dont des mortiers, ont été découverts par la police irlandaise dans le nord de la République d'Irlande, mardi 10 mars, près de la frontière avec l'Ulster. Deux nouveaux engins ont été saisis, mercredi, et trois personnes ont été appréhendées à la suite de ces découvertes. – *(AFP.)*

□ **ITALIE : un élu communiste assassiné à Naples.** – Un conseiller municipal du Parti de la gauche démocratique (PDS, ex-communiste), M. Sebastiano Corrado, a été assassiné, mercredi 11 mars, à Naples. Fonctionnaire de la Sécurité sociale, il a été criblé de balles devant son domicile par deux hommes à moto. Selon les enquêteurs, cet assassinat pourrait être lié à des adjudications de travaux publics – dans lesquelles la Mafia est parfois infiltrée – travaux gérés par la Sécurité sociale locale. – *(AFP.)*

Dénonçant la « partialité » d'Ankara

L'Arménie a refusé d'examiner le plan de paix turc pour le Haut-Karabakh

Le comité de crise de la CSCE, dont l'Arménie et l'Azerbaïdjan sont membres, devait se réunir, vendredi 13 mars à Helsinki, pour décider de l'envoi d'une mission d'observateurs au Haut-Karabakh.

Le ministre des affaires étrangères arménien, M. Hovanissian, dénoncant la « partialité » d'Ankara, a refusé, mercredi 11 mars, de participer à une conférence à Bruxelles réunissant les chefs de la diplomatie des Etats-Unis, de la Russie et de l'Azerbaïdjan, réunion au cours de laquelle la Turquie devait présenter un nouveau plan de paix.

Les duels d'artillerie se sont poursuivis dans l'enclave arménienne en Azerbaïdjan.

Le chef de la diplomatie d'Erevan a expliqué son refus d'examiner, lors d'une réunion à cinq (Etats-Unis, Russie, Turquie, Azrbaïdjan et Arménie), le nouveau plan de paix turc, « complémentaire » de celui de la CSCE, par le fait qu'une *« réunion urgente »* et *« prévue de longue date »* devait avoir lieu à Paris avec M. Roland Dumas. Un réunion qui semble n'avoir abouti à rien de très concret. A Paris, le ministre des affaires étrangères arménien, M. Rafi Hovanissian, a déclaré que *« la Turquie n'est pas impartiale dans le conflit du Haut-Karabakh »*. Il a aussi expliqué qu'aucune solution au problème de l'enclave arménienne en Azerbaïdjan ne pouvait être trouvée sans les représentants de cette région. M. Dumas a souligné qu'un règlement devait *« prendre en compte la volonté des populations du Haut-Karabakh »*. Le chef de la diplomatie turque, M. Hikmet Cetin, a indiqué à Bruxelles que des délégués de l'enclave pourraient, au sein d'une délégation arménienne, participer à d'éventuelles négociations.

Le plan turc en six points, dévoilé mercredi à Bruxelles, prévoit notamment un appel au Conseil de sécurité de l'ONU, une déclaration simultanée des Parlements de Bakou et d'Erevan se prononçant pour des négociations, ainsi que des négociations permanentes.

Des armes nucléaires « inaccessibles »

Ce plan se veut complémentaire de celui de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), adopté le 28 février à Prague et dont le comité de crise devait se réunir, vendredi 13 mars, à Helsinki. Rivalisant avec la Turquie pour imposer son influence dans la région, le chef de la diplomatie iranienne, M. Ali Akbar Velayati, a dénoncé, mercredi à Téhéran, un *« complot visant à permettre une infiltration de l'OTAN dans la région sous couvert de maintien de la paix »*, selon la télévision officielle à Téhéran. Après avoir reçu une délégation azérie, le ministre iranien a déclaré que son gouvernement était prêt à envoyer des observateurs militaires iraniens, pour peu que l'Arménie l'accepte.

Les efforts diplomatiques sont resté sans effet sur le terrain, où Arméniens et Azéris se sont affrontés mercredi à l'artillerie. Les dix officiers de la CEI détenus depuis trois jours en Arménie par des « extrémistes » arméniens qui exigaient des armes ont été libérés dans la nuit du mercredi 11 au jeudi 12 mars.

M. Alexandre Routskoï, le vice-président russe, a confirmé mercredi la présence d'armes nucléaires en Arménie et en Azerbaïdjan, tout en affirmant que les parties en conflit ne pouvaient s'en emparer. *« L'accès à ces armements et leur usage sont virtuellement exclus à 1 000 % »*, a affirmé M. Routskoï à la télévision russe. Il a cependant ajouté que les troupes et *« tous les armements devraient être retirés de cette région »*. Les forces de la CEI ont quitté, lundi dernier, le Haut-Karabakh sur ordre de leur commandant en chef, le maréchal Chapochnikov, mais la IVe et la VIIe armée restent stationnées en Azerbaïdjan et en Arménie. – *(AFP, Reuter, AP.)*

DIPLOMATIE

Pour éviter l'exode des spécialistes en armement de l'ex-URSS

Européens, Américains, Japonais et Russes ont décidé la création à Moscou d'un Centre international pour la science et la technologie

A l'initiative de la CEE, Américains, Russes, Japonais et Européens, réunis à Bruxelles, ont décidé, mercredi 11 mars, la création d'un Centre international *pour la science et la technologie* (CIST) à Moscou, chargé d'éviter que des savants de l'ex-URSS spécialisés dans les armements de destruction massive n'émigrent vers des pays peu *recommandables*. Au même moment, la Chine a annoncé son intention de recruter des scientifiques et d'importer des technologies de l'ex-URSS.

BRUXELLES
(Communautés européennes)

de notre correspondant

La décision de créer un Centre international pour la science et la technologie de Moscou (CIST), dont l'objet sera d'encadrer et de réorienter les savants et ingénieurs de l'ex-URSS, spécialistes des armes de destruction massive – nucléaires mais aussi chimiques, balistiques, biologiques – a été officiellement prise, mercredi 11 mars, lors d'une brève conférence ministérielle qui s'est tenue à Bruxelles et à laquelle ont notamment participé MM. James Baker, secrétaire d'État américain, et Andrei Kozyrev, ministre des affaires étrangères de Russie, ainsi que le vice-ministre des affaires étrangères du Japon.

La Communauté, qui organisait la réunion, y était représentée par MM. Joao de Deus Pinhero, le ministre des affaires étrangères portugais, qui préside les travaux des Douze, et Frans Andriessen, vice-président de la commission chargé des relations extérieures. Durant quatre jours, autour de la conférence, des experts des pays intéressés ont discuté des modalités de l'installation du Centre.

Les quatre principaux protagonistes de l'entreprise (CEE, Etats-Unis, Japon, Russie), après avoir souligné que ce nouveau club était ouvert à tous les pays de bonne volonté, ont affirmé leur volonté d'agir sans tarder : un accord devrait être formellement signé fin mars, et le Centre devenir opérationnel dès le début de l'été.

En effet, le sentiment partagé est que le temps presse. Lors d'une récente réunion des Douze, M. Hans Dietrich Genscher, le ministre allemand qui est à l'origine de l'initiative, avait fait circuler des listes de savants qui auraient déja été approchés pour émigrer vers des pays où l'Ouest préférerait à l'évidence qu'ils n'exercent pas leurs talents. Mercredi, M. Baker a fait état du « découragement » qu'il avait constaté chez des scientifiques rencontrés lors d'une récente visite du centre nucléaire de Chelyabinsk-70 dans l'Oural.

« Je redoute que les conditions de vie matérielles et professionelles se détériorent au point que des spécialistes tout à fait patriotes et responsables puissent être tentés de monnayer leur savoir auprès de régimes peu scrupuleux », a fait valoir M. Baker. Selon les Allemands et les Américains, ils sont entre 3 000 et 5 000 *« weaponists »* comme disent les seconds, c'est-à-dire spécialistes d'armements sensibles auxquels on voudrait, en créant le Centre, fournir un point de ralliement pour qu'ils se consacrent à des travaux civils.

Désaccord sur le désarmement nucléaire

Le succès de l'opération sera largement subordonné à l'importance *des crédits qui pourront lui* être affectés. Les Etats-Unis ont confirmé leur intention de mettre au pot 25 millions de dollars et la Communauté de consentir un effort analogue. Les Japonais, toujours réticents, ont néanmoins promis qu'il s'engageraient financièrement, sans pour autant en préciser le montant. Les Russes offriront les installations, à savoir le centre de recherche de Troitsk, près de Moscou. Il est déja acquis que des annexes du Centre pourront être implantées dans d'autres Républiques que la Russie.

Les conditions de fonctionnement du Centre ainsi que ses missions seront précisées dans les semaines à venir. Il serait dirigé par un conseil d'administration où siègeraient les représentants des principaux donateurs. A l'échelon inférieur, un comité de gestion sera chargé de sélectionner les projets et de superviser leur mise en œuvre.

Le Centre proposera des activités d'assistance, de formation, bref de reconversion, aux scientifiques que les Occidentaux souhaitent ne pas voir se disperser dans la nature. Il saute aux yeux qu'il pourra devenir un lieu précieux de recrutement *pour l'Occident. Cependant l'idée* étant de fournir l'occasion aux savants et ingénieurs soviétiques de continuer à exercer leur activité dans leur pays, le Centre, sans être pour autant une installation de recherche, devra piloter des programmes, par exemple de dénucléarisation ou de reconversion de l'industrie d'armement. *« Combattre la prolifération, ce qui constituera, en matière de sécurité, un des principaux défis des années 90, devrait figurer au premier rang des priorités des projets pris en charge par le Centre »*, a estimé M. Baker.

Tout cela est encore un peu flou, de même que les conditions d'accès au Centre des scientifiques venant d'autres Républiques que la Russie. Aussi l'insistance mise par les Etats-Unis pour que l'accord instaurant le CIST soit formellement confirmé dès mardi, devant les caméras de télévision – avec, bien sûr, M. Baker au premier rang – a suscité quelque exaspération parmi les Douze, notamment, on s'en doute, chez les Français. Décidément la coopération entre les Etats-Unis et la CEE pour contribuer au redressement de l'ex-URSS ne se passe pas sans quelques *frictions. On se souvient de* l'agacement qu'avait suscité chez les Douze la conférence ministérielle convoquée avec beaucoup d'emphase en janvier à Washington et dont, aujourd'hui encore, l'utilité n'apparaît pas évidente.

Mercredi après-midi, MM. Baker et Kozyrev ont eu un long entretien consacré au désarmement stratégique. Ils sont convenus de la nécessité de réduire de manière draconienne leurs missiles nucléaires à longue portée, mais n'ont pu se mettre d'accord sur l'ampleur et le calendrier de ce désarmement. Mais ils se sont montrés optimistes sur les possibilités de parvenir à un accord avant le « Sommet » Bush-Eltsine, qui doit avoir lieu les 16 et 17 juin à Washington. Interrogé à propos d'une éventuelle accumulation nouvelle *d'armes de destruction massive* en l'Irak, M. Kozyrev a tenu un langage très ferme, expliquant que, selon lui, l'ONU disposait de tous les moyens nécessaires pour empêcher une telle prolifération.

PHILIPPE LEMAITRE

L'OCDE au secours des chercheurs des pays de l'Est

Réunis mardi 10 et mercredi 11 mars à Paris, les ministres *de la recherche* et de la technologie des pays membres de l'OCDE se sont engagés à aider *la* Russie et les pays d'Europe de l'Est à préserver leur potentiel scientifique et à lutter contre la « fuite des cerveaux ».

Les ministres des vingt-quatre pays de l'OCDE se sont félicités de la décision, prise à Bruxelles, de créer à Moscou un Centre international pour la science et la technologie. Mais cette initiative de MM. Baker, Gentscher et Kosyrev *« ne s'applique pas aux besoins de la recherche purement civile de l'ex-URSS »*, a souligné M. Hubert Curien, ministre français de la recherche, qui présidait la réunion. *« Si nous voulons un monde pacifique, il faut*, a-t-il dit, *qu'il soit équilibré »* en matière de développement scientifique et technologique des grands pays. A cet égard, la fuite des cerveaux qui frappe actuellement la Russie ne peut être que *« désastreuse à long terme »*, même si la science occidentale peut y trouver son compte à court et moyen terme.

Un fonds spécial ou une agence

Un certain nombre de mesures ont été proposées afin d'aider *« à refixer les chercheurs dans leur zone géographique »*. La Grande-Bretagne, l'Allemagne, l'Italie et les Pays-Bas, ont exprimé des positions similaires à celle de la France, qui proposait la création d'un « fonds spécial » ou d'une « agence », susceptible d'aider les scientifiques de la CEI en subventionnant certains de leurs programmes de recherche. L'OCDE n'étant pas le cadre adéquat pour une telle décision, ces pays devraient se revoir pour définir *une proposition* commune à partir de cette idée, lancée notamment par le prix Nobel de physique Carlo Rubbia.

Les ministres ont chargé l'OCDE de procéder à un inventaire précis des grands instruments (accélérateur, télescope) en cours de construction dans les pays de la CEI, pour lesquels ces derniers voudraient obtenir une aide occidentale.

M. Boris Saltykov, ministre russe de la science et de l'enseignement supérieur, *qui assistait à la réunion* en tant qu'observateur (ainsi que ses collègues hongrois, polonais, et tchécoslovaque) a été prié, en contrepartie, de *« faire un effort pour la définition de règles sur la propriété intellectuelle »*, afin de faciliter les échanges technologiques avec les pays occidentaux.

J.-P. D.

PROCHE-ORIENT

Dialogue de sourds au Conseil de Sécurité

M. Tarek Aziz ne parvient pas à convaincre de la bonne volonté de Bagdad

Pour la première fois depuis la guerre du Golfe, le vice-premier ministre irakien, M. Tarek Aziz, s'est exprimé mercredi 11 *mars devant le Conseil de* sécurité des Nations unies, répondant à « l'invitation » de ce *dernier qui avait demandé* qu'une délégation de Bagdad vienne s'expliquer sur les manquements aux obligations de la résolution 687 relatives à la destruction de toutes les armes non conventionnelles irakiennes. Les premières déclarations de M. Aziz n'ont pas satisfait les quinze membres du Conseil et le débat devait se poursuivre jeudi.

NEW-YORK (Nations unies)

de nos envoyés spéciaux

Dans une longue déclaration, M. Tarek Aziz a d'abord affirmé que son pays ne possédait plus aucune arme, munition ou système d'armements *interdits par la résolution* 687 et que les armes restantes étaient en voie d'être détruites conformément aux consignes des vingt-neuf équipes d'inspection de l'ONU qui se sont rendues en Irak à ce jour. Mettant en avant *« le volume énorme des renseignements »* fournis précédemment à la commission spéciale chargée de détruire les armes non conventionnelles irakiennes, M. Tarek Aziz a ajouté que son pays était prêt à *« coopérer »* avec la commission spéciale et avec l'Agence internationale à l'énergie atomique (AIEA) pour trouver une *« solution pratique »* à la question de la vérification des armements interdits par la résolution.

Il a également proposé que soit instituée une *« réunion technique »* regroupant des représentants irakiens et de la commission spéciale, à laquelle assisteraient des pays membres du Conseil de sécurité afin d'examiner toutes les informations fournies par Bagdad à la demande de cet organisme. Un rapport pourrait ensuite être établi et présenté au Conseil de façon à lui permettre de faire le tri entre les *« allégations »* et les *« faits réels »*. Cette procédure équivaudrait en fait à contourner la liberté d'action de la commission spéciale en instaurant un débat permanent devant le Conseil, une intention dont M. Tarek Aziz ne s'est pas *caché en dénonçant le rôle joué par* cette commission spéciale *« dont la création n'est pas prévue par la Charte de l'ONU »* et qui s'arroge le pouvoir de *« prendre seule des décisions »* sans en référer au Conseil de sécurité.

« Un siège inique »

M. Tarek Aziz a souligné à plusieurs reprises que la *« volonté de coopération »* de Bagdad ne devait être comprise que dans le cadre du respect de *« la souveraineté et la sécurité »* de l'Irak. Il faisait là allusion à la levée partielle de l'embargo autorisant l'Irak à vendre du pétrole, sous le contrôle de l'ONU, pour un montant de 1,6 milliard de dollars, afin d'acheter des denrées de première nécessité, solution que Bagdad refuse depuis des mois la jugeant *« humiliante »*. Le bras droit de M. Saddam Hussein a par ailleurs fustigé l'action du comité des sanctions qui, selon lui, va jusqu'à *« interdire l'importation de savon »* en Irak et a demandé la suppression de l'embargo qui équivaut, selon lui, à un *« siège inique »* sanctionnant, depuis treize mois, les dix-huit millions d'habitants du pays. A l'exception de l'Inde, qui a indiqué que *« la prolongation des sanctions contre l'Irak contribuera à aggraver la tragédie de ce peuple »*, et de la Chine qui a jugé *« utile et nécessaire »* le *« dialogue »* noué avec l'Irak, toutes les autres délégations ont condamné les *« manœuvres dilatoires et les dissimulations »* auxquelles se livre Bagdad, selon l'expression du délégué russe. Rejetant par avance toute idée d'assouplissement ou de *« renégociation »* qui, dans leur esprit, équivaudrait à une *« insulte au Conseil »* et à *« un mauvais calcul »*, les ambassadeurs des Etats-Unis et de Grande-Bretagne n'ont pas hésité à adresser une menace voilée d'intervention militaire à Bagdad au cas où l'Irak ne se conformerait pas en totalité au contenu de la résolution 687. Pour sa part, la France a indiqué que son but, pas plus que celui du Conseil, n'était *« d'affamer les populations civiles irakiennes »*, mais de contraindre l'Irak à se conformer intégralement aux résolutions du Conseil, après quoi *« le régime des sanctions pourra être levé »*.

SERGE MARTI
et AFSANE BASSIR POUR

« Notre allié Saddam »
de Claude Angeli et Stéphanie Mesnier

Vingt ans de lobby pro-irakien en France

Il y avait notre ami le roi. Sous-entendu : Hassan II et ses relations très particulières, voire envahissantes, avec la France. Il y a notre allié Saddam. Sous-entendu : Saddam Hussein et le lobby pro-irakien en France. Le livre de Claude Angeli et Stéphanie Mesnier intitulé *Notre allié Saddam* vient à point nommé. Un an, à quelques jours près, après la fin *de la guerre du Golfe et, aussi, en* pleine actualité avec la menace de nouvelles rétorsions – militaires au besoin – sur Bagdad pour contraindre Saddam Hussein à respecter les injonctions de l'ONU concernant le désarmement de l'Irak.

Vingt ans de rapports franco-irakiens défilent ainsi dans ce livre consacré à l'étrange fascination exercée par le régime de Saddam Hussein sur les corporations politique, technocratique, industrielle ou médiatique – toutes sensibilités confondues – en France. *Notre allié Saddam* ressemble, de ce point de vue, à un véritable *réquisitoire qui ne s'appuierait que* sur la réalité des faits accumulés par deux enquêteurs sans *a priori* sur le sujet.

Le gros de l'ouvrage est bien sûr ordonné autour du monde des marchands d'armes, à propos *duquel on ne sait plus si c'est lui* qui outrepassait les ordres du pouvoir en place – tant il a pu donner l'impression de n'en faire qu'à sa tête – ou si ce furent, quand même, les responsables politiques qui avaient le dernier mot à chaque fois qu'il s'est agi de trancher. Le grand mérite de Claude Angeli et Stéphanie Mesnier est toutefois de montrer, en faisant la part belle qu'il mérite aux entrepreneurs français de l'armement, que les dirigeants de l'énergie atomique et ceux de l'industrie du pétrole les avaient précédés dans la danse de séduction autour de Saddam Hussein. Dans le cas des industriels de la défense, la complicité avec l'Irak demeure plus coupable encore, du seul fait que jamais la France n'est allée aussi loin dans la fraternité *d'armes, dans la cobelligérance* avec un client.

De MM. Jacques Chirac, l'initiateur récidiviste, à Claude Cheysson, le convaincu, en passant par Charles Hernu, l'otage des marchands d'armes, tous les responsables politiques, avant comme après 1981, ont accepté, constatent les auteurs de *Notre allié Saddam*, de tisser des liens quasi viscéraux avec l'Irak.

A l'origine de cette obstination, qui transcende les familles politiques et qui aura duré jusqu'à la veille de l'invasion du Koweït par Bagdad, *il y a probablement la* ferme volonté de la France de conquérir un fief anglo-saxon, puis soviétique, qui n'était pas dépourvu de richesses energétiques et qui avait tenté de faire barrage à l'intégrisme iranien. Pour lui complaire, on n'a pas hésité à l'abreuver avec le fin du fin des armements, au besoin même avant l'armée française.

De bien troublantes révélations

Ce qui devait mettre un terme à cette collaboration très spéciale, c'est davantage l'incapacité des *Irakiens à payer leurs dettes que* la prise de conscience de l'impasse dans laquelle, en fin de compte, la France s'était jetée. Le livre de Claude Angeli et Stéphanie Mesnier apporte, sous ce seul angle des rapports commerciaux France-Irak, de bien troublantes révélations, avec la publication d'annexes qui permettent d'établir la nature de certaines responsabilités.

A partir de cette constatation, le lecteur de *Notre allié Saddam* n'en sera que plus à l'aise pour regretter que le rôle de M. François Mitterrand, dès 1981, durant la cohabitation entre 1986 et 1988, puis après encore, n'ait pas été analysé dans ses moindres détails, comme dans les ombres dont il a été volontairement entouré. Certes, il est suggéré ici ou là que, dans sa politique au Proche-Orient, la France a tenu un double langage et que le chef de l'Etat, *en suivant la ligne de la plus* grande pente, s'est offert une diplomatie arabe au moindre coût. La critique n'est pas mince et elle a du vrai. *Mais, en particulier, sur* le « prêt » par la France de cinq de ses Super-Etendard à l'Irak, l'attitude du chef de l'Etat a été des *plus ambiguës et, sur ce point* précis, les auteurs de *Notre allié Saddam* laissent un peu leur lecteur sur sa faim.

JACQUES ISNARD

► ***Notre allié Saddam*, de Claude Angeli et Stéphanie Mesnier, Olivier Orban éditeur, 276 pages, 120 francs.**

Le président Saddam Hussein menace d'empêcher les élections au Kurdistan

Le président irakien Saddam Hussein a prévenu mercredi 11 mars, qu'il ne tolérerait pas l'organisation d'élections législatives le 24 avril au Kurdistan, à moins que les Kurdes n'interrompent leurs relations avec les pays occidentaux. *« Ils veulent un conseil législatif et des élections. Nous sommes d'accord et prêts à donner notre soutien et notre protection »*, a assuré le chef de l'État dans un discours prononcé devant l'Assemblée législative kurde de cinquante-deux membres, parrainée par Bagdad. *« Mais cela ne doit pas se passer sous la protection des étrangers »* qui *« veulent faire du Kurdistan un termite qui dévorera l'Irak »*, a-t-il ajouté.

Le discours de Saddam Hussein, le premier depuis des mois sur la question, laisse peu de place au compromis. *« Un étranger n'a pas le droit de déterminer le destin des Kurdes. Les étrangers déterminent les destins quand ils transforment les gens en esclaves »*, a-t-il déclaré. Il a rappelé que l'armée irakienne avait pu, après sa défaite dans la guerre du Golfe, se regrouper et écraser les rébellions kurde et chiite en mars 1991.

De violents affrontements se poursuivaient mercredi au Kurdistan, selon des informations recueillies à Genève auprès d'organisations humanitaires actives sur le terrain. Ces affrontements, impliquant des chars et des hélicoptères, se déroulent dans la région de Chamchamal et de Shawane, au nord de Kirkouk. De sources kurdes on fait état de morts de part et d'autre, de soldats gouvernementaux faits prisonniers et de chars détruits. – *(AFP, Reuter.)*

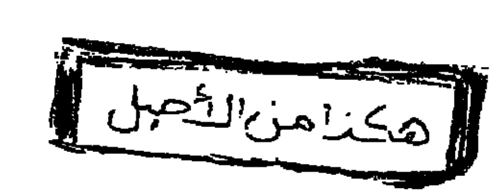
L'affaire des missiles nord-coréens

Washington fait part de sa « préoccupation » à Téhéran

Le secrétaire d'Etat américain, M. James Baker, a annoncé, mercredi 11 mars à Bruxelles, que les Etats-Unis ont décidé d'adresser un message à l'Iran pour exprimer leur *« préoccupation »* à la suite du rapport du Pentagone indiquant qu'un cargo nord-coréen, supposé transporter des missiles Scud-C, avait probablement atteint lundi le port iranien de Bandar-Abbas.

Commentant cette affaire, le quotidien iranien *Tehran Times* a accusé mercredi les Etats-Unis de *« vouloir empêcher le rapprochement de l'Iran avec ses voisins »*. *« Après la guerre du golfe Persique et la démolition de la machine de guerre irakienne, l'Iran a émergé indiscutablement comme le pays le plus puissant de la région »* et *« c'est cela qui fait que les Etats-Unis sont furieux et inquiets »*, estime le journal qui ajoute : *« Les Etats-Unis essayent de convaincre les riches pays pétroliers du sud du golfe Persique que seule la présence militaire américaine peut contrôler la domination iranienne croissante dans la région »*. – *(AFP.)*





La politique étra
de

L'épopée
a mobilis

Des réformes pour cent

هكذا من الأصل

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS

La politique étrangère est presque totalement absente de la campagne électorale

M. Patrick Buchanan n'obtiendra pas l'investiture du Parti républicain pour le scrutin présidentiel de novembre, mais le concurrent de George Bush a au moins un motif de satisfaction : il a forcé tous les candidats à bannir totalement, ou à peu près, la politique étrangère de la campagne.

WASHINGTON

de notre correspondant

Si le sujet n'est pas évoqué, ce n'est pas seulement parce qu'il ne figure pas dans les préoccupations immédiates des Américains. C'est aussi parce que M. Buchanan, le chantre de «l'Amérique d'abord», a «démonisé» tout engagement des Etats-Unis hors de leurs frontières, assimilé politique étrangère et assistance financière à l'étranger et, jouant sur ces thèmes, a exacerbé l'humeur isolationniste de l'électorat tout en intimidant tous les candidats. Le *Washington Post* relevait, pour le déplorer, que M. Bush ne s'était, jusqu'à présent, guère battu pour faire passer au Congrès une rallonge de 12 milliards de dollars sur cinq ans de la contribution américaine au Fonds monétaire international (FMI). Le quotidien y voyait l'influence directe de la campagne isolationniste menée par le concurrent républicain de George Bush : toute mention d'une augmentation de l'aide internationale risquerait d'être immédiatement dénoncée comme un gaspillage de l'argent du contribuable.

Les 12 milliards doivent servir à l'assistance aux pays de l'ex-URSS et d'Europe centrale. C'est sur ce thème qu'a choisi d'intervenir, avec fracas, un acteur assez inattendu : l'ancien président Richard Nixon (dont M. Buchanan fut un fidèle collaborateur). Le président déchu pour cause de Watergate, mais qui s'est, depuis, façonné une image de «vieux sage» de la politique étrangère, a fait entendre, haut et fort, une voix discordante dans la campagne électorale. Prenant la parole, mercredi 11 mars, devant «la conférence de la Bibliothèque Nixon», l'ancien président a tiré la sonnette d'alarme : les Etats-Unis ne peuvent pas, a-t-il dit, continuer à être aussi indifférents à ce qui se passe dans l'ex-URSS.

L'aide à l'ex-URSS

Depuis la fin de la guerre, a assuré M. Nixon, aucune campagne présidentielle n'a ignoré à ce point la politique étrangère. Il y voit un comportement d'autant plus aberrant que l'évolution en cours dans l'ex-URSS est fondamentale pour les Etats-Unis. Un échec de la politique de démocratisation et de libéralisation de l'économie menée par le président russe, M. Boris Eltsine, a poursuivi M. Nixon, favorisera l'émergence d'*«un nouveau despotisme beaucoup plus dangereux pour le monde que le communisme»*. L'occasion est donc unique et historique et, pour l'ancien président, l'enjeu impose un effort généreux d'assistance occidentale qui devrait être mené par les Etats-Unis. Or, déplore-t-il, on ne voit rien de tel. Dans des propos publiés la veille par le *New York Times*, M. Nixon avait stigmatisé l'inaction de l'administration Bush, accusée de ne fournir à l'ex-URSS qu'une aide *«pathétiquement inadéquate»*, comparable, disait-il encore, à l'assistance que les Etats-Unis dispensent au Burkina-Faso.

Il ridiculisait la conférence de coordination de l'aide à l'ex-URSS réunie fin janvier à Washington à l'initiative de l'administration : exercice qui n'a permis qu'une belle photo de séance, selon l'ancien président. Il estime que les Etats-Unis prennent ainsi le *«risque de perdre la Russie»* si le gouvernement de M. Eltsine devait être renversé et remplacé par un régime militariste expansionniste : *«La question brûlante dans les années 50 était de savoir «qui a perdu la Chine»? Si Eltsine tombe, la question «Qui a perdu la Russie»? se posera de manière infiniment plus dévastatrice dans les années 90»*, observe l'ancien président. Témoignant le même jour devant le Congrès pour solliciter une aide supplémentaire à la Russie, l'ambassadeur américain à Moscou, M. Robert Strauss, s'est, lui aussi, déclaré stupéfait de l'absence totale de tout débat de politique étrangère dans la campagne.

Quelque peu embarrassé, M. Bush a répondu, mercredi, à M. Nixon, qui fut un de ses parrains en politique. Le président est resté vague, affirmant que les Etats-Unis faisaient déjà beaucoup pour l'ex-URSS mais qu'ils étaient limités par des contraintes budgétaires. Le président en a profité pour tenter de rassurer certains des alliés des Etats-Unis qu'une récente étude du Pentagone inquiète. Divulguée par le *New York Times*, elle définit en des termes conquérants la mission de l'Amérique dans l'après-guerre froide : les Etats-Unis devront s'assurer qu'ils restent la seule superpuissance militaire et, à cette fin, empêcher, si nécessaire, que des coalitions de nations alliées ou ennemies ne s'organisent pour leur contester cette qualité.

«Je pense que les Etats-Unis ont une charge à porter, mais nous avons œuvré efficacement par l'intermédiaire d'organisations internationales», a dit le président, ajoutant : *«N'attachez pas trop d'importance à des rapports qui font l'objet de fuites, particulièrement ceux que je n'ai pas lus.»* Le rapport, une étude réalisée à un échelon assez élevé du Pentagone, ferait partie d'une campagne de la hiérarchie militaire pour définir des objectifs de défense ambitieux de nature à empêcher des coupes trop brutales dans le budget du Pentagone. Aucun de ces thèmes n'a été abordé pendant la campagne.

ALAIN FRACHON

□ **BRÉSIL : forte réduction de l'aide internationale pour la protection des forêts.** – L'aide que le groupe des sept pays les plus industrialisés (G7) avait promise au Brésil en juillet 1990 pour la protection des forêts équatoriales a été réduite à un sixième de la somme initialement prévue, soit 250 millions de dollars sur trois ans au lieu de 1,5 milliard sur cinq ans, a-t-on appris mercredi 11 mars à Brasilia de source officielle. Le Brésil a été informé de cette réduction par un document de la Banque mondiale envoyé début mars au ministère brésilien de l'économie, qui modifie plusieurs points du projet négocié en décembre dernier à Genève, entre le Brésil et le G7. – *(AFP.)*

AFRIQUE

Sahara : l'impossible référendum

Suite de la première page

«Celui-ci serait-il organisé aujourd'hui qu'aucun des protagonistes n'avaliserait, en fait, les conséquences d'un échec.» Aussi, le temps paraissait mûr à M. Johannès Manz pour *«rechercher, autour de la table des négociations, un accord sans vrai vainqueur, ni vrai vaincu, qui serait,* in fine, *approuvé par référendum»*.

Pour la galerie, le Maroc et le Front Polisario continuent d'entretenir la fiction d'un plan de paix auquel ils se rallieraient sans arrière-pensées. Le premier met en avant *«l'accueil favorable»* réservé, au mois de décembre, par le Conseil de sécurité au rapport de M. Perez de Cuellar qui prévoyait un élargissement du corps électoral sur une base tribale et estime que *«cette résolution s'impose aux parties et permettrait de sortir de l'impasse»*. Le second, en revanche, s'en tient aux seules dispositions du plan de paix approuvé au mois d'avril 1991, qui prend en compte, peu ou prou, comme votants *«les Sahraouis dénombrés lors du recensement effectué en 1974 par les autorités espagnoles»*.

«Il est tout à fait clair», aux yeux de M. Boutros-Ghali, que *«les divergences de vues fondamentales»* qui opposent les deux parties sur les critères d'identification des personnes habilitées à prendre part au référendum, sont un *«handicap de taille»*. Il est non moins clair que, par souci *«d'impartialité»*, le secrétaire général de l'ONU ne veut forcer la main de quiconque et n'entend mener le processus de paix à son terme que si le Maroc et le Front Polisario s'accordent sur les conditions pratiques de la consultation à venir. Mission quasiment impossible à remplir.

D'égal à égal avec l'Algérie

Les bonnes dispositions manifestées par l'Algérie, qui a porté le Front Polisario sur les fonts baptismaux, seraient-elles de nature à débloquer ce dossier? A l'occasion du discours du Trône, Hassan II n'a pu s'empêcher de dire *«l'énorme satisfaction»* que lui ont procuré *«les dernières déclarations des responsables algériens au plus haut niveau»*. Leur engagement à ne plus s'accomoder de *«positions intransigeantes»*, à *«bannir définitivement la politique de déstabilisation»*, leur impatience à *«régler la question dans les plus brefs délais»*, ont résonné, du côté de Rabat, non sans quelque raison, comme un lâchage à peine déguisé du parrain algérien à l'encontre des indépendantistes sahraouis.

Les autorités marocaines n'ignorent pas les tensions que peut provoquer pareil changement de cap au sein de la nouvelle équipe dirigeante algérienne, notamment dans la nomenklatura militaire. Aussi ont-elles été quelque peu refroidies par la récente déclaration de M. Mohamed Boudiaf, président du Haut Comité d'Etat, qui, en tant qu'héritier d'une *«pratique politique»*, s'est dit contraint de *«préserver la parole»* de son pays et *«son rôle dans la région»*. *«La position de notre voisin a besoin d'être clarifiée»*, laissent entendre les milieux officiels.

Négocier avec le Front Polisario qui n'est, à les en croire, *«plus que l'ombre de lui-même»*, lui sauver la face, les responsables marocains s'y refusent obstinément. En revanche, ils se disent prêts à traiter d'égal à égal avec l'Algérie. *«Nous ne voulons pas l'humilier, nous montrer rancuniers à son égard,* dit-on avec insistance à Rabat, *car elle est notre partenaire pour bâtir le Grand Maghreb. L'entente entre nos deux pays est la pierre angulaire de cette construction.»* On sait, ici, que le temps presse, qu'il faut saisir la balle au bond, étant donné la fragilité du nouveau pouvoir algérien.

Vu de Rabat, le contenu d'un accord négocié ne peut évidemment reposer que sur la reconnaissance de la souveraineté marocaine sur le Sahara occidental, quitte à accompagner celle-ci de mesures d'autonomie régionale sur le modèle des Lander allemands. Dans les milieux officiels, les Marocains se disent *«d'autant mieux préparés à envisager pareille idée d'administration»* de *«leur»* territoire qu'ils en revendiquent *«la paternité»*. Mais ils rejettent à l'avance toute proposition qui viserait à garantir le sérieux d'une telle réforme en la plaçant sous le parrainage de l'ONU.

Très mauvais joueur

Au point où en sont arrivées les choses, le Maroc paraît maîtriser la situation militaire autant que diplomatique. Depuis le démarrage du processus de paix, il s'est montré très mauvais joueur. M. Boutros-Ghali lui attribuait, à la mi-février, la quasi-totalité des violations du cessez-le-feu, entré en vigueur le 6 septembre dernier, tandis qu'un récent rapport d'enquête de la commission des affaires étrangères du Sénat américain le rendait largement responsable de la *«position intenable»* dans laquelle se trouvent, sur le terrain, les hommes de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO).

Alors que M. Boutros-Ghali a du mal à trouver un successeur à M. Manz – plusieurs candidatures ont déjà été rejetées par l'une ou l'autre partie – et que l'ONU cantonne ses hommes dans la seule vérification du cessez-le-feu, Hassan II manifeste des signes d'impatience en menaçant d'organiser, à l'automne, les élections législatives, sur l'ensemble du territoire, y compris le Sahara occidental si, d'une manière ou d'une autre, la situation demeure bloquée. En désespoir de cause car, comme l'écrivait récemment l'éditorialiste du quotidien *Al Bayane*, proche du Parti communiste, *«le Maroc a besoin* – au travers d'un référendum organisé par l'ONU – *de l'aval de la communauté internationale dans les formes requises : demain, un tel acquis sera une protection contre une éventuelle relance irrédentiste qui chercherait à trouver des appuis étrangers»*.

Fort de l'amitié des Etats-Unis qui font, aujourd'hui, la pluie et le beau temps, pour peu, cependant, qu'il se montre fidèle allié notamment dans l'affaire libyenne, et de la confiance enfin retrouvée avec la France, Hassan II ne doute plus qu'il puisse apparaître bientôt, aux yeux de son *«cher peuple»*, comme le *«grand réunificateur»*. Si la raison du plus fort finit par l'emporter, il devra alors trouver un autre subterfuge pour maintenir un *«front intérieur uni»* autour de sa personne.

JACQUES DE BARRIN

ASIE

TIMOR-ORIENTAL

L'épopée du «Lusitania-Expresso» a mobilisé l'opinion portugaise

L'épopée du *Lusitania-Expresso* est terminée. Comme prévu, le ferry portugais n'a pu atteindre son objectif, Timor-Oriental (*le Monde* du 12 mars), contraint de rebrousser chemin par un navire indonésien venu lui barrer le passage. L'aventure, qui n'est pas sans rappeler celle du «Bateau pour la démocratie», après la répression sanglante du «printemps de Pékin» il y a trois ans, a-t-elle pour autant atteint le but fixé par ses promoteurs : sensibiliser l'opinion internationale? Il est permis d'en douter.

LISBONNE

correspondance

L'opération n'a pas suscité les soutiens escomptés, et le Portugal s'est trouvé assez isolé face à la désapprobation exprimée, en particulier, par l'Australie et les Etats-Unis. A l'intérieur, l'opinion a suivi les péripéties de l'opération *«Des fleurs pour Timor-Oriental»* et s'est mobilisée avec ferveur et enthousiasme. Peut-être pour exorciser un sentiment de mauvaise conscience collective, car l'invasion de ce petit territoire sous administration portugaise par les troupes de Djakarta le 7 décembre 1975 et son annexion en 1976 avaient certes soulevé des protestations officielles, mais avaient été loin de susciter une telle mobilisation populaire.

La présence du général Eanes

A l'époque, il est vrai, Lisbonne était prise dans le tourbillon des suites de la révolution des œillets. A cet égard, la présence à bord du *Lusitania-Expresso* du général Ramalho Eanes, président de la République de 1976 à 1986, baptisé *«invité d'honneur»*, a suscité quelques interrogations. Si, dans les milieux politiques lusitaniens, certains ont salué l'aspect romantique, et courageux, de cette présence, d'autres y voient un «come-back» de l'ancien chef d'Etat sur la scène politique, et les supputations vont bon train sur sa possible candidature à la succession de M. Mario Soares.

Les dirigeants portugais ont protesté contre l'attitude de l'Indonésie, réaffirmant qu'ils étaient prêts à dialoguer avec elle sous les auspices des Nations unies. Une autre voix plus lointaine, venue des maquis timorais, a aussi affirmé que l'ONU – qui n'a jamais reconnu l'annexion par la force de Timor – était *«le meilleur lieu pour engager le dialogue»*.

Dans une interview diffusée par la presse portugaise, le dirigeant indépendantiste clandestin Xanana Gusmao se demande si le nouveau secrétaire général de l'ONU *«avancera une idée nouvelle ou s'il continuera dans la voie suivie par son prédécesseur, qui, du début à la fin de son mandat, s'est comporté en véritable haut fonctionnaire de la Maison Blanche»*. Dans ses déclarations recueillies début février, le chef du Falintil rappelle avec amertume que jamais la lutte qu'il mène depuis seize ans n'a reçu de soutien extérieur. En revanche, *«les Etats-Unis, l'Australie, la Belgique, l'Angleterre, la Suède (...) ont fourni des armes à l'armée d'occupation tout au long de la guerre»*. Pour M. Xanana, seule une solution *«venue de l'extérieur»* pourrait permettre un règlement du problème timorais. *«Je ne crois pas que le combat pour la liberté puisse être mené par le seul recours à la lutte armée, ni que les victoires militaires signifient en elles-mêmes justice et raison»*, affirme-t-il. Se prononçant pour une consultation sur l'autodétermination de Timor-Oriental sous contrôle international, il ajoute : *«J'accepterai le verdict populaire, quel qu'il soit, et je déposerai les armes sans hésitation.»*

ALICE ILICÉE

CHINE

Des réformes pour cent ans...

«Si nous maintenons fermement la ligne du parti (...) pendant cent ans, le pays gagnera ordre et stabilité à long terme.» Par cette lapalissade, le bureau politique du PC chinois, réuni les 9 et 10 mars, a confirmé la victoire des réformistes et de leur chef Deng Xiaoping.

Après avoir promis, il y a quelques années, de préserver le capitalisme à Hongkong *«pendant cinquante ans»*, le vétéran communiste, âgé de quatre-vingt-sept ans, a usé de toute son influence pour faire adopter un texte stipulant qu'il fallait *«maintenir fermement la ligne fondamentale* [du parti] *et ne pas en changer pendant un siècle, et saisir l'occasion pour accélérer les réformes»* économiques ; mais ce texte ne fait pas état de réformes politiques. *«Nous devons rester vigilants face à la droite* [soupçonnée de vouloir abandonner le communisme], *mais le plus important est de bloquer la gauche»* [qui donne la priorité à l'idéologie] », a conclu le bureau politique.

A TRAVERS LE MONDE

CUBA

Les autorités persécutent la famille de Patricio de la Guardia

Le harcèlement policier et judiciaire de la famille de Patricio de la Guardia s'est accentué ces derniers jours à Cuba, a-t-on appris mercredi 11 mars de source sûre. L'épouse de Patricio de la Guardia, Maria-Isabel Ferrer, s'est vu menacée de quatre ans de prison pour «dissimulation de documents importants pour la sécurité de l'Etat» si elle ne livrait pas les agendas personnels de son époux.

Patricio de la Guardia est le frère jumeau du colonel Antonio de la Guardia, fusillé à La Havane le 13 juillet 1989 pour «trafic de drogue» aux côtés du général de division Arnaldo Ochoa, ancien commandant en chef des troupes cubaines en Angola. Fidel Castro a été nommément accusé par plusieurs protagonistes de cette affaire d'avoir été dès le début au courant du trafic de drogue qui servait à financer le corps expéditionnaire cubain en Afrique (*le Monde* du 6 septembre 1991).

MALAWI

Amnesty International dénonce le recours à la torture

Selon un rapport d'Amnesty International, publié récemment à Londres, les prisonniers politiques ou de droit commun du Malawi, soumis à un *«programme spécial de mesures punitives»*, sont *«battus, enchaînés, privés de nourriture et de soins médicaux»* et beaucoup d'entre eux seraient morts *«des suites de mauvais traitements»*.

Selon le rapport, les délinquants récidivistes sont soumis, depuis 1983, à un *«régime intégral»* (séances de tortures particulièrement cruelles), dans les prisons de Dzeleka et de Nsanje.

Mardi 11 mars, un ordre religieux a indiqué à Rome que huit évêques catholiques avaient été arrêtés la veille au Malawi et interrogés au sujet d'une lettre pastorale critiquant le président à vie, Hastings Kamuzu Banda. Selon l'ordre missionnaire Comboniani, les évêques ont été retenus pendant huit heures.

□ **CAMEROUN : la France se félicite du «bon déroulement» des élections législatives.** – Un porte-parole du Quai d'Orsay a indiqué, mercredi 11 mars, que la France *«se réjouit du bon déroulement des élections législatives qui se sont tenues au Cameroun le 1er mars»*. *«Le Cameroun, à l'initiative du président Paul Biya, s'est engagé dans un processus démocratique qui a le soutien de la France»*, a-t-il ajouté .

□ **COTE-D'IVOIRE : la femme d'un opposant condamnée à un an de prison.** – Mme Simone Gbagbo, membre du secrétariat général du Front populaire ivoirien (FPI) et épouse du dirigeant de ce parti, a été condamnée, mardi 10 mars, par le tribunal des flagrants délits d'Abidjan, à un an de prison ferme et 300 000 F CFA (6 000 F) d'amende. Comme son mari, condamné à deux ans de prison, Mme Gbagbo était accusée d'être «coauteur» des destructions ayant suivi la manifestation du 18 février. A Paris, le syndicat national des journalistes a dénoncé *«les atteintes très graves aux droits de l'homme»* en Côte-d'Ivoire, et *«les sanctions pénales prises contre sept journalistes ivoiriens en l'espace de deux semaines»*.

□ **KENYA : nouveaux affrontements tribaux.** – Une personne a été tuée et quatre autres ont été gravement blessées, mercredi 11 mars, à Kisumu, dans l'ouest du pays, lorsque la police anti-émeutes a ouvert le feu pour mettre fin à des accrochages entre membres des tribus Luo et Kalenjin. L'opposition a accusé le gouvernement du président arap Moi de susciter ces violences – qui ont fait vingt-cinq morts en moins d'une semaine –, pour démontrer les risques de guerre civile que pourrait engendrer l'instauration du multipartisme. – *(AFP.)*

□ **RWANDA : la CEE exprime sa «préoccupation».** – Le ministère belge des affaires étrangères a annoncé que les Etats membres de la CEE ont exprimé, mercredi 11 mars, leur *«préoccupation»* à propos des récentes violences ethniques au Rwanda, en effectuant une démarche commune à Kigali auprès du président rwandais Juvenal Habyarimana. Plusieurs ambassadeurs des Douze ont rencontré à ce propos le chef de l'Etat. – *(AFP.)*

POINT / LES « CASQUES BLEUS »

Les gendarmes de l'ONU

Depuis trente-cinq ans, les « casques bleus » sont devenus le symbole de l'action des Nations unies pour ramener ou maintenir la paix à travers le monde. Ils sont aujourd'hui onze mille (dont sept cents Français) à assurer des missions. Parfois couronnées de succès, les opérations « onusiennes » se sont aussi embourbées dans l'indécision et les compromis qui ont longtemps caractérisé l'organisation internationale. Aujourd'hui, alors que l'ONU engage les deux plus importantes opérations de son histoire – au Cambodge et dans l'ex-Yougoslavie, – l'exemple de la FINUL au Liban du Sud reste l'exemple vivant d'une intervention inutile et coûteuse, tant en hommes qu'en argent.

Alors que l'ONU, forte de son rôle dans la guerre du Golfe, et dans le contexte international créé par l'effondrement de l'URSS, s'efforce d'étendre ses activités, l'intervention au Cambodge caractérise cette nouvelle situation. Il s'agit, pour la première fois, d'une opération combinant « casques bleus », policiers et fonctionnaires civils – au total vingt-deux mille personnes – dans le but, non plus seulement de ramener la paix, mais aussi d'amorcer un processus de démocratisation et de reconstruction économique.

L'intention est louable. Mais, dans cette période de récession économique, les moyens manquent : pour le moment, seuls 200 millions de dollars ont été débloqués sur les quelque 2 milliards nécessaires. Et, sans le nerf de la guerre, l'Autorité provisoire de l'ONU (APRONUC) ne sera pas en mesure de remplir sa mission et devra assister, impuissante, au retour de l'anarchie ou, pis, des Khmers rouges. Ce qui risque de coûter, à terme, encore plus cher, non seulement en argent, mais surtout en vies humaines, et de porter un nouveau coup dur à la crédibilité de l'organisation internationale.

Avec la FINUL au Liban sud

« Nous ne servons pas à grand-chose... »

NAQOURA (Liban sud)

de notre envoyé spécial

« Nous sommes les gardiens d'une paix qui n'existe pas et qu'il nous est interdit d'imposer. Le « casque bleu », ici, n'est qu'un pion sur l'échiquier régional. On l'utilise, on le presse comme un citron, on le bouscule, on lui tire dessus et il ne peut rien faire. Notre travail consiste à compter les coups et à rameuter l'opinion internationale quand l'un des belligérants exagère un peu trop. Mis à part un peu d'aide humanitaire que nous apportons aux populations les plus démunies – et encore, nous n'avons même pas de budget spécial pour cela – nous ne servons pas à grand-chose. On peut toujours imaginer que les combats seraient plus durs et la répression plus cruelle si nous n'étions pas là. Mais nous n'en sommes même pas sûrs. On pourrait nous remplacer par deux douzaines de bons journalistes. »

Séance d'autoflagellation en présence d'un visiteur, dans l'enceinte de Naqoura, le quartier général de la Force intérimaire de l'ONU au Liban (FINUL, en anglais UNIFIL). La magnificence d'un site, bordé de plantations de bananiers les pieds dans la grande bleue, ne change rien. Après quatorze années de présence sur le dernier front encore « chaud » du vieil antagonisme israélo-arabe, les casques « azur » ont un coup de *blues*. La dernière incursion des blindés israéliens, il y a trois semaines, et le traitement humiliant qui leur a été infligé, ne sont pas étrangers à ces frustrations.

« Les chars israéliens sont arrivés par là derrière. On les attendait. » En position repos dans la lumière froide des collines de Kafrâ, au nord-est de Naqoura, le sous-officier Bahadur, du bataillon népalais, développe son récit avec l'emphase qui conviendraient à l'héroïque survivant d'une bataille quasi homérique. *« On avait placé des blindés sur le chemin, là, pour leur barrer la route. »* Le petit homme au béret bleu montre une piste de pierraille, complètement défoncée, en contrebas.

Grandeur et misère

Derrière lui, sur la colline, on aperçoit le béton pastel de Kafrâ, cible privilégiée, avec la localité voisine de Yatar, de l'expédition « antiterroriste » lancée par Israël. Elle a fait une dizaine de morts et un tonnerre du diable dans les médias. De l'avis de certains analystes des services de renseignements d'Israël, ses résultats strictement militaires auraient été nuls. Ce qui est sûr, en revanche, c'est que l'opposition prétendument dressée par les « casques bleus » ne fut pas vraiment déterminante. *« Au mieux*, reconnaît un officier du quartier général, *on a dû les retarder de deux ou trois heures. »* Le bulldozer que les soldats de Tsahal avaient apporté n'a fait qu'une bouchée du barrage « onusien ». Les Israéliens ont poliment demandé aux bérets bleus de s'écarter. Devant leur refus, il y a eu un bref échange de coups de poing, quelques insultes, puis les blindés blancs de l'ONU ont été purement et simplement renversés dans le fossé. Chauffeurs compris. Bilan : quelques blessés légers et 400 000 francs de dégâts. A la charge de la FINUL, bien sûr.

Toute la grandeur et la misère d'une force militaire qui n'a jamais reçu les moyens ni les ordres adéquats pour jouer efficacement son rôle, sont dans ce témoignage d'un Gurkha égaré au Liban. Créée en mars 1978 par le Conseil de sécurité après une importante incursion israélienne contre les *fedayine* palestiniens repliés dans le sud du *« pays du cèdre »*, la FINUL devait non seulement *« s'assurer du retrait »* des troupes d'Israël, mais aussi *« rétablir la paix et la sécurité internationales »* et *« aider le gouvernement libanais à assurer la restauration de son autorité effective dans la région »*. C'est peu de dire qu'aucun de ces objectifs n'a été atteint. Le drapeau frappé de l'étoile de David flotte depuis plus de dix ans sur la région.

Un « intérim » de quatorze ans

Avec un millier d'hommes et 3 000 miliciens locaux à sa dévotion – « l'Armée du Liban sud » (ALS) –, l'État juif contrôle tout ce qui se passe dans la *« zone de sécurité »* qu'il s'est taillée après l'invasion de 1982. Il lève des impôts, délivre des certificats de naissance, pose des lignes téléphoniques – reliées au réseau israélien – répare les routes qui peuvent lui être utiles, fait la police et fournit du travail, en Galilée même, à quelques milliers de frontaliers. Tout n'est pas noir : la paix relative a favorisé un boom immobilier, visible à l'œil nu dans toutes les agglomérations de la région, et plusieurs dizaines de milliers d'émigrés sont revenus.

Le problème est que ce bastion israélien en territoire arabe, qui compte au bas mot 150 000 à 200 000 autochtones et s'étend sur environ quinze kilomètres de large et soixante de long, recouvre une bonne part du secteur d'opérations de la FINUL. *« Quand vous pensez*, confie un jeune officier français désabusé (1), *que nous devons informer les Israéliens de tous nos mouvements importants, que même l'hélicoptère du commandant en chef de la force ne peut prendre l'air au Liban sud sans fournir son plan de vol à la force d'occupation, je vous le demande : quelle peut être notre crédibilité auprès des populations locales? »*

En théorie, la mission dite *« intérimaire »* – depuis quatorze ans – des 5 764 soldats de l'ONU (effectifs au 21 janvier, auxquels s'ajoutent 530 civils) est de *« de contrôler et de s'opposer »* à l'infiltration d'éléments armés. *« L'idée*, résume un colonel finlandais, *est de déployer le maximum de force de manière à ne pas avoir à s'en servir. »* Edictée à New-York par les bureaucrates de l'ONU, la règle, pour noble qu'elle soit, peut se révéler dangereuse. Les « casques bleus » ne peuvent utiliser leurs armes qu'en cas de légitime défense absolue. Ce qui veut dire que, lorsqu'ils repèrent des mouvements suspects, ils se portent rapidement à la rencontre des intrus, demandent poliment à fouiller les véhicules qui s'avancent ainsi que leurs occupants.

« Bien sûr, raconte un colonel finlandais, *quand ils refusent, il n'y a pas grand-chose que nous puissions faire, sauf à essayer de les intimider en augmentant et le ton de notre intervention et l'ampleur de nos forces. »* Autre technique couramment utilisée jusqu'à tout récemment : coller les contrevenants au plus près sans se cacher, pour les gêner, les dissuader de poursuivre leur tentative. Procédure risquée.

Depuis 1978, 195 « casques bleus » sont morts au Liban sud. Le dernier, un Fidjien, est décédé dans un hôpital israélien, le 3 mars, des suites de blessures reçues quinze jours plus tôt lors de l'incursion de Tsahal. *« Plus personne n'est prêt à mourir pour protéger les positions israéliennes »*, résume un officier. Bien que de nombreux soldats internationaux prennent des permissions dans l'État juif, et malgré l'admiration que beaucoup portent aux performances de Tsahal, le sentiment anti-israélien est assez répandu.

« Il ne se passe pas un jour, ou une nuit, sans que les supplétifs d'Israël tirent, quelque part dans les environs ou sur les villages que nous sommes censés protéger », explique-t-on à Naqoura. Le pire, pour une force censée favoriser la fin d'une *« occupation illégale »*, est que son existence même dépend entièrement de l'envahisseur qu'elle est supposée contenir : hommes, matériel, armes, communications, approvisionnement, soins médicaux, tout ce qui est nécessaire à la survie de la FINUL est soumis au bon vouloir de l'État juif.

« D'ailleurs, indique un officier français, *dès que nous avons un accrochage avec eux, ou que nous avons par trop gêné une opération de l'ALS, nous éprouvons rapidement, comme par hasard, des « difficultés techniques » pour notre approvisionnement. Ou alors, on nous retient des heures à la frontière avant de nous laisser partir en perm. »* Fort de cette bizarre et malsaine situation, Israël a même décidé, depuis juin dernier, de franchir un niveau supplémentaire dans les vexations et impose une taxe de 2 % sur tout matériel « onusien » transitant sur son territoire.

Pour tourner cette nouvelle et coûteuse mesure, le contingent français, essentiellement chargé de la logistique, a eu l'idée, tout récemment, de se faire livrer le matériel le plus lourd et le plus cher, non plus à Haïfa, mais à Beyrouth. Seulement Israël a éliminé, le 16 février, le cheikh Moussaoui, patron du Hezbollah, et les menaces verbales contre la FINUL se sont multipliées au Liban. Du coup, le général Lars-Eric Wahlgren, commandant en chef de la FINUL, a interdit à ses hommes de s'aventurer sur les routes peu sûres de la Bekaa. Une énorme grue et plusieurs blindés commandés par les Français attendent dans les docks beyrouthins.

PATRICE CLAUDE

(1) On recense environ 500 Français à la FINUL et, depuis 1978, 25 000 y ont servi à tour de rôle.

Un demi-million d'hommes engagés dans vingt-trois missions

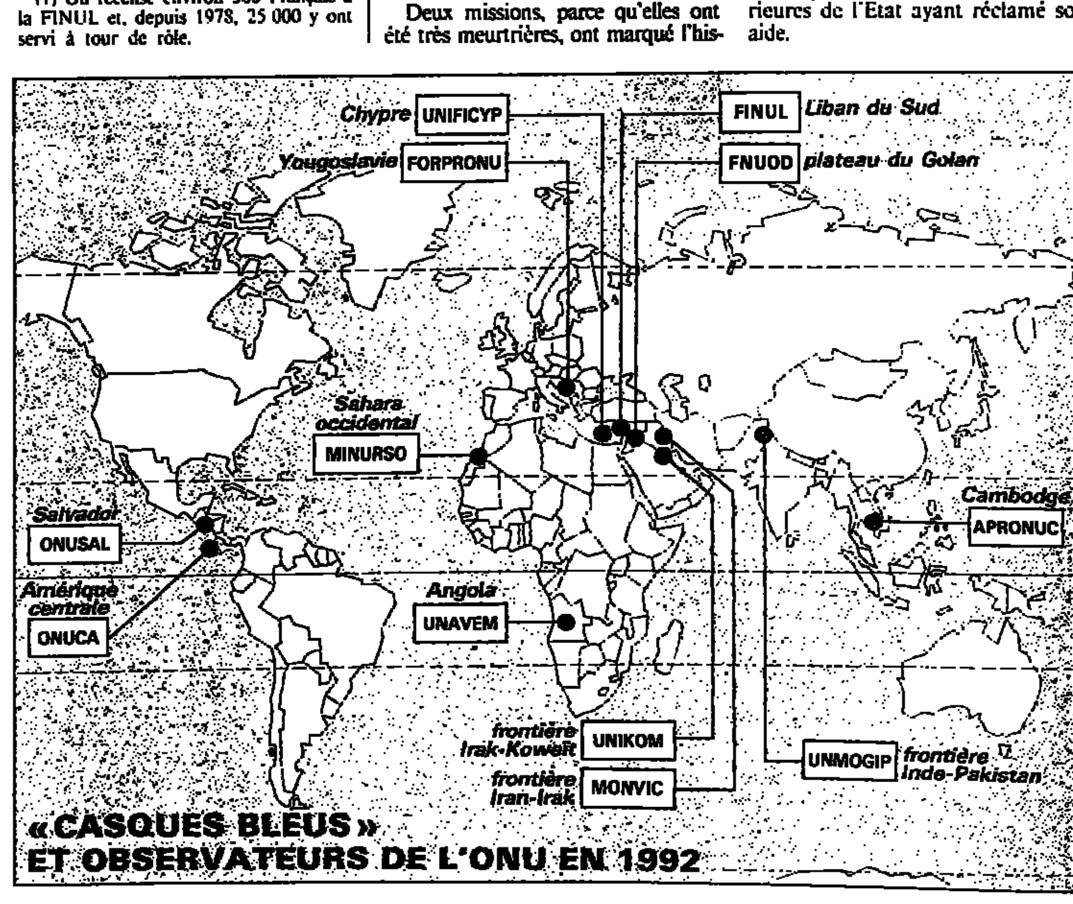
Les missions de paix de l'ONU se présentent sous deux aspects : des missions d'observateurs non armés et des forces de maintien de la paix constituées de soldats réguliers légèrement armés pour le cas de légitime défense, et assistés, en cas de besoin, par une logistique classique. En 1956-1957, le casque bleu, sur le modèle du casque américain, et le béret bleu, tous deux symboles de l'action des Nations unies, sont apparus pour la première fois lorsqu'il fallut créer une zone-tampon entre Egyptiens et Israéliens au Sinaï.

Depuis le début des opérations « onusiennes » en 1949, pour la surveillance des accords d'armistice en Palestine, l'ONU a organisé vingt-trois missions engageant, au total, 537 500 hommes en provenance de cinquante-huit pays. Longtemps, les observateurs ont été choisis parmi les Etats ayant une représentation diplomatique dans le pays où ils sont déployés, tandis que les forces de maintien de la paix ne comprenaient aucun détachement de membres permanents du Conseil de sécurité. Ces distinctions, qui expliquent la présence fréquente de contingents nordiques, africains, canadiens ou de pays neutres, ont ensuite disparu.

Deux missions, parce qu'elles ont été très meurtrières, ont marqué l'histoire des forces de l'ONU. Ce fut, d'abord, entre 1950 et 1953, le déploiement d'une force de sécurité collective par dix-sept nations – dont la France avec un bataillon de 3 420 volontaires – en Corée après l'attaque de la Corée du Sud par le Nord. Fondée sur une résolution du Conseil de sécurité du 7 juillet 1950, cette opération combattante est la seule action coercitive et répressive que l'ONU ait jamais montée.

Ce fut, ensuite, au Congo ex-belge (devenu le Zaïre), lorsque le Conseil de sécurité autorisa, en novembre 1961, l'emploi de la force – c'est-à-dire leva les restrictions à l'utilisation des armes – pour rétablir l'ordre menacé par des mercenaires, expulser des étrangers et réduire la sécession katangaise. Trente-quatre pays ont participé à l'opération congolaise, dont douze africains, lui fournissant jusqu'à 20 000 hommes. Le secrétaire général de l'ONU, Dag Hammarskjœld, prix Nobel de la paix 1961, y trouva la mort dans un accident d'avion.

Le corps des « casques bleus » est sorti très affecté de l'expérience congolaise, dans la mesure où son intervention avait pu ressembler à une ingérence dans les affaires intérieures de l'Etat ayant réclamé son aide.



La dette est supérieure à 816 millions de dollars

Les actions extérieures de l'ONU coûtent cher, et les pays membres sont souvent débiteurs. Au 31 décembre 1991, seulement vingt-cinq pays, sur les 175 que comptent les Nations unies, étaient en règle à la fois pour leur cotisation annuelle et pour le financement des opérations. La dette totale représentait 816,6 millions de dollars, dont 439,4 millions pour le seul budget de 1991 (qui s'élève à quelque 964 millions).

Les Etats-Unis plus gros débiteur

Des onze missions actuellement en cours – non compris la FORPRONU en Yougoslavie et l'APRONUC au Cambodge – c'est l'opération UNIFIL au Liban sud qui s'avère la plus endettée, puisqu'il lui manquait, au début de cette année, 264 millions de dollars pour boucler son budget. Le déficit global de toutes ces missions atteint 377,2 millions de dollars.

Pour la Yougoslavie et le Cambodge, les experts de l'ONU considèrent qu'il ne peut pas être question de commencer le déploiement à moins de 200 millions de dollars alloués à chaque mission. L'estimation du coût annuel de l'une et de l'autre varie beaucoup : de 1 milliard pour la Yougoslavie à quelque 2 milliards pour le Cambodge.

Les Etats-Unis, dont la quote-part est de 25 % pour le budget annuel de l'organisation (soit 266,4 millions de dollars en 1991) et de 30,38 % pour les interventions (140,9 millions), sont le plus gros débiteur, avec une dette cumulée de 739,4 millions de dollars.

La France, dont la contribution est respectivement de 6 % et de 7,29 %, a réglé sa quote-part (58,8 millions de dollars) au 13 janvier 1992.

Recevoir des coups sans riposter

L'éthique des gardiens de la paix

Qu'est-ce qu'un soldat de la paix? Une gendarmerie des nations? Des pacificateurs – on aurait parlé, jadis, d'un corps de *« soldats-laboureurs »* – recrutés parmi des hommes habitués à dégainer plus vite que leur ombre? Qu'est-ce donc qu'un « casque bleu », si on oublie momentanément la légende qui l'entoure et qui leur a fait attribuer le prix Nobel de la paix en 1988?

Depuis des décennies, en particulier depuis que le chercheur américain Morris Janowitz a développé le concept de ce qu'il a lui-même dénommé *« Constabulary Force »* – « forces de gendarmerie », – les sociologues de la « chose » militaire étudient cette aberration de l'institution de défense : un soldat de métier auquel on enseigne par le *drill* cher aux Anglo-Saxons, c'est-à-dire par cet entraînement constamment entretenu qui confine à l'acquisition de réflexes, l'art de recevoir des coups sans prendre l'initiative d'en donner. Le « casque bleu » est là, non pas pour dire le droit, mais pour susciter un environnement favorable à des négociations.

Ce soldat un peu particulier ne se contente pas d'être seulement un entremetteur pacifique. Les forces armées de pays neutres ou de puissances de second rang pourraient tout autant remplir la même tâche. La mission est plus ambitieuse : elle est plutôt celle de ce qu'on appelle aujourd'hui *« le tiers pacifiant »*, qui est chargé, au nom d'une communauté internationale souvent décriée et pas toujours reconnue à son juste prix, de contrôler les risques d'escalade sur une planète où les armes nucléaires, les missiles balistiques, les armements classiques et chimiques prolifèrent.

Discipline rigoureuse

Un autre chercheur américain, Charles Moskos Jr., qui a longuement étudié sur place les « casques bleus » de Chypre, estime que la participation à une mission « onusienne » favorise l'adoption par les intéressés – sans qu'il s'agisse d'un code international – d'une éthique qu'il qualifie d'*« éthique du gendarme »*. Qu'est-ce à dire? Loin d'être des mercenaires à la solde d'une organisation internationale, ces hommes doivent combiner une discipline rigoureuse, en particulier lors du déclenchement du feu, avec une structure professionnelle démocratique. Entraînés en vue du combat et de l'usage d'armes puissantes, les voilà, une fois revêtus de l'uniforme de l'ONU, condamnés à un emploi très restrictif de leur arsenal à l'instar de ces troupes aguerries qui se retiennent d'ouvrir le feu et dont le sang-froid est la qualité primordiale.

« Il est fréquent d'entendre aujourd'hui les théoriciens de la non-violence célébrer ces vertus comme si elles étaient leur apanage », écrit M. Georges Vilalta dans un livre édité par la Fondation pour les études de défense nationale (FEDN) et consacré aux « casques bleus ». En réalité, le contrôle de la peur se fortifie au contact des épreuves et, à l'imitation des gendarmes en France, les forces de l'ONU s'instruisent à ne pas riposter, même si l'un des leurs tombe sous la mitraille.

Ce rôle de *« gardien de la paix »*, ou de policier de Londres, est essentiellement dissuasif ou préventif. Ce n'est pas celui d'un arbitre. Ce serait plutôt celui d'un régulateur entre des camps antagonistes, auquel la collectivité imposerait – sans pour autant l'improviser – une discipline du feu draconienne.

JACQUES ISNARD

PERSONNALITES EN CAMPAGNE

M. GAUDIN

M. Mitterrand saisit le

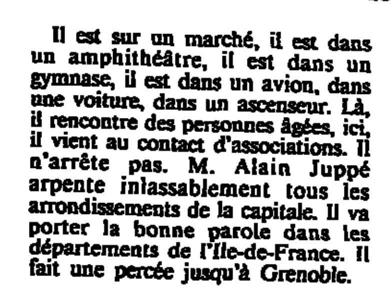
POLITIQUE

La préparation des élections régionales

PERSONNALITÉS EN CAMPAGNE

Alain Juppé trace sa route

Le secrétaire général du RPR va quitter la mairie de Paris pour briguer la présidence du conseil régional d'Ile-de-France. Méthodiquement, il fait son chemin



Il est sur un marché, il est dans un amphithéâtre, il est dans un gymnase, il est dans un avion, dans une voiture, dans un ascenseur. Là, il rencontre des personnes âgées, ici, il vient au contact d'associations. Il n'arrête pas. M. Alain Juppé arpente inlassablement tous les arrondissements de la capitale. Il va porter la bonne parole dans les départements de l'Ile-de-France. Il fait une percée jusqu'à Grenoble.

Député de Paris, secrétaire général du RPR et chef de file de la liste parisienne de l'Union pour la France (UPF) aux élections régionales, l'ancien ministre du budget au temps de la cohabitation, entre 1986 et 1988, bat la campagne pour s'affirmer comme le seul vrai patron des huit départements réunis, c'est-à-dire le prochain président de la région. Certains, même à droite, s'inquiètent de la mainmise parisienne du RPR sur l'Ile-de-France. Une région de 10 millions d'habitants et un budget de onze milliards de francs, soit beaucoup moins que celui de Paris.

M. Jacques Chirac a finalement accepté l'idée, non sans avoir traîné les pieds, qu'il allait probablement perdre un lieutenant précieux – son adjoint chargé des finances à la mairie de Paris – et voir naître à ses côtés une puissance sinon rivale, du moins imposante. Au reste, d'entrée de jeu, M. Chirac a du se résoudre à sacrifier sur l'autel de l'ambition de M. Juppé le fidèle et loyal Pierre-Charles Krieg, président sortant.

Dans son propre parti, M. Michel Giraud, député du Val-de-Marne et maire du Perreux, ainsi que M. Michel Péricard, député des Yvelines et maire de Saint-Germain-en-Laye, n'ont pas perdu espoir de faire entendre une autre voix que celle de Paris. Mais en tête des concurrents de M. Juppé, celui qui refuse tout net l'idée de lui voir échoir la présidence sans aucune joute, c'est M. Jean-Pierre Fourcade (UDF-PR), premier vice-président de l'assemblée régionale, sénateur des Hauts-de-Seine et maire de Saint-Cloud.

L'union au bulldozer

Il multiplie les assertions vengeresses et laisse courir le bruit qu'il quitterait l'assemblée régionale si le député RPR de Paris en devenait le «patron». Une menace qui fait peser un gros risque... surtout sur lui. D'autant que l'UDF, par la voix de M. Jacques Dominati, député de Paris, non-candidat aux régionales et champion du *«réalisme»*, n'a pas de mots assez aimables à l'endroit du RPR et de M. Juppé. Avec la même fougue qu'il met à dénoncer le Front national, accusé de provoquer *«l'abaissement de la France sur des valeurs qui ne sont pas françaises»*, M. Dominati met en garde ceux qui, dans l'opposition, sèment des *«ferments de division»*. *«Quels que soient les mérites de tel ou tel vice-président, aux finances ou ailleurs, nous avons un seul candidat»*, martèle-t-il, sans aménité pour celui qu'il n'a pas besoin de nommer tant l'allusion est transparente. Après cela, M. Juppé peut assurer, parlant du RPR et de l'UDF : *«L'union est solide entre nous.»* L'union au bulldozer, entend-on ici ou là.

Insensible à cette agitation interne à l'opposition, le «candidat président» fait tourner la machine RPR à plein régime dans une capitale où, seul, semble sérieusement s'opposer à lui le Front national. Certes, la maxime militante d'autrefois *«Qui tient les murs, tient la ville»* n'est plus en vogue – la loi du 15 janvier 1990 interdit toute campagne d'affichage politique sur des panneaux commerciaux pendant les trois mois qui précèdent le scrutin – mais il saute tout de même aux yeux que la droite et l'extrême droite se livrent une discrète petite guerre d'affichage sauvage. Tel quartier est ainsi prévenu de la visite de M. Juppé ou de son prochain meeting à la Mutualité. Méthodiquement, il trace sa route.

Un jour, il fait les boutiques dans le quartier Saint-Honoré : *«Bonjour madame, vous vous souvenez que le 22 mars il n'y a qu'un tour et qu'une seule bonne liste... la mienne.» «Mais oui, monsieur Juppé, vous pouvez compter sur nous.»* Dix fois, cent fois, M. Juppé fait l'article. Un autre jour, il déambule entre les étals d'un marché. Entre poissons et légumes, il serre les mains et s'inquiète du cours des affaires. Parfois, il tombe sur un commerçant qui lui dit sa préférence pour le Front national. Il argumente et tente de renverser la vapeur.

De jour en jour, il devient de moins en moins raide. Le style énarque et «techno» qui lui colle tellement à la peau, fabriquant une fausse image de lui, se fait moins visible. Il fait l'instituteur genre Troisième République, donnant quelques conseils d'éducation civique face aux surprenantes remarques du chaland. *«Ah ! bon, on vote aussi à Paris»*, s'étonne-t-on quelquefois. Il arrive aussi qu'on se *«réserve pour le second tour»* dans une consultation régionale qui n'en compte qu'un seul. C'est un dur métier de faire l'homme politique!

«Les socialistes se déshonorent»

Un matin, il visite le onzième arrondissement, flanqué de M. Alain Devaquet, *«le petit Alain»*, comme dit une de ses administrées ravie de le rencontrer. M. Devaquet déplace son mètre quatre-vingt-huit avec gentillesse. Au programme de la sortie : une cité dont *«la vie est considérablement perturbée par une petite bande de voyous»*, disent les riverains. Pour l'occasion, M. Chirac s'est joint au duo. L'ancien premier ministre évoque les actes d'autodéfense. *«On peut comprendre, même si on ne peut pas admettre*, dit-il. *Ces gens sont victimes d'un déni de droit à la sécurité. J'accuse le gouvernement de ne pas assumer ses responsabilités»*. Les oreilles de M. Philippe Marchand, le ministre de l'intérieur, doivent siffler.

Un après-midi, au premier étage de la tour Eiffel – *«Qui c'est, ce mec-là?»*, ont demandé des gamins dans l'ascenseur en lorgnant la caméra de télévision –, c'est le parti au pouvoir que M. Juppé stigmatise. *«Les socialistes se déshonorent, depuis une quinzaine de jours, en organisant systématiquement la promotion du Front national»*, dit-il en faisant référence aux manifestations organisées contre celui-ci et à l'accusation selon laquelle des *«accords secrets»* auraient été conclus entre l'opposition parlementaire et l'extrême droite.

L'ancien ministre oscille entre la colère contenue et l'affliction forcée. Il s'emporte contre le ministre de la défense, M. Pierre Joxe, son concurrent socialiste à Paris, qui a laissé entendre, dans un dîner à Belleville, que voter Juppé ou voter Le Pen, c'était blanc bonnet et bonnet blanc. *«Si Louis Joxe, ancien ministre gaulliste, entendait son rejeton...»*, se lamente-t-il, en jouant l'indignation complice.

Le droit de rouspéter

Pour faire un peu de publicité à son comité de soutien, il a pris de la hauteur en se hissant sur la tour Eiffel. Comme d'habitude, Mme Carole Varenne, adjointe au maire du dix-huitième arrondissement et présentatrice à la télévision, a fait les introductions pour rompre la glace. Bien sûr, le professeur Christian Cabrol, président de l'instance, était absent pour raisons professionnelles, mais il était avantageusement suppléé, notamment, par la nageuse Catherine Poirot, médaillée olympique en brasse, la benjamine Odile Froument (ingt-quatre ans), présidente de l'association Union pour la défense des harkis, et le vétéran du groupe, André Asselin (quatre-vingt-dix-sept ans), croix de guerre 1914-1918, officier de la Légion d'honneur. *«Vous êtes l'homme qui arrive au bon moment pour la région»*, a dit la benjamine avec tant de conviction et de naïveté que *«l'animal à sang froid»* qu'est M. Juppé, selon la formule journalistique de rigueur, s'est déclaré *«ému»*.

L'émotion passée et un jus d'orange avalé, il a sauté dans sa voiture pour rejoindre Sarcelles. Après tout, sa campagne d'Ile-de-France ne se réduit pas aux vingt arrondissements parisiens. Devant deux cents personnes réunies par M. Raymond Lamontagne (RPR), qui conquit, de haute lutte, la mairie tenue par les communistes, M. Juppé assure à son auditoire que *«s'abstenir, c'est se priver du droit de rouspéter»*. *«Si on veut manifester ce sentiment d'exaspération à l'égard du pouvoir socialiste, on ne peut le faire qu'en se rendant aux urnes, car en démocratie le seul moyen de faire changer les choses est de voter»*, assène le «candidat président», dont la campagne, dans la dernière ligne droite, se tourne vers les abstentionnistes. Et puis, avant que le rideau ne tombe sur la soirée, il fait applaudir, assis au premier rang de l'assistance, M. Jacques Foccart, l'homme des réseaux africains du général de Gaulle, en lançant : *«Soyez fiers d'être Français»*.

OLIVIER BIFFAUD

PROPOS ET DÉBATS

M. GAUDIN

«Le Pen est hors sujet!»

M. Jean-Claude Gaudin, président (UDF-PR) du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, a affirmé, mercredi 11 mars, devant trois mille personnes, à l'occasion du grand meeting marseillais de sa campagne, que s'il est réélu il *«ne s'enfermera pas dans* un *accord de gestion figé une fois pour toutes»* et préférera gouverner avec des majorités de circonstance. *«Je présenterai à l'assemblée régionale mes propositions d'action telles que je les aurai défendues devant les électeurs»* a-t-il expliqué. *Chaque élu, chaque groupe, se déterminera, alors, en toute liberté, projet par projet.»*

M. Gaudin a clairement désigné M. Le Pen comme son *«véritable adversaire»*. *«Le Pen et Tapie*, a-t-il lancé, *ont beaucoup de ressemblances. Ils sont tous les deux complices (...) en démagogie. Ils se servent, l'un et l'autre, de la région pour leurs ambitions personnelles. Il y a, pourtant, une grande différence entre les deux : Le Pen a réellement des idées et un programme, mais ce sont des idées d'exclusion, de régression sociale, qui exploitent les peurs collectives des populations. Il ferait de cette région le laboratoire de l'extrémisme et il ferait fuir beaucoup de monde, en particulier les investisseurs. (...) Quant à son programme social, qui conduirait à l'interdiction du travail des femmes, on croirait entendre les prédications du Front islamique du salut en Algérie. Alors Le Pen est hors sujet sur toute la ligne!»*. Des attaques inusitées chez M. Gaudin et qui n'ont – presque – rien à envier à celles de la gauche ... *(Corresp.)*

M. CHIRAC

Ni socialisme ni extrémisme

M. Jacques Chirac, président du RPR, venu soutenir à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine) les candidats RPR-UDF aux prochaines élections, a déclaré, mercredi 11 mars, que *«c'est quand les choses vont mal qu'il faut s'engager»*. *«Nombreux étaient ceux qui me conseillaient de me tenir prudemment à l'écart, je n'ai pas répondu à cet appel*, a-t-il dit. *Je veux faire entendre la voix de ceux qui sont convaincus qu'il est d'autres choix pour notre pays que celui du socialisme ou de l'extrémisme.»*

M. Charles Pasqua (RPR), président du conseil général des Hauts-de-Seine, candidat au renouvellement de son mandat dans le canton de Neuilly-Nord et tête de liste aux élections régionales, qui participait au même meeting, a estimé que *«la montée des votes protestataires et l'espèce de dégoût qui anime une partie de notre peuple»* sont le signe que *«nous vivons une période médiocre et que nous sommes dirigés par des gens médiocres»*. *«La préoccupation essentielle de l'hôte de l'Elysée à l'heure actuelle, c'est la magouille politique, la confection d'une loi électorale indigne, inadmissible, dont on attend seulement qu'elle permette de ne dégager aucune majorité»*, a-t-il ajouté à propos des projets de modification du mode de scrutin pour les élections législatives.

M. WAECHTER

Une réforme du mode de scrutin au printemps

M. Antoine Waechter, porte-parole des Verts, s'est dit, mercredi 11 mars, *«convaincu»* qu'une modification du mode de scrutin aurait lieu au printemps, en précisant qu'il avait reçu des assurances de M. Laurent Fabius, premier secrétaire du PS, concernant le rétablissement de la proportionnelle. Invité du Forum Radio J, M. Waechter a indiqué : *«Laurent Fabius nous a clairement dit qu'il envisageait la réforme du mode de scrutin et qu'elle aurait lieu au printemps.»* Selon le porte-parole des Verts, M. Fabius proposerait *«un système mixte, sous-entendant l'instillation d'une dose de proportionnelle»*.

Interrogé sur le parti de M. Brice Lalonde, M. Waechter a estimé *«qu'à Génération Ecologie, ce sont des gens qui ne sont pas des écologistes»*, ajoutant : *«Ils trouvent opportun de se présenter sous une telle étiquette. Lorsqu'un terreau est fertile, les champignons sont nombreux, mais il ne suffit pas de mettre un chapeau sur un pied pour que cela devienne un cèpe.»*

La procédure de révision de la Constitution de 1958

M. Mitterrand saisit le Conseil constitutionnel sur la ratification du traité de Maastricht

Après avoir reçu le serment des trois nouveaux membres du Conseil constitutionnel, le président de la République a demandé à cette institution, mercredi 11 mars, de lui indiquer les dispositions de la Constitution qui doivent être révisées avant que le gouvernement ne demande l'autorisation de ratifier le traité de Maastricht sur l'Union européenne. Est ainsi engagée la première des deux réformes constitutionnelles annoncées par M. Mitterrand.

La procédure d'une révision constitutionnelle a été engagée, mercredi 11 mars, par M. François Mitterrand. Le président de la République a en effet, d'après un communiqué publié par le palais de l'Elysée, saisi le Conseil constitutionnel *«pour lui demander si, compte tenu des engagements qu'il comporte, la ratification du traité sur l'Union européenne devait être précédée d'une révision de la Constitution»*. A cette question une réponse positive paraît évidente.

La démarche présidentielle était attendue depuis que, le 11 décembre, au lendemain même du sommet européen réuni à Maastricht, le chef de l'Etat avait admis que le projet de traité alors adopté comportait des dispositions qui *«exigeront des retouches constitutionnelles»*. Or sur ce point la Constitution est fort claire. Son article 54 indique : *«Si le Conseil constitutionnel, saisi par le président de la République, par le premier ministre ou par le président de l'une ou l'autre Assemblée, a déclaré qu'un engagement international comporte une clause contraire à la Constitution, l'autorisation de le ratifier ou de l'approuver ne peut intervenir qu'après la révision de la Constitution.»*

Un dossier de quatre cents pages

C'est cet article que le président de la République a appliqué. Ce n'est pas la première fois qu'il est utilisé : en 1970, M. Jacques Chaban-Delmas, alors premier ministre, avait procédé à la même consultation sur un traité modifiant les dispositions financières du traité de Rome; en 1976, M. Valéry Giscard d'Estaing, alors président de la République, avait fait de même sur l'accord prévoyant l'élection de l'Assemblée des communautés européennes au suffrage universel; en 1985, M. Mitterrand lui-même avait demandé le contrôle de la constitutionnalité du protocole additionnel à la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales interdisant le recours à la peine de mort. Dans les trois cas, le Conseil constitutionnel avait décidé que la ratification de ces textes internationaux ne nécessitait pas une modification de notre loi fondamentale.

Si le chef de l'Etat a attendu un peu plus d'un mois après la signature, le 7 février, du traité de Maastricht, c'est simplement qu'il attendait que le Conseil soit renouvelé, puisque le mandat de trois de ses membres arrivait à échéance le 25 février. Leurs trois successeurs nommés ce jour-là, Mme Noëlle Lenoir, M. Marcel Rudloff et M. Georges Abadie, ayant prêté serment devant le président de la République le mercredi 11 mars, M. Mitterrand pouvait immédiatement saisir le Conseil. Celui-ci, en vertu de l'article 61 de la Constitution, aura un mois pour se prononcer, un délai qui ne sera pas trop long compte tenu de l'épaisseur du dossier à examiner, les documents signés à Maastricht comportant près de quatre cents pages.

C'est donc au plus tôt à partir du 11 avril que le gouvernement pourra commencer à préparer le projet de réforme de la Constitution, en s'appuyant sur les considérants par lesquel le Conseil ne manquera pas de justifier sa décision, si elle confirme la nécessité d'une révision constitutionnelle. Le président de la République, d'après l'article 89 de la loi fondamentale, devra alors soumettre ce projet de réforme au Parlement, l'Assemblée nationale et le Sénat devant l'adopter dans les mêmes termes.

Rattraper le retard

Alors, et alors seulement, si la procédure de révision prévue par la Constitution est respectée, le chef de l'Etat aura le choix de soumettre ce projet soit à un référendum, soit au Congrès, c'est-à-dire à la réunion en commun des députés et des sénateurs, qui devra l'approuver à la majorité des trois cinquièmes des suffrages exprimés. Toujours en cas de réponse positive du Conseil constitutionnel, ce n'est qu'une fois cette révision votée que le gouvernement pourra demander l'autorisation de ratifier le traité de Maastricht, soit au Parlement soit directement aux électeurs consultés par référendum.

A priori, deux dispositions du traité de Maastricht sont contraires aux règles constitutionnelles françaises. La première est évidente, et c'est sur elle que s'est focalisé jusqu'alors le débat : le droit de vote – et d'éligibilité – des ressortissants européens aux élections municipales et européennes. L'article 3 de la Constitution indique en effet : *«sont électeurs (...) tous les nationaux français majeurs»*. La seconde est plus contestée, mais probablement plus importante : le préambule de la Constitution de 1946, qui est repris par celle de 1958, prévoyant seulement la possibilité de *«limitations de souveraineté»*, le Conseil, dans sa décision de 1976, en a conclu que les *«transferts de souveraineté»* n'étaient pas autorisés.

La théorie juridique admet qu'il y a *«limitation»* lorsqu'un pouvoir est transféré à une autorité au sein de laquelle les décisions doivent être prises à l'unanimité, et *«transfert»* lorsqu'elles peuvent être prises à la majorité. Et dans le traité, il est au moins prévu que les décisions sur la monnaie unique seront prises à la majorité des membres de la Commission européenne.

Le président de la République partage cette analyse, puisque, le 15 décembre sur TF1, il avait notamment déclaré : *«Il y aura besoin d'une réforme constitutionnelle sur certains transferts de souveraineté (...) Il y avait déjà eu des transferts de souveraineté en 1957, lors de la signature du traité de Rome, mais les Constituants de 1958, avec l'arrivée au pouvoir du général de Gaulle, ne s'en sont pas occupés. On vit depuis cette époque-là avec des dispositions qui ne sont pas constitutionnelles. J'en profiterai pour rattraper tout le retard.»* Ainsi M. Mitterrand connaît déjà le sens de la réponse que devrait lui apporter le Conseil constitutionnel. Mais la façon dont celui-ci la justifiera l'aidera à préparer le projet de réforme du texte de 1958, et donnera une base constitutionnelle incontestable au difficile processus dans lequel le président de la République vient de s'engager.

Au cours de la même intervention, le président de la République avait clairement indiqué qu'il ne voulait pas mêler cette révision constitutionnelle au «toilettage» de la loi fondamentale qu'il envisage pour l'automne prochain, et qui pourrait comprendre une réduction du mandat présidentiel. Il tient à cette distinction pour qu'*«aucun problème de politique intérieure, ni aucune polémique subalterne ou adjacente»* ne vienne interférer avec le débat européen. Une telle ambition sera-t-elle encore de mise au lendemain des élections régionales?

THIERRY BRÉHIER

POLITIQUE

La préparation des élections régionales

La colère de M. Lalonde

Après avoir présenté, mercredi 11 mars, au conseil des ministres, une communication sur le bilan du plan national de l'environnement, M. Brice Lalonde, ministre de l'environnement, s'est indigné, au cours d'une conférence de presse, des *« tentatives de récupération »* de sa politique par les candidats de la majorité présidentielle.

M. Brice Lalonde est décidément bien cruel pour le gouvernement qui l'accueille depuis mai 1988. Alors même qu'on le laisse présenter au conseil des ministre du 11 mars un bilan flatteur de ses presque quatre ans de ministère, le voici qui pique une colère publique contre ses collègues, traités de « récupérateurs », et contre les socialistes qui veulent le reléguer au rang de roue de secours. *« Depuis quelques jours,* a-t-il dit, *on essaie de me récupérer, et ça m'agace. Je ne veux pas qu'à dix jours des élections il y en ait qui disent que c'est eux qui ont tout fait. »*

La petite phrase de M. Gérard Le Gall, adjoint au secrétariat national du PS, dans un entretien au *Monde* du 11 mars, proposant de mettre un socialiste à l'environnement, a irrité au plus haut point le ministre écologiste, qui estime avoir *« ramé »* pratiquement seul au sein du gouvernement pour faire avancer la chose verte. Seul le président de la République et les *deux premiers ministres sont épargnés.* Eux seuls l'ont soutenu, affirme-t-il. Si le bilan de la politique française d'environnement est bon, c'est grâce à lui, et seulement grâce à lui.

« Quatorze mois après l'adoption du « plan vert », 60% de ses propositions ont déjà été engagées ou réalisées », a-t-il précisé. Le bilan, de fait, est impressionnant, si on le compare à celui de ministres qui, généralement, n'ont fait que passer au ministère de l'environnement.

Indépendance et désinvolture

Seuls MM. Robert Poujade, premier titulaire du portefeuille, Michel d'Ornano, resté lui aussi quatre ans à la tête de ce ministère, et Mme Huguette Bouchardeau, qui a tenu trois ans, peuvent rivaliser avec lui. Mais eux n'étaient pas écologistes, et donc, selon les critères de M. Lalonde, moins acharnés à faire prévaloir le point de vue vert.

Lui a finalement obtenu presque tout ce qu'il souhaitait, notamment sur le plan international : l'accord de la France pour la voiture propre, longtemps bloqué sous la pression des constructeurs, l'abandon des CFC (chlorofluorocarbones) décidé à Montréal en 1987, et la préservation de l'Antarctique pour cinquante ans. A l'intérieur, ses « grands chantiers » ont débouché sur une nouvelle loi sur l'eau et une ambitieuse politique des déchets. Et il a obtenu gain de cause sur des affaires « chaudes » comme les déchets nucléaires (tout est remis à l'étude), les barrages sur la Loire (abandon de deux sur quatre) ou la reprise en main des préfets pour la protection du littoral. Son « plan vert » a été adopté et les nouvelles institutions créées ou recomposées : l'INERIS (Institut national de l'environnement industriel et des risques) pour l'étude des risques, l'IFE (Institut français de l'environnement) pour les données de l'environnement, l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) pour la gestion de l'énergie, des déchets, des sols, de l'air et du bruit, et enfin les DIREN (directions régionales de l'environnement) pour servir de bras armé du ministère dans les régions.

Mais Brice Lalonde ne supporte pas, à la veille d'élections où il court sous ses propres couleurs, que le gouvernement s'attribue globalement ces mérites. Car il a dû batailler ferme et menacer à plusieurs reprises de démissionner pour les obtenir. Son durcissement a été très net lorsque, à sa propre surprise, il a été maintenu à son poste en mai 1991 dans le gouvernement Cresson.

Il prévoyait, en quittant le gouvernement Rocard, de se consacrer exclusivement à son mouvement Génération Ecologie. Demeuré au gouvernement, il a donc dû courir deux lièvres à la fois, ce qui l'a rendu encore plus intransigeant pour ses exigences de ministre et plus méprisant pour le Parti socialiste, qu'il a toujours considéré comme un simple partenaire de la majorité présidentielle.

Son indépendance, pour ne pas dire sa désinvolture à l'égard de ses collègues ministres, il les a manifestées constamment depuis mai 1991. Y compris à l'égard de Mme Cresson, qui a arbitré en sa faveur pour doubler le budget des agences de l'eau et pour imposer une taxe sur les déchets. *« Elle me laisse faire mon travail »*, dit-il seulement lorsqu'on lui demande son sentiment à son égard... Tous les autres ministres, sauf Bernard Kouchner, son ami, qui n'est pas socialiste, il les considère comme des adversaires potentiels. Il s'est heurté à Dominique Strauss-Kahn et à Michel Delebarre pour la création de l'ADEME. Il s'en est pris à Pierre Joxe pour une construction militaire en Camargue. Il s'est rendu à Trébeurden (Côtes-d'Armor) sans prévenir ni préfet, ni sous-préfet ni bien sûr le ministre de l'équipement, Paul Quilès, et il a eu le front de déclarer ensuite publiquement que le gouvernement devrait réparer sa faute en détruisant la digue du port !

Le seul qu'il n'ait jamais égratigné reste le président, son protecteur, qui apprécie son intelligence, son habileté tactique et son profil écologiste bien utile en ces temps de fièvre verte. Brice Lalonde lui a rendu hommage lors de sa conférence de presse du 11 mars, en rappelant que le président, le lendemain d'une conversation en tête à tête, avait fait une déclaration sur la voiture propre en ouvrant le salon de l'auto. Ce président, si prompt à entendre les messages de Brice Lalonde, est décidément un homme épatant ! Il est prêt à poursuivre le travail commencé avec lui, y compris comme premier ministre. Sinon, ses partenaires devront passer un contrat de gouvernement avec lui s'ils veulent le conserver dans un gouvernement qu'il ne conduit pas. Il va présenter ce contrat dans quelques jours.

ROGER CANS

En quête d'une majorité

Suite de la première page

De même, M. Mitterrand n'était *pas simplement bucolique quand il* soulignait doctement que *« les arbres ne votent pas, ne protestent pas »*, pour inviter la gent gouvernante à prendre systématiquement la défense de la nature, comme le fait M. Lalonde, *« avec détermination, enthousiasme et courage pour résister aux conservatismes de tous ordres »* ; non sans rappeler, au passage, qu'il lui était plusieurs fois *arrivé de devoir intervenir lui*-même afin de protéger, par exemple, la forêt de Saint-Germain-en-Laye ou le Marais poitevin...

Mais le porte-parole du gouvernement avait vendu la mèche, auparavant, en donnant lui-même à *son compte-rendu des délibéra*tions une connotation électorale lorsqu'il avait relevé, au passage, que les gouvernements de M. Michel Rocard et de Mme Edith Cresson avaient *« doublé, en quatre ans, le budget du ministère de l'environnement »* alors que *« ce budget a été amputé, de 1986 à 1988, sous le gouvernement de M. Jacques Chirac »*... Sa feinte colère n'a fait qu'accentuer les sourires.

La sortie du ministre de l'environnement contre les écologistes de la dernière heure électorale, dans l'après-midi, provenait du même tonneau à double fond. La conférence de presse convoquée par M. Lalonde pour dénoncer les entreprises de *« récupération »*, d'où qu'elles viennent, a pris l'apparence d'une certaine spontanéité alors que le partage des tâches entre le porte-parole du gouvernement et le ministre de l'environnement avait été convenu depuis la veille.

Le président de Génération Écologie était dans son rôle puisqu'il s'agissait de se garder à droite et à gauche, pour parer aux surenchères de toutes sortes, en montrant du doigt à la fois le président du RPR, M. Jacques Chirac, volontiers sarcastique à l'endroit des écologistes (*le Monde* du 12 mars) et ceux des socialistes qui viennent piétiner son pré carré, comme le ministre de la ville, M. Michel Delebarre, *lequel préconisait lundi une « charte de l'écologie urbaine »*, ou comme M. Gérard Le Gall, en charge des élections au secrétariat national du PS, qui a commis un crime de lèse-majesté, aux yeux de M. Lalonde, en souhaitant que la conduite du ministère de l'environnement soit confiée à un socialiste.

Ce faisant, le ministre de l'environnement a lui aussi personnellement contribué à mettre en relief ses propres objectifs électoraux et à occulter le contenu de son bilan et du nouveau programme de travail fixé par le premier ministre alors que la densité de leur contenu méritait, en effet, un meilleur sort médiatique.

Nouvelles perspectives

Ces faux-semblants montrent pourtant on ne peut plus clairement à quel point M. Mitterrand et les dirigeants socialistes se sont déjà projetés dans l'après-22 mars. La question des alliances à forger *dans la perspective des législatives* de 1993 hante désormais tous les esprits, à l'Elysée comme au siège du PS, et le potentiel électoral dont *l'ensemble de la famille écologiste* est crédité par tous les sondages constitue un facteur d'autant plus attractif, pour la relative majorité sortante, que *M. Lalonde* – appelé au gouvernement par M. Mitterrand pour reconquérir le terrain perdu au profit des Verts – lui offre enfin de nouvelles perspectives électorales positives en faisant jeu égal avec M. Antoine Waechter.

Dans l'immédiat, il y a, derrière cette façade de concurrence, une convergence d'intérêts politiques. Le *« très beau travail »* réalisé par le ministre de l'environnement donne au président de la République, au premier ministre et, par-delà, aux candidats socialistes, l'occasion de démontrerqu'ils sont meilleurs écologistes que les dirigeants *des diverses oppositions* puisqu'ils possèdent maintenant un *« grand dessein vert »*.

Il s'agit d'enrayer la fuite des suffrages socialisants vers Génération Écologie ou les Verts. M. Laurent Fabius – qui mettait en garde contre un tel vote-refuge (*« Tous ces gens, au demeurant très sympathiques, pour qui vont-ils voter au moment où l'on va désigner les présidents de région ? »* demandait, mardi, le premier secrétaire du PS) – y trouve son compte, tout comme M. Pierre Mauroy qui disait, mercredi soir à Paris, que les écologistes ne représentent *« qu'un bout de la politique »* et qu'*« on ne vote pas pour un bout de politique mais pour un projet »*.

Pour sa part, M. Lalonde, en se démarquant systématiquement des socialistes, *cultive sa différence*, parce qu'il s'agit pour lui d'accréditer encore davantage l'idée qu'il ne saurait y avoir qu'un seul « bon choix » écologiste, celui qu'incarne Génération Écologie.

Les scores respectifs des partisans *de M. Lalonde et de M.* Waechter conditionneront fortement, au lendemain du 22 mars, les réflexions de M. Mitterrand, de Mme Cresson et de l'état-major du PS sur l'opportunité de réviser le mode de scrutin pour les législatives. C'est ce clivage qui fournira peut-être la clé de la future majorité parlementaire.

Officiellement, selon Mme Cres*son, la question du mode de scrutin « n'est pas à l'ordre du jour »* et M. Lang affirmait mercredi que *« le gouvernement ne travaille sur aucun projet ». Mais le porte-parole* du gouvernement s'empressait d'ajouter que ce sujet n'était pas *« tabou »* et qu'il n'y avait *« rien de scandaleux »* dans le fait de *« réfléchir sur des modes de scrutin »*. En effet. M. Waechter pense juste lorsque, après avoir rencontré M. Fabius, il exprime sa *« conviction »* qu'*« il y aura une modification du mode de scrutin »*. A défaut de projet en bonne et due forme, tout le monde, dans le camp socialiste, étudie déjà à la loupe les projections obtenues à partir des diverses réformes possibles.

La première conséquence de cette évolution de l'arc-en-ciel politique vers les deux nuances du vote vert est que l'on ne se prive pas de faire savoir, aujourd'hui, à l'Elysée, que l'éventail politique français apparaîtra tellement *« fluide »*, après les régionales, que M. Mitterrand disposera d'une marge de manœuvre plus large que prévu et qu'il n'en sera, contrairement aux oracles, que plus maître du jeu. Il y est même question de prendre le risque de prévoir l'organisation du débat sur la révision du mode de scrutin législatif avant l'été, parallèlement au débat sur la réforme constitutionnelle nécessaire avant la ratification des accords de Maastricht.

ALAIN ROLLAT

Le programme du gouvernement

« Une nouvelle dimension de la citoyenneté »

Le communiqué publié à l'issue de la réunion du conseil des ministres, mercredi 11 mars, indique qu'après la communication de M. Brice Lalonde sur la politique de l'environnement, *« le premier ministre a fixé un programme de travail pour le gouvernement ». « Ce programme,* précise le texte, *est fondé sur les orientations suivantes :*

1) Prendre la tête du mouvement international pour la protection de l'environnement, dans la perspective de la conférence de Rio. En particulier, dans les négociations sur la lutte contre l'effet de serre, la France devra rallier ses partenaires de l'OCDE sur des engagements clairs.

2) Garantir le droit à un cadre de vie de qualité en arrêtant la dégradation des paysages, en donnant la priorité aux transports écologiques dans les grandes agglomérations et en dotant notre pays d'un réseau d'infrastructures de transports modernes et respectueux de l'environnement.

3) Investir dans l'environnement, dans le cadre de notre politique pour l'emploi, pour l'industrie et dans le cadre de la réforme de notre politique agricole.

4) Faire de l'environnement une nouvelle dimension de la citoyenneté, en renforçant les procédures de consultation et en intégrant l'environnement dans les programmes scolaires et universitaires. »

« L'environnement, conclut le communiqué, *est non seulement un droit, mais aussi un savoir-vivre qu'il faut apprendre dès le plus jeune âge. »*

Candidat de Génération Écologie en Loire-Atlantique

M. Jean-Gabriel Cohn-Bendit dément avoir soutenu les thèses des révisionnistes

Candidat en trente et unième et dernière position sur la liste Ecologie-Solidarités, conduite, en Loire-Atlantique, par M. Jean-Claude Demaure, adjoint au maire de Nantes, et soutenue par le mouvement de M. Brice Lalonde, ministre de l'environnement, M. Jean-Gabriel Cohn-Bendit a démenti, jeudi 12 mars à Nantes, avoir approuvé, en 1979, les thèses des historiens révisionnistes, qui nient l'existence des chambres à gaz. Deux jours plus tôt, Génération Écologie lui avait demandé de démissionner, en estimant que la *« tentative de réécrire l'histoire* [était] *d'une extrême gravité dans le contexte actuel »*.

C'est une curieuse querelle qui, le 2 mars, à Nantes, au Centre de communication de l'Ouest, a éclaté entre deux membres de Génération Écologie : à la tribune, le professeur Alexandre Minkowski, tête de liste de « GE » à Paris, venu faire une conférence sur « l'éco-système mère-enfant », et, dans le public, *« un énergumène hirsute, hystérique et irresponsable »* – selon les dires du professeur – qui, vers la fin de la soirée, se met soudain à traiter l'orateur de *« démagogue »*. Or, l'*« énergumène »* se trouve être lui-même candidat de *Génération Écologie en Loire-Atlantique* et il s'appelle Jean-Gabriel Cohn-Bendit.

« Cela a été affreux. C'était innommable. « Gaby » a toujours un côté très provocateur. Mais il avait en face de lui le mandarin dans toute sa splendeur », se souvient M. Jean-Claude Demaure, adjoint au maire de Nantes et tête de liste de Génération Écologie aux élections régionales en Loire-Atlantique. Mais l'algarade n'en restera pas là. Quand le professeur Minkowski, informé par le Conseil représentatif des institutions juives de France, prend connaissance des écrits passés de M. Cohn-Bendit, il demande purement et simplement son exclusion de Génération Écologie.

Le 5 mars 1979, dans *Libération*, au moment de l'affaire des historiens révisionnistes – selon lesquels il n'y aurait jamais eu de chambres à gaz dans les camps de concentration nazis, – M. Cohn-Bendit s'était en effet prononcé pour *« une liberté absolue »*, y compris pour *« les textes les plus ignobles »*. Au nom de ce principe, M. Cohn-Bendit avait écrit à cette époque : *« Si nous voulons être crédibles pour la génération à venir, et d'autant plus que le temps passera, il ne nous faut pas laisser subsister le moindre mythe, le moindre mensonge, la moindre erreur. Battons-nous donc pour qu'on détruise ces chambres à gaz que l'on montre aux touristes dans les camps où l'on sait maintenant qu'il n'y en eut point, sous peine qu'on ne nous croie plus sur ce dont nous sommes sûrs. »*

« Les chambres à gaz voilà l'horreur ? »

Et il poursuivait : *« Je ne veux pas ici entrer dans la discussion sur les chambres à gaz : y en eut-il ou pas ? S'il y en eut, dans quel camp exactement ? Ont-elles été l'instrument systématique ou accessoire du massacre ? Car, pour moi, si ce fait a son importance, j'avoue ne pas comprendre l'attitude qui consiste à penser que si cette pièce était enlevée en partie, voire en totalité, au système concentrationnaire, tout s'écroulerait. Le nazisme cesserait-il alors d'être une horreur ? Deviendrait-il justifiable ? Les chambres à gaz, voilà l'horreur, et non les millions de morts ? Sans gaz, plus d'horreur, simplement de graves entorses à la légalité, comme diraient nos staliniens de service ? »*

C'est là, à la relecture, une thèse bien peu éloignée de celle de M. Le Pen, selon laquelle l'emploi du gaz dans le génocide de six millions de juifs, lors de la seconde guerre mondiale, ne serait qu'un *« détail »*. Au titre de sa défense, M. Cohn-Bendit fait aujourd'hui valoir qu'il a dit des choses, il y a treize ans, avec lesquelles il n'est plus d'accord, compte tenu, notamment, des progrès des travaux historiques. Dès 1981, il avait d'autre part affirmé que le discours des révisionnistes est *« historiquement faux, intellectuellement aberrant et politiquement dangereux »*.

Dans une déclaration publiée jeudi 12 mars à Nantes, M. Cohn-Bendit a précisé : *« Mon scepticisme viscéral, mon refus d'accepter que des thèmes ou des sujets soient tabous, le fait par ailleurs que l'historiographie des camps de concentration n'était pas à l'époque, du moins à mes yeux, toujours très fiable, m'ont en effet fait envisager l'hypothèse que l'on pouvait douter de l'existence des chambres à gaz. (...) J'ai effectivement émis des doutes sur l'existence ou mieux, sur la nécessité des chambres à gaz pour expliquer le génocide, et je ne suis pas sûr que, sans la parution en France en 1988 du livre fondamental de Raoul Hilberg,* la Destruction des juifs d'Europe, *paru chez Fayard, je ne les aurais pas gardés. Soyons nets, je m'étais trompé. »*

JEAN-LOUIS SAUX

La réforme du mode de scrutin « n'est pas d'actualité », affirme Mme Cresson

Mme Edith Cresson a affirmé, mercredi 11 mars, sur TF 1, qu'une réforme du mode de scrutin pour les législatives *« n'est pas d'actualité »*, ce sujet n'étant pas *« aujourd'hui au cœur du débat »*. Le premier ministre a souligné que *« chaque mode de scrutin a ses qualités et ses défauts »*, indiqué qu'il appartient à chaque parti de se prononcer, et rappelé que M. Laurent Fabius, premier secrétaire du PS, a proposé *« une dose de proportionnelle »*, ajoutant que *« tout dépend où on met la barre »*.

A propos des élections régionales, Mme Cresson a expliqué que les Français auraient *« à s'exprimer pour ou contre les majorités qu'ils ont dans leur région »*. Elle a précisé que sept d'entre elles *« sont aujourd'hui contrôlées par la droite avec l'appui du Front national »*. *« Pour avoir une vue claire de la vie politique française,* a-t-elle déclaré, *il faudra regarder ce qui se passe le vendredi qui va suivre l'élection régionale, car c'est là qu'on va voter pour les présidents, les vice-présidents, le bureaux des régions. Et on verra à ce moment là qui est qui. »*

Réitérant le satisfecit qu'elle avait décerné le matin, au cours du conseil des ministres, à M. Brice Lalonde, elle a affirmé qu'il était un *« bon ministre de l'environnement »*, qui a pu présenter un *« bilan extrêmement positif du gouvernement et du département dont il a la charge »*. Interrogé sur certains propos tenus par M. Lalonde au cours de sa conférence de presse, Mme Cresson a fait remarquer qu'il avait dit qu'il *« travaillait bien dans ce gouvernement, qu'il était content des deux premiers ministres sous lesquels il avait servi, c'est-à-dire Michel Rocard et moi-même, et très content des décisions prises par le président de la République »*. Elle a ajouté : *« C'est le premier gouvernement qui prend un écologiste et qui lui donne un poste de ministre de l'environnement (...). Il a fait un très bon travail ; il a pu le faire parce qu'il était dans le gouvernement ; il a pu le faire avec l'appui des autres ministres ; quelquefois il y a des conflits (...), dans la plupart des cas, j'ai tranché en faveur des thèses qu'il défendait car je considérais qu'elles étaient justes. C'est le début d'une politique de l'environnement ; il faut aller beaucoup plus loin, et je le souhaite avec lui »*.

□ **M. Bérégovoy se *« reconnaît »* dans le *« combat »* de M. Tapie.** – M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, a apporté son soutien à M. Bernard Tapie, tête de la liste Énergie-Sud dans le Var, en animant mercredi 11 mars une réunion avec les chefs d'entreprise à Aix-en-Provence et en leur demandant *« d'épauler »* son candidat qui *« saura sortir la région de ses difficultés »*. *« Je suis venu soutenir Bernard Tapie, le candidat des socialistes et de la majorité présidentielle, parce que c'est un bon animateur politique et économique et que je me reconnais dans le combat qu'il mène »*, a déclaré à Marignane le ministre de l'économie et des finances.

□ **M. Mitterrand en baisse de cinq points.** – Selon un sondage réalisé par l'institut Louis Harris et publié dans *L'Express* du 12 mars, la cote de M. François Mitterrand enregistre une baisse de cinq points en mars. 34 % des personnes interrogées approuvent l'action du chef de l'Etat. La cote de Mme Edith Cresson chute de deux points, avec seulement 27 % d'opinions favorables. Ce sondage a été effectué les 5 et 6 mars auprès d'un échantillon de 1 005 personnes.

SOCIÉTÉ

POLICE

Conseiller du premier ministre pour la sécurité et président d'Interpol

M. Ivan Barbot, un préfet qui dérange

Que l'affaire Habache surgisse de nouveau aux Etats-Unis, comme ce fut le cas il y a quelques jours, et voilà un nom prononcé en forme de cible : celui du préfet Barbot. Le conseiller de Mme Edith Cresson est accusé par l'Association américaine des chefs de la police de ne pas avoir informé Interpol – dont il est aussi président – de l'arrivée à Paris de Georges Habache. A l'étranger comme en France, M. Ivan Barbot dérange.

Si l'influence d'un homme se mesure aux attaques qu'il suscite, le pouvoir du conseiller d'Edith Cresson pour les questions de sécurité est considérable. Prononcer son nom devant un aréopage de hauts fonctionnaires ou de policiers suffit à déclencher une salve de propos rarement élogieux. Ceux qui détestent le préfet Barbot, nombreux dans les rangs de la gauche, l'affublent d'une réputation de *« Vidocq »*, d'*« homme de droite expert en coups tordus »* et soucieux de remettre de l'ordre dans l'institution policière après dix ans de socialisme et dans l'attente de l'alternance. Ceux qui l'apprécient voient en lui un *« ministre-bis »* de la police, un *« Joseph Fouché »* venu compenser le déficit d'autorité politique apparu ces derniers temps au ministère de l'intérieur.

Campé à la lisière du politique et du policier, l'homme est aujourd'hui chargé des dossiers sensibles de la sécurité et du renseignement avec, notamment, le pouvoir de décider la construction des « écoutes » téléphoniques administratives. Un poste à risques pour un préfet qui paraît collectionner les controverses comme d'autres les trophées.

Quand les shérifs américains déclenchent, début mars et par la voix de l'Association américaine des chefs de la police (NACOP), un tir nourri contre le chargé de mission de Mme Cresson, parce qu'il n'a pas prévenu les services de police intéressés de l'arrivée de Georges Habache dans la capitale française et, en représailles, demandent au Congrès américain de suspendre tout financement d'Interpol, la charge est brutale. Largement injuste, même : Interpol n'est qu'une internationale de la coopération des polices judiciaires et n'a donc pas, en principe, à s'occuper des déplacements d'un terroriste palestinien qui n'est poursuivi par aucun mandat d'arrêt international.



Gonflement des frais de réception

Cette charge n'en souligne pas moins l'ambiguïté de la « double casquette » du préfet Barbot. Et M. Pierre Mazeaud, député (RPR) spécialiste des dossiers de sécurité, ne s'y est pas trompé en demandant au premier ministre s'il lui *« paraît normal qu'Interpol, qui n'est qu'une organisation internationale de coopération de police judiciaire, soit présidée par un membre de son cabinet, c'est-à-dire par un politique »*.

La « double casquette » n'est d'ailleurs qu'un des griefs adressés à M. Barbot. On lui reproche aussi d'être un homme de droite introduit à Matignon, lui qui avait découvert le ministère de l'intérieur, à la fin des années 70, aux cabinets des ministres Michel Poniatowski et Christian Bonnet. Le préfet Barbot, qui n'est pas socialiste, se définit aujourd'hui comme *« un fonctionnaire non militant »*. Mais cela ne l'empêche pas de tirer parti de l'alternance, en 1982, pour devenir commissaire de la République de la Charente. L'amitié de Roger-Patrice Pelat, l'un des proches du président de la République, lui sert alors de Sésame auprès de l'Elysée.

Vient ensuite la préfecture du Var, en 1985, où le préfet se signale par son efficacité dans la lutte contre les incendies de forêts. Mais un méchant rapport de l'Inspection générale de l'administration (IGA) vint épingler, à l'été 1988, *« la gestion des crédits de relations publiques par le préfet du Var »* : le document, fruit de la mission permanente de contrôle exercée par l'IGA dans chaque préfecture, lui *reproche d'avoir accru ses « frais de réception »* de 26 % par rapport à son prédécesseur.

A quoi le préfet répond par la nécessité de développer *« une politique de relations publiques digne de ce nom »* et, d'autre part, de clarifier les règles du jeu face à *« l'hypocrisie fondamentale du régime forfaitaire »* de gestion des frais de réception. Le rapport sera donc classé sans suite.

Par la grâce de l'Elysée et du gouvernement Chirac, qui s'accordent sur son seul nom en période de cohabitation, le préfet Barbot est nommé « patron » de la police française : le nouveau directeur général fait là son véritable apprentissage de la police. S'il découvre la « maison » de l'intérieur et s'il réussit à développer les relations internationales de la police française, le directeur général Barbot n'a pas joué un rôle essentiel : le tandem Pasqua-Pandraud exerce la réalité du pouvoir et le cabinet du directeur général se trouve peuplé de leurs fidèles lieutenants.

Un ami encombrant

La petite histoire de la place Beauvau retiendra les manifestations d'autorité de M. Barbot et les affrontements qui l'opposent, devant des syndicalistes policiers, à certains directeurs indociles. Elle retiendra, aussi, une certaine fascination du préfet pour les armes, qui va jusqu'à en offrir à ses homologues étrangers de passage à Paris et à exiger un port d'arme personnel que M. Barbot voudra conserver après son départ. Habilement placé dans la course à la présidence d'Interpol par le duo Pasqua-Pandraud, M. Barbot mène campagne aux quatre coins du monde. Son élection à la tête de l'organisation internationale constitue, *en novembre 1988 à Bangkok*, une victoire de la diplomatie française.

On s'étonne pourtant de trouver, à son côté, à ce moment-là, Gérard de Villiers. L'auteur des *« SAS »* et autres *« Brigade mondaine »*, qui défraie alors la chronique thaïlandaise, est aussi d'un voyage officiel de M. Barbot à New-Delhi. Une compagnie et une amitié encombrantes pour M. Barbot, ne serait-ce que parce que le père de *SAS* ne fait pas mystère de son admiration pour son « ami » Jean-Marie Le Pen.

Malgré la guerre de positions qui *opposera le nouveau président d'Interpol* à son secrétaire général, le Britannique Raymond Kendall, le mandat de M. Barbot sera marqué par des avancées décisives : de nouvelles missions ont été assignées aux polices criminelles des 158 pays-membres (la lutte contre les mauvais traitements à enfants, par exemple) et de nouveaux États (le Vietnam, l'ex-URSS) ont adhéré à l'organisation internationale. *Il n'est guère discutable que la présidence française* – qui devrait céder la place, en novembre 1992 à Dakar, à un candidat anglo-saxon (1) – aura permis de « vendre » le modèle policier hexagonal à certains des partenaires de la France.

Auréolé de ces succès internationaux, M. Barbot profitera de sa nomination comme préfet de la région Poitou-Charentes, après le retour des socialistes au gouvernement, pour faire la connaissance d'un de ces « grands élus » dont tout préfet s'évertue à gagner la confiance : Mme Cresson, maire de Châtellerault et conseiller général de la Vienne. Mission visiblement accomplie puisque M. Barbot arrive dans les bagages du premier ministre à Matignon. Un premier tir de barrage, en provenance des ministères de l'intérieur et de la défense, et du Parti socialiste, parvient à retarder de quelques mois sa nomination auprès du premier ministre. Mais le 11 septembre, M. Barbot est désigné au poste convoité de conseiller pour la sécurité. Le préfet innove dans l'histoire de Matignon en s'adjoignant les services d'un commissaire de police et débauche le commissaire divisionnaire Jean-Louis Ottavi, jusqu'alors chef-adjoint de l'unité de coordination de la lutte anti-terroriste (l'UCLAT). Pour la première fois aussi, le chargé de mission du premier ministre pour la sécurité bénéficie d'un appartement de fonction de 300 mètres carrés loué, au grand dam de certains responsables syndicaux, sur les deniers du ministère de l'intérieur. Le goût du conseiller pour les relations publiques provoque aussi des remarques désagréables dans les rangs policiers.

Cela importe peu à un préfet convaincu, depuis son séjour au ministère de l'intérieur, que *« s'occuper des questions de sécurité est une des plus belles charges de la fonction publique »*. Dans son bureau de Matignon, contigu de celui du premier ministre, il affiche sa volonté d'intervenir sur les dossiers *« les plus lourds »* de la sécurité, des manifestations agricoles ou anti-Front national aux violences dans les banlieues. Deux habitués des palais nationaux contemplent, aux murs du bureau, le conseiller de Mme Cresson : le président de la République, en portrait officiel, et, en toile de maître, le cardinal Mazarin. Mazarin opposé à Fouché et Vidocq... le préfet Barbot se plaît à brouiller les pistes.

ÉRICH INCIYAN

(1) Le candidat anglo-saxon, directeur de la police montée canadienne (GRC), semble particulièrement bien placé dans la course à la présidence d'Interpol.

JUSTICE

Aux assises de l'Isère

Les accusés se défendent d'être les tueurs à la 205 rouge

Depuis l'ouverture, lundi 9 mars, devant la cour d'assises de l'Isère, du procès des tueurs à la 205 rouge, les mailles de l'accusation se resserrent autour des accusés. Mais Didier Rossi, Jean Winterstein et Michel Schmitt contestent toujours leur participation à la série d'agressions violentes perpétrées, au cours de l'été 1988, dans la vallée du Rhône (*le Monde* du 11 mars). Leur assurance contraste avec la tension qui se développe entre leurs défenseurs et le président de la cour, M. Jean-Claude Buet.

GRENOBLE

de notre bureau régional

« J'ai fait de la prison, c'est vrai. Je suis un voleur, je le reconnais. Mais j'ai jamais tué personne. » Depuis l'instant où, après avoir refusé d'être extrait de la maison d'arrêt, il a rejoint ses co-accusés dans le box, Michel Schmitt, a donné le ton aux débats. *« Je veux parler, sinon je ne viens plus à l'audience. »* Et il accuse. *« Parce qu'on est des gitans, bien souvent, on nous considère comme des moins que rien. J'ai fait soixante-dix jours de grève de la faim, un arrêt cardiaque. Grâce à Dieu, je suis en vie. J'ai beaucoup prié. Pourtant, le juge d'instruction m'a dit « Pour moi, vous pouvez mourir. » C'est pas normal ».*

« Je compatis à votre douleur »

Amaigri, traits tirés, Michel Schmitt a les nerfs à vif. *« On cherche*, dit-il, *à me provoquer. »* Lorsque le président l'avait interrogé sur sa vie, il avait coupé court. *« Ça me regarde. Ce qui m'intéresse, c'est ce que la justice m'a fait. »* Depuis 1972, celle-ci l'a condamné à dix reprises pour, notamment, vols avec effraction et détention d'armes. Mais, cette fois, c'est autre chose. *« J'avais fait un placement de 38 000 F avant de partir en vacances*, raconte Michel Schmitt. *J'avais quatre livrets avec environ 100 000 F. Je me serais pas amusé à fait ça. C'est pas du travail de chez nous. »* Quel travail ? *« Je préfère pas en parler. »*

Jean Winsterstein, de trois ans son cadet, préfère sourire. Un sourire narquois qui se transforme en rictus lorsque les témoins s'avisent de le désigner. Même s'il garde le menton un peu lourd, plusieurs semaines de grève de la faim l'ont aminci et il ne ressemble guère au *« plus gros des trois »* auquel sa forte corpulence d'antan avait pu faire penser. Gitan et fier de l'être, il raconte qu'il *« préfère vivre en caravane, plutôt qu'en maison, à cause de la liberté »* ; que *« la ferraille, ça rapporte : on arrive à en manger »* ou que *« les femmes ça sait pas bien parler »*. Il en serait presque aimable.

Didier Rossi est le plus jeune du trio. Son 1,80 mètre dépassé et sa carrure d'athlète le font reconnaître par plusieurs témoins comme *« le plus grand des trois »*. Lui aussi est courtois. Coopératif même. Au point de proposer à un témoin de s'approcher afin qu'il puisse *« mieux (le) voir »*. A l'égard du frère de Patrick Seguenza, abattu lors de l'attaque du snack autoroutier, il fit aussi preuve de sollicitude. *« Je compatis à votre douleur, mais ce n'est pas moi le meurtrier »*. Ou bien à l'autre de ses frères : *« Tu te trompes, c'est la douleur qui t'aveugle. »* Condamné à six ans de réclusion criminelle, en 1982, par la cour d'assises de Moselle pour un vol à main armée, Didier Rossi se présente comme *« un garçon de nature calme »*, gommant d'une repartie *« l'être abominable doublé d'une brute »* décrit dans l'enquête de personnalité.

Trois accusés, donc, qui se défendent d'être les tueurs implacables décrits par l'accusation. Avant les plaidoiries et le réquisitoire, il restait à évoquer la scène du viol, figurant, avec l'agression du snack, comme l'épisode le plus violent de l'équipée meurtrière du trio à la 205. Après avoir hésité à témoigner, la cliente de Me Geneviève Biot-Crozet est venue à la barre jeudi 12 mars déposer à huis clos.

NICOLE CABRET

Deux membres présumés des services spéciaux iraniens condamnés par défaut à Paris

Deux agents présumés des services secrets iraniens, Naser Daryaei, trente-cinq ans, et Mahmoud Sheyzari, trente-huit ans, ont été condamnés pour *« transports d'armes en réunion »*, mercredi 11 mars, à cinq ans d'emprisonnement et cinq ans d'interdiction de séjour par le tribunal correctionnel de Paris.

Absents de France, les deux hommes ont été jugés par défaut et le tribunal a confirmé les mandats d'arrêt lancés contre eux par la justice française. Connus pour infiltrer les milieux d'opposants iraniens à l'étranger, les deux Iraniens s'étaient enfuis, le 7 février 1986 à Paris, après que leur voiture immatriculée en Allemagne eut grillé un feu rouge. Des armes avaient peu après été retrouvées dans leur véhicule abandonné. A la suite de l'instruction du juge parisien Jean-Louis Bruguière, la justice ouest-allemande avait lancé, le 31 juillet 1986, un mandat d'arrêt contre les deux hommes soupçonnés d'être les auteurs d'un attentat à la voiture piégée (42 blessés) commis le 24 novembre 1985 contre un magasin américain de Francfort.

□ **M. Edouard Leclerc condamné pour avoir giflé une déléguée syndicale.** – Le tribunal de police de Saintes (Charente-Maritime) a condamné, mardi 10 mars, M. Edouard Leclerc à une contravention pour coups et blessures volontaires sur la personne de Mme Dominique Sutter, déléguée syndicale CGT licenciée du centre Leclerc de Saintes, à la suite d'une gifle donnée le 15 février 1991 lors d'une tentative de transaction. Condamné à verser 5 000 F d'amende et 25 000 F de dommages-intérêts à Mme Sutter, M. Leclerc a annoncé sa décision de faire appel. Dans un communiqué transmis à l'AFP, M. Leclerc a indiqué qu'il *« n'accepterait jamais que les marxistes qui ont détruit les deux tiers de l'Europe puissent rendre justice »* en France. *« Je préfère mille fois Le Pen que le marxisme et son expression économique : le communisme »*, a-t-il ajouté.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT

Le Monde sans visa

PARIS

Pour lutter contre l'insécurité et le manque d'hygiène

La fermeture nocturne du Forum des Halles est à l'étude

La société Espace-Expansion, qui gère le Forum des Halles à Paris, a demandé l'autorisation d'installer des grilles au bas des escaliers mécaniques. L'accès aux quatre niveaux du sous-sol du centre pourra ainsi être contrôlé et fermé au public la nuit.

Le but de l'opération est d'empêcher les quelques centaines de marginaux, clochards et toxicomanes de se réfugier dans cette ville souterraine où ils trouvent abri. Lieu spontané d'hébergement, le Forum des Halles est aussi devenu un lieu de violences, d'insécurité et d'absence d'hygiène. Les commerçants, qui voient passer trente millions de visiteurs ou de clients par an, réclament donc l'interdiction de pénétrer pendant les heures de fermeture des magasins dans les galeries qui appartiennent au domaine public. Cette imbrication entre domaine privé (les boutiques, les restaurants, les cinémas) et secteur public (les galeries et toutes les chaussées piétonnes) complique la procédure et les modalités des accès au Forum. La fermeture ne pourra intervenir – selon M. Jean Tiberi, premier adjoint au maire de Paris qui s'y déclare favorable – que dans un délai de quatre à cinq mois. M. Tiberi s'est interrogé, mercredi 11 mars au cours d'une conférence de presse, sur *« la volonté du gouvernement »* et sur *« les moyens »* dont disposera la police *« dans la lutte contre les marginaux qui vont remonter en surface lorsqu'on aura fermé le Forum des Halles »*.

C. V.

SOCIÉTÉ

Moins exigeant que l'Allemagne et la France

Le Parlement européen veut harmoniser l'utilisation des fichiers informatiques

Le Parlement européen a fortement amendé, mercredi 11 mars, le projet de « directive » de la Commission de Bruxelles sur la protection des personnes à l'égard du traitement informatique des données à caractère personnel. La législation communautaire envisagée a pour but d'harmoniser les pratiques nationales en matière de protection des citoyens de la CEE contre une utilisation abusive des renseignements informatiques à l'occasion des échanges de fichiers entre Etats membres (1). Tel qu'il a été adopté, le texte de Strasbourg s'éloigne des dispositions contenues dans la loi française du 6 janvier 1978 dite « Informatique et Libertés ».

STRASBOURG
(Communautés européennes)

de notre correspondant

Les parlementaires présents, mercredi 11 mars, dans l'hémicycle européen ont suivi comme un seul homme les recommandations que M. Geoffrey Hoon (travailliste britannique) leur proposait pour amender le projet de « directive » de la Commission : sur les deux cent soixante-cinq votants, seuls six se sont abstenus, les autres se prononçant en faveur d'un texte jugé pourtant dans nombre d'Etats membres singulièrement laxiste.

Avant amendement, le projet de la Commission avait déjà soulevé de vives critiques de M. Jacques Fauvet, président de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), et de son homologue allemand parce qu'elle ne prévoyait pas une protection suffisante pour les citoyens européens. Mais le texte amendé voté à Strasbourg n'a pas encore franchi toutes les barrières : l'exécutif communautaire considère qu'il va beaucoup trop loin dans la prise en compte des intérêts des utilisateurs commerciaux de fichiers (vente par correspondance, publicité, chasseurs de têtes, etc.). En d'autres termes, la Commission Delors ne défendra pas devant le conseil des ministres des Douze les amendements du Parlement de Strasbourg et, dans ces conditions, ils n'ont aucune chance, du moins pour les plus excessifs, d'être retenus au terme de la navette législative entre ces deux institutions européennes.

Il n'empêche : jusqu'ici, le forcing des groupes de pression a donné les résultats escomptés. A tel point qu'à l'issue du scrutin, plusieurs députés socialistes français regrettaient d'avoir accepté la discipline de vote.

Pour la Communauté, le problème reste entier. La question se pose en fait depuis plus de dix ans. A l'époque, Bruxelles avait demandé aux gouvernements membres de ratifier la convention du Conseil de l'Europe sur le contrôle de l'utilisation des données à caractère personnel. Aujourd'hui, le texte de l'organisation européenne des droits de l'homme n'est appliqué que par six Etats de la CEE : France, Allemagne, Danemark, Irlande, Luxembourg, Royaume-Uni. La loi française « Informatique et libertés » et la législation allemande placent la France et la RFA à la pointe de la protection du citoyen dans ce domaine.

Lasse d'attendre le bon vouloir de certaines capitales des Douze, la Commission a formulé, en septembre 1990, un projet de « directive » qui a finalement cédé sur plusieurs points, lui aussi, aux arguments formulés par les défenseurs de la liberté des échanges de biens et de services (bancaires par exemple). Le risque pour la France et l'Allemagne tient à ce que Paris et Bonn pourraient être conduits, au terme de la procédure engagée, à modifier leur loi dans un sens plus laxiste.

MARCEL SCOTTO

(1) Ce projet de « directive » ne couvre pas l'utilisation des fichiers à des fins policières. Ce domaine relève des accords de Schengen.

SCIENCES

En remplacement de l'ancien astronaute Richard Truly

L'industriel Daniel Goldin nommé à la tête de la NASA

Le président George Bush a nommé, mercredi 11 mars, à la tête de la NASA M. Daniel Goldin, vice-président et directeur général de TRW, l'une des firmes les plus importantes de l'industrie spatiale américaine. M. Goldin remplace M. Richard Truly, ancien astronaute, qui avait démissionné le mois dernier de son poste d'administrateur de la NASA.

« Dirigeant de l'industrie aérospatiale américaine et homme d'une extraordinaire énergie et vitalité, Dan Goldin assurera à l'Amérique la domination de l'espace alors que nous entrons dans le vingt et unième siècle », a lancé le président Bush, ajoutant que le nouvel administrateur accomplirait sa tâche *« en travaillant avec le vice-président* (Dan Quayle) *également président de notre Conseil de l'espace »*. Une précision significative, dans la mesure où l'une des raisons de la démission de son prédécesseur, Richard Truly, était, justement, une mésentente avec Dan Quayle (*le Monde* du 14 février).

Le remplacement d'un astronaute par un industriel marque le début d'une nouvelle ère pour la NASA. L'une des premières batailles de Dan Goldin se mènera devant le Congrès, où le budget de la NASA sera, à nouveau, l'objet de discussions serrées. Ingénieur de formation, âgé de cinquante et un ans, le nouveau patron de la NASA dirigeait depuis 1967 la firme TRW, une société dont la réputation n'est plus à faire, et qui construit notamment les « Keyholes », les fameux satellites espions américains. A la tête de cette société, il était connu pour son respect des contrats financiers, ses livraisons à temps, et son souci de compression des budgets.

J.-P. D.

La Russie crée sa propre agence spatiale

L'effondrement du régime de l'ex-Union soviétique et la dilution des responsabilités qui avaient suivi avaient laissé ces derniers mois le programme spatial soviétique *à la dérive*. Plus personne ne savait qui contrôlait quoi, qui avait autorité pour décider, et beaucoup s'inquiétaient de l'avenir. D'autant que les trois Républiques les plus impliquées dans les activités spatiales, la Russie, l'Ukraine et le Kazakhstan, se disputaient les morceaux de ce dernier joyau de l'empire et que M. Boris Eltsine ne se privait pas de critiquer haut et fort ce monstre budgétaire qui avait ruiné le pays.

Après bien des errements, il semblerait que la raison l'ait emporté et qu'un début de restructuration des activités spatiales se soit amorcé avec la création toute fraîche d'une Agence spatiale russe (RKA) par M. Eltsine lui-même. Cette structure, volontairement légère – ses effectifs ne devraient pas dépasser les 150 personnes, – sera dirigée par un homme de cinquante et un ans, M. Youri Koptev, ancien élève de l'Ecole supérieure Bauman de Moscou, *qui a fait l'essentiel de sa carrière* dans le complexe militaro-industriel (VPK) de l'ex-Union soviétique.

Pour l'heure la structure exacte, pas plus que le contenu des programmes, de cette agence qui devrait être dotée d'un budget de 2,5 milliards de roubles, ne sont connus. Mais une chose est acquise, la RKA aura la haute main sur le spatial militaire et civil russe. Elle centralisera les projets, les évaluera et les présentera enfin devant le Parlement (1). Ce n'est qu'après que chacune des parties, les civils d'un côté, les militaires de l'autre, gérera ses affaires avec les budgets qui lui auront été alloués.

Bien que la définition précise du programme russe ne doive *pas être rendue publique avant* la fin avril, M. Koptev, de passage à Paris pour des discussions avec le Centre national d'études spatiales, a bien voulu donner quelques indications sur *ce que seraient* quelques-uns de ses choix. *« Les activités spatiales,* a-t-il dit, *devraient connaître une forte démilitarisation. Ce processus est déjà engagé puisque, en 1992, leur volume est en baisse de 30 % par rapport à 1990. Malgré cela, nos ressources ne sont pas extensibles et nous ne pouvons pas compter sur une aide plus grande de l'Etat pour les trois ou quatre prochaines années. Il nous faut donc choisir entre la poursuite des vols habités à bord de la station Mir et l'utilisation du complexe navette Bourane - lanceur superlourd Energia. »*

Aujourd'hui, la balance semblerait pencher en faveur de Mir, comme en témoigne la volonté de dériver dès cette année un lanceur lourd de 35 tonnes de charge utile, Energia-M, de la fusée géante Energia (100 tonnes) pour les besoins de l'astroneutique de la CEI. *« Mais il ne faut pas se leurrer,* remarque M. Koptev, *les moyens dont nous disposons sont insuffisants pour s'occuper du développement de Mir. Un seul des modules d'extension prévus, Priroda, est aujourd'hui financé. »* Aussi, les Russes sont-ils à la recherche de coopérations tous azimuts (*le Monde* du 19 février) pour financer le maintien de ce train spatial unique, en particulier avec les Etats-Unis, qui pourraient s'intéresser à l'utilisation des Soyouz-T comme vaisseaux de sauvetage pour la station américaine Freedom.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

(1) L'évaluation des projets proposés devrait être faite par une commission spéciale dirigée par le président de l'Académie des sciences de Russie, M. Youri Ossipov.

EN BREF

□ **Une quinzaine de truands interpellés lors d'un coup de filet policier sur la Côte-d'Azur.** – Le SRPJ de Marseille a déclenché une opération de police à Nice et à Toulon, mercredi 11 mars, afin d'interpeller une quinzaine de membres du milieu du grand banditisme. Ce coup de filet a mobilisé plusieurs dizaines de policiers agissant sur commission rogatoire de Mme Béatrice de Valon, juge d'instruction à Marseille. L'enquête pourrait permettre de résoudre une série d'affaires de racket contre des discothèques de la Côte-d'Azur, ainsi que l'attaque d'un fourgon blindé, le 13 mars 1990 à Marseille, au cours de laquelle deux transporteurs de fonds avaient été tués par des malfaiteurs utilisant des explosifs et des armes de poing.

□ **Création d'une association pour la sauvegarde des enseignements littéraires.** – L'académicienne Jacqueline de Romilly a créé, en collaboration avec des universitaires et membres de l'Institut, une association de sauvegarde des enseignements littéraires (SEL). Le SEL appelle à une mobilisation contre le projet de réforme des lycées et met essentiellement en garde contre le danger de disparition de l'étude des langues anciennes, latin et grec. L'association a reçu le soutien de nombreuses personnalités dont Mmes Hélène Ahrweiler, Hélène Carrère d'Encausse, Jeanne Bourin et MM. Jean Bernard, Jean-Louis Curtis, Michel Droit, André Frossard, Jean Guitton, Marcel Landowski, Michel-Edouard Leclerc, Bertrand Poirot-Delpech, Jean-François Revel, Laurent Schwartz, Léopold Sedar Senghor, Michel Serres, Etienne Wolff.

□ **Le sort du port de Trébeurden en délibéré au Conseil d'Etat.** – Lors de l'audience du mercredi 11 mars, au Conseil d'Etat, le commissaire du gouvernement a demandé le rejet du sursis à exécution des travaux du port de Trébeurden (Côtes-d'Armor), prononcé le 28 novembre par le tribunal administratif de Rennes (*le Monde* daté 8-9 mars). Le magistrat considère que la modification du plan d'occupation des sols de la commune *« ne modifie pas l'économie générale du projet »* et ne porte pas une atteinte manifeste à l'environnement. La décision est en délibéré. En visite sur le chantier interrompu du port, M. Antoine Waechter, chef de file des Verts, s'est prononcé pour la démolition et la remise en état des lieux. *« C'est un conflit »* a-t-il estimé *« qu'on ne pourra résoudre que par une consultation populaire comme il en existe dans d'autres pays européens, contrairement à la France où la loi de décentralisation de 1983 a quasiment éliminé du débat le citoyen. »*

□ **Le Conservatoire du littoral privé de l'île Tristan (Finistère).** – Le tribunal administratif de Rennes a annulé, le 11 mars, un arrêté préfectoral déclarant d'utilité publique l'acquisition par le Conservatoire national du littoral de l'île Tristan, située sur la commune de Douarnenez (Finistère). Le tribunal a estimé que l'île, qui est classée depuis 1934, est suffisamment protégée par le plan d'occupation des sols de Douarnenez. Le Conservatoire, *qui voulait exproprier une* famille et bloquer tout projet immobilier sur l'île, a décidé de faire appel et de porter l'affaire devant le Conseil d'Etat.

□ **COMBINÉ NORDIQUE : victoire de Fabrice Guy en Coupe du monde.** – Champion olympique du combiné nordique aux Jeux d'Albertville, le Français Fabrice Guy a remporté, mercredi 11 mars à Trondheim (Norvège), l'avant-dernière épreuve de la Coupe du monde. Ce nouveau succès lui permet de conforter son avance sur l'Autrichien Klaus Sulzenbacher avant la dernière compétition organisée les 14 et 15 mars à Oslo.

□ **VOILE : *New-Zealand* et *Nippon* en demi-finales de la Coupe Louis-Vuitton.** – Vainqueurs respectifs d'*Il-Moro-di-Venezia* et d'*Espana 92*, *New-Zealand* et *Nippon* ont assuré, mercredi 11 mars à San-Diego (Californie), leur qualification pour les demi-finales de la Coupe Louis-Vuitton qui désignera le challenger pour la Coupe de l'America. En devançant *Challenge Australia* de 12 mn 44 s, *Ville-de-Paris* a rejoint *Il-Moro-di-Venezia* à la troisième place avant la régate qui devait opposer ces deux bateaux jeudi 12.

□ **VOL A VOILE : accident mortel.** – L'Allemand Helmut Reichmann, trois fois champion du monde de vol à voile en 1970, 1974 et 1978, s'est tué lundi 9 mars dans les Hautes-Alpes après un accrochage entre son planeur et celui piloté par un de ses compatriotes, Laars Goetz. L'accident s'est produit à 2 400 mètres d'altitude. Age de cinquante ans, Helmut Reichmann était entraineur de l'équipe allemande juniors avec laquelle il effectuait un stage à Saint-Auban (Alpes-de-Haute-Provence).

□ **PRÉCISION.** – Les photos exposées à l'UNESCO lors du lancement du programme Patrimoine 2001 (*le Monde* « Sciences-Médecine » du 11 mars) ont été retirées et ne sont donc plus visibles.

□ **PRÉCISION.** – M. Jean Péron-Garvanoff, président de l'Association des poly-tranfusés, nous demande de préciser que, contrairement à ce que pouvait laisser entendre notre article publié dans *le Monde* du 12 mars, il continuerait à siéger au conseil placé auprès de fonds d'indemnisation des personnes contaminées par le virus du sida après usage de produits dérivés du sang. En revanche, il confirme que son association n'effectuerait pas de demandes financières auprès de ce fonds d'indemnisation.





CULTURE

THÉATRE

Le bal des fantasmes

NE M'OUBLIEZ PAS
au Théâtre de la Ville

Tempête sur un océan de soie blanche qui frémit, se gonfle. L'océan se transforme en un tourbillon de neige, en blizzard, puis s'apaise, et un homme minuscule, un jouet, tire un mini-traîneau, traverse l'étendue blanche et lisse. Alors arrive une femme à tête de singe, elle s'installe dans un fauteuil, contemple l'étrange jeu qui va suivre, s'y mêlant très peu, mais omniprésente.

Le nouveau spectacle de Philippe Genty – dédié à la danseuse Paulette Dynalix, créé au Quartz de Brest, avec des acteurs-danseurs fantastiques dirigés par la chorégraphe Mary Underwood – s'appelle *Ne m'oubliez pas*, un titre à la Kantor. Et comme chez Kantor les personnages sont doublés par des mannequins de chiffon, grandeur nature et à leur image – femmes en longues robes blanches, hommes en noir dont les pantalons recouvrent les pieds et en quelque sorte les annulent. Ils sont agglutinés, leurs corps s'imbriquent si étroitement que l'on ne sait plus d'où vient ce bras qui tombe mollement, à qui appartiennent ce visage inexpressif et ces jambes entrecroisées... Humains et mannequins, jumeaux indissociables, se perdent dès qu'ils s'écartent tant soit peu l'un de l'autre, et veulent se retrouver, cherchant, comme des aveugles affolés, parmi les corps mêlés, celui qui est le leur.

Tâtonnement angoissant qui se résorbe en un jeu de cache-cache. Puis chacun avec son double danse une valse et un tango avant de disparaître, avant de secouer le mystère, de le remplacer par une gaieté désinvolte. Avant de reprendre le traîneau, à taille humaine cette fois, qui va les emmener dans un autre conte. Ces gens sont des fantasmes, nés des souvenirs émerveillés et coupables du temps où l'on était enfant et que l'on regardait clandestinement les amusements des grands en imaginant des choses inconnues et terribles.

«Ne m'oubliez pas», c'est la chanson d'une petite fille qui n'oublie pas son enfance, qui la prolonge, se fait connaître, à travers ces envolées de poésie, de peur, de rires. Philippe Genty possède un humour très doux, se plaît aux frissons, et il rêve. Peu importent les quelques longueurs et redites, on est pris dans un enchantement.

COLETTE GODARD

▶ Du mardi au samedi à 20 h 30, dimanche à 17 heures. Jusqu'au 21 mars.

MUSIQUES

«Siegfried», tambour battant

Vainqueur du troisième épisode du «Ring» : l'Orchestre philharmonique de Radio France

LA TÉTRALOGIE
Salle Pleyel

Parenthèse mal aimée du grand cycle wagnérien, *Siegfried* n'avait pas tout à fait rempli la salle Pleyel mardi 10 mars. Mais les singularités de cet épisode initiatique – l'absence d'un grand rôle féminin avant la fin du troisième acte, par exemple – n'avaient en rien terni l'enthousiasme délirant des wagnériens parisiens, qui ont applaudi debout chef et solistes. C'est pour répondre au désir bien compréhensible de ces passionnés, qui souhaitaient entendre un *Ring* complet sans aller jusqu'à Munich ou Bayreuth, que Marek Janowski a enseigné les secrets de la tradition wagnérienne à notre Orchestre philharmonique dès 1986 – il n'était alors que premier chef invité. Un cycle complet fut alors donné en oratorio au Théâtre des Champs-Elysées, un second à Orange en 1988. Notons que Janowski – légendaire santé de fer – rentre de Munich où il a dirigé toute une Tétralogie dans la fosse du Staatoper et nous arrive en pleine forme sur la scène de la salle Pleyel, accompagné de son Wotan (James Morris) et de son Alberich (Ekkehard Wlashiha).

Trogne de bouledogue, voix extraordinairement puissante et méchante, le second aurait tout du nain Alberich s'il ne mesurait un bon mètre quatre-vingt dix. Le grave imposant, la noblesse d'accent du premier nous ont semblé un peu fâchés avec la langue allemande, alors même que le jeune baryton américain, vrai petit frère de Donald Mc Intyre, a travaillé le rôle au disque pour Levine et pour Haitink. Instruits sans doute par ses prestations dans *l'Or du Rhin* et dans *la Walkyrie* – épisodes dont nous a privé une mauvaise grippe – le public a fait au *Wanderer* de James Morris des adieux fervents. C'est qu'on ne reverra plus ni le Voyageur ni son double Wotan dans *le Crépuscule des dieux*...

Un pervers mignard et cruel

On ne reverra non plus ni l'Oiseau inspiré de Julie Kaufmann, ni le Fafner formidable du Coréen Philip Kang. Et c'en est aussi fini de Mime, trucidé par l'épée que Siegfried a opportunément forgée au premier acte de son épisode. Même en frac, et sans décor, l'Anglais Graham Clark construit sous nos yeux ce personnage de pervers douceâtre et maléfique, entre parlé et chanté, mignardise et cruauté, duplicité que dit symboliquement l'écriture musicale de ce rôle magnifique : deux timbres, deux articulations, deux façons de placer sa voix, passage accéléré du dialogue «vrai» aux apartés de la pensée. Petit, fin, visage expressif et malin, Clark (qu'on avait déjà tant aimé dans la Tétralogie de 1986) fait tout cela admirablement, et sans peiner, comme si l'intelligence musicale passait forcément la rampe, alors même qu'elle doit rivaliser avec un orchestre tonitruant.

Tonitruant, le Philharmonique ne l'a été il est vrai, qu'au troisième acte, après l'envolée formidable qui, à la fin du deuxième fait monter tous les pupitres déchaînés à l'assaut de la montagne escarpée où Siegfried découvrira Brünehilde. L'orage qui accompagne le Voyageur jusqu'au repaire d'Erda (Jadwiga Rappé) sonnait avec une brutalité incompréhensible, annonçant la véhémence crispée avec laquelle les cordes allaient dès lors prendre le pas sur les cuivres et les vents. Autant ces pupitres, traditionnellement fragiles, avaient été impavides, précis et dosés (le solo de cor du jeune Hervé Joulain aurait, réveillé l'ogre le plus ensommeillé), autant le quatuor à cordes a montré de violence et de cruelle impassibilité pendant un éveil à l'amour difficile pour Brünehilde et Siegfried.

Toni Kramer s'était ménagé pendant deux actes pour franchir ce sommet en bonne forme. Il n'en fut pour autant, un Siegfried ni plus brillant ni plus expressif, l'œil fixé sur sa partition. Eva Marton, l'une des titulaires actuelles les plus célèbres de l'inchantable rôle, déjà retenue par Janowski en 1988 pour les Chorégies, semblait incapable de caser sa lourde et grande voix dans les pianissimos, les sons filés, les douceurs encore juvéniles de ce rôle extasié. Un excellent connaisseur d'opéra nous a expliqué que la voix de la soprano hongroise, trop pesante et imposante pour la Brünehilde de *Siegfried*, devrait trouver son assise dans le rôle d'héroïne adulte et passionnée qui l'attend dans *le Crépuscule des dieux*. Il reste quelques places et strapontins hors de prix (400 F et 620 F) pour cette troisième journée...

ANNE REY

▶ *Le Crépuscule des dieux* : samedi 14 mars, 18 heures, salle Pleyel, tél. : 45-61-06-30. *Siegfried* est retransmis sur France-Musique le même samedi 14 mars à partir de 20 heures ; *le Crépuscule* passe à l'antenne le 21, également à 20 heures.

□ **Radu Lupu annule à Pleyel.** – Radu Lupu, hospitalisé, a renoncé au récital qu'il devait donner le 19 mars salle Pleyel dans la série «Piano quatre étoiles». Le pianiste roumain n'ayant pas indiqué de date de remplacement, les places peuvent être remboursées aux guichets (tél. : 45-61-06-30).

Mort de Léo Campion

Le chansonnier vient de mourir à Paris des suites d'un cancer. Il était âgé de quatre-vingt-six ans

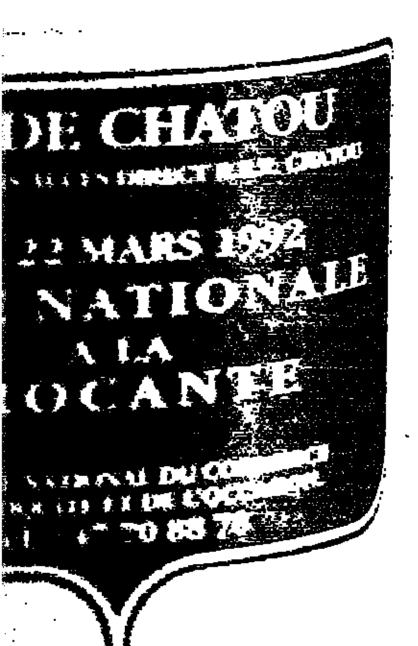
Léo Campion, né à Montmartre en 1905, avait commencé sa carrière de chansonnier au Théâtre de Dix Heures avant la seconde guerre mondiale, pour la poursuivre aux Deux-Anes et au Caveau de la République, dont il assuma la direction artistique après la Libération, ainsi que celle des Trois Maillets et de la cave du Tabou. Humoriste anarchiste – il fut jugé comme déserteur en 1933 avec l'anarchiste Marcel Dieu pour avoir renvoyé son livret militaire, – Léo Campion était aussi écrivain et dessinateur. Il avait illustré bon nombre de ses propres livres, dont *le Petit Campion illustré*, *J'ai réussi ma vie, déconnage narcissique* (Prix Alphonse Allais 1985). Après douze ans de collaboration régulière à la radio («Cabaret du soir», avec Robert Dynel), il fonde en 1959, avec Boris Vian, La Confrérie des chevaliers du Tastefesses, joyeux canular à la vie dure dont Michel Simon fut officiellement l'ambassadeur en Helvétie. Parti de la caricature et du journalisme (au *Rouge et noir*, en Belgique), cet homme à la carrure imposante et à la calvitie arrogante, était aussi passé par le cinéma (*French-Cancan* de Renoir, où il tint le rôle d'un tenancier de bistrot), le théâtre (avec la troupe Renaud-Barrault) et la télévision. Avec lui s'éteint un des derniers représentants de la tradition caustique et populaire des humoristes de cabaret.

V. Mo

□ **Germain Viatte est nommé directeur du Musée d'art moderne.** – Germain Viatte a été nommé mercredi 11 mars directeur du Musée d'art moderne et du CCI (Centre de création industrielle) du centre Georges-Pompidou par le ministre de la culture, sur proposition de Dominique Bozo, directeur du Centre. Depuis la nomination de ce dernier à la tête de Beaubourg, en août 1991 (Dominique Bozo avait alors succédé à Hélène Ahrweiler), le poste de directeur du Musée était resté vacant.

□ **Les fonds Antoine Vitez et Kateb Yacine déposés à l'IMEC.** – Les archives personnelles du metteur en scène Antoine Vitez, et celles de l'écrivain Kateb Yacine ont été déposées à l'Institut mémoires de l'édition contemporaine (IMEC). Le fonds Vitez est constitué de l'intégralité de ses archives – correspondance, carnets, notes de mise en scène, photographies, dossiers de presse – ainsi que d'un grand nombre de poèmes, essais et réflexions inédits. Le fonds Kateb Yacine comprend manuscrits, correspondance, dossiers de presse et les différentes versions de ses dernières pièces, encore inédites.

□ **Vente pour Amnesty International.** – Pour célébrer le trentième anniversaire d'Amnesty International, deux cents œuvres seront dispersées par Me Guy Loudmer, le 22 mars, au profit de l'organisation internationale, à l'Hôtel des Arts (11, rue Berryer, 75008 Paris). Ces œuvres sont signées, Alechinsky, Bioulès, Sophie Calle, Combas, Delprat, Dezeuze, Toni Grand, Monory, Morellet, Pincemin, Rouan, Soto, Soulages, Titus-Carmel ou Viallat, mais aussi Berrocal, Broto, Mariscal, Saura, Cucchi, Rotella, Armleder, Gerz, Max Neumann, Jasper Johns, Josef Kosuth, Lichtenstein, Longo, Wesselmann ou Viera da Silva. Elles seront exposées à partir du 13 mars à l'Hôtel des Arts (catalogue, 120 pages, 180 F).



CINÉMA

Richard Brooks, l'humaniste tranquille

Le cinéaste américain est mort à Beverly-Hills (Californie) mercredi 11 mars. Il était âgé de soixante-dix-neuf ans

Par les scénarios qu'il écrivit pour divers réalisateurs puis par ses propres films, Richard Brooks fut dans l'Hollywood des années 40 à 60 un défenseur acharné de la liberté et des valeurs démocratiques. A une Amérique en crise après la seconde guerre mondiale et travaillée par des forces néfastes il opposa sa conscience sociale, morale et politique en dénonçant avec une force tranquille toutes les formes d'oppression et toutes les influences menaçant la liberté d'expression. Ce libéral fut un grand cinéaste auquel son honnêteté et son intransigeance valurent d'être défini comme un progressiste en France, à l'époque où la chasse aux sorcières bouleversait le cinéma américain. Il filmait sans effets; un style romanesque soutint aussi bien son combat humaniste que certaines adaptations littéraires qui marquèrent sa carrière.


GUILLERMO VILELA

Richard Brooks en 1986

Richard Brooks naît à Philadelphie le 18 mai 1912. Après des études à l'université, il est journaliste sportif, puis éditorialiste à la radio. C'est à la radio qu'il travaille avec Orson Welles. Il réalise des émissions dramatiques et met en scène quelques pièces à Broadway. En 1941 il arrive à Hollywood et devient scénariste. En 1943 il rejoint le corps des marines. A l'armée, il peut constater les brimades dont sont victimes les homosexuels, approcher la haine raciale, l'antisémitisme. Son premier roman, *The Brick Hole*, paru en 1946, reflète cette expérience. Edward Dmytryck, qui compte alors parmi les cinéastes engagés, en réalise une adaptation en 1947 : *Cross Fire* (*Feux croisés*). Un deuxième roman de Richard Brooks, *The Boiling Point* (1948), s'attaque à l'extrémisme de droite. A cette époque Richard Brooks écrit les scénarios de *Tueurs*, de Robert Siodmak, des *Démons de la liberté* et de *la Cité sans voiles*, de Jules Dassin, future victime de la chasse aux sorcières, d'*Ombres sur Paris*, film de Delmer Daves sur les dangers du fascisme, de *Storm Warning*, film de Stuart Heisler contre les exactions du Ku Klux Klan.

Films littéraires

Il adapte également pour John Huston une pièce, *Key Largo*. Huston lui conseille de devenir réalisateur. Il tourne son premier film en 1950, *Cas de conscience*, curieuse parabole sur la dictature et la révolution dans un pays d'Amérique latine. Il publie un troisième roman, *le Producteur*, en grande partie inspiré par la personnalité de Mark Hellinger (il l'a rencontré avec Jules Dassin) qui vient de mourir. Après *Miracle à Tunis* (1951), œuvre mineure, *Bas les masques* (1952) affirme les idées et le talent de Richard Brooks. C'est l'histoire d'un journal qui risque de mourir et entame une campagne de presse contre un gangster. Humphrey Bogart en est le personnage principal comme il est, la même année, celui du *Cirque infernal*, film que Richard Brooks consacre à la guerre de Corée.

En 1953, un autre film de guerre, *Sergent la terreur*, avec Richard Widmark en instructeur sadique, décrit les aspects nocifs de la vie militaire. En 1954, Richard Brooks tourne *La dernière fois que j'ai vu Paris*, d'après une nouvelle de F. Scott Fitzgerald, et dirige Elizabeth Taylor. 1955 est l'année de *Graine de violence*, film appelé à un grand retentissement par sa vision extrêmement réaliste de la délinquance juvénile et des affrontements raciaux dans une école d'un quartier pauvre de New-York; et par la chanson *Rock around the clock* qu'adopte la jeunesse américaine, puis européenne. Le film lance l'acteur noir Sydney Poitier.

En 1956, *la Dernière Chasse* est une admirable fable sur la frénésie d'un tueur de bisons et le génocide du peuple indien. En 1957, *le Carnaval des dieux*, où l'on retrouve Sydney Poitier, est consacré à la révolte des Mau-Mau au Kenya. S'ouvre alors pour Richard Brooks la période des grands films, littéraires et psychologiques, où il se penche avec lucidité sur les mystères de l'âme humaine, les conflits individuels, les êtres perdus : *les Frères Karamazov* (1957) d'après Dostoïevski, *la Chatte sur un toit brûlant* (1958) et *Doux oiseaux de jeunesse* (1962) d'après Tennessee Williams, *Elmer Gantry le charlatan* (1960) d'après Sinclair Lewis – Richard Brooks épousera Jean Simmons, vedette féminine de ce film – *Lord Jim* (1964) d'après Joseph Conrad.

Richard Brooks est alors au faîte de sa renommée. Il a dirigé bien des stars de l'époque et le succès ne lui a pas manqué. Mais l'humaniste, l'idéaliste est désormais désenchanté. Une certaine amertume passe dans *les Professionnels*, film d'aventures de 1966. Puis, en 1967, *De sang-froid*, récit d'un massacre qui a bouleversé l'Amérique et dont Truman Capote a tiré un livre-enquête, montre par sa rigueur documentaire et le respect de l'authenticité le malaise profond de la société contemporaine. Désormais Richard Brooks tourne moins, prend ses distances avec Hollywood. On lui devra encore un des derniers grands westerns, *la Chevauchée sauvage* (1975) et une étonnante étude de mœurs, *A la recherche de Mister Goodbar* (1977). Deux ou trois autres films auront moins d'importance. En 1986, Patrick Brion a publié aux éditions du Chêne une remarquable étude sur Richard Brooks, une somme biographique et critique, l'ouvrage de référence absolu.

JACQUES SICLIER

Le plaisir du temps perdu

PROMENADES D'ÉTÉ
de René Féret

Voici un film qui a du charme, comme certains vins ont du bouquet. Charme d'un temps qui ressemble à celui des vacances, charme de l'été dans les paysages de Dordogne, où les châteaux surgissent de la verdure pour inviter à la douceur de vivre, charme de la jeunesse, persuadée que l'avenir peut lui appartenir, charme de la vocation de comédien née dans l'idéalisme d'un groupe, charme des amours adolescentes et du premier chagrin qui ne durera pas une éternité, charme d'un visage de femme plus mûre, plus grave, plus mystérieuse et plus désirable pour un grand garçon découvrant son « métier d'homme » que les jeunes filles en fleur attendant d'être butinées.

Après une assez longue période incertaine, René Féret avait retrouvé le succès en revenant à son inspiration autobiographique : c'était *Baptême*, transposition de ses souvenirs d'enfance, chronique à la mémoire de ses parents et de leur amour conjugal. Cette façon d'être auteur de films devient dans *Promenades d'été* le plaisir du temps perdu, réinventé à la fois dans le passé et dans le présent.

Un curieux désir de transgression

Formé à l'art dramatique, René Féret fut, au cours des années 60, comédien avant d'être réalisateur. Il s'est projeté dans Thomas (Michael Vartan), ce jeune homme qui, avant d'entrer à l'école de la rue Blanche, à Paris, passe l'été avec une troupe d'amateurs dirigés par François (José-Maria Flotats), metteur en scène considérant le théâtre comme un apostolat, et faisant jouer *Comme il vous plaira*. Cette pièce est, pour René Féret, un souvenir personnel, mais aussi une façon de distancier les conflits amoureux qui poussent comme herbe folle. Là où on attendrait Musset, c'est Shakespeare qui mobilise toute l'énergie. Le théâtre et la vie ne se confondent donc pas, et le phalanstère installé dans un urinoir vétuste où l'on répète et l'on prépare les représentations est le lieu d'une rencontre entre Thomas et Caroline, la femme de Stéphane le décorateur. Elle a trente ans et cherche à se venger d'être délaissée. Mais elle n'appartient pas vraiment à l'univers du théâtre et, dans le quotidien, elle ne joue pas faux comme ces gamins et ces gamines qui pensent toujours à monter sur les planches.

Caroline et Stéphane, ce sont Valérie Stroh et Jean-Yves Bertelot, le couple de *Baptême* reformé et, forcément, reconsidéré. Un couple d'adultes modernes (avec, chez elle, un désir de maternité qui dirige un très curieux désir de transgression) dans une communauté où l'adolescence semble intemporelle, puisque la fiction se passe aujourd'hui, mais dans une période entre parenthèses. René Féret a filmé simplement et joliment (le charme de ce film passé également par le travail du chef opérateur Pierre Lhomme) des situations et des sentiments plus complexes qu'il n'y paraît. Derrière le plaisir et la séduction apportés par la réalisation et les interprètes, on sent tout de même, à la fin, une nostalgie, une brisure. Ainsi que dans la vie réelle, le jeu social reprend ses droits.

J. S.

Le trou sous l'escalier

Une sorte de contrechamp de « Psychose »

MÉCHANT GARÇON
de Charles Gassot

Tandis que défile le générique sur l'écran noir, on entend deux adolescents flirter, puis la fille se rebiffe, des cris, un choc. Voix off, viol off, meurtre off. Plus tard, quand l'écran se sera éclairé, on saura que le coupable n'est pas un méchant garçon. Il le dit lui-même, ce pauvre Ronald que tout le monde aime bien dans la petite ville au bord de la mer. Et sa mère le lui répète à satiété.

Est-elle méchante, la mère? Non, sans doute. Mais dure, et malheureuse. Pour soustraire à la police et au monde son fils, son unique bien, elle le cache sous l'escalier de leur pavillon, où depuis longtemps aucun homme n'est entré. Mais la mère meurt, et Ronald reste seul. La maison est louée à une famille d'Anglais en vacances, le garçon est toujours là, comme un fantôme à la fois apeuré et prédateur. Il vole dans le frigo (de la *jelly*, pauvre de lui), il viole une des locataires. La vengeance des intellectuels britanniques et vacanciers sera terrible.

Pour sa première réalisation, le producteur Charles Gassot a adapté un roman de Jack Vance. Il a bien travaillé. Scénario, décors, comédiens (Joachim Lombard, Catherine Hiegel, Geraldine Alexander), tout est en place. La mise en scène d'une volontaire sécheresse évite le pathos, la logorrhée psychologique. *Méchant garçon* se veut une sorte de contrechamp de *Psychose*, vu du côté d'un Norman Bates-Anthony Perkins bien de chez nous. Les éléments – la maison, la mère envahissante par-delà la mort, le fils phobique, la folie derrière la porte – sont là. En se plaçant du côté du fou qui ne voit pas sa folie, Gassot a raison de choisir une réalisation froide, à l'opposé du gothique de la mise en scène d'Hitchcock. Mais il ne sait plus comment élargir son récit, comment creuser un trou pour le spectateur sous les marches de l'escalier. Ainsi confiné, *Méchant garçon*, œuvre estimable, est un très bon film de télévision.

JEAN-MICHEL FRODON

Les grands méchants loups

L'un est anti-nazi, l'autre anti-stalinien. Deux films très manichéens.

UNE LUEUR DANS LA NUIT
de David Seltzer

Le premier grand méchant loup est nazi. Le Petit Chaperon rouge est une New-Yorkaise de Queens – Mélanie Griffith – irlandaise par sa mère, juive par son père. Il lui a appris la langue de ses ancêtres, le berlinois des bas quartiers. Ce qui va lui permettre de devenir secrétaire bilingue chez un gradé du contre-espionnage pour qui elle a le coup de foudre, un macho total dont elle devient la maîtresse. C'est Michael Douglas, qui, de tout le film, desserre à peine la mâchoire, comme s'il s'empêchait de bâiller.

Son rôle, il est vrai, est moins important que celui de Mélanie Griffith. Quittant fort peu l'écran, elle trouve l'opportunité d'exprimer l'audace primesautière, l'amour, la passion, la souffrance, la douleur morale et physique, la peur, la naïveté, la méfiance, l'énergie... toutes les nuances d'un caractère bien trempé. De cette trempe elle a bien besoin car, en pleine guerre, elle part pour Berlin rejoindre son contact – John Gielguld, qui cachetonne visiblement.

David Seltzer reconstitue la ville et l'époque avec une rue pavée, un tramway, deux ou trois explosions, quelques images à tendance poétique – Mélanie Griffith courant dans la nuit en robe du soir, un zèbre échappé du zoo pendant un bombardement... Pour réussir, il aurait fallu Fellini. Mais l'ambition de David Seltzer se borne à l'amour et l'action dans le plus pur style romanesque.

Une lueur dans la nuit n'a plus grand rapport avec le roman de Susan Isaacs dont il s'inspire. Il en accuse seulement les défauts : il n'est pas fûté et tire à la ligne. L'amour arrive dès les premières images, l'action est longue à se déclencher. Mais alors, on n'est pas volé. On se demande comment les héros embarqués dans les situations les plus terrifiantes vont s'en sortir. Ils s'en sortent : une balle dans le ventre, le genou brisé, la Gestapo entière à leur trousse. D'ailleurs on le savait puisque l'histoire est racontée aujourd'hui par Mélanie Griffith, vieille dame à la peau fripée. Y a-t-il un Oscar du maquillage?

C. G.

LE CERCLE DES INTIMES
d'Andrei Konchalovsky

Le second grand méchant loup est soviétique. C'est Staline en personne, entouré de ses fidèles, accompagné du redoutable Beria, chef du KGB, l'homme le plus redouté de toutes les Russies – Bob Hoskins. L'histoire se passe sensiblement à la même époque que les rocambolesques aventures de Mélanie Griffith – pendant la guerre et au moment des grandes purges, – mais elle est vraie nous dit-on. En tout cas, elle est inspirée par l'autobiographie d'un Soviétique moyen, pas très malin, mais projectionniste privé du petit père des peuples – Tom Hulce. Comme David Seltzer, Konchalovsky reproduit des actualités en noir et blanc, puis l'image passe à la couleur – un mélange à la mode. Dans les deux films, les acteurs parlent anglais, certains avec accent.

Donc l'histoire est vraie, et *le Cercle des intimes*, paraît-il, a été tourné au Kremlin. Il raconte la très très lente prise de conscience du projectionniste. Sa femme, elle, moins atteinte, tente d'améliorer le sort d'une petite fille juive, envoyée dans un orphelinat parce que ses parents ont été déportés comme ennemis du peuple.

Le film dure plus de deux heures, ce qui offre à Konchalovsky l'opportunité de juxtaposer les genres : le mélo pour les scènes avec la fillette, le naturalisme sordide pour la description du quotidien soviétique, le réalisme socialiste tourné en dérision pour les scènes au Kremlin. Et la farce. Les acteurs choisis ne sont pas sobres, ils surjouent de façon pénible. Seulement on ne rit pas, parce que cette farce est complaisante. Elle caresse l'antisoviétisme le plus démagogique dans le sens du poil. Aujourd'hui, ce n'est pas signe de courage. Le film est aussi stupide et désagréable – litote – que ses modèles staliniens. Konchalovsky connaît son métier, il n'a même pas l'excuse de la maladresse.

C. G.

Mirage

GOULILI, DIS-MOI MA SŒUR
œuvre collective

On a suffisamment dit, avec raison, que la télévision cachait ceux qu'elle « oubliait » de montrer, jusqu'à les rayer de la conscience collective. *Goulili*, consacré à la lutte d'indépendance sahraouie, en devient, même pour qui ne porte pas d'intérêt particulier à cette question, un rendez-vous bienfaisant avec le réel, avec des gens qui font parfois un titre dans les journaux, mais sont privés d'image au point que nos yeux européens en viendraient à douter de leur existence.

Ainsi ces femmes sahraouies, qu'une équipe de documentaristes (le générique ne comporte pas de nom de réalisateur) est allée filmer dans un camp de réfugiés du sud désertique algérien. Ce sont des visages, des voix, des vêtements, des gestes. Des histoires de thé, de travail, de sourires. C'est intéressant, surprenant, un peu émouvant même, comme une rencontre.

Mais *Goulili* n'est pas fait pour ces femmes-là, il est fait pour populariser la-glorieuse-lutte-des-combattants-du-Sahara occidental (et des camarades-femmes de l'arrière). Et les visages s'enfoncent peu à peu dans les sables du discours militant. Comme un mirage trop vite évanoui.

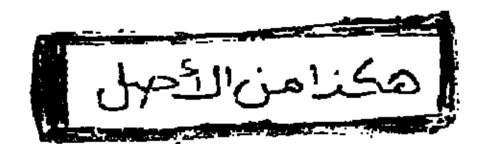
J.-M. F.

« Un certain regard » invite au Trianon

« Un certain regard », sélection officielle du Festival de Cannes, a quinze ans cette année. Pour fêter cet anniversaire, un « week-end cinéma » a lieu les 20, 21 et 22 mars, à Paris, au cinéma le Trianon, une salle du boulevard Rochechouart, qui vient d'être modernisée et où les spectateurs pourront profiter d'un bar et d'un jardin d'hiver, être accueillis le matin avec du café et des croissants, déjeuner ou dîner en compagnie de Michel Deville, Mehdi Charef, Raphaëlle Billetdoux et Nicole Garcia, et rencontrer également Henri Alekan. Claude-Jean Philippe recevra les invités.

Au programme, pendant ces trois jours, une sélection des meilleurs films découverts au cours de ces quinze ans, *le Hasard*, de Kieslowski, *Dossier 51*, de Michel Deville, *le Thé au harem d'Archimède*, de Medhi Charef, *Koko le gorille qui parle*, de Barbet Schroeder, *A la poursuite du bonheur*, documentaire de Louis Malle, *la Femme enfant*, de Raphaëlle Billetdoux, *Domani domani*, de Daniele Luchetti et, en avant-première, *Céline*, le nouveau film de Jean-Claude Brisseau. Projections non-stop de courts métrages inédits.

► Cinéma le Trianon, 80, boulevard Rochechouart, 75018 Paris. Renseignements et réservation au 44-25-80-97.



EXPOSITIONS

Nous publions le *jeudi* (daté vendredi) la liste des expositions qui ont lieu à Paris et en région parisienne à partir de mercredi. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

Centre Georges-Pompidou

Place Georges-Pompidou (42-77-12-33). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h.

LE GESTE ET LE REGARD, MILLE ET UNE COLONNES. Atelier des enfants. Jusqu'au 13 avril.

LOUIS I. KAHN, LE MONDE DE L'ARCHITECTE. Grande galerie. Jusqu'au 4 mai.

WOLFGANG LAIB. Musée d'art moderne. Jusqu'au 13 avril.

MISSION PHOTOGRAPHIQUE TRANS-MANCHE. Galerie du Forum. Jusqu'au 24 mai.

FRANÇOIS MORELLET. Dessins 1947-1961. Cabinet d'art graphique, 4e étage. Jusqu'au 24 mars.

REGARD MULTIPLE. Acquisitions de la Société des amis du Musée national d'art moderne. Galeries contemporaines. Jusqu'au 12 avril.

GEORGES ROUAULT. Première période 1903-1920. Grande galerie. Entrée : 32 F. Jusqu'au 4 mai.

CLAUDE RUTAULT. Galeries contemporaines. Entrée : 16 F. Jusqu'au 12 avril.

Musée d'Orsay

Quai Anatole-France (40-49-48-14). Mer., ven., sam., mar. de 10 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45, dim. de 9 h à 18 h. Fermé le lundi.

ARCHITECTURES DE SPECTACLE. *Exposition-dossier*. Jusqu'au 31 mai.

ARTS INCOHÉRENTS, ACADÉMIE DU DÉRISOIRE (1882-1893). Exposition-dossier. Entrée : 27 F (billet d'accès du musée). Jusqu'au 31 mai.

LE CABARET DU CHAT NOIR. *Exposition-dossier*. Jusqu'au 24 mai.

PHOTOGRAPHIES DE LOIE FULLER. Exposition-dossier. - Espace naissance du cinématographe. Entrée : 27 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 31 mai.

UN AMI DE TOULOUSE-LAUTREC : MAXIME DETHOMAS. Exposition-dossier. Entrée : 27 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 24 mai.

Palais du Louvre

Porte Jaujard - côté jardin des Tuileries (40-20-51-51). T.l.j. sf mar. de 9 h à 17 h 15.

SOUVENIRS DE VOYAGES : AUTOGRAPHES ET DESSINS FRANÇAIS DU XIXe. Pavillon de Flore. Entrée : 31 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 18 mai.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris

11, av. du Président-Wilson (47-23-61-27). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 30, mer. jusqu'à 20 h 30.

ATELIERS 92. Entrée : 15 F. Jusqu'au 15 mars.

ALBERTO GIACOMETTI. Entrée : 40 F. Jusqu'au 22 mars.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.

JACQUES-HENRI LARTIGUE A L'ÉCOLE DU JEU, 1902-1913. Rivages. (44-13-17-17). T.l.j. sf mar. et mer. de 12 h à 19 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 14 septembre.

TOULOUSE-LAUTREC. Galeries nationales (44-13-17-17). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Réserv. billets au 48.04. 38.86. (de 11 h à 18 h), par minitel 3615 Lautrec et Fnac. Entrée : 50 F. Jusqu'au 1 juin.

Cité des sciences et de l'industrie

30, av. Corentin-Cariou (40-05-80-00). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h.

APPAREIL PHOTO. Espace Claude-Bernard. Entrée : 45 F (cité pass.). Du 17 mars au 10 mai.

ART, PHOTO, IMAGES. Espace Claude-Bernard. Entrée : 45 F (Cité pass). Jusqu'au 10 mai.

Galerie nationale du Jeu de Paume

Place de la Concorde (42-60-69-69). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h, sam., dim. de 10 h à 19 h, mar. jusqu'à 21 h 30.

ELLSWORTH KELLY, LES ANNÉES FRANÇAISES 1948-1954, SUZANNE LAFONT. Galeries nationales du Jeu de Paume. Entrée : 30 F. Du 17 mars au 24 mai.

MUSÉES

300 MINI-ALMANACHS REFLETS DE LA SOCIÉTÉ. De la mode et du graphisme de 1880 à 1960. Musée de la Poste, salle 15, 34, bd de Vaugirard (43-20-15-30). T.l.j. sf dim. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 15 avril.

ARGENT D'ARGENTINE. Argenterie des XVIIIe, XIXe et XXe siècles. Hôtel de la Monnaie, 11, quai Conti (40-46-56-66). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h, mer. jusqu'à 21 h. Entrée : 30 F. Du 17 mars au 10 mai.

L'ART DE L'AFFICHE. Musée Carnavalet, 2e étage, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. et fêtes de 10 h à 17 h 40. Entrée : 30 F (couplé avec Mozart à Paris). Jusqu'au 15 mars.

LES CONCOURS D'AFFICHES VERS 1900. Byrrh, l'affiche imaginaire. Musée de la Publicité, musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 3 mai.

PEDRO FIGARI. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h 30 à 18 h 30. Entrée : 30 F. Jusqu'au 24 mai.

GEORGES FRANJU, CINÉASTE. Maison de la Villette, 30, av. Corentin-Cariou (42-40-27-28). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h. Projection de courts métrages. Jusqu'au 29 avril.

GIVENCHY, 40 ANS DE CRÉATION. Musée de la mode et du costume, Palais Galliera, 10, av. Pierre-1er-de-Serbie (47-20-85-23). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 25 F. Jusqu'au 15 mars.

PAUL GRIMAULT. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Projection de films jusqu'au 15 mars sf lun. et mar. Entrée : 35 F. Jusqu'au 16 mars.

HOMMAGE A VÉRONIQUE WIRBEL. Et présentation de la Donation Yankel. Musée national des Arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (43-43-14-54). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30 sam., dim. de 10 h à 18 h. Entrée : 23 F, 13 F (dim.). Jusqu'au 4 mai.

PASCAL KERN. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 6 avril.

RENÉ LALIQUE. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h, dim. de 12 h 30 à 18 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 5 avril.

LES LAUTREC DE LAUTREC. Bibliothèque Nationale, galeries Mansart et Mazarine, 1, rue Vivienne (47-03-81-10). T.l.j. de 10 h à 20 h. Entrée : 30 F, 20 F avec un billet du Grand Palais. Conf. mer. 25 mars à 18h30. Jusqu'au 31 mai.

LA MARCHE A L'ÉTOILE. Musée des Arts décoratifs, galerie d'actualité, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 24 mai.

FERNAND MICHAUD. Bibliothèque Nationale, galerie Colbert, 2, rue Vivienne ou 6, rue des Petits-Champs (47-03-81-26). T.l.j. sf dim. de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 28 mars.

MODIGLIANI ET LES ATELIERS DE MONTMARTRE. Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (46-06-61-11). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 20 avril.

LES MOLÉCULES GÉANTES SE DÉCHAINENT. Palais de la Découverte, salle 53, av. Franklin-Roosevelt (40-74-80-00). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 9 h 30 à 18 h, dim. de 10 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 31 mars.

PAQUEBOTS DE LÉGENDE. Musée de la Marine, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-31-70). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 40 F. Jusqu'au 29 mars.

RICHARD PARKES BONINGTON. Musée du Petit Palais, av. Winston-Churchill (42-65-12-73). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40, mer. jusqu'à 20 h 30. Entrée : 35 F. Jusqu'au 17 mai.

PHOTOGRAPHIE ET SCULPTURE. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 6 avril.

PORTRAITS DE COUR. Conservatoire national des Arts et Métiers, bibliothèque, 292, rue Saint-Martin (40-27-23-67). T.l.j. de 13 h à 19 h, dim. de 12 h à 17 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 30 avril.

LES SEUILS DE LA VILLE, PARIS DES FORTIFS AU PÉRIF. Pavillon de l'Arsenal, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 26 avril.

LE SPORT ET LES LOISIRS ILLUSTRÉS PAR LES JOUETS. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 4 octobre.

TOUS PARENTS, TOUS DIFFÉRENTS. Musée de l'Homme - galerie d'anthropologie, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-70-60). T.l.j. sf mar. et fêtes de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 20 F, 25 F (comprenant la visite du musée). A partir du 17 mars au .

TRÉSORS DE L'ABBAYE ROYALE DE FONTEVRAUD. Archives nationales, 60, rue des Francs-Bourgeois (40-27-60-00). T.l.j. sf mar. de 13 h 45 à 17 h 45. Entrée : 12 F. (dim. 8 F). Du 13 mars au 18 mai.

TURKESTAN CHINOIS, OASIS INTERDITE. Photographies d'Ella Maillart (1935) et Kevin Kling (1985). Musée national des Arts asiatiques - Guimet, 6, pl. d'Iéna (47-23-61-65). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 32 F (comprenant la visite du musée). Jusqu'au 16 mars.

CENTRES CULTURELS

MARINA ABROMOVIC, PIERRE MATTHEY DE L'ETANG, CLAUDE VISEUX. École nationale supérieure des Beaux-Arts, 17, quai Malaquais (42-60-34-57). T.l.j. sf mar. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 22 mars.

GHADA AMER, THOMAS HIRSCHHORN. Hôpital Ephémère, 2, rue Carpeaux (46-27-82-82). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 19 avril.

ARTISTES CONTEMPORAINS POUR L'ANNIVERSAIRE D'AMNESTY INTERNATIONAL. Fondation nationale des arts. Hôtel des arts, 11, rue Berryer (42-56-71-71). T.l.j. de 11 h à 18 h. Du 14 mars au 21 mars.

ARTISTES DE LA GALERIE ANTON MEIER, GENÈVE. Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois (42-71-44-50). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 22 mars.

CHEFS-D'ŒUVRE DE GOODWOOD : COLLECTIONS DU DUC DE RICHMOND, DUC D'AUBIGNY. Fondation Mona Bismarck, 34, av. de New York (47-23-38-88). T.l.j. sf dim. de 10 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 21 mars.

LARRY CLARK. Espace photographique de Paris, nouveau Forum des Halles, place Carrée - 4 à 8, Grande Galerie (40-26-87-12). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h, sam., dim. jusqu'à 19 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 22 mars.

COLLECTION CAISSE DES DÉPOTS 1 1992. 1er accrochage : une sélection des acquisitions 1989-1990. Caisse des dépôts et consignations, 56, rue Jacob (40-49-94-63). T.l.j. sf sam., dim. et lun. de 12 h à 17 h. Jusqu'au 30 mai.

LES EXTRÊMES SE TOUCHENT, SCULPTURES CONTEMPORAINES ET TABLEAUX DU XIXe siècle du musée Boymans Van Beuningen de Rotterdam. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 29 mars.

HAUTE TENSION, MASSIMILIANO FUKSAS. Institut français d'architecture, 6 bis, rue de Tournon (46-33-90-36). T.l.j. sf lun., mar. de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 26 avril.

BERNARD QUESNIAUX, ANTOINE REVAY, GUY LE MEAUX. Hôtel de Ville, salle Saint-Jean, rue Lobau, porche côté Seine. T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 29 mars.

MOHAMMED RACIM. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 13 h à 20 h. Rencontres-débats autour de la guerre d'Algérie, les 19, 20 et 26 mars. Jusqu'au 29 mars.

ROBERT RYMAN. Renn Espace d'art contemporain, 7, rue de Lille (42-60-22-99). T.l.j. sf dim., lun., mar. de 12 h à 17 h, sam. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 30 juin.

ARTHUR UNGER. Paris Art Center, 36, rue Falguière (43-22-39-47). T.l.j. sf dim., lun. et jours fériés de 14 h à 19 h. Jusqu'au 28 mars.

ANNE VIGNAL. Espace Keller, 25, rue Keller (48-06-31-14). T.l.j. sf dim. de 11 h à 19 h, lun. de 15 h à 19 h. Du 17 mars au 5 avril.

GALERIES

40 ANNÉES D'ÉDITION. Galerie Denise René, 196, bd Saint-Germain (42-22-77-57). Du 13 mars au 12 avril.

L'ARRIÈRE-PAYS. Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine (43-26-22-32). Jusqu'au 28 mars.

AUDEBES, YOO SUN TAI. Galerie Lavignes-Bastille, 27, rue de Charonne (47-00-88-18). Jusqu'au 4 avril.

EDWARD BARAN. Galerie Claudine Lustman, 111, rue Quincampoix (42-77-78-00). Jusqu'au 18 avril.

BIAUSSAT. Galerie d'art de la place Beauveau, 94, rue du Faubourg-Saint-Honoré (42-65-66-98). Du 17 mars au 4 avril.

PHILIPPE BONNET. Galerie Coard, 12, rue Jacques-Callot (43-26-99-73). Jusqu'au 18 avril.

PASCAL BRILLAND. Galerie Praz-Delavallade, 10, rue Saint-Sabin (43-38-52-60). Jusqu'au 11 avril.

MARK BRUSSE. Galerie Michel Vidal, 56, rue du Faubourg-Saint-Antoine (43-42-22-71). Jusqu'au 30 mars.

GIANNI BURATTONI. Galerie Polaris, 25, rue Michel-le-Comte (42-72-21-27). Jusqu'au 28 mars. / Galerie Gutharc Ballin, 47, rue de Lappe (47-00-32-10). Du 12 mars au 18 avril.

MICHÈLE BURLES. Galerie Caroline Corre, 14, rue Guénégaud (43-54-57-67). Jusqu'au 21 mars.

AGUSTIN CARDENAS. JGM Galerie, 8 bis, rue Jacques-Callot (43-26-12-05). Du 17 mars au 25 avril.

CHO TAIK HO. Galerie Pierre Lescot, 153, rue Saint-Martin (48-87-81-71). Jusqu'au 28 mars.

COSTIS. Galerie J. et J. Donguy, 57, rue de la Roquette (47-00-10-94). Du 12 mars au 23 mai.

COLETTE DEBLÉ. Galerie Area, 10, rue de Picardie (42-72-68-66). Jusqu'au 28 mars.

DEBUSSCHÈRE. Galerie Philippe Frégnac, 50, rue Jacob (42-60-86-31). Du 17 mars au 3 avril.

HÉLÈNE DELPRAT. Galerie Maeght, hôtel Le Rebours - 12, rue Saint-Merri (42-78-43-44). Jusqu'au 3 avril.

FENÊTRES NAIVES. Galerie Naïfs et Primitifs, 33, rue du Dragon (42-22-86-15). Jusqu'au 15 avril.

SERGIO FERMARIELLO, JEAN-CHARLES BLAIS. Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Jusqu'au 7 avril.

J GOODE. Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme (42-77-19-37). Jusqu'au 30 mars.

SOONJA HAN. Galerie Lelia Mordoch, 17, rue des Grands-Augustins (46-33-29-30). Jusqu'au 28 mars.

HOMMAGE A GERMAINE RICHIER. Galerie Odermatt-Cazeau, 85 bis, rue du Faubourg-Saint-Honoré (42-66-92-58). Jusqu'au 18 avril.

HUANG YONG PING. Galerie Froment et Putman, 33, rue Charlot (42-76-03-50). Jusqu'au 28 mars.

BORO IVANDIC. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (45-48-84-28). Jusqu'au 28 mars.

IDA KARSKAYA. La Petite Galerie, 35-37, rue de Seine (43-26-37-51). Jusqu'au 28 mars.

JIRI KOLAR. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (43-54-22-40). Jusqu'au 11 avril.

LUIS LEMOS. Galerie Vidal - Saint-Phalle, 10, rue du Trésor (42-76-06-05). Jusqu'au 2 avril.

MORICE LIPSI. Sculptures et dessins. Galerie Michèle Heyraud, 79, rue Quincampoix (48-87-02-06). Jusqu'au 22 mars.

MATTA. Galerie Artcurial, 9, av. Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 4 avril.

MORANDI. Galerie Claude Bernard, 7-9, rue des Beaux-Arts (43-26-97-07). Du 17 mars au 2 mai.

MALCOLM MORLEY. Galerie Montenay, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). Jusqu'au 28 mars.

CHUCK NANNEY. Galerie Jousse-Seguin, 32-34, rue de Charonne (47-00-32-35). Jusqu'au 18 avril.

NUNZIO, PIZZI CANNELLA, TIRELLI. Galerie Di Meo, 5, rue des Beaux-Arts (43-54-10-98). Jusqu'au 4 avril.

YVES OPPENHEIM. Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe (48-06-92-23). Jusqu'au 4 avril.

ALFONSO OSSORIO (1916-1990). Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Jusqu'au 11 avril.

PAGAVA, SZENES, VIEIRA DA SILVA. Galerie Jacob, 28, rue Jacob (46-33-90-66). Du 17 mars au 18 avril.

MARC PAPILLON. Galerie Claudine Papillon, 59, rue de Turenne (40-29-98-80). Du 14 mars au 18 avril.

LOULOU PICASSO. Le malentendu. Galerie du Jour Agnès B, 6, rue du Jour (42-33-43-40). Jusqu'au 28 mars.

JOAN HERNANDEZ PIJUAN. Galerie Renos Xippas, 108, rue Vieille-du-Temple (40-27-05-55). Jusqu'au 11 avril.

LAUREN PIPERNO. Ballroom Dance. Galerie Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe (42-77-38-24). Jusqu'au 21 mars.

ARNULF RAINER. Galerie Thaddaeus Ropac, 7, rue Debelleyme (42-72-99-00). Jusqu'au 2 mai.

REINHOUD. Galerie Ariel, 140, bd Haussmann (45-62-13-09). Jusqu'au 18 mars.

ANTOINE REVAY. Galerie Vieille du Temple, 23, rue Vieille-du-Temple (40-29-97-52). Jusqu'au 21 mars.

PIERRE ROUX. Galerie Vendôme, 23, rue Jacob (43-26-29-17). Du 17 mars au 11 avril.

RUTJER RUHLE. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (43-26-91-10). Jusqu'au 28 mars.

JAN SAUDEK. Galerie Thierry Salvador, 6, avenue Delcassé (45-62-36-59). Jusqu'au 27 mars.

CLAUDE SIMON. Galerie Adrien Maeght, 42-46, rue du Bac (45-48-45-15). Du 12 mars au 28 mars. / Galerie Maeght, 42, rue du Bac (45-48-45-15). Du 12 mars au 28 mars.

JANA STERBAK. Galerie Crousel-Robelin Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 21 mars.

EMILIO TADINI. Galerie du Centre, 5, rue Pierre-au-Lard (42-77-37-92). Jusqu'au 4 avril.

DANIEL TREMBLAY. Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives (42-78-08-36). Jusqu'au 22 mars.

GEORGES VAN HAARDT, JEAN-PAUL JAPPÉ. Galerie Véronique Smagghe, 24, rue Charlot (42-72-83-40). Jusqu'au 4 avril.

YARMILA VESOVIC. Galerie Anne Blanc, 158, galerie de Valois, jardins du Palais-Royal (42-86-94-82). Jusqu'au 29 mars.

ZAO WOU-KI. Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger (42-96-37-96). Jusqu'au 17 avril. / Galerie Artcurial, 9, av. Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 28 mars.

ZUSH. Dessins et peintures. A. B. Galeries, 24, rue Keller (48-06-90-90). Jusqu'au 29 mars.

PÉRIPHÉRIE

AULNAY-SOUS-BOIS. Daniel Sannier. Espace Jacques Prévert, 134, rue Anatole-France (48-68-00-22). Du mer. au sam. de 13 h 30 à 20 h 30, dim. de 13 h 30 à 17 h 30. Jusqu'au 29 mars.

BOULOGNE-BILLANCOURT. La Croisière jaune. Centre culturel de Boulogne-Billancourt, 22, rue de la Belle-Feuille (47-12-77-95). T.l.j. de 9 h à 21 h, dim. de 10 h à 12 h. Jusqu'au 17 avril.

CLAMART. Hernandez & Fernandez. Centre culturel Jean-Arp, 22, av. Paul-Vaillant-Couturier (46-45-11-87). Ven. sam., dim. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 31 mai.

CRÉTEIL. Jean Revol. Maison des arts de Créteil, place Salvador-Allende (49-80-90-50). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h, dim. de 14 h à 18 h, les jours de représentation. Jusqu'au 31 mars.

MAGNY-LES-HAMEAUX. Les Bérénices. Musée national des Granges de Port-Royal, saint-Quentin-en-Yvelines (30-43-73-05). T.l.j. sf mar. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée : 12 F (prix d'entrée du musée). Du 15 mars au 15 juin.

MEAUX. Michel Canteloup. Musée Bossuet, palais épiscopal (64-34-84-45). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 11 mai

NEUILLY-SUR-MARNE. André Robillard, Jean Smilowski. Art et bricolage. L'Aracine, château Guérin, 39, av. du Général-de-Gaulle (43-09-62-73). T.l.j. sf lun., mar., mer. de 14 h à 18 h. Du 12 mars au 30 août.

PONTOISE. Camille Pissarro (1830-1903). Musée Pissarro de Pontoise, 17, rue du Château (30-38-02-40). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 29 mars. **Pablo Gargallo.** Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (34-43-34-43). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 5 avril.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. La Cour des Stuart à Saint-Germain-en-Laye au temps de Louis XIV. Musée des Antiquités nationales, château de Saint-Germain (34-51-53-65). T.l.j. sf mar. de 9 h à 17 h 15. Entrée : 25 F. Jusqu'au 27 avril.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 13 MARS

« La maison de Nicolas Flamel (1407) et autres vieux logis parisiens », 10 h 30, métro Rambuteau, sortie rue du Grenier-Saint-Lazare (Paris autrefois).

« Historique du parc Montsouris. Sculptures et cités d'artistes », 10 h 30, Cité universitaire (Paris, capitale historique).

« L'Opéra Garnier et son nouveau musée », 11 heures, hall d'entrée (P.-Y. Jaslet).

« Mouffetard et ses secrets. Visite de charme de la maison du Père Goriot aux convulsionnaires de Saint-Médard et aux arènes de Lutèce », 11 heures, 14 h 45 et 16 h 45, métro Monge (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Les catacombes dans les anciennes carrières de Montrouge » (limité à vingt-cinq personnes), 14 h 30, devant le pavillon à colonnes, 1, place Denfert-Rochereau.

« Le Musée du parfum Fragonard et sa collection de flacons » (limité à vingt-cinq personnes), 15 heures, hall de l'Opéra Garnier, statue de Lulli (Monuments historiques).

« Saint-Germain-des-Prés. L'abbaye, Musée Delacroix », 14 h 30, métro Saint-Germain-des-Prés, sortie église (M. Brumfeld).

« Le quartier du Gros Caillou », 14 h 30, métro Latour-Maubourg (Paris pittoresque et insolite).

« Les archives du Musée de la police. Les grandes affaires criminelles... », 14 h 30, 2, rue des Carmes (Tourisme culturel).

« La peinture du dix-huitième siècle au Louvre, de Watteau à Fragonard », 14 h 30, place du Palais-Royal, devant les grilles du Conseil d'État (Arts et caetera).

« L'Opéra Garnier et les fastes du Second Empire », 14 h 30, en haut des marches, à l'extérieur (Connaissance de Paris).

« Méthodes de soins en médecine égyptienne. Déchiffrage des grands papyrus », 14 h 30, sortie métro Louvre-Rivoli (I. Hauller).

« Les passages couverts (deuxième parcours), exotisme et dépaysement assurés », 14 h 40, 33, boulevard de Strasbourg (Paris autrefois).

« Le quartier du Gros Caillou », 14 h 45, métro Champs-Elysées-Clemenceau (V. de Langlade).

« Des *Misérables* à *Notre-Dame de Paris* : la vie et l'œuvre de Victor Hugo » (limité à trente personnes), 15 heures, entrée du musée, 6, place des Vosges (Visite pour les jeunes-Monuments historiques).

« Salons, grand amphithéâtre et chapelle de la Sorbonne », 15 heures, 47, rue des Ecoles (D. Bouchard).

Exposition : « Lalique », 15 heures, 107, rue de Rivoli (M. Hager).

« Ricardo Bofill et la nouvelle architecture à Noisy-le-Grand », 15 heures, Hall RER A, Noisy-le-Grand-Mont d'Est (Art et histoire).

CONFÉRENCES

Foyer UCJF, 22, rue de Naples, 15 heures : « Vie et œuvre de Toulouse-Lautrec » (Approche de l'art).

Salle Albert-le-Grand, 228, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 18 h 30 : « Témoignage de conversion. Sur les chemins de Dieu, un guide pour aujourd'hui : Pascal », par G. Ziegel (Centrale catholique des conférences. Tél. : 42-60-56-32).

11 *bis*, rue Keppler, 20 h 15 : « A quoi sert la vie ? ». Entrée libre (Loge unie des théosophes).

ÉCONOMIE

BILLET

Télécoms, la sainte alliance

L'Europe des grands réseaux va-t-elle se construire autour de l'axe Paris-Bonn ? Dans l'énergie, déjà, une solide coalition d'intérêts associe EDF aux compagnies d'électricité d'outre-Rhin. De toutes les sociétés étrangères, l'entreprise publique française a obtenu une place de choix dans la gestion du réseau d'électricité d'ex-RDA grâce à l'appui de ses homologues allemandes. Ces dernières, après avoir tenté de négocier une entrée dans le capital d'EDF, devraient en revanche participer au tour de table de la centrale nucléaire de Civaux. Mieux : EDF, qui se refuse à entrer seule dans le capital de son fournisseur la Cogema, est prête à revoir sa position si elle est accompagnée par l'un de ses voisins, la compagnie Preussenelektra.

Ce «*mano a mano*» entre services publics français et allemands, fait d'associations ponctuelles et de renvois d'ascenseurs, gagne aujourd'hui le secteur des télécommunications. France Télécom et la Deustche Bundespost Telekom ont en effet annoncé, mercredi 11 mars, avoir signé un vaste accord de coopération aux termes duquel elles créent, ensemble, la société Eunetcom pour gérer les services de communications internationales des grandes entreprises.

En se rapprochant ainsi de son homologue français, Deustche Telekom ne cherche pas seulement à prendre pied sur un marché prometteur. L'organisation allemande opère surtout un véritable retournement d'alliances et porte un coup sévère à Syncordia, l'initiative concurrente lancée par British Telecom, dont il devait être l'un des fondateurs. La nouvelle est, en tout cas, excellente pour l'opérateur tricolore dont «BT» est le compétiteur le plus redouté.

Ces rapprochements franco-allemands ont en tout cas une logique. Elle se nourrit d'une hostilité commune aux volontés dérégulatrices de Bruxelles. Qu'il s'agisse de production et de transport d'électricité ou de télécommunications, dans les deux pays, ces activités économiques sont régies par la notion de service public et gérées par des monopoles, nationaux ou régionaux. En multipliant les passerelles, c'est surtout un mode de fonctionnement que Français et Allemands défendent.

CAROLINE MONNOT

Le projet de loi sera présenté à la prochaine session parlementaire

La réforme des SCPI devrait améliorer sécurité et transparence des placements immobiliers

Le projet de loi sur la réforme des sociétés civiles de placement immobilier (SCPI) a été adopté mercredi 11 mars par le conseil des ministres *(nos dernières éditions du 12 mars)* et devrait être voté par le Parlement lors de la session de printemps. Cette réforme avait été annoncée il y a un an par le ministre de l'économie et des finances, M. Pierre Bérégovoy. L'objectif est de rendre moins «opaque» le marché des parts de SCPI. Ces sociétés sont à l'immobilier ce que les SICAV sont aux valeurs mobilières. Les parts représentent un patrimoine immobilier collectif, mais ne sont pas cotées.

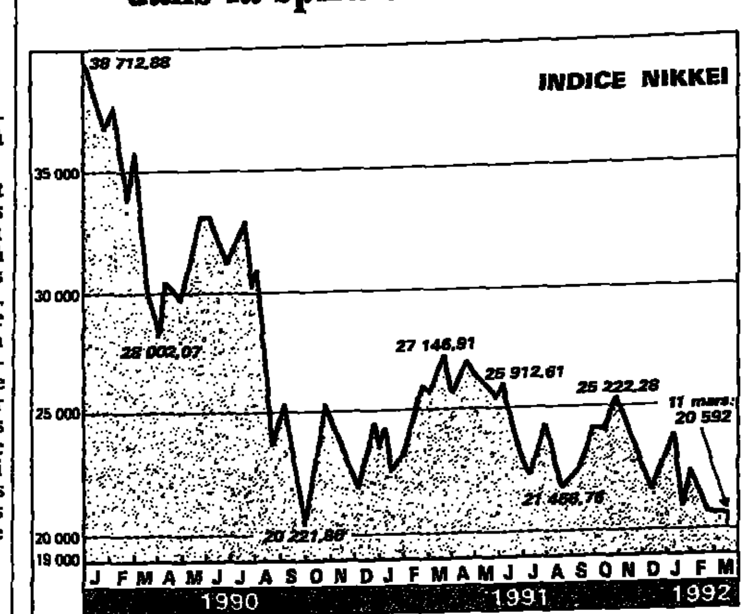
La refonte de la loi de 1970 créant les SCPI vise à donner aux épargnants intéressés des garanties semblables à celles assurées par les organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM). Il s'agit, notamment en pratiquant des expertises systématiques, d'éviter que les investisseurs soient trompés sur la valeur réelle des biens détenus. Les SCPI devront indiquer tous les ans la valeur de réalisation (de revente) et également de reconstitution de leur patrimoine. D'autre part, toute revalorisation du prix des parts supérieure de plus de 10 % aux expertises devra être justifiée auprès de la COB (Commission des opérations de Bourse). Le ministère de l'économie souhaite ainsi empêcher les arbitrages multiples et spéculatifs sur des immeubles.

A sa création, la SCPI devra souscrire au moins 15 % de son capital avant un an, sous peine de dissolution. Enfin, les sociétés de gérance des SCPI seront soumises à l'agrément de la COB et verront leur capital minimum passer de 1 million à 5 millions de francs.

Près de 600 000 épargnants ont investi 75 milliards de francs dans les 270 SCPI existantes. Elles ont remporté un vif succès de 1988 à 1990 avec des collectes annuelles supérieures à 10 milliards de francs, mais souffrent aujourd'hui de la crise de l'immobilier et d'une réputation pas toujours sans tache. En améliorant la sécurité et la transparence, le gouvernement espère encourager l'épargne à financer les besoins immobiliers des entreprises et le parc de logements locatifs. La future loi améliorera en tout cas la lisibilité des SCPI les unes par rapport aux autres et permettra à l'investisseur de ne pas les choisir à l'aveuglette.

E. L.

La Bourse de Tokyo dans la spirale de la baisse



Premier marché de la planète pour la capitalisation boursière en janvier 1990, la Bourse de Tokyo n'a cessé depuis de perdre du terrain. La place japonaise – aujourd'hui la deuxième du monde – est victime de l'assainissement de la «bulle» financière, de la moins bonne santé des entreprises nippones et plus encore de la multiplication des scandales politico-financiers. Du coup, la petite reprise de la fin de 1991 n'a pas duré et la chute sur un peu plus de deux ans de l'indice Nikkei approche les 50 %. Le Kabuto-Cho, vitrine de la réussite financière japonaise, ne sort plus de la spirale de la baisse.

La sanction était en vigueur depuis 1985

La France lève l'embargo sur les importations de charbon d'Afrique du Sud

JOHANNESBURG

de notre correspondant

Avec l'évident souci d'aider au mieux le président De Klerk – à la veille du référendum du 17 mars qui dira si «oui» ou «non» la communauté blanche le soutient dans ses réformes – Paris a décidé de lever l'embargo qui pesait sur les importations de charbon sud-africain. Le président De Klerk a été personnellement informé de la mesure, mercredi 11 mars, par l'ambassadeur de France, Mme Joëlle Bourgois.

Depuis l'abrogation officielle des lois fondamentales de l'apartheid, le 30 juin 1991, les sanctions imposées par la communauté internationale ont été progressivement levées, contrairement à la volonté du Congrès national africain (ANC) et des autres mouvements de libération qui demandent leur maintien jusqu'à la mise en place d'un gouvernement intérimaire. Au plan politique, après avoir nié pendant des années que ces sanctions aient eu un quelconque effet sur l'économie du pays, le gouvernement et le Parti national (NP), expliquent aujourd'hui que la levée des sanctions, marquant le retour de l'Afrique du Sud au sein de la communauté internationale, est le fruit des réformes entreprises depuis l'accession à la tête de l'Etat de M. Frederik De Klerk, le 20 septembre 1989.

C'est M. Laurent Fabius, alors premier ministre, qui avait annoncé, le 13 novembre 1985 à l'Assemblée nationale, de nouvelles sanctions contre Pretoria, coupable d'apartheid et qui venait de pendre le poète noir Benjamin Moloïse. M. Fabius avait alors demandé à EDF et CDF-Énergie, deux clients importants pour le charbon sud-africain, de ne pas renouveler leurs contrats d'approvisionnement qui arriveraient à expiration. Premier fournisseur de charbon importé par la France, l'Afrique du Sud, qui détient 5 % des réserves mondiales (soit 55 milliards de tonnes), représentait 20 % des importations françaises à la veille de l'embargo. L'arrêt des importations décidé, les achats français allaient retomber de 2,1 milliards de francs en 1985 à 654 millions de francs l'année suivante.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

INDICATEURS

ALLEMAGNE

• ***Inflation : prévision de ralentissement en fin d'année.*** – Selon l'institut de conjoncture de Kiel, la hausse des prix allemands, qui avoisine actuellement 4,5 % en rythme annuel, reviendra à 2,5 % avant la fin de l'année. En revanche, le ralentissement récent de l'activité devrait se prolonger, le taux de croissance atteignant 1 % seulement sur l'ensemble de l'année.

DANEMARK

• **Finances publiques : déficit budgétaire de 38,8 milliards de couronnes en 1991.** – Le déficit budgétaire du Danemark a atteint 38,8 milliards de couronnes (34 milliards de francs) en 1991. Ce résultat est supérieur de 10 milliards de couronnes environ à celui inscrit dans la loi de finances.

JAPON

• **Commerce extérieur : excédent de 10,2 milliards de dollars en février.** – L'excédent du commerce extérieur japonais a atteint 10,2 milliards de dollars (56,1 milliards de francs) en février, le double du montant de février 1991. Les exportations ont crû de 12 % en un mois, s'établissant à 28 milliards, tandis que les importations ont reculé de 10,3 %, à 17,8 milliards. Les autorités japonaises ont expliqué cette diminution des achats à l'étranger par le «*ralentissement économique sur le marché national*» et la baisse du prix des produits pétroliers.

Deux dirigeants de la maison de titres révoqués après la démission du président

Le «tobashi» fait trébucher Daiwa

Au cours d'une conférence de presse, M. Masahiro Dozen, président de Daiwa Securities, deuxième maison de titres japonaise, a annoncé mercredi 11 mars sa démission (*le Monde* du 12 mars). Il a précisé qu'il entendait assumer la responsabilité de certaines affaires douteuses dans laquelle sa compagnie était impliquée. Deux autres dirigeants de Daiwa seront révoqués le 30 mars. M. Motoo Esaka, numéro deux de la maison de courtage, a été choisi pour succéder à M. Masahiro Dozen.

Daiwa prévoit une perte exceptionnelle de 72 milliards de yens (3,06 milliards de francs) pour le règlement de cinq affaires, dont une action en justice des grands magasins Tokyu Department Stores, qui semble être à l'origine de la démission de M. Dozen. Au total, la perte nette de la maison mère atteindra 43 milliards de yens pour l'exercice 1991-1992 clos le 31 mars, alors que Daiwa avait enregistré l'an passé un bénéfice net de 59,91 milliards de yens.

En fait, la démission du patron de Daiwa est directement liée à la pratique contestée du «*tobashi*». Cette méthode consiste à masquer des pertes d'investissement d'un client en les transférant sur les comptes d'un autre dont l'exercice financier est différent. Elle permet ainsi à un client privilégié de ne pas avoir à déclarer ces pertes. Une telle pratique pouvait aisément être passée sous silence tant que les cours montaient, mais la chute continue de l'indice Nikkei depuis 1990 a mis ses adeptes dans une situation difficile. – (*Reuter*.)

□ **La nouvelle pièce de 20 francs.** – Soixante millions de pièces de vingt francs seront mises en circulation cet automne, selon un décret présenté mercredi 11 mars en conseil des ministres par le ministre de l'économie, des finances et du budget. Ces pièces seront bicolores (dorées et argentées), tout comme celles de 10 francs.

Conçues par l'Atelier de la monnaie, elles représenteront le Mont-Saint-Michel.

Un entretien avec M. Patrick Zelnik

La vente de la division musique de Virgin va bénéficier aux Mégastores, nous déclare le PDG de Virgin-France

Dans un entretien au «Monde», le PDG de Virgin-France, M. Patrick Zelnik, assure que la vente de la division musique de Virgin au groupe britannique Thorn-EMI («le Monde» daté 8-9 mars) va permettre de consolider les Mégastores.

«Les fans de rock and roll ont mal apprécié la vente de Virgin Music à Thorn-EMI...

– C'est vrai que la charge émotionnelle attachée à Virgin et à son fondateur, Richard Branson, a créé un trouble : on n'a pas bien compris pourquoi une société qui marchait bien se vendait. D'autant que la constitution d'oligopoles n'est pas souhaitable dans l'industrie culturelle.

– Pourquoi une telle concentration alors ?

– Parce que, là comme ailleurs, la notion de taille critique joue. Il faut une solide assise financière pour assurer son développement. En outre, la situation économique de Virgin est liée à la spécificité de son dirigeant et fondateur Richard Branson : ce surdoué a bâti rapidement un empire composé d'entreprises variées, qui toutes ont bien fonctionné mais qui toutes ont aussi des besoins de financement. Il a fallu choisir entre plusieurs activités.

– En quoi est-ce intéressant d'acheter aussi cher des catalogues d'artistes ?

– Le phénomène n'a rien de nouveau. Depuis le début des années 80, les discussions sont nombreuses et les labels se rachètent les uns les autres. Une fusion Polygram-Warner a ainsi échoué pour raisons monopolistiques, il y a quelques années. En revanche, MCA a racheté Geffen puis s'est vendu en bloc à Matsushita. CBS s'est vendu à Sony... L'arrivée du disque compact au milieu des années 80 a aussi redynamisé un marché en crise. Le grand public a adopté cette nouvelle technique et a reconstitué massivement sa discothèque. Du coup, les catalogues se sont brusquement valorisés. Plus un catalogue était vaste et plus les profits ont été importants.

Un endettement considérable

– D'où un nouveau mouvement de restructuration ?

– Exactement. C'est d'ailleurs pour participer à ce mouvement de fusion et acquisition que Richard Branson a voulu lever du cash. Il a introduit ses titres à la Bourse de Londres. Malheureusement, le krach d'octobre 1987 a eu lieu quelques semaines plus tard. Le titre s'est effondré. Par la suite, il a été plutôt maltraité. C'est pourquoi Branson a demandé aux banques, en 1988, de l'aider à racheter tous ses titres. L'endettement a été considérable mais les banques favorisaient à l'époque les opérations de levier. Ensuite, pour réduire l'endettement, Richard Branson a vendu 25 % du capital au japonais Fujisankei.

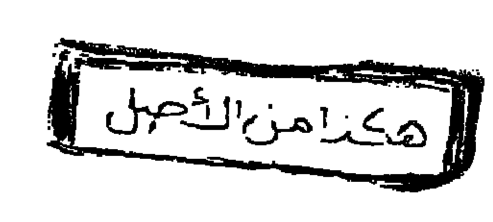
– Pourquoi Virgin n'a-t-il pas racheté EMI, au lieu de se vendre à lui ?

– Comme je le disais, c'est la montée des coûts qui oblige à la concentration. Ensuite, il y a la logique de l'entrepreneur. Celui qui crée son entreprise, la dirige, puis cède la direction. Il conserve le capital mais consacre son énergie à d'autres projets. Tôt ou tard, ce capitaliste arbitre entre ses actifs. C'est ce qui est arrivé à Richard Branson. Il a arbitré en faveur du transport aérien et des Mégastores.

– Les Mégastores français vont-ils bénéficier des investissements de Virgin ?

– Des ressources financières supplémentaires vont nous permettre de procéder à une augmentation de capital pour consolider les Mégastores. D'ores et déjà, notre plan de redressement est en passe de porter ses fruits. Une fois gagnée la bataille de l'ouverture des magasins le dimanche, la politique de développement reprendra.»

Propos recueillis par
YVES MAMOU



ÉCONOMIE

SOCIAL

M. Bianco va déposer un projet de loi pour améliorer le RMI

M. Jean-Louis Bianco, ministre des affaires sociales, a confirmé mercredi 11 mars son intention d'élaborer un projet de loi améliorant le dispositif actuel du revenu minimum d'insertion (RMI). Ce texte, a précisé M. Bianco lors de la présentation du rapport de la Commission d'évaluation du RMI (*le Monde* du 12 mars), sera transmis aux parlementaires dans la deuxième quinzaine d'avril.

Selon le ministre, il est nécessaire de *« rendre l'accès aux soins et au logement réellement possible pour tous les plus démunis »*. De même, il convient *« d'impliquer davantage les communes, les associations, les entreprises »* dans le dispositif de réinsertion. En revanche, M. Bianco s'est déclaré hostile à l'attribution du RMI aux moins de vingt-cinq ans, soulignant que, par ailleurs, *« tout un dispositif d'insertion existe pour les jeunes »*.

□ **M. Domange (CNPF) souhaite *« une politique contractuelle active »*.** – M. Jean Domange, le nouveau président de la commission sociale du CNPF, souhaite, dans un entretien publié mercredi 11 mars par *la Tribune de l'Expansion*, *« une politique contractuelle active »*. M. Domange insiste également sur *« le coût insupportable »* de la protection sociale qui, selon lui, justifie une baisse des charges des entreprises.

□ **M. Jean Mattéoli réélu président du Conseil économique et social.** – M. Jean Mattéoli a été réélu, mardi 10 mars, pour deux ans et demi, à la présidence du Conseil économique et social (CES) par 144 voix sur 210 suffrages exprimés. Mme Marie-Thérèse Poupon (CGT) a recueilli 28 voix. Le CES, qui comprend 163 représentants des syndicats, du patronat, de la mutualité, des associations familiales, ainsi que 68 membres nommés par le gouvernement, émet des « avis » destinés aux pouvoirs publics.

Les mystères du chômage

Suite de la première page

On en déduira donc que le chômage, en France, en janvier, s'est approché des trois millions, même si ce mois coïncide avec une crête saisonnière. Avec les résultats de fin février, puis de fin mars, on verra si la courbe se maintient à ce niveau, comme en 1991, 1984 et 1981.

Le deuxième, à peine inférieur à 2,9 millions, est le plus couramment utilisé, parce que le plus régulier. C'est celui que retient le ministère du travail. Calculé en données corrigées des variations saisonnières à partir du chiffrage de l'ANPE, il permet de lisser la courbe pour tenir compte des fluctuations momentanées. Avec l'arrivée des jeunes sur le marché du travail, en juin, on assiste logiquement à une hausse jusqu'à la fin de l'année, puis le « surplus » se résorbe au premier semestre. Quand tout va bien.

Quant au troisième chiffre, qu'affectionne particulièrement le ministre de l'économie, il se situe bien en dessous (2,4 millions). Etabli à partir de la définition du BIT (Bureau international du travail), il facilite les comparaisons entre pays, mais ses critères s'avèrent restrictifs. Pour être considéré comme chômeur, il ne faut pas avoir travaillé dans la semaine qui précède (ne fût-ce qu'une heure), rechercher activement un emploi et être immédiatement disponible, donc ni malade ni en stage. Pour compliquer le tout, il s'appuie sur le décompte de l'ANPE, mais le pondère des données de l'enquête annuelle sur l'emploi, laquelle est périodiquement « recalée » sur les résultats du recensement...

Selon les circonstances et le lieu, que l'on appartienne au gouvernement ou que l'on nourrisse telle ou telle intention, malveillante ou non, on retiendra donc un indicateur plutôt que l'autre. Il s'ensuit régulièrement des querelles d'experts et des polémiques ministérielles ou politiques, chacune ajoutant à la confusion. Ces derniers temps le débat s'est exacerbé et la tension est visible au sein du gouvernement, jusque dans la diversité des chiffres opiniâtrement avancés. Ce qui s'explique autant par la montée inexorable du chômage ces derniers mois, par l'éventualité du franchissement du seuil symbolique des trois millions de chômeurs – en données brutes – que par la proximité d'une échéance électorale difficile.

Une seule certitude : la hausse

Si une seule certitude existe – le chômage a bel et bien augmenté en 1991, de 295 000 en données corrigées – il faut pourtant se résoudre à cette absence de lisibilité des chiffres. Les mécanismes de l'emploi sont trop complexes pour se résumer à une seule vérité et, de toute manière, la précision est impossible. On sait par exemple maintenant que la crise elle-même a ajouté des zones d'ombre, un « halo » et du flou (sous-emploi, travail précaire, etc.) au fonctionnement traditionnel du marché du travail. L'INSEE, dans le numéro 249 d'*Economie et statistique* (décembre 1991), reconnaissait qu'il n'y avait pas de *« bonne mesure »* du chômage, ni aucune statistique satisfaisante.

Mais, sous forme de mystère absolu, une autre difficulté vient ajouter à la perplexité, sur les chiffres de 1991, plus incompréhensibles que jamais. A l'heure actuelle, et alors que Mme Martine Aubry, ministre du travail, a demandé une explication à l'INSEE et au service d'études et de statistiques de son ministère, personne ne sait dire, entre emploi et chômage, comment s'est comporté réellement le marché du travail.

De quoi s'agit-il, au départ ? Si, comme de coutume, on additionne le nombre des chômeurs aux effectifs salariés et non salariés pour retrouver la population active, disponible pour travailler, on devrait en conclure que celle-ci s'est subitement augmentée de 200 000, voire de 300 000 personnes, au cours de ces douze mois. Or, selon toutes les prévisions admises, établies par l'INSEE, la croissance des actifs aurait dû être comprise, dans cette période, entre 100 000 et 150 000, en fonction de l'activité féminine.

Cette différence, aussi énorme que surprenante, trouble les observateurs, réduits aux suppositions. A défaut d'y voir clair pour l'instant, le gouvernement invoque sa malchance. Finalement, laisse-t-on parfois entendre, la hausse du chômage serait due à l'exceptionnelle augmentation de la population active, non maîtrisable. D'autres, dans les allées du pouvoir, avancent une soudaine modification de comportement, des femmes notamment, ou des jeunes, qui auraient en masse choisi de rompre avec la tendance à l'allongement de la scolarisation. Mais aucun indice ne permet de vérifier ces thèses qui, en théorie, s'inscrivent dans la durée. D'ailleurs, l'éducation nationale n'a pas encore fourni de données pour les étayer.

Restent alors plusieurs pistes, chaque fois incomplètes. Au ministère du travail, on fait par exemple observer qu'une forte proportion des bénéficiaires du RMI n'étaient pas inscrits à l'ANPE, ou encore que seulement 15 000 des 120 000 jeunes ayant été accueillis la première année dans le programme CFI (contrat de formation individualisé) figuraient sur les listes de demandeurs d'emploi. Autrement dit, ces mesures auraient révélé un chômage jusqu'ici non déclaré.

Moins de créations d'emploi ?

Dans le même sens, certains considèrent que le développement du traitement social engendre fatalement des effets pervers. Quand on passe de 1,3 million d'actions en 1989, à 1,4 million en 1990, puis à 1,5 million en 1991, il est logique que des perturbations se produisent, ou que des publics inconnus soient attirés par les aides diverses, qui viendront gonfler les statistiques. Sévères, quelques-uns regrettent à ce sujet que l'on comptabilise les RMistes et affirment péremptoirement que, sur 600 000, *« l'insertion se limite à l'inscription à l'ANPE, pour 500 000, alors qu'on sait très bien que tous ne peuvent pas travailler »*. Ceux-là parlent aussi des 400 000 CES (contrat emploi-solidarité), successeurs des TUC (travaux d'utilite collective) qui, en raison de l'amélioration du statut et du revenu, *« reproduisent un marché du travail »* et déclenchent *« un effet d'aubaine »*. Ce n'est pas par hasard si Mme Aubry les a interdits aux moins de 18 ans : on s'était aperçu que des jeunes en situation d'échec scolaire quittaient l'éducation nationale pour ces emplois à mi-temps, payés sur la base du SMIC horaire...

Plus critiques, quelques experts, dont M. Jean-François Colin, directeur général de l'ANPE, évoquent un possible « déstockage » des dispositifs qui n'aurait pas été contrôlé. Quand les gouvernements successifs font entrer des chômeurs potentiels dans des circuits, on peut imaginer que leur sortie, pas toujours vers l'emploi, provoque des phénomènes d'accumulation. Dans le prolongement, il y a ceux qui mettent en cause la politique passée de M. Jean-Pierre Soisson au ministère du travail, coupable à leurs yeux de s'être endormi sur la croissance des effectifs salariés de 1988 à 1990 (+ 700 000). *« Il fallait en profiter pour enrichir le contenu en emploi de la croissance*, disent-ils. *Résultat, rien n'a été fait pour les chômeurs de longue durée »*. Ils redoutent maintenant les conséquences de l'exclusion, quand les 918 000 chômeurs de plus d'un an seront devenus 1 million. *« Il y aura un vrai effet de seuil, dans les quartiers et pour la délinquance »*, prédisent-ils.

Un dernier carré, enfin, s'interroge sur la réalité des créations d'emplois annoncées pour 1991, 51 000 salariés supplémentaires et 70 000 au total. *« Et s'il y en avait eu moins »*, se demande actuellement Mme Aubry. Là encore, la fabrication de l'indice pose problème. En effet, l'estimation finale est extrapolée d'une enquête trimestrielle réalisée auprès des entreprises de plus de dix salariés et étendue à toutes les entreprises. Il est possible que les petits établissements, les plus importants créateurs d'emploi à la fin des années 80, soient aujourd'hui ceux qui suppriment le plus de postes. Compte tenu de leur poids dans la recomposition du tissu économique, une erreur d'appréciation à leur propos pourrait bien dissimuler une dégradation plus grave qu'on ne l'imagine. Ce qu'on ne saura qu'avec retard, avec les chiffres définitifs, en juin.

Il faut dire que pareille mésaventure s'est déjà produite, pour l'évolution récente de la population active. Après avoir évalué l'augmentation à + 294 000, en 1990, l'INSEE est revenue à un solde de + 130 000. Dans ses documents, le service d'études et de statistiques du ministère du travail continuait de se référer à une hausse de 242 000 actifs en 1989, et de 214 000 en 1990. Le flou, toujours. Alors que le chômage ne cesse de monter.

ALAIN LEBAUBE

FINANCES

Avec une nouvelle offre publique d'échange

EDF poursuit la restructuration de sa dette

Un an après avoir lancé une offre publique d'échange (OPE) sur dix-neuf emprunts, EDF récidive et propose aux investisseurs une OPE sur douze emprunts EDF et quatre emprunts de la Caisse nationale de l'énergie qui lui ont été rétrocédés. Ces seize lignes obligataires à taux variable et à taux fixe, dont le montant avoisine les 32 milliards de francs, seront à échanger contre un nouvel emprunt d'une durée de douze ans (échéance en 2004), à taux fixe et dont le rendement sera définitivement fixé à la fin de la période d'échange. La référence prise sera celle de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) 8,25 % 2004.

L'objectif d'EDF est de créer une nouvelle ligne très liquide et d'allonger la durée de vie de ses emprunts. Pour les investisseurs, c'est aussi l'occasion de se séparer de lignes d'obligations à taux variable décotées et de vieux emprunts à taux fixe peu liquides. A la fin de 1991, l'endettement total d'EDF s'élevait à 214 milliards de francs, soit 1,2 fois son chiffre d'affaires.

TRANSPORTS

Afin d'exploiter des lignes secondaires

American Airlines souhaite coopérer avec Air France

American Airlines souhaiterait exploiter avec Air France une ligne Chicago-Lyon ou Chicago-Nice, a annoncé son président, M. Robert Crandall, mercredi 11 mars. Il s'agit d'assurer à deux un marché difficile à rentabiliser seul. *« L'exploitation conjointe de certaines lignes est une approche prometteuse, un moyen de partager des équipements très coûteux et des droits de trafic limités »*, a-t-il précisé. Toutefois, aucun contact n'a encore été pris avec la compagnie française. American Airlines, qui avait lancé une ligne Lyon-New-York sans escale en mai 1989, l'avait abandonnée l'année suivante.

Plus qu'à une coopération globale avec des compagnies européennes, le patron d'American Airlines croit au développement en commun de routes nouvelles sur des villes précises. La première compagnie américaine a passé de tels accords avec l'allemande Lufthansa. Depuis mai 1991, elles développent ensemble les lignes Chicago-Munich et Chicago-Düsseldorf, avec un vol quotidien. American Airlines, qui ouvrira le 23 mars un vol Paris-Miami, offrira cette année trente-cinq vols sans escale par semaine au départ d'Orly vers cinq plaques tournantes des Etats-Unis.

COMMUNICATION

L'extension du groupe Hersant

M. Kiejman veut protéger la diversité de pensée

Le comité d'entreprise du quotidien de Charleville-Mézières *l'Ardennais*, récemment passé sous le contrôle du groupe Hersant (*le Monde* du 10 mars), a annoncé le 11 mars qu'il porterait plainte pour infraction à la loi du 1er août 1986 (« loi Léotard ») limitant les concentrations dans la presse.

Le ministre délégué à la communication, M. Georges Kiejman, a indiqué le 11 mars, à France-Info, que les pouvoirs publics étaient *« attentifs »* aux conséquences de la prise de contrôle de *l'Ardennais*, du *Courrier de l'Ouest* et du *Maine libre* par le groupe Hersant. Il a noté qu'il fallait protéger *« la diversité de pensée plus que le nombre de titres »*, en expliquant que *« si dix journaux ont la même pensée, cela n'assure pas mieux le pluralisme que cinq qui reflètent des opinions originales et différentes »*.

POINT DE VUE : le débat sur le travail de nuit des femmes

Un précédent terriblement dangereux

par Marc Blondel

LA décision prise par le gouvernement français et d'autres pays européens de dénoncer la convention numéro 89 de l'Organisation internationale du travail (OIT) interdisant le travail de nuit des femmes pose un véritable problème, qui dépasse largement l'objet de la convention et mérite, à ce titre, réflexion.

Synthétisons le débat : sous prétexte d'égalité entre hommes et femmes, la Cour européenne de justice a considéré que la discrimination positive que constituait l'interdiction du travail de nuit pour les femmes dans l'industrie devait être annulée et elle a demandé (exigé, disent certains) la dénonciation, donc le désengagement, des pays européens signataires du texte à caractère universel.

Nous n'ouvrirons pas le débat sur l'opportunité de la décision, à savoir si une mesure égalitaire devait être prise, considérant les conséquences physiques – qui ne peuvent donc pas trouver de compensation – du travail de nuit. Pourquoi ne pas l'interdire pour les femmes comme pour les hommes, sauf dans des cas particuliers qui devraient justifier l'exception ? En fait, il s'agit d'utiliser au maximum les équipements, et ce au moindre coût. Les salaires féminins étant sensiblement inférieurs de 25 % du salaire des hommes, on comprend mieux l'objectif réel. Mais, revenons au problème juridique, qui, lui, constitue un précédent terriblement dangereux pour le droit du travail international. Comment un engagement national pris en 1953 (à partir d'une convention ratifiée) peut-il être aussi facilement remis en cause ? A cette question, certains déclareront que la base juridique découle de la hiérarchie du droit, qui fait qu'un traité communautaire, en l'occurrence celui de Rome, s'impose aux pays communautaires.

Comment un traité communautaire, c'est-à-dire regroupant différents pays sur le plan régional, peut-il s'imposer à une norme, en l'occurrence une convention, à vocation mondialiste, c'est-à-dire universelle ? En dehors de l'importance du champ d'application, la nature juridique des engagements à l'OIT conduit la France à être responsable de son application conjointement avec les autres pays signataires. Ne risque-t-on pas, à terme, que l'Europe réponde au nom des douze pays de leurs obligations contractées individuellement à l'OIT ?

Ce faisant, l'« Europe juridique » anticiperait, et de beaucoup, sur l'intégration européenne et le transfert de souveraineté nationale. Mais, où le bât blesse le plus, c'est que, en recommandant, pour ne pas dire en exigeant, la dénonciation, l'Europe ne propose aucune alternative. Actuellement, il n'y a aucun texte européen sur la question, nous en restons aux législations nationales.

La Cour européenne de justice ayant ainsi détruit l'instrument, on mesurera notre inquiétude lorsqu'on saura que les pays qui ont été à l'initiative des normes internationales et ceux qui ont le plus ratifié de conventions de l'OIT sont les pays européens. On mesurera la fonction de l'Europe en la matière, – cela s'inspire de la politique de déréglementation suivie en Europe et ailleurs, et cela rend plus nécessaire la mise en place d'un véritable droit social européen, revendication de la CGT-Force ouvrière.

Cette situation est d'autant plus grave que, pour l'instant, aucun signe ne permet de penser que la France ratifiera les textes de substitution de cette convention, en l'occurrence la numéro 171, qui traite du travail de nuit en général. On peut craindre que la France, à travers cette expérience, perde aux yeux de l'étranger une part de son crédit à l'OIT, qu'elle a pourtant longtemps marqué de son empreinte.

► **Marc Blondel est secrétaire général de la CGT-FO et membre du conseil d'administration du Bureau international du travail.**

Dix ans de décentralisation vus par un banquier

M. Pierre Richard (CLF) estime que les élus locaux ont été de bons gestionnaires

« La décentralisation depuis 1982 n'a pas, en général, provoqué de dérapage des finances locales », a déclaré récemment M. Pierre Richard, président du directoire du Crédit local de France (CLF), qui est le principal prêteur des communes, départements et régions, à l'occasion de la présentation de sa note de conjoncture semestrielle. De 1982 à 1986, les collectivités ont eu tendance, voulant affirmer leurs pouvoirs, à augmenter sensiblement leurs dépenses de fonctionnement, mais, à partir de 1986 et jusqu'à aujourd'hui, ce sont les investissements qui priment.

Si sur les sept derniers exercices le produit intérieur brut (PIB) national a augmenté de 5,8 % en moyenne annuelle, les dépenses d'investissement des collectivités ont, elles, progressé de 8,4 % alors que leurs « frais généraux » sont restés dans des limites très raisonnables, *« ce qui justifie à soi seul la pertinence de la décentralisation »*.

« On note au chapitre de la dette la même évolution vertueuse », a ajouté M. Richard. L'encours de la dette a progressé très vite entre 1982 et 1986 et s'est ralenti depuis. *« Il semble que l'habitude de la rigueur de gestion soit entrée dans les mœurs des élus locaux »*.

Pour 1992 et les années suivantes, la vigilance s'impose, car la générosité de l'Etat en dotations diverses va s'émousser, l'évolution des bases fiscales sera moins favorable, et enfin, dans des périodes où les revenus progressent moins vite, les élus seront contraints de ne pas trop accroître la pression fiscale. Or le produit des impôts locaux a augmenté depuis dix ans au rythme annuel de 11 % en valeur (à cause de la bonne conjoncture économique, du transfert d'impôts d'Etat et du relèvement des taux) et même de 21 % pour les seules régions.

M. Richard a encouragé les collectivités et notamment les grandes villes à mettre en œuvre une gestion prévisionnelle pluriannuelle de leurs dépenses et à améliorer leur taux d'épargne nette, c'est-à-dire l'équivalent du résultat brut d'une entreprise. Il est de 50 % pour les régions, ce qui est satisfaisant, mais seulement de 7 % dans les villes de plus de 100 000 habitants. L'amélioration des capacités d'épargne, et donc la possibilité de financer de manière saine les investissements sans trop compter sur les emprunts et même en se désendettant, n'est pas une tâche insurmontable. Il suffit par exemple de réduire, d'un budget municipal sur l'autre, de 3 % ses dépenses de fonctionnement, notamment de personnel, pour doubler sa capacité d'épargne nette.

F. Gr.

VIE DES ENTREPRISES

Alors que les bénéfices du papetier suédois baissent de 61 %

M. Peter Wallenberg quitte la présidence de Stora

Décidément, personne ou presque n'échappe à la règle. Alors que l'industrie canadienne de pâtes et papiers enregistre des pertes records, que les groupes américains sont dans le rouge et multiplient les suppressions d'emplois, Stora Kopparbergs Berglass AB, numéro un suédois et européen du secteur, vient d'annoncer à son tour un effondrement de ses bénéfices. En 1991, ceux-ci ont baissé de 61 %, dépassant tout juste *le milliard de couronnes (940 millions de francs environ)*, contre 2,79 milliards un an auparavant. La progression de 7 % du chiffre d'affaires du groupe (67,1 milliards de couronnes) est due surtout à des acquisitions.

Comme ses concurrents, Stora a été victime l'an dernier de la surcapacité de l'industrie forestière et de *la baisse du prix du papier*. Le groupe suédois a aussi supporté le coût de son programme de rationalisation, amorcé en 1990 et qui prévoit de supprimer 6 000 emplois. L'année 1992 ne s'annonce guère meilleure. *Dans l'industrie de la pâte*, surcapacité et abondance de l'offre devraient perdurer; la conjoncture des matériaux de construction devrait encore empirer. *«Les premiers six ou neuf mois de l'année seront vraiment très noirs*, a déclaré l'administrateur-directeur général de la société, M. Bo Berggren. *Mais après, les efforts de restructuration vont porter leurs fruits et, associés à une augmentation des prix, l'année devrait mieux finir qu'elle a commencé.»*

1992 s'annonce pour Stora comme une année d'autant plus décisive que la société est contrainte de procéder à une importante réorganisation de sa direction. Opéré du cœur l'an dernier, M. Peter Wallenberg a annoncé mercredi sa démission de la présidence du conseil d'administration. Son successeur, M. Berggren, sera officiellement désigné lors de l'assemblée générale des actionnaires qui aura lieu à Falun (Suède), en mai. En fonction depuis 1982, M. Wallenberg, aujourd'hui âgé de soixante-cinq ans, est l'héritier de la plus puissante dynastie industrielle scandinave. Une dynastie dont les intérêts – outre les 35 % du capital de Stora détenu *via* les holdings familiaux Providentia et Investor – s'étendent à la plupart des groupes suédois. Des roulements à billes SKF au constructeur automobile et aéronautique Saab-Scania, du spécialiste de la téléphonie LM Ericsson au géant de l'électroménager Electrolux...

P.-A. G.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RÉSULTATS

□ **Siemens-Nixdorf : nouvelles pertes en 1991-1992.** – SNI AG, le *constructeur informatique allemand* né de la fusion des activités de Siemens avec Nixdorf, va enregistrer de nouvelles pertes en 1991-1992 (exercice clos le 30 septembre), a annoncé mercredi 11 mars M. Hans-Dieter Wiedig, président du directoire. A l'occasion de l'ouverture du Cebit, le salon *informatique de Hanovre, il* a souligné que les pertes devraient toutefois être inférieures de moitié à celles essuyées lors de l'exercice précédent. En 1990-1991, le groupe *avait subi une perte nette consolidée*, hors frais de restructuration et plan social, de 781 millions de deutschemarks (2,64 milliards de francs environ) pour un chiffre d'affaires consolidé *mondial de 12,125 milliards de* marks. Le président de SNI a expliqué les difficultés du groupe par la féroce concurrence sur le marché informatique, qui se traduit par une guerre des prix.

□ **Matra communication : perte de 9 millions de francs en 1991.** – Matra communication a perdu 9 millions de francs en 1991 (résultat net part du groupe), alors qu'il avait été bénéficiaire de 118 millions de francs en 1990. Le chiffre d'affaires a atteint 5,97 milliards de francs, en hausse de 10,3 % sur 1990, et de 5,7 % à périmètre comparable. Le bénéfice d'exploitation s'est élevé à 170 millions de francs, en baisse de 22,3 %, comparés aux 219 millions de 1990. Les dépenses pour *l'installation* du nouveau réseau de téléphone cellulaire au standard européen GSM, dont la commercialisation en France doit débuter en juillet, continuent à peser *sur les résultats du groupe*. Déjà associé au suédois Ericsson pour son développement, Matra communication cherche un autre partenaire. L'allemand Siemens mais aussi l'américain ATT, qui cherche à se renforcer en Europe, et plusieurs sociétés japonaises pourraient être *intéressés*.

□ **Novo Nordisk : bénéfice net en progression.** – Le groupe médicinal et biotechnologique danois Novo Nordisk A/S a dégagé un bénéfice net de 928 *millions de couronnes (817 millions de francs)* en 1991, en progression de 22 % par rapport à 1990. Le chiffre d'affaires du groupe a progressé de 26 % à 9,370 milliards de couronnes (8,25 milliards de francs).

SOCIAL

□ **Boiron : accord sur le travail à temps partiel.** – Les laboratoires Boiron (1 820 salariés dont 80 % de femmes), leader mondial de l'homéopathie, viennent de conclure un accord destiné à faciliter le recours au travail à temps partiel. Signé avec FO, il permet à tout salarié d'accéder au temps partiel pour une période comprise entre six mois et un an. Les demandes devront toutefois être *«discutées et adaptées en fonction de souhaits et des impératifs du service ou de l'établissement concerné»*, alors que le salaire sera calculé au prorata des heures travaillées. Cet accord complète une palette de textes déjà en vigueur chez Boiron : horaires flexibles, cumul pluriannuel des congés payés, temps de travail aménagé *en préparation de la retraite*.

COOPÉRATION

□ **GTM et le japonais Obayashi concluent un accord.** – *Un accord de* coopération a été signé le 6 mars à Tokyo entre la société japonaise *Obayashi et GTM* Entrepose International, qui fait partie du groupe Lyonnaise des eaux-Dumez. Cet accord concerne non seulement l'Asie du Sud-Est mais aussi l'Europe. La coopération entre les deux groupes s'appliquera à la construction, l'exploitation et l'ingénierie financière d'ouvrages et de travaux publics en concession.

TECHNOLOGIES

□ **IBM va vendre en Europe des copies de ses propres ordinateurs.** – *L'américain IBM*, premier groupe informatique mondial, va vendre sur le marché européen, à partir de l'été, des copies de ses ordinateurs personnels (PC). Ces copies («clones»), qui seront fabriquées par une firme asiatique, ne seront pas vendues sous la marque IBM, mais porteront le nom d'une nouvelle filiale chargée de la commercialisation de ces nouveaux produits *et dont la création sera* annoncée par le groupe américain en mai ou en juin. La vente de copies de ses PC n'est pas une nouveauté totale pour IBM, qui commercialise déjà en Asie de tels produits, mais à une échelle réduite. IBM a créé à Singapour une société conjointe, détenue à hauteur de 49 % par le groupe américain et de 51 % par la *firme de négoce Hong Leong Corp.* Les PC fabriqués par cette «joint venture» sont vendus depuis l'été dernier en Asie du Sud-Est sous la marque IAS.

VENTES

□ **SCA (Svenska Cellulosa Aktiebolaget) cède sa division énergie à Sydcraft.** – *Le groupe papetier suédois* SCA a annoncé lundi 9 mars la vente de sa filiale Bakab Energi à la compagnie électrique suédoise Sydcraft AB. Le montant de la transaction s'élève à *11,45 milliards* de couronnes suédoises (10,3 milliards de francs) et permettra à SCA de se désendetter. En l'échange de cette cession, Sydcraft s'est engagé à fournir de l'électricité pendant dix ans aux usines de SCA au prix du marché. La capacité énergétique de *Bakab Energi est d'environ 6 milliards* de kilowatt/heure, dont les deux tiers d'origine hydroélectrique.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 11 mars ⬇

Net alourdissement

La baisse a fait sa réapparition, mercredi 11 mars, rue Vivienne après deux *séances de reprise. En retrait de* 0,16 % au début des échanges, les valeurs françaises abandonnaient 0,5 % en fin de matinée. A mi-séance, le marché parisien maintenait son cap baissier. *L'indice* CAC 40 s'inscrivait en repli de 0,4 %. Peu après 15 heures, le mouvement s'est accéléré et les valeurs françaises abandonnaient finalement 1,30 % au terme des échanges.

Selon les opérateurs, ce mouvement de recul s'est effectué dans le sillage de l'alourdissement du Matif et de la vive baisse de la Bourse de Londres déçue *par les déclarations du chancelier de* l'Echiquier, M. Norman Lamont, selon lesquelles il n'y aurait pas de réduction des taux d'intérêt avant les élections générales du 9 avril. Outre-Rhin, la poussée inflationniste (hausse de 0,6 % des prix pour le mois de février) laisse aussi *craindre un nouveau durcissement de la* politique de crédit de la Bundesbank. A Paris, le loyer de l'argent est remonté au niveau des 10 %.

Les valeurs financières, qui avaient tenu la veille la vedette à la suite de la détente du taux au jour le jour, ont fait l'objet de prises de bénéfices. Société générale a cédé ainsi 1,9 % à 530 francs, dans 49 000 titres et le certificat d'investissement BNP 1,7 % à 388,20 francs (33 000 titres). L'UAP, qui avait gagné 20 francs mardi sous l'effet des spéculations sur sa prochaine privatisation partielle, a reculé de 2,6 % à 560 francs pour (47 000 titres).

Des prises de bénéfice ont pesé également sur LVMH, qui avait vivement progressé la veille dans le sillage du titre Guinness à Londres. Le titre a perdu 3 %, à 4 670 *francs*, dans 26 000 pièces. Pinault a poursuivi sa hausse entamée mardi à l'annonce du jugement déboutant les actionnaires minoritaires du *Printemps*. Le titre a gagné 0,9 % pour 44 000 pièces, tandis que l'action des grands magasins s'est reprise (+0,7 % pour 9 150 pièces).

NEW-YORK, 11 mars ⬇

Repli

La reprise de Wall Street mardi 10 mars n'a pas fait long feu et le marché américain s'est à nouveau replié mercredi sous la pression des ventes sur programme informatique. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes s'est établi à 3 208,63, en baisse de 22,36 points (–0,69 %). Quelque 186 millions de titres ont été échangés. Le nombre des baisses était presque deux fois plus important que celui des hausses : 1 151 contre 515.

La faiblesse des Bourses étrangères, notamment celles de Londres et de Tokyo, et l'attente de la publication jeudi des statistiques américaines sur les ventes de détail en février et sur les allocations hebdomadaires de chômage expliquent le peu d'entrain des investisseurs. D'autant que le marché obligataire américain a continué à se dégrader *et les taux d'intérêt à monter*. Les bons du Trésor à trente ans, principale référence, ont continué à progresser, à 7,93 % *contre* 7,90 % *mardi en fin de* journée.

VALEURS	Cours du 10 mars	Cours du 11 mars
Alcoa	67 1/2	67
ATT	38 1/2	38 1/4
Boeing	45 1/8	44 7/8
Chase Manhattan Bank	22 7/8	22 7/8
Du Pont de Nemours	44	44
Eastman Kodak	42 5/8	42 3/8
Exxon	55 3/8	55 3/8
Ford	36 5/8	36 1/2
General Electric	77 3/4	77 1/8
General Motors	37 1/4	37 3/8
Goodyear	61 7/8	61 1/2
IBM	87 7/8	87 5/8
ITT	63 1/8	63 7/8
Mobil Oil	60 1/8	59 7/8
Pfizer	73 3/8	72 7/8
Schlumberger	56 1/4	54 7/8
Texaco	56 5/8	56 1/2
UAL Corp. ex-Allegis	149	145 1/4
Union Carbide	24 7/8	24 5/8
United Tech.	52	51 3/8
Westinghouse	19 1/2	19 1/2
Xerox Corp.	76 3/8	75

LONDRES, 11 mars ⬇

Très vif recul

Les valeurs ont vivement chuté mercredi 11 mars au Stock Exchange, enregistrant ainsi leur plus fort recul depuis *le putsch manqué contre M. Gorbatchev* en août 1991. A la clôture, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a *perdu 52,4 points*, soit 2 % à 2 522,4 points. Le volume des échanges s'est élevé à 505,1 millions de titres contre 429,1 millions la veille.

Les investisseurs ont craint que le budget prudent présenté, *mardi 10 mars, par le chancelier* de l'Echiquier, M. Norman Lamont, ne soit pas suffisant pour relancer l'économie et redynamiser l'électorat conservateur. De plus, la faiblesse de la livre rend pratiquement impossible l'abaissement des taux d'intérêt espéré par le marché. Les fonds d'Etat ont reculé, perdant plus d'un demi-point, affectés par le montant du déficit budgétaire et la perspective *d'un doublement des émissions de* titres publics.

TOKYO, 12 mars ⬇

La baisse continue

La Bourse de Tokyo continue à s'enfoncer et a encore légèrement baissé jeudi 12 mars pour toucher à nouveau son plus bas niveau depuis dix-sept mois. L'indice Nikkei perd en clôture 30,26 points, soit 0,15 %, à 20 561,88 yens après avoir perdu en séance plus de 1 %. Les volumes de transactions ont été faibles, avec moins de 300 millions de titres échangés.

VALEURS	Cours du 11 mars	Cours du 12 mars
Akai	578	555
Bridgestone	1 080	1 090
Canon	1 280	1 280
Fuji Bank	2 050	2 010
Honda Motors	1 450	1 480
Matsushita Electric	1 250	1 270
Mitsubishi Heavy	568	565
Sony Corp.	3 980	3 940
Toyota Motors	1 330	1 280

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4200	....	Immob. Hôtelière	1260	...
Arnault Associés	279	....	Inserm. Computer	149	.
B.A.C.	80	....	I.P.B.M.	68	.
Bque Vernes	795	....	Locamic	83	...
Boiron (Ly)	369	369	Matra Comm.	124	124
Boisset (Lyon)	225	....	Molex	181 50	....
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	908	900	Publ.Filipacchi.	415	415
Calberson	400	....	Razel	446 40	...
Cardif	865	865	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	326	....
C.E.G.E.P.	180	....	Select Invest (Ly)	90	....
C.F.P.I.	265	....	Sanbo	326	....
C.N.I.M.	1019	1004	Sopra	325 10	...
Codetour	288	....	TF1	379 90	...
Conforama	1070	....	Thermador H. (Ly)	355 20	...
Creeks	204	....	Unilog	235	...
Dauphin	305	....	Viel et Cie	98	....
Delmas	1035	....	Y. St-Laurent Groupe	885	...
Demachy Worms Cie	320	....			
Devanlay	1049	1049			
Deville	225	....			
Dolisos	125	....			
Editions Belfond	190	....			
Europ. Propulsion	240	....			
Finacor	105	....			
G.F.F. (group.fon.f.)	116	115			
G.I.M.	355	....			
Gravograph	171 60	....			
Guintoli	860	....			
I.C.C.	195	....			
Idianova	99	....			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 11 mars 1992
Nombre de contrats estimés : 130 947

COURS	ÉCHÉANCES		
	Mars 92	Juin 92	Sept. 92
Dernier	107,04	108,44	108,60
Précédent	107,38	108,70	109

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Juin 92	Sept. 92	Juin 92	Sept. 92
109	0,53	1,04	1	1,35

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 13 153

COURS	Mars	Avril	Mai
Dernier	1 985	2 001	2 029
Précédent	1 997	2 014	–

CHANGES

Dollar : 5,66 F ⬇

Le dollar refluait légèrement à Paris jeudi 12 mars, s'échangeant à 5,66 francs contre 5,6950 francs mercredi à la cotation officielle. Il continuait *en revanche sa progression* contre le yen.

FRANCFORT	11 mars	12 mars
Dollar (en DM)	1,6750	1,6680

TOKYO	11 mars	12 mars
Dollar (en yens)	133,70	134

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (12 mars) .... 9 15/16 - 10 1/16 %

New-York (11 mars) .... 3 11/16 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-91)*

	11 mars	12 mars
Valeurs françaises	113,20	114,10
Valeurs étrangères	103,30	103,60
(SBF, *base 100 : 31-12-81)*		
Indice général CAC	531,20	534,00
(SBF, *base 100 : 31-12-87)*		
Indice CAC 40	1 993,80	1 968,00

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	10 mars	11 mars
Industrielles	3 230,99	3 208,63

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	10 mars	11 mars
100 valeurs	2 574,80	2 522,40
30 valeurs	2 006,60	1 966,60
Mines d'or	126,50	126,90
Fonds d'Etat	87,42	86,87

FRANCFORT

	10 mars	11 mars
Dax	1 750,54	1 743,42

TOKYO

	11 mars	12 mars
Nikkei Dow Jones	20 592	20 562
Indice général	1 478	1 472

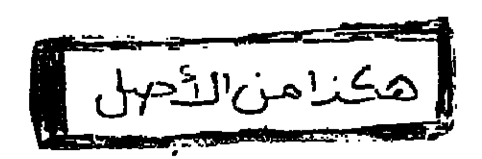
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

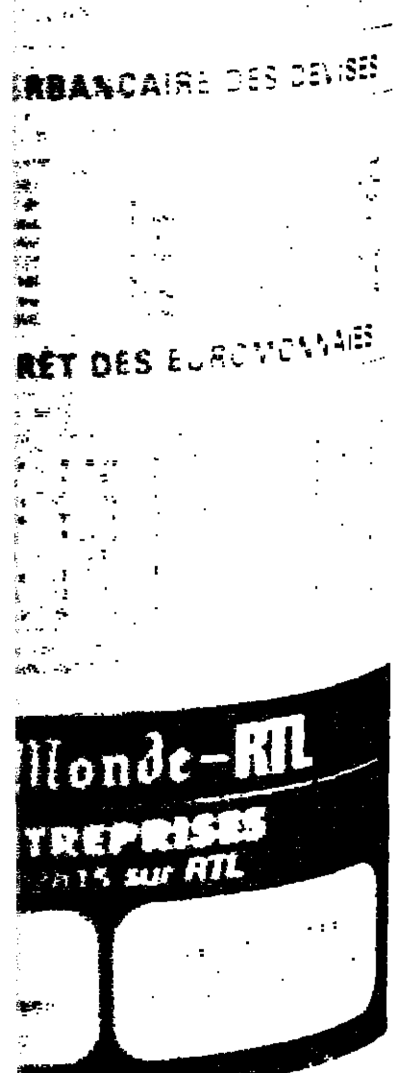
	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,6585	5,6605	5,7390	5,7440
Yen (100)	4,2240	4,2275	4,2775	4,2840
Ecu	6,9460	6,9480	6,9425	6,9465
Deutschemark	3,3960	3,3965	3,3980	3,4010
Franc suisse	3,7515	3,7545	3,7640	3,7670
Lire italienne (1000)	4,5300	4,5335	4,5075	4,5140
Livre sterling	9,7300	9,7350	9,7175	9,7290
Peseta (100)	5,3800	5,3850	5,3450	5,3550

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	4 3/16	4 4/16	4 1/4	4 1/8	4 7/16	4 9/16
Yen (100)	5 1/4	5 3/8	4 7/8	5	4 3/4	4 7/8
Ecu	9 15/16	10 1/16	10	10 1/8	10 1/16	10 3/16
Deutschemark	9 9/16	9 11/16	9 9/16	9 11/16	9 9/16	9 11/16
Franc suisse	8 5/8	8 13/16	8 3/8	8 9/16	8 1/16	8 1/4
Lire italienne (1000)	11 7/8	12 1/8	11 3/4	12	11 5/8	12
Livre sterling	10 9/16	10 11/16	10 1/2	10 5/8	10 1/2	10 5/8
Peseta (100)	12 1/4	12 1/2	12 3/16	12 7/16	12 1/8	12 3/8
FRANC FRANÇAIS	9 15/16	10 1/16	10	10 3/16	9 7/8	10 1/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des *marchés* de la BNP.





BOURSE DU 12 MARS

Cours relevés à 10 h 12

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
4300	C N E 3%	4370	....	....	....
888	B.N.P. T.P	887	889	889	+ 0 23
842	Cr.Lyon. T P.	885	....	....	....
1245	Renault T.P.	1335	....	....	....
1460	Rhone Poul. T.P.	1575	....	....	....
1073	Saint Gobain T.P.	1096	....	....	....
901	Thomson T.P.	910	....	....	....
775	ACCOR	772	775	775	+ 0 39
740	Air Liquide	780	776	776	- 0 51
605	Alcatel-Alsthom	612	....	....	....
1500	Als.Superm.	1675	....	....	....
330	A L S P I	325 10	....	....	....
530	AGF Sté Centrale	514	506	506	- 1 56
1110	Aux. Entrepr.	1027	....	....	....
161	Avenir H. Média	157	153 50	153 50	- 2 23
930	Axa (ex Cie Midi)	941	....	....	....
139	Balip	166 50	169	169	+ 1 50
129	Bail-Equipem.	139 90	....	....	....
750	Bail Investiss.	780	775	775	- 0 64
490	Bancaire	507	509	509	+ 0 39
680	Bazar H.-V.	748	....	....	....
585	Beghin-Say	625	622	622	- 0 48
1090	Berger (M).	1109	....	....	....
340	Bertrand Faure	368	....	....	....
670	Bic	680	679	679	- 0 15
1040	B.I.P.	1070	1050	1050	- 1 87
320	BIS	337 50	337	337	- 0 15
365	B N P (CI)	388 20	386	386	- 0 57
775	Bollore Tech	803	....	....	....
2900	Bongrain	2912	2900	2900	- 0 41
800	Bon-Marché	843	839	839	- 0 47
590	Bouygues	605	604	604	- 0 17
123	BP France	120 50	120 70	120 70	+ 0 17
1110	B S N	1110	1098	1098	- 1 08
1080	Canal Plus	1096	1100	1100	+ 0 36
300	Cap Gem.S.	329 50	328	328	- 0 46
2460	Carrefour	2565	2550	2550	- 0 58
158	Casino	170 40	168 10	168 10	- 1 35
100	Casino ADP	100	100	100	....
1920	Castorama D.I.	2130	....	....	....
193	C.C.F.	196 50	195 50	195 50	- 0 51
53	CCMC Ly	56 90	55 20	55 20	- 2 99
370	C.D.M.E.	370 10	368	368	- 0 57
192	C.E.G.I.D.	194	193	193	- 0 52
159	Centrest (Ny)	149	....	....	....
385	C.E.P. Comm.	410	403	403	- 1 71
124	Cerus	132	....	....	....
730	Cetelem	830	....	....	....
305	CF Im.	300	300	300	....
350	CGI Info	355	....	....	....
1170	C G I P	1250	....	....	....
575	CGP	594	....	....	....
1140	Chargeurs S A	1230	1220	1220	- 0 81
375	Christian Dior	401 10	391	391	- 2 52
580	C I C A (M)	602	....	....	....
315	Ciments franc.	339 20	335	335	- 1 24
705	Clarins	758	748	748	- 1 32
510	Club Méditer.	542	540	540	- 0 37
193	CMB Packa.	196 50	....	....	....
790	Colas	810	....	....	....
270	Cpt. Entrep.	269 50	....	....	....
1220	Compt Mod.	1297	....	....	....
270	CPR (Paris Rée.)	284	....	....	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
1000	Créd. Foncier	1019	1025	1025	+ 0 59
235	Crédit Loc France	232 70	228 30	228 30	- 1 89
590	Cr Lyon.(CI)	590	....	....	....
1110	Credit Nat.	1103	....	....	....
245	CSEE	271	....	....	....
2650	Darsart	2720	....	....	....
345	Dassault Aviation	345	342	342	- 0 87
195	Dassault Electr.	208 80	....	....	....
1410	De Dietrich	1472	1455	1455	- 1 15
90	Dév.P.d.C.(Li)	103 50	....	....	....
168	Dév.R.Sud-Est	153	....	....	....
280	D M C	306	....	....	....
405	Docks France	421	....	....	....
330	Dynaction	371	....	....	....
2200	Eaux (Gle)	2290	2292	2292	+ 0 09
800	E.B.F.	815	....	....	....
410	Ecco	446 40	....	....	....
375	Elf Aquitaine	360 30	361 50	361 50	+ 0 33
....	ElfSanofi(ExSanofi)	1205	1182	1182	- 1 91
250	Erap-Elf (Certif)	250	249	249	- 0 40
380	Essilor	399 90	....	....	....
181	Essil.Int.(DP)	189 50	....	....	....
670	Esso	672	....	....	....
1440	Eurafrance	1594	....	....	....
575	Eurocom	612	....	....	....
149	Eurodisneyland	163 60	....	....	....
890	Europe 1	960	....	....	....
44	Eurotunnel	44 70	....	....	....
1490	Exor	1492	1485	1485	- 0 47
118	Finextel	125	....	....	....
325	Fives Lille	385	380 10	380 10	- 1 27
2740	Fromager. Bel	2837	....	....	....
1470	Gal.Lafayette	1501	....	....	....
1950	G.A.N.	1990	....	....	....
500	Gascogne (B)	554	550	550	- 0 72
1280	Gaz et Eaux	1365	....	....	....
625	Geophysique	680	666	666	- 2 06
665	Gerland Ly	596	....	....	....
....	Groupe André SA	795	....	....	....
475	Groupe Cité	522	....	....	....
390	GTM-Entrep.	386	385 70	385 70	- 0 08
1510	Guyenne-Gas.	1671	....	....	....
155	Hachette	184 50	183	183	- 0 81
485	Havas	499 50	498	498	- 0 30
370	Idia	354	....	....	....
300	Iméral	317 50	....	....	....
145	Immob. Phénix	146	....	....	....
81	Ingénico	92 80	....	....	....
5550	Inst. Mérieux	5610	....	....	....
445	Interbail	450	....	....	....
700	Intertechnique	790	....	....	....
900	J. Lefebvre	950	....	....	....
580	Klepierre	637	....	....	....
705	Labinal	740	....	....	....
355	Lafarge	354 50	....	....	....
315	Lebon	317	....	....	....
4100	Legrand	4300	....	....	....
2340	Legrand (DP)	2220	....	....	....
415	Legris Industries	444 50	....	....	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
695	Locindus	718	....	....	....
4610	L.V.M.H.	4670	....	....	....
510	Lyon.Eaux/Dumez	511	....	....	....
116	Majorette Ly	124	....	....	....
340	Mar. Wendel	343	....	....	....
172	Matra	176	....	....	....
535	Merlin-Gerin	523	522	522	- 0 19
83	Metaleurop	89 10	....	....	....
42	Métrologie In.	57 90	....	....	....
168	Michelin	168 50	....	....	....
156	Min. Salsig (Me)	156 10	....	....	....
75	MMB	85	....	....	....
166	Moulinex	167 30	....	....	....
1180	Navig. Mixte	1145	....	....	....
101	Nord-Est	115 90	....	....	....
280	Nordon (Ny)	286	....	....	....
455	Nouv Galeries	521	....	....	....
166	Olipar	170	....	....	....
760	Oréal	781	....	....	....
395	Paribas	409	....	....	....
190	Pechiney Int.	189 50	....	....	....
330	Pechiney (CIP)	331	....	....	....
1490	Pernod Ricard	1532	....	....	....
730	Peugeot	726	....	....	....
275	Pinault	297 60	....	....	....
630	Plastic-Omn.	667	....	....	....
470	Poliet	540	....	....	....
705	Primagaz	735	....	....	....
850	Printemps	841	845	845	+ 0 48
3030	Promodès	3400	....	....	....
545	Radiotechn.	645	....	....	....
5390	Redoute (La)	5500	....	....	....
184	Rémy Cointreau	193	....	....	....
610	R. Poulenc CIP	590	....	....	....
310	Rober Financ.	365	....	....	....
61	Rochette(La)	69 70	....	....	....
2130	Roussel Uclaf	2366	....	....	....
2900	R. Impé.Ly *	3150	....	....	....
183	Sade (Ny)	185	....	....	....
1760	Sagem	1789	....	....	....
530	Saint Gobain	525	....	....	....
1300	Saint Louis	1385	1380	1380	- 0 36
1670	Salomon Ly	1475	....	....	....
330	Salvepar (Ny)	351 10	....	....	....
1530	S A T	1620	....	....	....
230	Saul. Châ	240	....	....	....
1060	Saupiquet (Ns)	1170	....	....	....
690	Schneider	680	....	....	....
19 50	SCOA	19 70	....	....	....
480	Scor s.a.	470	....	....	....
1970	S E B.	2016	....	....	....
460	Sefimeg	465	....	....	....
113	Selectibanque	112	....	....	....
220	Sextant A.	242	242	242	....
830	S F I M.	914	....	....	....
235	S.G.E.	244	....	....	....
460	Simco	469	....	....	....
835	Sk. Rossignol	792	....	....	....
500	Sligos	500	....	....	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
545	Société Géné.	530	522	522	- 1 51
65	Sodecco(B)	70	....	....	....
144	Sodero(Ns)	144 10	....	....	....
970	Sodexho	1015	....	....	....
78	Sogenal(Ny)	84 65	....	....	....
385	Sogerap	406	....	....	....
1430	Som-Allib.	1381	....	....	....
415	SOPHIA	400	....	....	....
1517	Source Perrier	1630	....	....	....
810	Sovac	819	....	....	....
330	SPEP	339	....	....	....
330	Spie-Batignol	328 50	....	....	....
790	Strafor Facom	786	....	....	....
340	Suez	335	....	....	....
1170	Synthelabo	1212	....	....	....
162	Thomson CSF	162	161 10	161 10	- 0 56
260	Total	241	....	....	....
170	– (certif)	163 50	162	162	- 0 92
220	Truffaut Fin.	228	....	....	....
570	U.A.P.	560	....	....	....
285	U F B Locab.	310	....	....	....
730	U I C.	760	....	....	....
460	U I F.	485	....	....	....
720	U I S.	730	....	....	....
515	Unibail	520	....	....	....
705	Valéo.	728	720	720	- 1 10
275	Vallourec	265 80	....	....	....
325	Vie Banque	325	....	....	....
370	Worms et Cie.	370	....	....	....
1300	Zodiac	1350	....	....	....
1030	Elf Gabon	1056	1050	1050	- 0 57
123	Amax	114 70	113 60	113 60	- 0 96
155	Amer. Barrick	151	149 20	149 20	- 1 19
119	Amer. Express	119 60	....	....	....
215	A.T.T.	220	215 10	215 10	- 2 23
178	Anglo Amer.C.	184 80	182 70	182 70	- 1 14
350	Amgold	331 30	....	....	....
250	Banco Santander	259	....	....	....
840	B.A.S.F.	839	831	831	- 0 96
1020	Bayer	1001	999	999	- 0 20
41	Blenheim Plc	44 60	....	....	....
45	Buffelsfont.	41 15	42 20	42 20	+ 2 55
138	Chase Manh.	128	....	....	....
2540	Daimler Benz	2635	....	....	....
132	De Beers	135 20	....	....	....
2460	Deutsche Bank	2491	2489	2489	- 0 08
1220	Dresdner Bank	1236	1222	1222	- 1 13
61	Driefontein	60 60	....	....	....
265	Du Pont-Nem.	250	....	....	....
260	Eastman Kodak	241 50	....	....	....
15 50	East Rand	14 95	14 60	14 60	- 2 34
40	Echo Bay	40 50	....	....	....
230	Electrolux	245 10	....	....	....
105	Ericsson	117	117 80	117 80	+ 0 68
325	Exxon Corp.	309	....	....	....
220	Ford Motor	210	....	....	....
48	Freegold	48 25	....	....	....
16	Gencor	16 65	....	....	....
450	Gén. Elect.	443	438	438	- 1 13

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
220	Gén. Motors	212 20	210 50	210 50	- 0 80
360	Gén. Belgique	361	....	....	....
92	Gd. Métropol.	90	....	....	....
56	Guinness	59	....	....	....
21	Hanson PLC.	21 25	....	....	....
31	Harmony Gold	31 50	....	....	....
425	Hewlett Packard	434	....	....	....
37	Hitachi	32 70	....	....	....
860	Hoechst	870	....	....	....
90	Homestak	85 70	....	....	....
125	I.C.I.	125 10	....	....	....
510	I.B.M.	496 30	....	....	....
345	I.T.T.	362	....	....	....
179	Ito Yokado	181	....	....	....
59	Matsushita	53 70	....	....	....
3 55	Maxwell	3 55	....	....	....
235	Mc Donald's	233	....	....	....
825	Merck	877	....	....	....
525	Minnesota M.	517	....	....	....
48	Mitsubishi	47 55	....	....	....
340	Mobil corp.	343 90	....	....	....
340	Morgan J.P.	332	....	....	....
35480	Nestlé	35400	....	....	....
118	Norsk Hydro	123	121 50	121 50	- 1 22
105	OFSI	104 30	....	....	....
1740	Pétrofina	1721	....	....	....
415	Philip Morris	434 80	....	....	....
98	Philips	111 30	....	....	....
58	Placer Dome	57 60	....	....	....
560	Procter Gamble	566	....	....	....
199	Quilmès	214 90	....	....	....
26	Randfontein	25 30	....	....	....
345	Rhone Poul. Rorer	329	....	....	....
420	Royal Dutch	430	....	....	....
52	R T Z	52	....	....	....
1 65	Saat.& Saatchi	1 56	....	....	....
35	St Helena	35 65	....	....	....
340	Schlumberger	325 50	....	....	....
43	Shell transp.	44	....	....	....
2310	Siemens	2350	....	....	....
470	Siemens Nixdorf	476	....	....	....
176	Sony	162 30	....	....	....
76	Sumitomo Bank	75	....	....	....
181	T.D.K.	162 30	....	....	....
63	Telefonica	63 40	....	....	....
27	Toshiba	23 45	....	....	....
595	Unilever	562	....	....	....
290	Unit.Techn.	291 10	....	....	....
335	Vaal Reefs	320	....	....	....
1180	Volkswagen	1274	....	....	....
360	Volvo	374	....	....	....
184	West. Deep	167	....	....	....
440	Xerox Corp.	440	....	....	....
124	Yamanouchi	122 10	....	....	....
1 67	Zambia Cop.	1 95	....	....	....

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	....	7 06
Emp.Etat 9,8%78	....	6 53
10,80% 79/94	....	5 60
Emp.Etat 13,4%83	....	3
Emp.Etat 12,2% 84	....	5 20
10,26% mars 86	....	....
OAT 10% 5/2000	....	7 92
OAT 9,9% 12/1997	....	2 43
OAT 9,8% 1/1996	....	1 12
PTT 11,2% 85	....	2 97
CFF 10,30% 86	....	1 31
CFF 10,25% nov 90	....	10 16
CNA 10 % 1979	....	0 54
CNB Bques 5000F	....	1 74
CNB Paribas 5000F	....	1 74
CNB Suez 5000F	....	1 74
CNE 11,5% 85	....	8
CNI 1/82 5000F	....	1 74
CNT 9 % 86	....	7 52
CRH 10,90% déc.85	....	1 95
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	....	....
Cerus	....	....
Alcatel 6 % janv. 89	....	....
Ly. Eaux cv 6,5%	....	....
Thoms. cv 9,2% 86	....	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	1018	1020
Applications Hydr.	1521	....
Arbel	470	....
Bains C.Monaco	1060	1080
B.Hypoth.Europ.	380 50	....
B.N.P. Intercont.	372 50	....
Beghin-Say (C I)	475	....
Bénédictine	2550	....
Bidermann Internat.	470	....
Blanzy Ouest	2300	....
B T P	65 75	65 60
Cambodge	865	....
Carbone Lorraine	540	....
Case Poclain	9	9 40
C.E.G.F (Frigor.)	565	....
Centenaire Blanzy	375	....
Cerabati	66	....
Champex Ny	91	....
CIC (CIP)	230 10	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.M.	1237	....
C.I.T.R.A.M. (B)	1755	....
Cogif	360	....
Comiphos	556	....
Cie Industrielle	6510	....
Cpt Lyon Alemand	383	383
Concorde	656	668
Constr.Mét.Prov.	28 50	....
Crédit Gén.Ind.	150	....
Cr Universel (Cie)	415	....
Darblay	700	....
Degremont	1840	....
Delmas Vieljeux	3150	....
Didot Bottin	660	....
Docks Fr. R. Picarde.	1181	....
Eaux Bassin Vichy	2700	....
Eaux Vittel	964	....
Ecia	323	324
Ent.Mag. Paris	4200	....
Etex (ex Eternit)	1814	1815
Finalens	290 80	....
F.I.P.P.	85	....
F.N.A.C.	1785	....
Foncière (Cie)	525	....
Fonc.Lyonnaise	840	840
Foncina	382	....
Fougerolle	803	....
France I.A.R.D.	760	....
France SA (La)	2242	....
From. Paul-Renard	2390	....
Gaumont	667	667
Genefim	320	325
Gévelot	463	....
G.F.C.	342	345
Groupe Victoire	1419	....
G.T.I (Transport)	240	....
Immobail	328	330
Immobanque	675	676
Im.Marseillaise	5260	....
Immofice	431	430
Invest.(Ste Cle.)	3300	....
Lambert Frères	283 50	....
Lille Bonnières	1180	....
Locafinancière	490	....
Louis Vuitton	780	780
Louvre	2750	....
Lucia	978	..
Machines Bull	32 05	....
Mag.Uniprix	185	.
Magrant	750	....
Métal Déployé	426 20	....
Mors	93	81 10
Navigation (Nie)	215	....
Optorg	275 30	278
Origny-Desvroise	730	....
Oréal (CI)	389	....
Palais Nouveauté	1325	....
Paluel Marmont	640	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Parfinance	162	....
Paris France	233	....
Paris Orléans	210	....
Parthena Invest.	296 30	....
Pathé Cinéma	570	....
Piper Heidsieck	1300	....
Porcher	430 10	..
Promodès (CI)	1705	....
Publicis	780	779
Rochefortaise	105 30	....
Rosario	173 10	173 10
Rougier	300	....
S.A.C.E.R.	449	....
S.A.F.A.A.	240	....
S.A.F.I.C Alcan	216	....
Saga	331 50	....
Saint Dominique (F.)	113 50	....
Salins du Midi	577	....
Savoisienne M.	160	....
S.C.A.C.	720	....
Senelle	399	....
S.Etud.Part. (M)	134	....
Silic	573	....
Sinvim	145	....
S.I.P.H.	231 20	....
S.M.C.I.	100	110 20d
Sofal	728	728
Soffo	349	....
Sofical	1196	....
Sofitam (ex Sacom)	90 50	....
Sofragi	2470	....
Soudure Autogène	967	....
Sovabail	462	....
Stern	485 50	....
Taittinger	2801	....
Testut-Aequitas	327 10	....
Tour Eiffel	232	....
Ufiner	1110	....
Vicat	432	....
Viniprix	1500	....
Virax	115 90	....
Maroc Sté Brasseries	255 10	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	678	....
Akzo Nv Sico	449	....
Alcan Aluminium	112	....
American Brands	250	....
Arbed	603	....
Asturienne Mines	126	....
Banco Popular Espa.	590	....
B.Reglements Int.	19000	....
Can.Pacifique	79 10	....
Chrysler Corp.	88	....
C I R.	8 10	....
Commerzbank	840	....
Dow Chemical	315	..
Fiat	19 60	....
GBL (Brux Lamb.)	560	..
Gevaert	1025	....
Glaxo Holdings Ltd	80	....
Goodyear Tire	340	....
Grace and Co (WR)	239	....
Honeywell Inc	400	....
Johannesburg	76	....
Koninklijke Pakhoed	143	....
Kubota	21	..
Midland Bank	25	....
Noranda Mines	83 50	....
Olivetti priv.	10 40	....
Pfizer Inc	407	....
Ricoh	23 80	....
Robeco	298 30	....
Rodamco NV	154 50	....
Rolinco	294 20	....
Saipem	5 90	....
Sema Group	23	....
SKF Aktiebolaget	92 50	....
Tenneco Inc	195	....
Thorn Electrical	77	....
Toray Ind.	25	....
West Rand Cons.	7 30	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	315	....
Calophos	96 60	.
C G H Cogenbor	12 50	9 35o
Coparex	855	....
Drouot Assurances	325	....
Electro-Banque	331 10	....
Europ Accum.	79	..
Europ Soudres Ind.	14 70	16 15d
Gachot S.A.	90 20	..
Guy Degrenne	445	.
Lecteurs du Monde	150	....
Nicolas	1200	.
Particip. Percier	384 90	....
Quadrant	20 10	16 45o
Rorento N.V.	216 70	..
St-Gobain-Emballage	1701	....
S.E.P.R.	741	....
S.M.T. Goupil	130	69 15o
S.P.R. act. B.	296 10	....
Waterman	903	

SICAV (sélection) 11/3

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	215 87	210 09
Agepargne	833 94	798 03
Améri-gan	8129 68	7817
Amplia	260604 26	260604 26
Amplitude	667 77	648 32
Arbitrages Court.T	7052 10	7052 10◆
Associc	1073 15	1073 15
Atout Futur	418 13	407 93
Aurecic	1226 31	1190 59
Avenir Alizés	1760	1725 49
Axa Capital	168 26	161 01
Axa Court Terme	7755 91	7755 91
Axa Croissance	1002 32	959 16
Axa Europe	131 68	126 01
Axa Investiments	120 10	114 93
Axa NPI	135 06	129 24
Axa Oblig France	150 57	144 09
Axa Première	117 06	116 71
Axa Sélection	149 21	142 78
Axa Valeurs PER	129 81	124 22
Cadence 1	1052 98	1032 33
Cadence 2	1042 50	1022 06
Cadence 3	1053 72	1033 06
Capimonetaire	6168 62	6162 46
Capoblig	6326 48	6202 43
Capitacic	1289 27	1270 22
Coeurs	1299 60	1267 90
Comptavalor	3435 03	3429 89
Convertimmo	380 44	353 37
Credixter	485 82	471 67
Credit Mutuel Capital	1261 73	1236 99
Cred.Mut.Ep Cour.T	657 37	657 37
Cred.Mut.Ep.long.T	204 26	198 79
Créd.Mut.Ep.Monde	1310 26	1275 19
Dese	1331 50	1299 02
Drouot France	897 02	858 39
Drouot Sécurité	249 22	238 49
Ecocic	1083 51	1061 95
Ecupar	135 72	129 88
Ecureuil Capitalisation	2531 63	2506 56
Ecureuil Géovaleurs	2331 13	2263 23
Ecureuil Invest.	452 73	439 54
Ecureuil Monepremiere	65546 44	65546 44
Ecureuil Monétaire	38583 34	38583 34◆
Ecureuil Trésorerie	2381 77	2381 77
Ecureuil Trimestr	2015 80	1995 84◆
Elicash	2 731419	2 731419
Energia	270 90	258 62
Eparcic	3519 98	3519 98
Epercourt-Sicav	4656 02	4544 66
Epargne Associat.	26610 95	26386 66
Epargne Capital	10547 11	10442 68
Epargne Croissance	1788 82	1740 94
Epargne Industrie	100 28	97 60
Epargne J.	68102 94	68102 94
Epargne Obligat.	206 32	200 80
Epargne Premiere	14192 65	14087
Epargne Quatre	1087 96	1058 84
Epargne-Unie	1360 90	1327 71
Epargne Valeurs	463 56	451 15
Eufi Cash capi	8227 85	8227 85◆
Eufinvest capi	680 74	680 91◆
Eurocic Leaders	1123 99	1091 26
Eurodyn.	1244 97	1214 60
Euro Gan	6443 87	6196 03
Europe Nouvelle	571 48	545 57
Fonsicav	14084 73	14084 73
France-gan	10251 22	9856 94
France Garantie	277 53	276 98
France Index Sicav	116 73	113 31
France Obligations	490 34	485 49

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic	483 80	469 71
Francic Pierre	109 72	106 52
Francic-Regions	1269 54	1232 56
Fructi-Associations	34 58	34 58
Fructi-Capi	41 04	40 43
Fructidor	236 82	233 32
Fructifrance act céd	935 47	912 65
Gestilion	14524 08	14451 82
Gest.Associations	176 06	172 19
Horizon	1251 86	1215 40
HLM Monétaire	13617 73	13617 73
Indust.Fse.Court.T	1436 87	1436 87◆
Interepar	109550 26	106359 48
Interoblig	13918 97	13646 05
Intersélection Fce	543 01	532 36
Japacic	159 49	154 84◆
Jeunepargne	282 73	278 55◆
Latitude	2207 81	2204 50
Leumi C T	12298 18	12298 18
Leumi L.T	6859 80	6660
Lion Association	11101 55	11101 55
Lion Institution	29095 46	29022 90
Lionplus	960 75	941 91
Lion Trésor	2259 03	2236 66
Lion 20 000	25724 31	25724 31
Livret Bourse Inv.	585 06	568 02
Livret Portefeuil	741 44	719 84
Méditerranée	189 85	181 68
Mensuel OC	10059 32	9958 73
Monedan	68473 57	68473 57
Mone.J	71135 09	71135 09
Monévalor	80232 06	80232 06
Mutualité dépôts	13190 48	13164 15
Mutuelle Unie Sel.	141 21	135 13
Natio Court Terme	277847 00	277847
Natio-Epargne	17371 67	17199 67
Natio-Ep Ret.	129 56	126 09
Natio Epargn.Trésor	7661 54	7646 25
Natio-Imm.	1145 70	1115 04
Natio-Inter	1414 73	1376 87
Natio-Monétaire	24809 21	24809 21
Natio-Patrimoine	1382 62	1345 62
Natio-Placements	63026 22	63026 22
Natio-Revenu	1031 12	1020 91
Natio Sécurité	11825 73	11825 73
Natio-Valeurs	917 80	893 24
Nippon-Gan	5104 64	4908 31
Nord Sud Dévelop.	1567 51	1564 38
Obli-Associations	151 02	149 52
Oblicic-Mondial	2626 35	2587 54
Oblicic-Régions	1075 78	1059 88
Oblifutur	2797 92	2729 68
Oblig. très coté	175 01	172 42
Oblilion	1357 92	1344 48
Oblisécurité Sicav	12616 92	12616 92
Oracion	1048 33	1022 76
Orvalor	7010 14	6872 69
Paribas Capitalisation	1484 14	1452 21
Paribas Opportunités	135 47	129 95
Paribas Patrimoine	603 95	579 33
Patrimoine Retraite	219 01	214 72
Parvalor	622 42	610 22
Placement A.	1495 28	1465 96◆
Placement J.	7078 16	7064 03◆
Placement M.	65467 41	65336 74◆
Placement Nord.	1018 28	998 31◆
Pléniude	135 61	131 98
Poste Croissance	21335 32	21314 01
Poste Gestion	64315 82	64315 82
Première Oblig.	11234 01	11222 79
Prévoy. Ecureuil	117 70	116 53

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Priv'Associations	28841 30	28841 30
Proficus	996 37	972 07
Quarz	137 85	134 49
Réalvalor	843 29	826 75
Rentacic	161 15	158 77
Revenus Trimestr.	5314 84	5262 22
Revenu-Vert	1141 29	1124 42
St Honoré Bio-Alim.	1023 94	977 51
St Honoré Bons du Tr.	10894 36	10939 66
St Honoré Global	239 49	228 63
St Honoré Invest.	794 10	758 09
St Honoré Mat Plac.	211 11	201 54
St Honoré Pacifique	585 26	558 72
St Honoré PME	544 05	519 38
St Honoré Real	14648 61	14590 25
St Honoré Services	466 66	448 71
Sécuricic	1708 13	1708 13
Sécuri-Gan	12538 25	12292 40
Sécuritaux	1363 13	1363 13
Sicasdan	712 62	702 09
Sicav Associations	1807 75	1807 75
SFI-CNP Assur	689 97	669 87
S.G. Fr opportunités	1205 18	1181 55
Sicav 5.000	457 17	444 93
S.I. Est	1454 97	1392 32
Silvafrance	713 89	694 78
Sivam	419 82	408 58
Silvarente	221 80	217 45
Silvinter	445 68	433 75
S.N.I.	1226 97	1191 23
Sogenfrance	1129 82	1107 67
Sogépargne	312 02	305 90
Sogevar	1093 61	1072 17
Sogimer	1333 70	1307 55
Soleil Investissements	625 33	601 28
Solstice	2165 98	2160 58
State Street Act. Eur.	10445 09	10091 87◆
State Street Act. Fros.	10965 94	10646 54
State Street Emer. Mts	13679 93	13022 24◆
Stratégie Actions	825 96	794 19
Stratégie Rendement	1382 21	1338 70
Technocic	1121 61	1088 94
Techno-Gan	6136 46	5890 83
Thesora	652 14	645 68
Trésor Plus	1261 70	1249 21
Trésor Trimestriel	1016 83	1006 76
Trésoricic	126858 07	126858 07
Trilion	5236 13	5169 93
UAP Investissement	470 98	453 96
UAP Actions France	640 44	617 29
UAP Act. Select	672 45	648 14
UAP Aedificandi	587 16	565 94
UAP Altefi	214 21	206 47
UAP Alto Sicav	169 17	163 06
UAP Moyen Terme	136 96	132 01
UAP Premiere Cat.	11430 94	11017 77
Uni-Associations	120 85	120 85
Uni-Foncier	1283 18	1251 88
Unifrance	616 86	601 81
Uni-Garantie	1266 49	1244 10
Uni Régions	1410 52	1378 12
Univar	231 97	231 97
Univers Actions	1300 64	1268 92
Univers-Obligation	1855 53	1810 27
Valorg	2013 68	2011 67
Valreal	52151 83	52125 77

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 12/3	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 695	....	....	....
Ecu	6 948	....	....	....
Allemagne (100 dm)	339 510	....	....	....
Belgique (100 F)	16 505	....	....	....
Pays-Bas (100 fl)	301 810	....	....	....
Italie (1000 lires)	4 531	....	....	....
Danemark (100 krd)	87 570	....	....	....
Gde.Bretagne (1 L)	9 741	....	....	....
Grèce (100 drachmes)	2 947	....	....	....
Suisse (100 f)	374 180	....	....	....
Suède (100 krs)	93 720	....	....	....
Norvège (100 k)	86 680	....	....	....
Autriche (100 sch)	48 252	....	....	....
Espagne (100 pes)	5 391	....	....	....
Portugal (100 esc)	3 945	....	....	....
Canada (1 $ can)	4 763	....	....	....
Japon (100 yens)	4 244	....	....	....

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 12/3
Or fin (kilo en barre)	63500	....
Or fin (en lingot)	63550	....
Napoléon (20f)	361	....
Pièce Fr (10 f)	435	....
Pièce Suisse (20 f)	365	....
Pièce Latine (20 f)	360	....
Souverain	468	....
Pièce 20 dollars	2105	....
Pièce 10 dollars	1102 50	....
Pièce 5 dollars	686 25	....
Pièce 50 pesos	2355	....
Pièce 10 florins	381	....

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ◆ : prix précédent - ■ : marché continu

AGENDA

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi matin 11 mars, au Palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. A l'issue de ce conseil, le service de presse de la présidence de la République a diffusé le communiqué suivant :

- **Sociétés civiles de placement immobilier**

(Lire page 14).

- **Statuts des groupes d'étude internationaux du cuivre, de l'étain et du nickel.**

– Le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères a présenté trois projets de loi autorisant l'approbation des statuts des groupes d'étude internationaux du cuivre, de l'étain et du nickel.

Sur les marchés des matières premières où la France plaide pour une concertation accrue entre pays industrialisés et pays en développement, une meilleure diffusion d'informations plus abondantes facilitera la transparence et la coopération. C'est l'objectif imparti à ces groupes d'étude qui s'emploieront notamment à améliorer l'outil statistique et l'étude de la conjoncture, tout en stimulant l'échange des données.

- ***Assistantes maternelles.***

Le secrétaire d'Etat à la famille, aux personnes âgées et aux rapatriés a présenté un projet de loi relatif aux assistantes maternelles et modifiant le code de la famille et de l'aide sociale, le code de la santé publique et le code du travail (*le Monde* du 12 mars).

- **La fabrication de pièces de 20 francs.**

(Lire page 14).

- **Bilan du plan national de l'environnement.**

Le ministre de l'environnement a présenté une communication sur le bilan du plan national de l'environnement. Le premier ministre a fixé le programme de travail du gouvernement pour les années à venir *(Lire page 8).*

- **La sécurité routière**

Le ministre de l'équipement, du logement, des transports et de la mer et le secrétaire d'Etat aux transports routiers et fluviaux ont présenté une communication relative au bilan de la sécurité routière.

En 1991, il y a eu 9 717 tués et 205 968 blessés dans les accidents de la route, c'est-à-dire 672 tués et *19 892 blessés de moins qu'en 1990.* Pourtant la circulation routière avait augmenté de 3,4 %. La sécurité routière progresse donc dans notre pays. Il faut y voir les effets de la politique suivie qui vise à modifier le comportement des usagers de la route.

Après le contrôle technique des véhicules et l'adoption d'un système de retenue pour enfants, rendus obligatoires depuis le 1er janvier 1992, le permis de conduire à points entrera en vigueur le 1er juillet prochain. Cette mesure, dont le fondement même est pédagogique, devrait permettre une nouvelle amélioration de la sécurité routière.

- ***Mesures d'ordre individuel.***

Le conseil des ministres a adopté *les mesures individuelles suivantes :*

– Sur proposition du ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, M. Jacques Bernière, ministre plénipotentiaire, est nommé inspecteur général des affaires étrangères.

– Sur proposition du garde des sceaux, ministre de la justice, M. Noël Chahid-Nourai, conseiller d'Etat, est placé en position de disponibilité, pour convenances personnelles, pour une période de trois ans.

Le général Jean Augé reçoit sa quatrième étoile

Sur la proposition du ministre de la défense, M. Pierre Joxe, le conseil des ministres du mercredi 11 mars a approuvé les promotions et nominations suivantes.

• **Terre.** – Est élevé au rang et à l'appellation de général de corps d'armée le général de division Jean Augé.

Est nommé commandant le 1er commandement de logistique opérationnelle le général de brigade Bernard Maret.

• **Air.** – Est promu général de brigade aérienne le colonel Alain Romby, nommé adjoint territorial au général commandant la région aérienne Méditerranée.

• **Armement.** – Sont promus ingénieur général de deuxième classe les ingénieurs en chef Jacques Tisseau des Escotais, Raoul Monin et Jean-Jacques Berthelier.

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement au jeudi 12 mars. Elles nous sont communiquées par Ski France, l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au (1) 42-66-64-28 ou par Minitel : 36-15 code CORUS.
Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas, *puis en haut des pistes.*

HAUTE-SAVOIE

Avoriaz : 116-80; Les Carroz-d'Araches : 114-20; Chamonix : 103-70; La Chapelle-d'Abondance : 100-15; Châtel : 120-20; La Clusaz : 110-15; Combloux : n.c.; Les Contamines-Montjoie : 116-30; Flaine : 157-65; Les Gets : 117-20; Le Grand-Bornand : 100-10; Les Houches : N.C.; Megève : 111-25; Morillon : 70-10; Morzine : 100-30; Praz-de-Lys-Sommand : *120-40*; *Praz-sur-Arly* : 103-30; Saint-Gervais : 140-70; Samoëns : 72-10; Thollon-Les *Mémises* : 95-15.

SAVOIE

Les Aillons : 100-35 ; Les Arcs : 160-85; Arèches-Beaufort : 108-20; Aussois : 150-30; Bonneval-sur-Arc : n.c.; Bessans : n.c.; Le Corbier : 150-40; Courchevel : 130-54; Crest-Voland-Cohennoz : 115-20; Flumet : 100-40; Les Karellis : n.c.; Les Menuires : 166-65; Méribel : 145-65; La Norma : 135-20; Notre-Dame-de-Bellecombe : 115-10; Peisey-Nancroix-Vallandry : *160-30*; *La Plagne (altitude)* : 125-20; Pralo-gnan-la-Vanoise : n.c.; La Rosière 1850 : 185-120; *Saint-François-Longchamp : 135-20*; Les Saisies : 116-60; Tignes : 210-111; La Toussuire : 145-50; Val-Cenis : 140-10; Valfréjus : 150-30; Val-d'Isère : 185-87; Valloire : 143-25; Valmeinier : 150-25; Valmorel : n.c.; Val-Thorens : 230-50.

ISÈRE

d'Huez : 186-80; Alpe-du-Grand-Serre ; 140-10; Auris-en-Oisans : 160-25; Autrans : 105-0; Chamrousse : 165-40; Le Collet-d'Allevard : 145-10; Les Deux-Alpes : 165-30; Gresse-en-Vercors : 120-10; Lans-en-Vercors : 102-10; Méaudre : 100-0; *Saint-Pierre-de-Chartreuse :* 90-0; Les Sept-Laux : 135-10; Villard-de-Lans : 105-30.

ALPES DU SUD

Auron : 160-10; Beuil-les-Launes : n.c.; Briançon : 120-45; Isola 2000 : n.c.; Montgenèvre : 186-50; Orcières-Merlette : 185-0; Les Orres : 155-40; Pra-Loup : 150-5; Puy-Saint-Vincent : 140-10; Le Sauze-Super-Sauze : 140-10; Serre-Chevalier : 135-68; Superdévoluy : 147-10; Valberg : n.c.; Val-d'Allos-Le Seignus : 140-20; Val-d'Allos-La Foux : 180-20; Risoul : 185-40 ; Vars : 165-25.

PYRÉNÉES

Aix-les-Thermes : 70-0; Barèges : *125-15*; Cauterets-*Lys : 185-30*; Font-Romeu : 180-35; Gourette : 140-n.c.; Luz-Ardiden : 170-10; La Mongie : *180-17 Piau-Engaly : 140-n.c.*; *Saint-*Lary-Soulan : 160-15; Superbagnères : 144-0.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 120-0; Besse-Super-Besse : n.c.; Super-Lioran : 116-10.

JURA

Métabief : 88-0; Mijoux-Lelex-La *Faucille : 100-0; Les Rousses : 110-0.*

VOSGES

Le Bonhomme : 83-10; La Bresse-Hohneck : 90-15; Gérardmer : 77-10; Saint-Maurice-sur-Moselle : n.c.; Ven*tron : 63-0.*

LES STATIONS ÉTRANGÈRES

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'office national de tourisme de chaque pays : Allemagne : 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-04-38; Andorre : 26, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, tél. : 42-61-50-55; Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-78-57; Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 42-66-66-68; Suisse : 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 47-42-45-45.

LOTO — *MERCREDI 11 MARS 1992*

19H55 : 2 4 9 21 37 43 — numéro complémentaire 18

20H35 : 10 16 22 27 29 30 — numéro complémentaire 23

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5735

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II	■						■		
III							■		
IV			■				■		
V		■				■		■	
VI				■		■			
VII						■			
VIII					■				
IX								■	
X					■				
XI	■								

HORIZONTALEMENT

I. Assombrit les cœurs. – II. N'a pas *bon dos. Division topographique.* – III. Acte de « foi ». Participe. – IV. Plis. Transport démodé. Eau. – V. Devises. – VI. Orientation. Savait sûrement lire entre les lignes. – VII. Passer la main. Unité inversée. – VIII. Petite terre (graphie admise). Morceaux de ficelles. – IX. Mélange de grains. – X. Est souvent dans ses petites souliers. Fondateur. – XI. On y fait de l'« esprit ».

VERTICALEMENT

1. Pour la vider, il faut l'agiter. – 2. Il est permis de les chasser à longueur d'année. Travaillas éventuellement du chapeau. – 3. Championne de poursuites. Le jouet du hasard. – 4. Se laissait aborder. Le vent lui donne des rides. – 5. On lui prête trop d'intérêt. – 6. Pas étranger. Ecrivain ou cinéaste. – 7. Ordre de faire le ménage. – 8. Manqua d'objectif. Appel. Morceau de Ravel. 9. Avec lui, on a intérêt à ne pas se tromper.

Solution du problème n° 5634

Horizontalement

I. Engelures. – II. Automate. – III. CV. Etoc. – IV. Oisif. Aïe. – V. Ugine. Ils. – VI. Râ. TSF. Es. – *VII. Etres. Psi.* – *VIII. Ue. Ego.* – IX. Rus. On. – X. Ressort. – XI. Espiègles.

Verticalement

1. Coureur. – 2. Navigateurs. – 3. *Gu.* Si. Sep. 4. Eteinte. Si. – 5. Lô. Fesse. Se. – 6. Ume. Grog. – 7. Ratai. Pô. RL. – 8. Etoiles. *Oté. – 9. Sécession.*

GUY BROUTY

CARNET DU Monde

Naissances

– La naissance de

Amandine WEIL,

le 4 mars 1992, à Paris,

comble de joie ses parents,
Dominique et Olivier,

ainsi que ses grands-parents,
Mary TABONE, Paris,
Jean et Dominique WEIL, Strasbourg.

– **Anne FEFFER**
et
Pierre ANDRÉ

sont heureux.

Paul

est né le 9 mars 1992.

Adoptions

– **Claude**
et
Isabelle FRANCK

sont heureux d'annoncer l'arrivée dans leur foyer de

Paul,

né à Mexico, le 20 août 1991.

Décès

– Le 26 février dernier est parti

André Alphonse ALDAM,
ancien acteur,
ancien postier.

Corps et biens ont été légués à la science.

– Anne et Michel Jacques
ont le chagrin de faire part du décès de

Léo CAMPION,
chansonnier,

survenu à Paris, le 6 mars 1992, dans sa quatre-vingt-septième année.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale.

Cet avis *tient lieu* de faire-part.

(Lire page 11.)

– Mme Christiane Chalos,
Les familles Chalos, Guillaud et Juy,
La société GTM Entrepose,
invitent les amis et anciens collaborateurs de

M. Marcel CHALOS,

décédé le 13 février 1992,

à s'unir par leur présence ou leurs prières à la messe du souvenir célébrée le lundi 16 mars, à 11 heures, en l'église de l'Immaculée-Conception, 63, rue du Dôme, à Boulogne (Hauts-de-Seine).

□ **Séminaire sur la fiducie.** – Le comité national français de la CCI organise le mercredi 18 mars, de 9 heures à 17 heures, un séminaire sur « La transmission d'entreprises et le nouveau projet de loi sur la fiducie ». Ce séminaire présidé par Me Georges Flecheux se tiendra au siège mondial de la CCI, 38, cours Albert-Ier à Paris.

□ **Bourse de la vocation et prix de poésie.** – Les jeunes Français âgés de dix-huit à trente ans, ayant une vocation dont ils ont fait la preuve par des débuts de réalisation et qui souhaitent participer aux bourses de la vocation de la Fondation Marcel Bleustein-Blanchet, peuvent faire acte de candidature en écrivant au siège de la Fondation pour recevoir un questionnaire. Cette année, un prix de poésie est organisé. *Les* candidats doivent adresser environ cinquante poèmes dactylographiés ainsi que la photocopie *de leur* carte *d'identité* avant la fin du mois d'avril. Le lauréat verra son manuscrit édité *aux éditions Obsidiane* et recevra une bourse de 30 000 francs.

▶ Renseignements : Fondation *Marcel-Bleustein-Blanchet*, 60, avenue Victor-Hugo 75116 Paris.

□ ***Faculté catholique de Paris*** **: un cours public de droit oriental.** – Un cours public de droit oriental aura *lieu à la faculté de* droit *canonique* de l'Institut catholique de Paris du 16 au 19 mars, de 18 h 30 à 20 h 30 ; l'enseignement est donné par Dimitri Salachas, professeur à l'Université de la Grégorienne à Rome. L'entrée est libre . Renseignements par téléphone au 42-22-41-80, poste 394.

– Mme Robert Derathé,
M. et Mme Nicolas Derathé
et leurs enfants,
M. et Mme Patrice Derathé
et leurs enfants,
M. Mads Danielsen
et ses enfants,
M. et Mme Paul Servais
et leurs enfants,
Ainsi que toute la famille,
ont *la tristesse d'annoncer* le décès de

M. Robert DERATHÉ,
professeur honoraire de l'université de Nancy,
professeur *honoris causa* de l'université de Genève,
chevalier de *la Légion d'honneur*,
commandeur de l'ordre du Mérite,

survenu à Saint-Cloud, le 5 mars 1992, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité, à *Laifour (Ardennes).*

19, rue du Calvaire,
*92210 Saint-*Cloud.

(Lire page 20.)

– L'Association mondiale pour l'école instrument de paix (EIP),
a la tristesse de faire part à ses membres de la mort de

Daniel DUMONT,
secrétaire *national* du SNI,
militant des droits de l'homme et de la paix.

– M. Julien Eymard
Et ses enfants,
ont *la douleur d'annoncer la mort*, à l'âge de soixante-seize ans, de

Mme Julien EYMARD,
née **Paule Rodière**,
ancien professeur
au lycée français de Tanger,

rappelée à Dieu, le 15 février 1992.

21, rue des Pins,
Gerde,
65200 Bagnères-de-Bigorre.

– M. Jean Sagnier,
son époux,
Florence Aboulker,
Isabelle Aboulker-Rosenfeld et Edmond Rosenfeld,
Thierry et Mai Sagnier,
Nicolas et Sylvie Chapuis,
Fabrice Aboulker-Chapuis,
David et Michaël Rosenfeld,
Truc et Trung Nguyen,
Tristan et Marc Chapuis,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marie-Thérèse FÉVRIER-SAGNIER,
officier de l'ordre national du Mérite,
peintre,

survenu le 10 mars 1992.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 13 mars, à 14 heures, en l'église Sainte-Odile, 2, rue Stéphane-*Mallarmé, à Paris-17e, et réunira tous* ceux qui l'ont aimée et admirée.

3, rue Catulle-Mendès,
75017 Paris.
7071 Idylwood Road,
Falls-Church,
Virginia (USA).
Ambassade de France à Pékin.

– *Mme Germaine* Flasseur,
son épouse,
Agnès Chiola, Michel et Jacques Flasseur,
ses enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Georges FLASSEUR,

survenu à son domicile, le mardi 10 mars 1992, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

La Blache,
26140 Anneyron.

– Mme Marie-Thérèse Müller,
née Fort,
M. et Mme Michel Fort,
ses enfants,
M. et Mmes Philippe, Isabelle et Marie-Noëlle Müller,
M. Jean-Christophe Fort,
ses petits-enfants,
font part du décès de

M. Joseph Barthelemy FORT,
docteur ès lettres,
professeur honoraire à la Sorbonne,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu à Carpentras, le 17 février 1992, dans sa quatre-vingt-seizième *année.*

Mme M.-Th. Müller,
164, boulevard Alfred-Naquet,
84200 Carpentras.
M. et Mme M. Fort,
92, avenue de Lattre-de-Tassigny,
06400 Cannes.

– Le docteur Bruno Mazauric
et ses filles,
Mme *Catherine* Mazauric-Semaan
et sa fille,
Mme Victor *Mazauric*,
ses frères et sœurs, ses beaux-frères et belles-sœurs, ses neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès subit, le 22 février 1992, à l'âge de soixante-cinq ans, de

M. Louis MAZAURIC,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
agrégé de l'Université,
professeur de philosophie.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, à Saint-Félicien (Ardèche), le 26 février.

– *Mme Jean Ropiteau*,
Ses enfants,
Petits-enfants,
Arrière-petits-enfants,
font part du décès de

M. Jean ROPITEAU.

Les obsèques auront lieu le vendredi 13 mars 1992, à 15 heures, en l'église de *Meursault (Côte-d'Or).*

– On nous prie d'annoncer le décès de

Maxwell STERN,

survenu le 20 février 1992, à Paris.

Une messe sera célébrée à son intention, le *jeudi 19 mars 1992*, à 18 h 30, en l'église Saint-Gervais, rue François-Miron, Paris-4e.

62, boulevard du Montparnasse,
75015 Paris.

– La famille,
Les amis,
Les élèves de

Jacques THIEBAULT,
professeur de yoga,

ont la tristesse d'annoncer qu'il a quitté ce monde le 11 mars 1992.

– Le président de l'université Paris-X (Nanterre),
Les personnels enseignants, chercheurs et administratifs,
ont le regret de faire part du décès, le 4 mars 1992, de leur collègue

Patrick TISSIER,
maître de conférences
en sciences économiques.

A sa famille et ses proches, ils expriment leur profonde sympathie.

Anniversaires

– Souvenons-nous, le 12 mars 1987, disparaissait le professeur

Jean LEVY.

Manifestations du souvenir

– Mme Patrice Malterre-Barthes,
Anne-Charlotte,
sa fille,
Et toute la famille,
se réuniront avec leurs amis des TCL, de la Semaly et de Metram pour honorer la mémoire de

Patrice MALTERRE,
ingénieur INSEET,

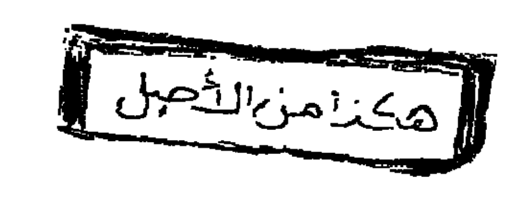
*qui, pendant dix ans, mit sa compé*tence au service des Transports en commun lyonnais.

le 20 mars 1992, à 17 h 30.

TCL,
unité de Saint-Simon,
16, rue Saint-Simon,
69009 Lyon.

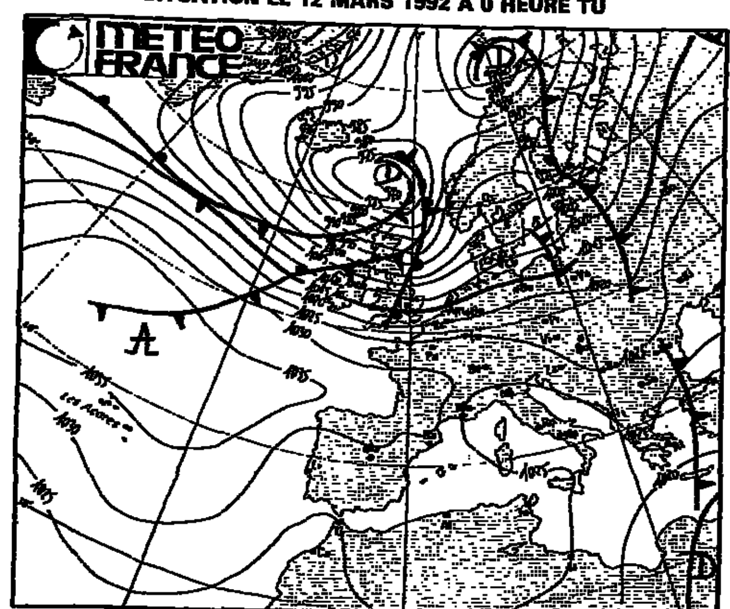
CARNET DU MONDE
Renseignements : 40-65-29-94
Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques	96 F
Abonnés et actionnaires	85 F
Communicat. diverses	100 F
Thèses étudiants	55 F



MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 12 MARS 1992 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 13 MARS 1992

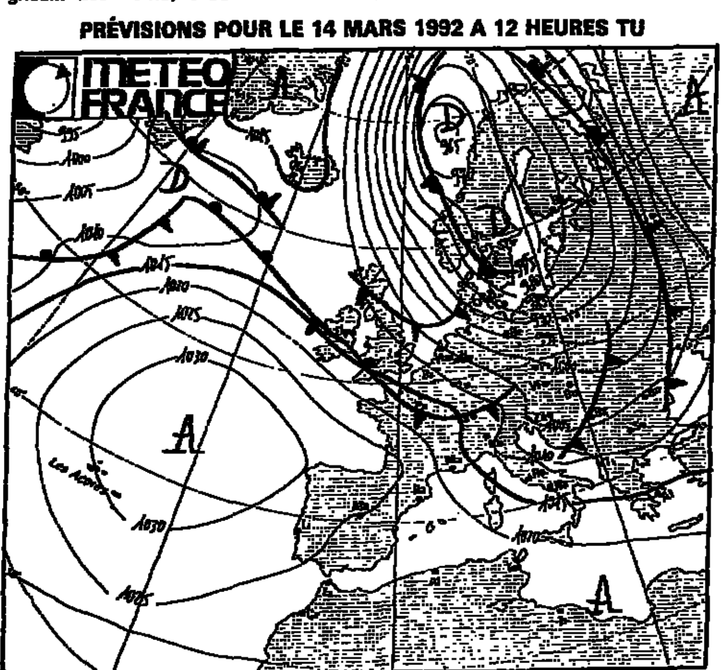
LEGENDE
ENSOLEILLE
ECLAIRCIES PEU NUAGEUX
NUAGEUX COURTES ECLAIRCIES
TRES NUAGEUX OU COUVERT
PLUIE OU BRUINE
NEIGE
AVERSES
ORAGES
BRUMES ET BROUILLARDS
SENS DE DEPLACEMENT
METEO FRANCE
TEMPS PREVU LE 13.03.92 VERS MIDI

Vendredi : gris et pluvieux. – Le matin, le temps sera maussade sur l'ensemble du pays, sauf sur le pourtour méditerranéen, où les éclaircies seront prédominantes. Il pleuvra modérément au nord d'une ligne Bordeaux-Valence. Plus au sud, le ciel sera très nuageux. L'après-midi, les pluies seront intermittentes sur l'ensemble du pays, avec de la neige au-dessus de 1 200 mètres sur les massifs montagneux. Les vents, d'ouest à nord-ouest, souffleront à 60 kilomètres/heure par rafales sur le nord du pays. La tramontane soufflera à 70 kilomètres/heure par rafales. Le soleil fera de belles apparitions sur le pourtour méditerranéen et la Corse.

Au lever du jour, les températures avoisineront 6 à 8° C sur l'ensemble du pays.

L'après-midi, le thermomètre indiquera 10° C à 13° C au Nord, et 15° C à 17° C au Sud.

PRÉVISIONS POUR LE 14 MARS 1992 A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 12-3-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 11-3-1992 à 18 heures TU et le 12-3-1992 à 6 heures TU

FRANCE

AJACCIO	14	4	D
BIARRITZ	11	3	D
BORDEAUX	12	2	D
BOURGES	10	3	C
BREST	11	7	C
CAEN	10	6	C
CHERBOURG	10	8	P
CLERMONT-FER.	10	-1	C
DIJON	10	5	C
GRENOBLE	11	-1	D
LILLE	9	5	P
LIMOGES	9	2	C
LYON	11	0	D
MARSEILLE	15	4	D
NANCY	9	5	C
NANTES	12	5	C
NICE	14	7	D
PARIS-MONTS	10	6	C
PAU	11	0	D
PERPIGNAN	14	7	D
RENNES	11	8	C
ST-ETIENNE	9	-2	C
STRASBOURG	10	6	C
TOULOUSE	12	2	C
TOURS	11	5	C
POINTE-A-PITRE	31	21	D

ÉTRANGER

ALGER	17	3	D
AMSTERDAM	9	5	D
ATHÈNES	11	6	C
BANGKOK	35	26	D
BARCELONE	15	6	N
BELGRADE	10	-4	D
BERLIN	8	0	C
BRUXELLES	7	5	P
COPENHAGUE	7	1	N
DAKAR	28	19	C
DJERBA	16	11	N
GENEVE	11	-2	C
HONGKONG	19	17	P
ISTANBUL	12	4	D
JÉRUSALEM	14	4	D
LE CAIRE	24	10	D
LISBONNE	20	11	D
LONDRES	10	9	C
LOS ANGELES	19	11	D
LUXEMBOURG	7	3	P
MADRID	19	2	N
MARRAKECH	24	10	D
MEXICO	24	9	C
MILAN	14	-2	D
MONTRÉAL	7	-11	*
MOSCOU	5	-1	D
NAIROBI	26	16	N
NEW-DELHI	–	–	–
NEW-YORK	14	-3	N
OSLO	5	-4	D
PALMA-DE-MAJ.	17	3	D
PÉKIN	13	0	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	14	3	D
SINGAPOUR	32	24	D
STOCKHOLM	6	-1	D
SYDNEY	29	18	C
TOKYO	15	9	D
TUNIS	16	7	N
VARSOVIE	10	0	C
VENISE	12	1	D
VIENNE	10	2	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Apocalypse en petits morceaux

ALORS ? Au total ? Sommes-nous menacés, avec la prolifération incontrôlée du nucléaire ex-soviétique, d'une apocalypse en petits morceaux, ou n'est-ce que fantasmes et grosses manchettes ? On ne savait pas vraiment à quoi s'en tenir, après « La marche du siècle », mais c'est en cela que l'émission, refusant de conclure, nous faisant balancer entre l'inquiétude et le soulagement, fut de bout en bout passionnante.

Les accusés étaient venus à deux de Moscou, plus bureaucrates que sous Brejnev, et la décomposition de l'empire se lisait dans leurs silences et leurs esquives. L'un était chargé de la reconversion du complexe militaro-industriel, l'autre est un ancien ministre. On entrevoyait, étalée devant eux, une batterie de rapports, statistiques, communications à des conférences internationales. On pressentait qu'ils ne régnaient guère que sur ces papiers-là. L'inquiétude naissait déjà. Si la mafia bradait en sous-main l'uranium de l'ex-empire ? Ils n'en savaient rien, ça ne figure pas dans les statistiques. Alors, pouvaient-ils parler des ventes d'armes officielles de la Russie à l'étranger ? Non, non, impossible, ça ferait fuir la clientèle. Vendez-vous à l'Iran ? insistait Cavada, tranchant, impérial, impeccable. Ils ne savaient plus. A l'Afghanistan ? Probablement. A l'Inde ? Bien sûr, bonne image, l'Inde. A l'Irak ? Pas question ! A la Libye ? Esquive, une de plus. On s'inquiétait de plus belle.

« La marche du siècle » nous avait promis en illustration des images sensationnelles d'une négociation occulte de quelque chose *« qui pourrait être de l'uranium »*. Ce reportage, avait expliqué Ariane Chemin dans nos colonnes, avait été réalisé grâce à la complaisance d'un protagoniste rémunéré par les journalistes, ce qui nous rassurait vaguement : après tout, si tout se monnaie là-bas, pourquoi certains malins ne trafiqueraient-ils pas pour leur part des scoops, vrais ou faux ?

Ce fut l'honneur de l'émission de relativiser immédiatement l'impact de ces images, effectivement inquiétantes. Auteur du reportage avec Dominique Tierce, Hervé Brusini reconnut fort honnêtement qu'il n'avait pas vérifié ce que renfermait le container objet de la négociation. Un substitut italien enquêtant sur ces trafics n'apparut pas totalement convaincant. On se rassurait. *« 90 % de ce genre de transactions sont probablement menées par des escrocs »*, reconnut alors Pierre Lellouche, conseiller du RPR. Comment, 90 % ? Et les 10 % restants ? A peine rasséréné, on se tournentait à nouveau.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 12 mars

TF 1

20.50 Magazine : La vie continue.
22.20 Magazine : Le Droit de savoir. Peut-on tout dire et tout faire en politique ? ; Invités : Bernard Tapie (majorité présidentielle), Marie-France Stirbois (FN), François Bayrou (UDF), Nicolas Sarkozy (RPR), Charles Fiterman (PC).
23.25 Journal et Météo.
23.40 Sport : Boxe. Championnat d'Europe des poids moyens : Patrizio Kalembay (Italie)-Herold Graham (Grande-Bretagne).

A 2

20.50 ▶ Magazine : Envoyé spécial. Sans famille ; Le roman-photo ; Bagne pour adolescents.
22.25 Cinéma : Dernier été à Tanger. □ Film français d'Alexandre Arcady (1986). Avec Thierry Lhermitte, Valeria Golino, Vincent Lindon.
0.30 Magazine : Merci et encore Bravo.
1.30 1. 2. 3. Théâtre.
1.35 Journal et Météo.

FR 3

20.45 Cinéma : L'Auberge rouge. ■■ Film français de Claude Autant-Lara (1951).
22.30 Journal et Météo.
22.50 Sport : Voile. Coupe de l'America.
22.55 Documentaire : Montgomery Clift, sa place au soleil (v.o.)
23.55 Mélomanuit.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : The Tall Guy. ■ Film britannique de Mel Smith (1988).
21.55 Flash d'informations.
22.05 Sport : Boxe. Réunion au Cirque d'hiver.
23.05 Cinéma : Flic et rebelle. ■
0.45 Cinéma : Fantômes en tête. ■ Film américain de Richard Donner (1988).

LA 5

20.50 Téléfilm : Autoroute pour la mort. *Une journaliste obstinée sur la piste d'un conducteur psychopathe.*
22.35 Cinéma : Good Bye Emmanuelle. □ Film français de François Leterrier (1976).
0.15 Journal de la nuit.

M 6

20.40 Cinéma : El Condor. ■ Film américain de John Guillermin (1970).
22.25 Météo des neiges.
22.30 Cinéma : Le rouge est mis. ■ Film français de Gilles Grangier (1957).
23.55 Météo des neiges.
0.00 Six minutes d'informations.

LA SEPT

21.00 Magazine : Mégamix.
22.00 Magazine : Avis de tempête.
22.55 Danse : Noces. Chorégraphie de Angelin Preljocaj sur une musique de Stravinsky.
23.25 Documentaire : Le Salon de musique, Claude Helffer. 3. La Partition.

FRANCE-CULTURE

20.30 Marcel Schwob (1867-1905) un aventurier de l'esprit. 2. Le Roi au masque d'or.
21.30 Profils perdus. Roland Laudenbach (2).
22.40 Les Nuits magnétiques. Le vrai et le faux (3).
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du grand auditorium de Radio-France) : Orpheus, de Liszt ; Sonate pour orgue sur le Psaume 49, de Reubke ; Fantaisie et fugue pour orgue sur B.A.C.H., de Reger, par Yves Castagnet, orgue.
23.10 Ainsi la nuit... Grand quatuor en mi mineur pour flûtes, de Kuhlau ; Quatuor en ut majeur H III 32, de Haydn ; Quintette nº 2 en si bémol majeur, de Boccherini ; Etude nº 2 pour cor français et cordes, de Cherubini.
0.30 Dépêche-notes.
0.35 L'Heure bleue.

Vendredi 13 mars

TF 1

13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Feuilleton : Côte Ouest.
15.25 Série : Les Enquêtes de Remington Steele.
16.15 Série : Tribunal.
16.45 Club Dorothée.
17.30 Série : Les Professionnels.
18.25 Jeu : Une famille en or.
18.55 Feuilleton : Santa Barbara.
19.25 Jeu : La Roue de la fortune.
20.00 Journal, Météo, Trafic infos et Tapis vert.
20.45 Variétés : Tous à la Une.
22.40 Magazine : 52 sur la Une. Amour métis. *Les mariages mixtes aujourd'hui en France.*
23.40 Journal et Météo.
23.45 Sport : Funboard.

A 2

13.45 Série : Les Enquêtes du commissaire Maigret.
15.15 Variétés : La Chance aux chansons
16.10 Jeu : Des chiffres et des lettres.
16.35 Magazine : Défendez-vous.
16.50 Magazine : Giga.
18.10 Série : L'homme qui tombe à pic.
19.00 Série : Flic à tout faire.
19.25 Divertissement : La Caméra indiscrète.
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Jeu : La Piste de Xapatan. *Des épreuves pour candidats musclés.*
22.15 Feuilleton : Camille Claudel. (3e épisode). *Où Camille sombre peu à peu dans la paranoïa.*
23.15 1. 2. 3. Théâtre.
23.20 Cinéma : Jules et Jim. ■■■ Film français de François Truffaut (1962).
1.05 Journal et Météo.

FR 3

13.40 Série : La Grande Aventure de James Onedin.
14.30 Le Choix de Lulo.
15.30 Série : La Grande Vallée.
16.25 Magazine : Zapper n'est pas jouer.
18.00 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.00 Un livre, un jour. *Chemins d'eau*, de Jean Rolin.
20.10 Divertissement : La Classe.
20.45 Magazine : Thalassa. Les Mineurs de corail. *Au Sri-Lanka, la dure condition des « corailleurs ».*
21.40 Magazine : Caractères. Invités : Pierre Dumayet *(La vie est un village)* ; Ana Durand-Raucher *(Mater Certissima)* ; Christian Gailly *(Dring)* ; Michel Jouvet *(le Sommeil et le Rêve* et *le Château des songes)* ; Rufus *(Cent et une histoires inventées pour séduire Didar)*.
22.45 Journal et Météo.
23.05 Magazine : Musicales. Ute Lemper chante Kurt Weill.

CANAL PLUS

13.36 Cinéma : Né un 4 juillet. □ Film américain d'Oliver Stone (1989).
15.55 Documentaire : Camouflages pour survivre.
16.40 Cinéma : Charlie. ■■ Film d'animation américain de Don Bluth (1989).
18.00 Canaille peluche. Le Tourbillon noir.

En clair jusqu'à 20.30

18.30 Le Top.
19.20 Flash d'informations.
19.30 Sport : Boxe. Championnat du monde WBC super-plumes Jeff Fenech (Aus.)-Azumah Nelson (Ghan.).
20.00 Football. Coupe de France : Auxerre-Monaco.
22.00 Flash d'informations.
22.05 ▶ Documentaire : La Réincarnation de Khensur Rinpoche.
22.56 Le Journal du cinéma.
23.00 Cinéma : Opération Corned Beef. ■ Film français de Jean-Marie Poiré (1990). Avec Christian Clavier, Jean Reno, Isabelle Renauld.
0.45 Cinéma : Les Dealers de Hongkong. □ Film chinois (Hongkong) de Yen Wo Ping (1990).

LA 5

13.20 Série : L'Inspecteur Derrick.
14.25 Série : Bergerac.
15.20 Série : Soko, brigade des stups.
16.15 Série : Shérif, fais-moi peur.
17.05 Youpi ! L'école est finie.
17.45 Les deux font la loi.
18.10 Série : Deux flics à Miami.
19.05 Série : La loi est la loi.
20.00 Journal et Météo.
20.50 Téléfilm : Meurtres en stéréo. *Un tueur sème la terreur en direct à la radio.*
22.35 Téléfilm : Valentina.
23.45 Concert : Les Gipsy Kings.
0.40 Journal de la nuit.

M 6

13.30 Série : Madame est servie (rediff.).
14.00 Série : L'Ami des bêtes.
16.45 Jeu : Zygomusic.
17.15 Magazine : Zygomachine.
17.35 Série : Drôles de dames.
18.30 Série : Flipper, le dauphin.
19.00 Série : La Petite Maison dans la prairie.
19.54 Six minutes d'informations, Météo, M 6 Finances.
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 Capital.
20.40 Téléfilm : La Femme trompée. *Pour se venger elle empoisonne son mari...*
22.25 Série : Equalizer.
23.15 Magazine : Emotions, charme et érotisme.
23.45 Capital.
0.00 Six minutes d'informations.

LA SEPT

16.20 Documentaire : Variétés.
18.00 Documentaire : Musique en temps réel.
18.30 Danse : Dernière Fuite. Chorégraphie de François Verret et Anne Koren.
18.55 Flash d'informations (et à 19.55, 20.55, 21.40, 22.00, 23.45).
19.00 Série : Le Salon littéraire de l'Europe. Dostoïevski.
20.00 Documentaires cubains. Vaqueros de Montana ; Carniceros de la Sierra ; Buscando a Chano Pozzo ; A Cielo Abierto.
21.00 Téléfilm : La Matiouette.
21.45 Court métrage : Jonathan.
22.05 Téléfilm : Le Front dans les nuages.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Poésie arabe.
21.30 Musique : Black and Blue. Harmonica Blues, avec Gérard Herzhaft (l'Encyclopédie du blues).
22.40 Les Nuits magnétiques. Le vrai et le faux (4).
0.05 Du jour au lendemain. Dans la bibliothèque de Jacques Meunier.
0.50 Musique : Coda. Le rock tchèque (10 et fin).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert. Symphonie pour cordes nº 10 en si mineur, de Mendelssohn ; Concerto pour piano et orchestre en sol mineur op. 33, de Dvorak ; Symphonie nº 4 en mi mineur op. 98, de Brahms, par l'Orchestre symphonique des Mitteldeutschrundfunk, dir. Jia Lu.
23.10 Jazz club. Par Claude Carrière et Jean Delmas. En direct du New Morning à Paris : Kenny Werner, piano, Eddie Gomez, contrebasse, Randy Brecker, trompette, Bill Drewes, saxophone, John Riley, batterie.
1.00 Les Voix de la nuit. Par Henri Goraïeb. Le Château de Barbe-Bleue, de Bartok.

Le Monde

En raison d'une sécheresse persistante

L'Afrique australe est menacée par la famine

Le président du Zimbabwe, M. Robert Mugabe parle de *« catastrophe nationale »* ; son homologue sud-africain, M. Frederik De Klerk évoque *« la pire sécheresse du siècle »* ... Les appels à l'aide se multiplient en Afrique australe face aux risques de famine *engendrés par l'absence de pluies.* La sécheresse de janvier et de la première moitié de février et les *pluies très faibles qui ont suivi ont* affecté toutes les récoltes de la région, selon l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) qui, dans un rapport publié mardi 10 mars, estime que la production céréalière baissera probablement d'un quart cette année dans la région.

Même l'Afrique du Sud, traditionnellement exportatrice de maïs, va devoir en importer 3 millions *de tonnes. Selon* la SAAU (South African Agricultural Union), la sécheresse, la pire depuis celle de 1933, *affecte plus des deux tiers du* territoire. Au Zimbabwe, la quasi-totalité des récoltes a été dévastée. *Selon un rapport* gouvernemental, le pays devra importer 340 000 tonnes de blé au cours des dix-huit *prochains mois, les retenues* d'eau qui servent à irriguer les champs étant presque totalement asséchées.

Au Mozambique, pays au déficit alimentaire chronique, 4,5 millions de personnes *« vivent sous la menace de la famine »*, selon le président du Comité international de la Croix-Rouge, M. Cornelio Sommaruga. Seul le tiers des 1,5 *million de tonnes de céréales* nécessaires serait couvert par les récoltes. La Namibie a perdu 80 % de sa récolte de maïs, selon les autorités. Le président Sam Nujoma a demandé l'assistance et la coopération de... l'Iran. En Zambie, la récolte a aussi été détruite et le pays devra importer la moitié de sa consommation de maïs. – *(AFP.)*

Assassinat à Palerme d'un député européen

Salvo Lima, député européen, a été assassiné jeudi 12 mars à Palerme (Sicile), a annoncé la police. Ancien maire de Palerme et plusieurs fois député au Parlement italien, il avait été élu à l'Assemblée de Strasbourg sur la liste des démocrates-chrétiens. Le nom de Salvo Lima avait été cité à *plusieurs reprises dans le cadre* d'enquêtes sur la Mafia, mais le député avait toujours protesté de son intégrité, soutenu par *les instances* nationales de la Démocratie chrétienne. – *(AFP.)*

EN BREF

□ **Nouvelle chute du PS selon un sondage BVA.** – Un sondage de BVA, publié dans *Paris-Match* du 12 mars, indique que les listes du PS et de la majorité présidentielle pour les prochaines élections régionales ne recueilleraient que 17,5 % des suffrages, contre 20 % en février. La même enquête place l'UDF et le RPR à 34,5 %, le FN à 15,5 %, le PC à 9,5 %, les Verts à 8 % *et Génération* Ecologie à 6 %. 68 % des personnes interrogées estiment que leur choix est définitif. *Cette enquête a été réalisée* du 2 au 5 mars auprès de 1 844 personnes.

□ **Les Verts allemands choisissent les Verts français.** – Après le soutien *apporté par M. Daniel* Cohn-Bendit, adjoint (Vert) au maire de Francfort, aux candidats de Génération Écologie en *Loire-Atlantique*, où son frère Jean-Gabriel figure en dernière position sur la liste soutenue par *M. Brice* Lalonde, le collège exécutif des Verts allemands a jugé, mercredi 11 mars, cette prise de position *« totalement déplacée ». « Nos partenaires français sont les Verts, nous les soutenons tout particulièrement dans leur lutte contre les armes atomiques et l'industrie nucléaire »*, ont précisé les Grünen.

□ **POLOGNE : prochaine visite officielle du premier ministre en France.** – Le premier ministre polonais, M. Olszewski, doit faire une visite officielle en France, mercredi 18 et jeudi 19 mars, à l'invitation de Mme Edith Cresson, a annoncé mercredi 11 mars le bureau de presse du gouvernement de Varsovie. – *(AFP.)*

□ **TURQUIE : vingt-huit Kurdes tués par l'armée.** – Au moins vingt-*huit combattants kurdes ont été* tués, mercredi 11 mars, près de la ville de Genc, dans l'est de la *Turquie, lors d'une attaque de l'armée* turque contre un camp du Parti des travailleurs du Kurdistan *(PKK, marxiste-léniniste)* après le bombardement de cette région montagneuse dans la matinée par des hélicoptères. – *(Reuter.)*

SOMMAIRE

La télématique du Monde :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 12 mars 1992 a été tiré à 474 329 exemplaires.

Tandis que se poursuit l'exode des Rohingyas

Les pays de l'ASEAN s'inquiètent de la répression en Birmanie

La répression des Rohingyas, la minorité musulmane de Birmanie, est l'objet de critiques croissantes dans la région. Après la Malaisie, Singapour a accusé la junte militaire de Rangoun de créer un nouveau foyer de tension.

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

En janvier dernier, l'ASEAN (Association des nations d'Asie du Sud-Est : Brunei, Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande) *s'en tenait encore*, à la demande de Bangkok, à un *« engagement constructif »* à l'égard de la *junte militaire birmane qui a repris* le pouvoir en septembre 1988. Résistant à des pressions internationales convergentes, l'ASEAN entendait s'en tenir au principe de non-ingérence dans les affaires intérieures d'un État indépendant, en dépit du procès fait à une dictature qui bafoue quotidiennement les droits les plus élémentaires. Les conséquences de la répression de la minorité musulmane de Birmanie – les Rohingyas installés dans l'Etat d'Arakan, frontalier du Bangladesh – ont conduit, ces derniers jours, des membres de l'ASEAN à exprimer leur inquiétude. Selon le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), cinq mille Rohingyas se réfugient chaque jour, en moyenne, au Bangladesh, où leurs conditions de vie sont très dures. 110 000 d'entre eux *sont déjà regroupés dans onze* camps provisoires, et leur nombre pourrait rapidement atteindre *150 000* personnes. *Le HCR vient* de réclamer une aide d'urgence de 27,5 millions de dollars.

Au sein de l'ASEAN, la Malaisie, dont la majorité de la population est musulmane, a été la première, mardi 10 mars, a exprimer sa réprobation. Mercredi, Singapour a fait part de son inquiétude, faisant valoir que la frontière entre le Bangladesh et la Birmanie était devenue *« un secteur potentiel d'instabilité régionale »*. Les autres Etats de l'ASEAN n'ont pas encore fait de commentaires, mais deux d'entre eux au moins, l'Indonésie et Brunei, à majorité musulmane, devraient également prendre leurs distances à l'égard d'une junte qui traite de nouveau sa minorité musulmane comme bouc émissaire. En outre, tout en demeurant discrets, les Thaïlandais, qui entretiennent encore des relations étroites avec Rangoun, éprouvent de plus en plus de frustrations à l'égard d'un allié apparemment *incapable de s'amender.*

La campagne internationale contre la dictature birmane porte donc ainsi quelques fruits. Les Etats de l'ASEAN sont, bien entendu, sensibles à la condamnation du régime, le 3 mars, par la Commission des droits de l'homme de l'ONU. Mais c'est *la persécution de la minorité* musulmane qui remet en cause la bienveillante neutralité observée jusqu'ici à l'égard de Rangoun. Les capitales régionales doivent désormais tenir compte du ressentiment croissant des communautés musulmanes à l'égard des militaires birmans. Or, au cas où l'appui de l'ASEAN s'éroderait davantage, les militaires birmans ne pourraient *plus compter que sur la Chine*, qui les arme.

JEAN-CLAUDE POMONTI

L'Allemagne reste favorable à l'avion de combat européen rival du Rafale

Les quatre chefs d'état-major des armées de l'air allemande, britannique, italienne et espagnole, réunis mardi 10 mars à Londres, ont réaffirmé l'engagement de leurs pays dans le programme d'avion de combat européen (Eurofighter Aircraft-EFA), a annoncé, mercredi 11 mars, le ministère britannique de la défense à Londres. L'EFA est le concurrent du Rafale français à la construction duquel aucun autre pays européen ne participe. Cette réunion des chefs militaires et le communiqué du ministère britannique ont été perçus comme une excellente nouvelle par les industriels britanniques intéressés au contrat, en particulier British Aerospace, où un prototype est actuellement en cours d'assemblage.

« Le chancelier allemand Helmut Kohl n'aurait certainement pas autorisé son chef d'état-major à participer à cette réunion s'il ne l'avait pas entièrement soutenu », a-t-on estimé de source britannique. La détermination de l'Allemagne à rester dans le programme EFA a, en effet, souvent été remise en question. L'Allemagne et la Grande-Bretagne contribuent pour 33 % chacune au programme, l'Italie 21 % et l'Espagne 13 %.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Plus écolo que moi, tu meurs !

VOUS voulez que je vous dise qui va trôner au Château autour de l'an 2000 ? *Brice Lafronde.* Sûr qu'il va ramasser la mise, faites votre double jeu, rien ne va plus, placée sur le tapis vert *d'un magistral* culot doublé d'un appétit d'enzyme glouton. Lui, quand il sort nos poubelles, c'est pas en catimini, au petit matin, c'est à grand bruit, en plein jour, en les faisant racler sur le trottoir : *Vos ordures, c'est moi, moi tout seul, qui me les suis coltinées. Il n'y en a pas eu un, au gouvernement, pour me donner un coup de main... Sauf le Mimi, pardon patron, et oui, bon, ses premiers ministres.*

L'eau de nos rivières, si elle est potable là aujourd'hui, c'est parce qu'il la bue jusqu'à la lie. Et le tracé du TGV Sud-Est, il casse peut-être les vitres des péquins, mais pas les oreilles des copains en vacances dans le Lubéron. Et les équipements anti-bruit le long des autoroutes, qu'il nous promet depuis bientôt quatre ans, c'est comme si on les avait !

Les autres, ils ont rien fait que de lui mettre des bâtons dans les roues. C'est des pignoufs, c'est des jaloux. Ah ! elle était belle, elle était spontanée surtout, la colère *piquée par M'sieur 6 %* contre ces chiens de socialos : *Pas question qu'ils me récupèrent ! Ils veulent me piquer ma place ? OK, d'accord, je leur donne mes huit jours. Ça tombe bien, ça tombe la veille des élections.*

Et la Cresson au 20 heures, hier, sur TF 1, sourire dents blanches, regard extasié fixé sur les cimes immaculées des Pyrénées : *Enfin, voyons, chéri, où tu vas, là ? En tout cas, t'iras pas sans moi. Moi, je t'aime, je t'adore ! Mille fois plus que le Rocky. La preuve, j'ai jamais rechigné au partage des tâches ménagères. La Loire, c'est moi qui l'ai nettoyée. Et la couche-culotte de la Terre, j'arrête pas de lui tirer sur l'élastique, pour voir si elle est bien étanche. Plus écolo que moi, tu meurs !*

Elle survivra. Son Mimi aussi. Regardez-le aligner ses pions sur l'échiquier de la nouvelle donne régionale. Ils ne sont ni blancs ni noirs. Ils sont roses, rouges et verts : *Si tu veux ma tour, Brice, t'as pas intérêt à faire échec au roi !*

Mort du philosophe Robert Derathé

Le professeur Robert Derathé, spécialiste de philosophie politique, est mort vendredi 6 mars à Saint-Cloud. Il était âgé de quatre-vingt-six ans.

Né à Besançon le 20 décembre 1905, agrégé de philosophie en 1931, Robert Derathé soutient sa thèse de doctorat d'Etat en 1950 avec une thèse principale, *Jean-Jacques Rousseau et la science politique de son temps* (PUF, rééditée chez Vrin en 1970), et une thèse complémentaire sur *la Rationalisme de Jean-Jacques Rousseau.* Ces travaux, quarante ans après, font encore autorité. Ils étaient achevés en juin 1944, quand un bombardement les détruisit entièrement, obligeant l'auteur, par ailleurs gravement blessé, à les reconstituer entièrement.

La carrière de professeur de philosophie conduisit Robert Derathé à enseigner à Poitiers, à Quimper, puis à Berlin, où il fut pensionnaire à l'institut français de 1935 à 1938, date à laquelle il fut nommé, après l'Anschluss, à l'institut français de Vienne. Parlant couramment l'allemand, il fut mobilisé en 1939 comme interprète, puis nommé au lycée Hoche de Versailles, où il enseigna jusqu'en 1945. Détaché au CNRS pour récrire sa thèse détruite, il enseigna à Saint-Cloud, puis comme chargé *d'enseignement à l'université* de Dijon, avant d'être nommé professeur à l'université de Nancy en 1952. *Il y demeura, aimé, admiré* et respecté pour sa rigueur souriante, la qualité de son enseigne*ment et l'autorité de son* savoir jusqu'à sa retraite en 1975.

Outre ses articles et ses ouvrages sur Rousseau, encore largement utilisés dans les travaux les plus récents, il a publié une édition savante de *l'Esprit des lois* (Garnier, 1973), le volume de « La Bibliothèque de la pléiade » consacré aux écrits politiques de Rousseau, et une traduction, avec introduction et notes (en collaboration avec Jean-Paul Frick) des *Principes de la philosophie du droit*, de Hegel (Vrin, 1975).

Le professeur Derathé était docteur *honoris causa* de l'université de Genève, chevalier de la Légion d'honneur et commandeur de l'ordre du Mérite.

ERIC BLONDEL

Professeur de philosophie à l'université Paris-I.

Décès de Maurice Bouchet maire de Cavaillon

Maurice Bouchet, maire (divers droite) de Cavaillon (Vaucluse), est décédé jeudi 12 mars d'un arrêt cardiaque.

[Né le 9 juillet 1925 à Saint-Maime (Alpes-de-Hautes-Provence), M. Maurice Bouchet avait obtenu son premier mandat électif en étant élu maire de Cavaillon en mars 1989. Il dirigeait une entreprise de transports, La Flèche cavaillonnaise, et présidait la Fédération nationale des coopératives d'entreprises de transports depuis 1963. Président de la chambre de commerce et d'industrie d'*Avignon* de 1983 à 1992, il avait été élu en février 1992 président de la chambre régionale de commerce et d'industrie de Provence-Alpes-Côte-d'Azur.]

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
Le Monde SANS VISA

BOURSE DE PARIS

Matinée du 12 mars

Poursuite de la baisse

Dans le sillage de son repli de mercredi 11 mars, la Bourse de Paris perdait 0,41 % jeudi matin à l'ouverture dans un marché très peu actif. Une heure plus tard, l'indice CAC 40 accentuait nettement son recul et cédait 1,13 %. Du côté des valeurs, baisse de Métrologie, Chargeurs, Eurodisney et stabilité d'Elf-Aquitaine et Perrier.

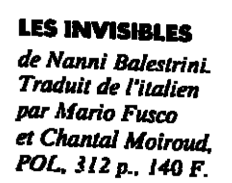


Le Monde

LIVRES • IDEES

Le roman-tract de Balestrini

Le monologue sans ponctuation d'un terroriste italien et le livre d'une génération, celle des années de plomb



LES INVISIBLES
de Nanni Balestrini.
Traduit de l'italien
par Mario Fusco
et Chantal Moiroud,
POL, 312 p., 140 F.

L'Italie propose régulièrement un roman qui exprime la situation globale d'une génération. Il y a eu *Fratelli d'Italia* d'Alberto Arbasino pour les années 60. Et voici traduite la somme de Nanni Balestrini. Poète révélé il y a trente ans par le groupe d'avant-garde des *Novissimi*, Balestrini a payé cher la fidélité à ses principes esthétiques et politiques. Depuis *Nous voulons tout* (1) la France l'ignorait. La plupart de ses confrères étaient rentrés dans le rang ou s'étaient tus. Balestrini avait poursuivi la littérature par d'autres moyens : à savoir la politique. Et c'est de cette expérience qu'il nous parle ici.

Pour expliquer le titre, on peut penser à Genet. Dans une lettre à Jean-Jacques Pauvert, qui servait de préface à son édition des *Bonnes* (2) il écrivait : « *Un théâtre clandestin où l'on viendrait en secret la nuit et masqué, un théâtre dans les catacombes serait encore possible. Il suffirait de découvrir – ou de créer – l'Ennemi commun puis la Patrie à préserver ou à retrouver (...) un théâtre d'ombres seul me toucherait- encore.* » C'est en effet comme un théâtre d'ombres, que l'on doit lire le long monologue sans ponctuation qui constitue les *Invisibles*. Des ombres qui tentent de se solidariser dans la lutte contre une menace énorme, innommée, monstrueux conglomérat d'institutions haïes : policière, gouvernementale, judiciaire, pédagogique et familiale. A ces ombres, quels qu'aient été leurs moyens et leurs idéologies, on a donné, avec tous les raccourcis et les excès que cette désignation implique, le nom de terroristes.



Nanni Balestrini : littérature et politique.

Certes, *les Invisibles* n'est pas le premier roman consacré à ce chaos politique, que l'on a appelé « les années de plomb », en Italie. Et ce ne sera pas le dernier. Il existe encore assez d'intellectuels italiens maintenus en exil pour que la littérature, dont c'est une des fonctions, s'interroge sur le bien-fondé de ces condamnations. Les tribunaux, surtout quand ils sont politiques, n'ont heureusement pas l'exclusivité dans ce domaine même s'ils ont seuls le pouvoir. Enrico Palandri dans *le Chemin du retour* (3) a analysé avec finesse l'angoisse d'un ancien militant qui réfléchit aux atrocités de l'attentat de Bologne (auquel il n'a pas participé, mais qui sert maintenant de symbole et de prétexte à tous les amalgames).

Le narrateur des *Invisibles* se trouve dans un quartier de haute sécurité pour s'être mêlé à une mutinerie. Il décrit minutieusement sur un ton égal les conditions de sa détention mais peu à peu le passé resurgit de deux façons : le personnage raconte son arrestation et, remontant encore davantage dans le temps, les étapes de son engagement dans ce qu'il nomme vaguement le « mouvement ». Il y a donc trois niveaux du récit qui se chevauchent.

Les camarades du prisonnier portent tous des noms d'arbres, de fruits, de fleurs et de plantes : Cognassier, Mûrier, Mauve, Quina, Ortie, Noisette, Valériane. L'Ennemi, lui, porte des noms d'animaux : Taupe et Belette. Cela donne bien entendu une allure de fable à la narration, la chargeant d'une tonalité poétique qui contraste avec le réalisme cru des détails.

Les interrogatoires de police, la mutinerie, le procès, la vie quotidienne dans la cellule sont rendus avec exactitude (Balestrini va jusqu'à donner la recette d'un gâteau à peu de frais, qui semble exquis...), mais la nature spécifique des activités politiques, les dialogues des personnages sont maintenus volontairement dans le flou.

Ce flou empêche qu'il y ait entre l'auteur et le narrateur d'une part, et entre les personnages et le lecteur de l'autre, une quelconque complicité ou une compassion. On observe froidement le fonctionnement psychologique d'une révolte sociale systématique et l'enfermement qui en résulte. On glane par-ci, par-là quelques éléments, mais Balestrini ne fait ni l'éloge de la rébellion ni le procès de la répression.

L'un des militants, qui trouvera la mort disait : « *Il y en a qui ne veulent pas voir que nous sommes déjà objectivement dans une situation de guerre refuser de le voir c'est de l'opportunisme pur de la part de ceux qui refusent d'assumer jusqu'au bout leurs responsabilités de révolutionnaires* ». On est parfois déconcerté par le flux continu de ce soliloque qui reprend sans distance, sans ironie, les termes si datés (fort justement transposés par les traducteurs) de ces années-là.

Certes, le projet romanesque, par la rigidité paradoxale qu'entraîne l'absence de ponctuation et par le mélange de réalisme et d'allégorie, exclut l'usage de la dérision. Mais il n'est pas interdit au lecteur de sourire en lisant : « *Une action généralisée ça veut dire radicaliser la désobéissance et l'insubordination contre toute hiérarchie exercer notre activité subversive contre cette société du spectacle saboter les machines et les marchandises qui sabotent notre vie* ». On peut sourire, mais, bien sûr, on *comprend*.

Cette « *action généralisée* » va jusqu'à la vente d'une école entière en pièces détachées ! On regrette parfois que Nanni Balestrini ne se soit pas étendu davantage sur le sentiment de communauté, sur les idéaux sociaux de ces militants égarés dans un « mouvement » anonyme, sur ce « *grand désir de tout faire ensemble de vivre ensemble tout le temps* ».

En revanche, les affrontements avec la police, puis les juges et les gardiens sont exemplairement présentés parce que naturellement intégrés à la rage du monologue. Le procureur hurle si fort dans la salle du tribunal que son discours devient incohérent. On ne perçoit que la sentence pompeuse : « *Le bras inculte de ces esprits pervers avertissement à la partie saine de la jeunesse de ce pays finira dans les poubelles de l'histoire* ».

Du fond de sa cellule, le prisonnier constate avec amertume que « *tout le monde et même beaucoup d'anciens camarades ne pensaient plus qu'à travailler à faire du fric et à oublier tout ce qui s'était passé du temps où on pensait que tout allait peut-être changer* ». Et la prison s'enfonce dans le silence. Alors les prisonniers ont une idée : en pleine nuit, tous ensemble, ils allument, comme ils peuvent, des torches aux fenêtres, espérant que peut-être dans le ciel un avion apercevra ces indices discrets et miroitants d'une révolte étoilée qui meurt. Un avion ou quelqu'un, là-haut ?

René de Ceccatty

(1) Seuil. 1973.
(2) 1954.
(3) Editions Liana Levi. 1991

LE FEUILLETON

de Michel Braudeau

Papiers de soi

Le biographe est devenu un personnage de roman. Même si Nabokov avait écrit, avec *la Vraie vie de Sebastian Knight*, ne véritable déclaration d'échec de l'entreprise de reconstruction d'une existence. La *Revue des sciences humaines* publie les actes d'un colloque consacré au « biographique ». Un cas limite se présente avec les auteurs dont l'œuvre est essentiellement constituée par leur journal : Claude Mauriac publie le deuxième volume du *Temps accompli*.

Page 22

HISTOIRES LITTÉRAIRES

par François Bott

Isidore et les deux Jules

Isidore Ducasse, Jules Laforgue et Jules Supervielle ont un point commun : ils sont nés à Montevideo. Isidore est pourtant à part. Son existence fut occultée par celle de son pseudonyme, le comte de Lautréamont. Sylvain-Christian David se propose de réhabiliter celui que Breton appelait « *ce jeune répétiteur* ».

Page 22

LETTRES ÉTRANGÈRES

Hébreu ou yiddish ?

Quelle est la langue de la littérature juive ? Yaakov Shabtaï écrivait en hébreu. Il est l'un des plus grands écrivains israélien de sa génération. Isroel Rabon a vécu dans la première moitié du siècle, son œuvre est écrite en yiddish. Deux autres écrivains, David Shahar et Albert Suissa, s'interrogent sur leur langue. De très nombreuses traductions montrent enfin que la littérature hébraïque n'est pas seulement enracinée dans la tradition religieuse ou d'inspiration israélienne, mais qu'elle est aussi profane et européenne.

Pages 27 et 28

Ecrits sur divan

La correspondance Freud-Ferenczi introduit au cœur de la tumultueuse histoire de la psychanalyse

CORRESPONDANCE
de Sigmund Freud
et Sandor Ferenczi.
Tome I, 1908-1914,
Edité par les soins de Eva Brabant, Ernst Falzeder et Patrizia Giampieri-Deutsch sous la direction d'André Haynal, transcrit par Ingeborg Meyer-Palmedo,
traduit de l'allemand par le groupe de traduction du Coq-Héron, Ed. Calmann-Lévy, 648 p., 250 F.

« *Très honoré, Monsieur le Professeur, je vous suis très reconnaissant de vous déclarer prêt à me recevoir (...), moi que vous ne connaissez pas. Non seulement parce que je suis très désireux de vous approcher personnellement, Monsieur le Professeur, vous dont l'enseignement occupe sans cesse mon esprit depuis près d'un an, mais aussi parce que cette rencontre promet d'être pour moi utile et instructive à plus d'un titre.* » Utile, instructive : voilà bien des épithètes nécessaires, mais insuffisantes, pour rendre compte de l'intérêt de la considérable correspondance échangée entre 1908 et 1933 par le « père » de la psychanalyse Sigmund Freud et son disciple préféré Sandor Ferenczi, dont la traduction intégrale commence à paraître après des décennies d'occultation ou de connaissance fragmentaire et indirecte *via* les biographes de Freud (*lire l'encadré page 24*).

Le jeune neurologue de Budapest, « expert médical près les Tribunaux royaux », n'a pas encore trente-cinq ans lorsqu'il adresse ces toutes premières lignes, le 18 janvier 1908, au « professeur » par lequel, « *maintenant, plus que jamais* » il a « *besoin d'être instruit* ». La première rencontre a lieu à Vienne, au domicile de Freud, le 2 février 1908, date qu'il n'est pas exagéré de retenir comme celle d'un coup de foudre intellectuel (et pas seulement intellectuel) complexe, dont nous aurons très vite à découvrir, au fil des échanges épistolaires, les riches virtualités, puis les malentendus et les ambiguïtés.

Michel Kajman

Lire la suite page 24

LE BIOGRAPHIQUE
« Revue des sciences humaines ».
Université Charles-de-Gaulle, Lille III. 278 p., 90 F.

HISTOIRE DE NE PAS OUBLIER
Journal 1938
de Claude Mauriac. Grasset, 287 p., 110 F.

LE FEUILLETON
de Michel Braudeau


MARTINE SIMON

Claude Mauriac : l'angoisse de l'œuvre à faire.

Papiers de soi

ON passe presque autant de temps à parler de soi, semble-t-il, qu'à expliquer par ailleurs que la chose est impossible ; à raconter la vie des autres qu'à dénoncer l'imposture de toute biographie. Et pour une fois, ces menus plaisirs nombriliques ne sont pas une spécialité purement hexagonale, on le constatera en lisant les actes d'un colloque consacré au « biographique » *en août 1990 à Cerisy, rassemblés par la Revue des sciences humaines*. En introduction, Alain Buisine souligne l'essor considérable de la biographie sur le marché de la librairie, confessions de chanteurs, vies de stars, etc. Mais aussi la tendance de beaucoup de critiques littéraires érudits à quitter la stricte étude des textes, longtemps leur pain quotidien, pour les rivages enchantés de la biographie : *« Après toute une vie d'exclusive attention à l'écriture, le critique littéraire n'a maintenant d'autre empressement que de devenir le grand biographe de son écrivain. »* Buisine indique en même temps qu'il ne s'agit pas d'escamoter au passage les *« acquis de notre modernité »,* à savoir vingt ans d'ère du soupçon et de « nouveau roman » qui ont définitivement sapé l'univers carré où évoluait Sainte-Beuve.

La meilleure preuve en est, ajoute Buisine, que le biographe est depuis quelque temps devenu un personnage de roman fort prisé, dans *les Hommes de papier* de William Golding (Gallimard, 1986), par exemple, ou dans *la Vérité sur Lorin Jones* d'Alison Lurie (Rivages, 1988). Un héros détective dont on n'est jamais sûr qu'il n'invente pas ses *découvertes, qu'il ne truque pas pas les vies qu'il raconte,* ce qui est bien normal dans une époque où les progrès du mensonge et de la désinformation jettent un voile de suspicion sur l'information journalistique elle-même. Il faudrait aussi tenir compte de l'influence incontestable – même et surtout quand elle est niée, comme par Nabokov – de la psychanalyse, dont l'un des premiers effets est de refuser les apparences, la surface, le discours premier, pour toujours renvoyer à une interprétation en profondeur. Si la Terre n'est *pas au centre de l'univers, et si l'homme n'est pas le sujet* conscient autour duquel tournent les sens de la vie, il faut *admettre que l'accès à la vérité en général* est une entreprise probablement chimérique. Quant à la vérité d'une vie, celle d'un autre ou la sienne propre, on peut s'en faire des images successives, plus ou moins commodes et compatibles, rien ne les garantira jamais.

C'est pourquoi les participants (notamment Brigitte Diaz) de ce colloque, soucieux de se démarquer des biographies-clichés telles que les diffusent les manuels scolaires, se sont attachés aux aspects les plus fragiles, contestables, incertains de l'approche biographique. Certes, comme dans tout colloque, on n'est pas toujours à l'abri de quelques accidents de jargon ni de ces paroxysmes de pinaillerie qui font si mal aux mouches. Mais il y a des développements tout à fait opportuns et clairs de quelques entreprises ou formules qui ne pêchent pas par la limpidité. Ainsi lorsque dans *Roland Barthes par Roland Barthes,* ce cher Roland Barthes écrit : *« Pourquoi ne parlerais-je pas de* moi, *puisque* moi *n'est plus* soi ? », on n'est pas fâchés d'avoir un commentaire de Françoise Gaillard pour nous permettre de répondre à la question : oui, Roland, pourquoi pas en effet ?

Philippe Berthier, en présentant son intervention sur le *Stendhal club,* montre la constante modernité de cet auteur qui ne s'est pas voulu martyr de soi-même, Henri Beyle soumis à Stendhal, comme Marcel le fut à Proust, mais homme bien vivant consacrant son temps à l'amour, au bonheur et à l'écriture sous divers pseudonymes qui ne nous sont pas tous connus. Anne Clancier s'attache à Nabokov qui ne parla jamais de la biographie qu'avec une extrême réserve, ne prétendit jamais se livrer tout entier dans son autobiographie et s'en explique à travers un roman magistral, *la Vraie Vie de Sebastian Knight,* véritable déclaration d'échec de l'entreprise de reconstruction d'une vie. Jamais le frère du romancier mort Sebastian Knight ne pourra serrer de près ce que vécut son aîné. Au-delà de la hantise du double et de la peur de la folie, constantes chez Nabokov et qui expliquent son hostilité à l'égard du « freudisme », il y a là un désaveu de l'inconscient, de l'introspection même, une suprématie affirmée de l'œuvre sur les broutilles d'une existence.

UN cas limite se présente avec certains auteurs dont l'œuvre se ramène principalement à leur journal. Claude Mauriac est, parmi les contemporains, un des plus fameux représentants du genre. Ayant commencé très tôt à tenir son journal intime, il a choisi de ne pas le publier dans l'ordre chronologique, mais par thèmes ou associations d'idées, de situations, n'hésitant pas à torpiller le calendrier, rapprochant les années, les saisons, en jouant des ciseaux et de la photocopieuse. Manière de se situer dans la filiation de Proust avec un temps non plus retrouvé, mais décrété immobile. Les dix volumes du *Temps immobile* bouclés, Claude Mauriac continue avec *le Temps accompli* dont le deuxième tome paraît, centré sur l'année 1938. Année de tous les dangers qui n'est pas sans échos redoutables avec l'époque présente, montée des haines, du racisme, des nationalismes, impression d'un désordre imminent et incontrôlable.

En 1938, cela fait déjà vingt-quatre ans que Claude Mauriac est le fils de François. Quels que soient l'amour et l'admiration que l'on porte à un tel père, il est évidemment écrasant d'être le fils d'un grand écrivain, d'autant plus lorsqu'on a le goût d'aller se faire écraser un peu plus en choisissant la carrière littéraire, par exemple, sans jamais être vraiment sûr d'en avoir la vocation ni les moyens. C'est ce qui donne quelque chose de juste et de touchant à ce curieux journal déconstruit, recomposé, cette vie battue comme jeu de cartes où l'on passe de considérations sur Léon Blum et Hitler (*« De quelle main de maître Hitler a joué ! »*), sur la vanité du droit international dont le jeune Claude fait l'étude, en même temps que son service militaire à Versailles, à de lancinantes interrogations sur son intelligence, son talent. Il a commis un petit essai sur Marcel Jouhandeau, que Paulhan accepte avec gentillesse avant de le refuser au nom de Gallimard, et que Grasset acceptera avec ferveur. Soit. Il va dans le monde, écoute les ragots politiques, X dit que *« Hitler aurait bien tort de se gêner. Mme Paul Morand, elle aussi, trouve que nous ne l'avons pas volé : elle pérore, elle hoche la tête, elle a l'air d'une poule s'en donnant à cœur joie sur un tas de fumier ».*

Dans la même journée on glisse de Hitler à *Ramuntcho,* de la fureur où l'on est contre le premier aux plaisirs de la montagne (*« Ah ! oui, j'ai tout oublié de l'horreur dont étouffe peu à peu le monde. Je ne pense plus qu'aux joies de la neige et du ski »*). Et revient surtout l'angoisse d'une œuvre à *faire pour laquelle il ne sent pas l'aiguillon de la nécessité* franchement acéré, plutôt conditionné par le berceau où il est né : *« Désir insensé de prouver à mon père que la partie n'est pas encore perdue pour moi, que je puis donner une belle œuvre. »* Et relisant à cinquante ans d'écart ses pages de 1938, s'exclamant : *« Ah ! comme elle est romanesque ma vie ! »* Ce qui est sans doute une œuvre en soi, aussi valablement que l'écrit.

ISIDORE LAUTRÉAMONT
de Sylvain-Christian David.
Seghers, collection « Mots »,
290 p., 120 F.

HISTOIRES LITTÉRAIRES
par François Bott

Isidore et les deux Jules

FAUT-IL rentrer de Montevideo ? Les écrivains français qui reviennent de la capitale uruguayenne éveillent des sentiments excessifs et divers chez leurs compatriotes. On les taxe de mauvais goût ou de génie. L'exotisme qu'ils laissent entrevoir provoque l'enthousiasme ou la suspicion. Et cela d'autant plus lorsqu'ils font se promener des rhinocéros rue de Castiglione. Lorsqu'ils sont fabricants de métaphores et de prophéties, lorsqu'ils destinent leur littérature aux *« jeunes filles de quatorze ans »,* lorsqu'ils s'amusent à plagier les maximes de Pascal, de La Bruyère ou de Vauvenargues et lorsque leur œuvre principale, *les Chants de Maldoror,* est signée d'un pseudonyme : le comte de Lautréamont...

Sylvain-Christian David a mené la dernière enquête (en date) sur ce personnage qui reste, avec François Villon, le plus mystérieux de notre littérature. Léon Bloy l'imaginait *« s'éveillant au milieu de la nuit dans le lit banal d'une immonde prostituée, toute ivresse finie, se sentant à sa merci, complètement nu, glacé de dégoût, agonisant de tristesse et forcé d'attendre le jour ».* Cette peinture et d'autres encore ont fait tressaillir les jeunesses de nos diverses Républiques, durant les matins d'hiver.

Question de cours : imaginez la rencontre du comte de Lautréamont et du vicomte de Bragelonne... « Mais ils n'étaient pas de la même époque », répliquent certaines personnes... Pourquoi ces mesquineries ? Les fantômes ont-ils besoin d'une époque ? Le comte de Lautréamont n'est en effet qu'une chimère, si l'on en croit Sylvain-Christian David. Celui-ci se comporte à l'inverse des nombreux enquêteurs qui l'ont précédé. Il s'efforce de prouver l'inexistence de Lautréamont, afin de le renvoyer dans le monde des fantômes.

Derrière ce pseudonyme, il y avait un jeune homme qui s'appelait Isidore Ducasse. Mais la *« discrétion »* même de sa vie et l'obscurité de son aventure l'ont fait oublier au profit de son masque ou de son double.

Sous le prétexte que l'on avait très peu de renseignements sur Isidore, on a construit une légende avec Lautréamont. C'est lui qui a retiré tous les bénéfices de l'ignorance dans laquelle on se trouvait. Il a connu, comme Dieu, la belle carrière des gens sur lesquels on ne sait presque rien. Il est devenu *« l'objet d'un culte ».* Et l'on a congédié le pauvre Isidore, victime de cette nouvelle conspiration des dévots. André Breton a résumé son infortune : *« Isidore Ducasse a si bien disparu derrière son pseudonyme qu'on croirait aujourd'hui broder en identifiant à ce jeune répétiteur* (?) *Maldoror ou même l'auteur de ses* Chants. » Fontenelle doit sourire dans les galaxies, car cette *« affaire »* illustre précisément son essai sur *l'Origine des fables.* Il ne désavouerait sans doute pas le propos de Sylvain-Christian David, qui est de réhabiliter Isidore Ducasse et de lui rendre ce que Lautréamont lui a pris.

FRANÇOIS DUCASSE, le père du poète, était l'instituteur et le secrétaire de mairie de Sarniguet, dans les Hautes-Pyrénées. Mais la quiétude et les douceurs départementales ne suffirent pas à le retenir, puisqu'il émigra à Montevideo, vers la fin des années 1830. Il avait, paraît-il, un faible pour les actrices. Il deviendrait chancelier du consulat de France.



Isidore naquit le 4 avril 1846, la même année que Léon Bloy. Sa mère se prénommait Célestine. C'était joli, mais elle allait mourir très vite, laissant croire à un suicide. *« J'ai reçu la vie comme une blessure,* dirait-il, *et j'ai défendu au suicide de guérir la cicatrice. »* A l'époque, l'Uruguay et l'Argentine se faisaient la guerre. De l'autre côté de l'Atlantique, Baudelaire venait de publier un *Choix de maximes consolantes sur l'amour.*

En 1859, Isidore Ducasse traversa le *« vieil océan célibataire »* pour aller continuer ses études au lycée de Tarbes. L'année d'après, Jules Laforgue naissait, lui aussi à Montevideo. C'était la ville des étranges rendez-vous, car Supervielle, l'autre Jules, y verrait le jour au début de 1884. Isidore et les deux Jules, voilà un beau sujet de roman... D'autant que leurs familles étaient originaires de la même province française et que Laforgue fréquenterait également le lycée de Tarbes.

Autre question de cours : quelle est la distance entre Tarbes et Charleville, et quelle est la province la plus rêveuse ? Quand Isidore Ducasse termina sa seconde, Arthur Rimbaud avait presque neuf ans. Celui-ci parlerait de *« rouges tourmentes »* sur *« le front de l'enfant ».* A l'automne 1863, Isidore changea de ville et d'établissement. Il fut admis en classe de rhétorique au lycée de Pau. Il y resta jusqu'en août 1865. Ensuite, on ne sait trop... Il fit peut-être un bref retour à Montevideo, durant l'année 1867. A la fin de celle-ci, il habitait une chambre d'hôtel, 23, rue Notre-Dame-des-Victoires. Après, le jeune homme a laissé des traces 32, rue du Faubourg-Montmartre, 15, rue Vivienne et 7, rue du Faubourg-Montmartre. Rue Vivienne, c'était là que la séduisante Alexandrine de Tencin tenait jadis l'un des salons des Lumières... Mais Isidore Ducasse ne fréquentait pas les salons. Il ne connaissait que les chambres d'hôtel. Ou plutôt les garnis. *« Cela sentait la misère honteuse, la misère en garni de Paris »,* écrirait Maupassant dans *Bel-Ami.* Toutefois, Isidore échappait à la détresse matérielle. Il avait de quoi survivre, puisqu'il recevait une pension de son père.

EN 1869, les six *Chants de Maldoror* sortirent chez l'imprimeur-éditeur Albert Lacroix, sous la signature du comte de Lautréamont, mais ils ne furent pas mis dans le commerce. L'année suivante, Isidore Ducasse publia ses deux volumes de *Poésies,* sous son vrai patronyme. Ils ne firent guère plus de bruit. L'époque n'avait pas le loisir de s'intéresser aux écrivains qui rentraient de Montevideo. La guerre occupait déjà les moindres pensées. Isidore mourut, solitaire et inconnu, dans une chambre du Faubourg-Montmartre, le matin du 24 novembre 1870, pendant le siège de la capitale par l'armée prussienne. Allez savoir quelle maladie emporta cet obscur jeune homme ! Sa disparition fut à peine remarquée. C'était une chose très ordinaire que de mourir à Paris, durant l'automne de cette année-là.

Quand on a redécouvert Isidore Ducasse, entre 1885 et 1890, on a commencé de raconter n'importe quoi. Léon Bloy a prétendu que l'auteur des *Chants* était mort dans un asile. Et le mythologique Lautréamont a rejeté dans l'ombre la pâle figure d'Isidore, alors que ce trop reluisant pseudonyme n'était peut-être que l'invention de l'imprimeur-éditeur Lacroix, comme le suggère Sylvain-Christian David. Mais, une fois dégrimée, la brève existence d'Isidore Ducasse ne laisse que des incertitudes. Qui était-il vraiment ? Que faisait-il de ses journées ? Comment expliquer la singularité de ses propos et l'étrangeté de sa littérature ? Sylvain-Christian David écrit que son « Harar » fut sans doute ce quartier de Paris qui se partage entre les premier, deuxième et neuvième arrondissements. Allez vous y promener. C'est là que rôdent les éternels jeunes gens qui reviennent d'Amérique du Sud et qui meurent à vingt-quatre ans.

Enchanteresses gouvernantes

LES GOUVERNANTES
d'Anne Serre.
Champ Vallon, 122 p., 79 F.

« Les états d'âme autobiographiques » ne sont point l'affaire d'Anne Serre. Elle préfère, pour évoquer les désarrois et les mirages de l'existence, emprunter les chemins de l'imaginaire.

Née en 1960, elle a publié diverses nouvelles dans des revues, dont la *NRF* et *Obsidiane* et signe, avec *les Gouvernantes,* son premier récit. L'histoire, d'un abord classique, a tôt fait de bousculer nos somnolentes habitudes : trois gouvernantes, dont la fantaisie n'a d'égale que la beauté, vivent dans une grande maison au fond d'un parc. Autour d'elles, gravitent de curieux personnages, qu'elles ont charge d'enchanter.

Alice et le lapin

Ainsi, M. et Mme Austeur, leurs employeurs, un couple aux *« amours finissantes »* et puis *« les petits garçons »* qui, de temps à autre, rappellent les gouvernantes à leur vocation première ; viennent encore *« les petites bonnes »* au rôle plus incertain et, enfin, *« le vieux monsieur »* à la lorgnette, qui, d'un oeil avide, observe les agissements de chacun. *« Dans cette maison, dans ce parc »*, où *« rien ne peut étonner »*, nous suivons les fils ambigus qui, tour à tour, relient ou divisent les protagonistes.

Le monde, soudain, semble se résumer ici, dans ce théâtre de marionnettes aux allures de conte de fées. Au travers des frasques rêveuses des gouvernantes, se dessinent ces sentiments que nous nous efforçons d'étouffer lorsqu'avec trop d'insistance ils viennent importuner nos vies hâtives ; ainsi, la nostalgie d'existences que nous ne vivrons jamais, ou encore l'inquiétude que peuvent susciter la précarité et la pesanteur de nos relations avec nos semblables. Sous la plume lisse d'Anne Serre, ces obscurs mouvements de l'âme s'enflamment et se démasquent, tantôt surgissant de chaque recoin du parc, tantôt restant tapis dans l'ombre d'un feuillage, comme pour mieux suggérer l'étendue de leurs secrets.

Mais le pouvoir singulier de ce livre, c'est aussi de provoquer l'imagination. Il arrive que l'on ait envie de marier Julien Sorel avec Mme Bovary. Ici on a envie d'associer les gouvernantes à Alice. Et l'on se prend à rêver le début de l'histoire... Lassées par le sombre destin que la littérature a coutume de leur réserver, nos héroïnes se révolteraient. Délaissant leurs habits de grisaille, elles revêtiraient des jupes rouges, jaunes et vertes, de celles qui claquent au vent et se soulèvent sans plus de manières à l'approche d'un homme. Puis, dédaignant les pauvres demoiselles de Maupassant, n'accordant pas un regard à « l'accompagnatrice » de Nina Berberova, elles rejoindraient Alice, accompagnée d'un lapin indiquant la route « du pays où l'on n'arrive jamais ».

Après maints remerciements, et non sans avoir adressé des baisers à Alice, les gouvernantes prendraient congé. A mi-chemin, elles croiseraient une horde de petits garçons qui, aussitôt, s'éprendraient d'elles et les mèneraient dans une grande maison au fond d'un parc. Là-bas, elles rencontreraient M. et Mme Austeur, les petites bonnes et le vieux monsieur. Bien sûr, elles succomberaient à la grâce des lieux ; bien sûr, elles supplieraient leur auteur de les y laisser, au moins le temps d'un récit... Et Anne Serre n'est sans doute pas le genre de romancière à décevoir ses personnages.

Florence Sarrola

Les éclats de Juliet

Le désarroi de l'homme mûr face à son enfance saccagée : le nouveau livre de Charles Juliet a la beauté sombre des ruines

L'INATTENDU
de Charles Juliet.
POL, 220 p., 95 F.

L'Inattendu n'est pas un livre au sens ordinaire du terme. Ni un roman, ni un récit, ni un recueil de nouvelles : des éclats de textes plutôt, comme des fragments, des copeaux, échappés d'un travail plus ample, plus organisé, dont ils seraient la trace. Morceaux d'enfance, pour les plus nombreux et les plus denses d'entre eux, mais qui se prolongent dans l'adolescence et dans la vie adulte, comme les échos infiniment répétés d'un même mal de vivre, d'une même détresse.

On sait depuis *l'Année de l'éveil*, le récit autobiographique par lequel Charles Juliet s'est frayé un chemin dans un vaste public, ce qu'a été l'adolescence de l'auteur chez les enfants de troupe. La souffrance, l'humiliation, l'apprentissage de la haine, l'expérience de la cruauté humaine – mais aussi celle de l'amitié, de l'espoir partagé, de la compassion. Dans *l'Inattendu*, l'écrivain revient sur ces années terribles, sur la bêtise sadique des gradés, sur la solitude, sur l'ennui, sur la manière dont il a été réduit à une sorte de degré zéro de l'humanité.

Mais ces pages n'ont d'autres fonctions ici que de faire le lien entre les bribes de souvenirs arrachés à l'enfance et le désarroi de l'homme mûr s'interrogeant sur ce qu'il est, sur ce qu'il est devenu, sur la détestation qu'il se porte, sur l'incapacité de sourire qu'il traîne comme une maladie.

On ne trouvera guère de gaieté dans les bribes d'enfances que Juliet fait naître à l'écriture. Ce n'est pas que l'auteur ne fasse effort pour se remémorer des moments de paix, d'exaltation, de pure tendresse, d'émotion intense – on oserait presque dire : de bonheur – mais lui ne se le permet pas. Quelques morceaux de conversation, la chaleur du mufle d'une vache, la compagnie du chien avec lequel il garde le troupeau, et surtout les rares moments de vraie félicité qu'il connaît auprès de sa mère adoptive, voilà quelques images douces dont Juliet sait, avec une minutieuse économie de moyens, nous donner à sentir l'émotion, la gravité et la ferveur.

Mais sans doute serions-nous moins sensible à cette chaleur et à cette lumière, si elles n'apparaissaient pas comme des qualités fortuites, inattendues, des effets d'une providence avare en bienfaits. Ces moments de transparence se détachent sur un fond commun des jours qui est tissé de peurs, de solitude, de silence et d'un terrible ennui. Elevé dans une famille de paysans pauvres, affecté dès son plus jeune âge à la garde des troupeaux et aux corvées de la ferme, l'enfant ne doit qu'à la vivacité de son imagination – c'est-à-dire à la cruauté des angoisses qu'il s'invente – de ne pas sombrer dans le mutisme imbécile, la bestialité, le culte de la force.

Le petit bouvier est intelligent, sensible. C'est dire s'il souffre, s'il se torture, s'il hante sa solitude de questions dont il n'a aucune chance de connaître les réponses. Et comme il n'ose pas accuser la vie d'être mauvaise, comme il voudrait de toutes ses forces éprouver pour elle de l'amour, c'est contre son incapacité à l'accepter qu'il fulmine, c'est contre lui-même qu'il tourne les armes de la haine. Il déteste sa faiblesse ; il déteste cette sensibilité qui lui fait mal et, par-dessus tout, il déteste le mépris de lui-même dans lequel il se tient.

L'Inattendu a la beauté sombre des ruines. Le passé ne s'y reconstruit pas, il s'y effondre en gravats, en déchets, en lambeaux. Juliet ne dit jamais : *« j'ai été ceci »* ou *« cela m'est arrivé »*, parce qu'il faudrait postuler l'unité d'un « je », la construction d'une personnalité qui, précisément, font problème.

Certes, il existe des liens entre l'enfant campagnard, la malheureuse victime de l'école-caserne, l'amant ébahi et craintif de l'épouse du sergent-chef et l'homme désemparé qui retourne dans son village pour y retrouver sa mère. Des images qui tiennent les unes aux autres, collées par la poisse de la misère, de la honte, du remords, d'un besoin éperdu d'aimer qui se refuse à l'amour.

Mais ces liens amers, douloureux pourraient ne former qu'un destin, qu'une lente et implacable malédiction, une suite de morts successives. Qu'est-il arrivé pour que l'homme Juliet puisse se reconnaître sans défaillance dans l'enfant qu'il a été ? Il est arrivé l'inattendu, le miracle, le don de la Providence : l'écriture. C'est elle seule qui transforme le champ de ruines en paysage vivant, elle qui inverse les signes de la mort et de la souffrance pour en faire autant d'ouvertures vers les autres, elle qui rompt, dans la solitude de sa production, l'insupportable solitude.

Qu'on ne cherche pas, dans l'entreprise autobiographique de Charles Juliet les vertiges de l'introspection, les raffinements de la psychologie à la première personne, les fumets subtils d'un quelconque culte du moi. Juliet écrit pour libérer les mots qui sont en lui, au plus profond : à l'endroit où se rejoignent les mots de tous.

Pierre Lepape


J.-M. HURON/EDITING

Charles Juliet : le miracle de l'écriture

★ Les éditions Paroles d'Aube (Diffusion Pandora, 16, rue Gaspard-Picard, 69200 Vénissieux) publient sous le titre *Trouver la source* une série d'entretiens avec Juliet, ainsi que des chroniques, des extraits de journal et des nouvelles de l'écrivain. Dans la même collection, *la Merveille et l'obscur*, de Christian Bobin, et *Autoportraits*, d'André Velter.

★ Les éditions Arfuyen publient une nouvelle édition de *Bribes pour un double* (75 p., 75 F).

Tableaux du crime

Tahar Ben Jelloun dénonce la Mafia en alliant indignation et poésie

L'ANGE AVEUGLE
de Tahar Ben Jelloun.
Seuil, 201 p., 85 F.

D'un long voyage – enquête à travers le sud de l'Italie (Sicile, Calabre et région de Naples), Tahar Ben Jelloun aurait pu rapporter un vaste reportage. Il a préféré écrire quatorze récits dont le personnage principal est la Mafia. Le choix de la fiction, d'un imaginaire qui intègre parfois des anecdotes authentiques, lui permet de dépasser l'événementiel et surtout de restituer l'atmosphère de terreur diffuse qui règne dans les fiefs de la Mafia.

On s'y pavane dans les rues en portant un meurtre à la boutonnière, un passant innocent peut tomber sur le chemin d'une balle perdue au cours d'un règlement de compte et un journaliste sera abattu parce qu'il détient *« un bout de la vérité »*. Les enfants eux-mêmes apprennent très tôt la loi du sang.

Ben Jelloun raconte – avec une distance traversée de frissons d'indignation – ces crimes qui restent inexpliqués ou impunis. C'est l'Etat, *« le grand absent »*, qui, en fuyant ses responsabilités, permet à la violence de se substituer à l'exercice du droit. Sa démission, parfois complice, exacerbe le sentiment d'impuissance chez ceux qui ont nourri, un temps, l'espoir de voir triompher la vertu et la justice. Emilio, le haut commissaire délégué à la lutte antimafia – un homme de devoir dont la volonté s'est brisée – se borne à constater que, *« si la Mafia est aussi puissante et si elle nous nargue aujourd'hui, c'est parce qu'elle est à la fois extérieure aux institutions et au cœur des institutions »*.

Il n'a plus d'illusions et fait semblant de croire qu'on pourrait se débarrasser un jour de ce malheur qui *« colle à la peau de l'Italie »*. Parce que, selon lui, il est impossible d'aimer en temps de mafia, il esquisse une aventure érotique avant de se laisser tuer. Le criminologue se lasse, lui, de tenir une comptabilité macabre et vaine et, ne voulant pas devenir un passeur de silence qui *« accumule les constats puis s'adonne à l'amnésie »*, finit par quitter le Sud. Il suffit à Ben Jelloun d'une scène brève pour nous montrer le fatalisme amer d'un propriétaire de restaurant qui, refusant de se plier à la loi du plus fort, sait qu'il sert le dernier repas et que, le lendemain, son établissement n'existera plus.

Seule Maria Rosa, *« la veuve courage »* – dont l'écrivain fait le superbe emblème d'une révolte sans peur, – s'obstine à tenir tête jusqu'au bout. Elle décide de rompre le contrat du silence et de dénoncer les assassins de son mari. Elle perd naturellement son procès, se retrouve dans une solitude absolue, mais elle garde au cœur la fierté de ne s'être pas résignée.

Ce panache est aussi celui, plus symbolique, de l'instituteur de Locri qui, face à la montagne où se réfugient d'habitude les assassins, récite un poème de Giorgio Caproni, comme s'il pouvait les défier par la *« seule charge magnifique des mots »*. C'est celle-là même du livre de Ben Jelloun qui, plus que jamais fidèle à son combat contre l'injustice, a su, en alliant dénonciation et poésie, donner un souffle rude, une beauté âpre à ces tableaux du crime.

Jean-Noël Pancrazi

★ *Les Yeux baissés*, de Tahar Ben Jelloun, est repris en poche (« Points Roman » Seuil n° 500).

Lanzmann égaré

LE VOLEUR DE HASARDS
de Jacques Lanzmann.
J.-C. Lattès.
338 p., 110 F.

Cela pourrait n'être qu'agaçant, et au dernier degré. Non pas que l'on couche beaucoup, et en changeant souvent de partenaire, au long de ces trois cents et quelques pages. Cela est même raconté avec la pudeur d'un homme qui ne cherche pas l'« effet » dans ses aventures – ou celles de ses copains. Non pas, non plus, que l'auteur se plaigne constamment de ne pas avoir un radis sans que cela l'empêche pour autant de rouler en Daimler ou en Jag.

Mais ce qui passe moins bien, c'est cette kyrielle de personnalités plus ou moins célèbres, rencontrées au cours de ces années d'après-guerre, soigneusement citées une à une, comme pour prouver que l'on a véritablement « fait partie de son siècle ». Le summum est atteint avec l'évocation du dîner *« chez Thérèse de Saint-Phalle qui voulait présenter « le petit » que j'étais à quelques aînés prestigieux. Autour de la table, il y avait Marcel Achard et Madame, Marcel Pagnol et sa femme, André Malraux et Louise de Vilmorin, Simenon et sa pipe. »*

Il y a suffisamment d'humanité, de générosité et même de tendresse chez Lanzmann pour qu'il ne soit pas utile d'invoquer de tels... patronages. D'autant qu'il *n'*oublie pas de se faire souffrir – par exemple dans l'impossible traversée à pied du désert d'Atacama au Chili – et surtout qu'il ne reste indifférent à aucune misère, bref, que l'amour d'autrui l'emporte toujours sur les moindres tentations d'égoïsme.

Mais le rat des champs est devenu un peu rat des villes, prêt à exercer tous les métiers – y compris, avec un succès limité, celui de critique dramatique – afin de satisfaire des ambitions, des aspirations qui ne sont plus tout à fait, *ni* seulement, celles du vagabond qui en a vu de toutes les couleurs mais ne garde que l'ivresse de la liberté. *Le Voleur de hasards* n'est que le premier tome d'une autobiographie, et d'autres facettes du personnage restent assurément à découvrir, sans doute pour notre bonheur.

Alain Jacob

SCIENCES HUMAINES

Ecrits sur divan

Suite de la page 21

Celui qui va bientôt se muer en brillantissime cadet de la psychanalyse s'est installé comme *neurologue en 1900. Il manque* alors son premier rendez-vous formel avec la psychanalyse : *l'Interprétation des rêves*, dont la première édition vient de paraître, le laisse abolument froid. Il faudra attendre 1907 pour que *Ferenczi fasse mouvement* vers le Burghölzli, la clinique de Zurich où exerce Carl-Gustav Jung et derechef vers *l'Interprétation des rêves* dont la relecture, cette fois, le transporte d'enthousiasme.

Le grand aîné viennois (de dix-sept ans plus âgé) n'est pas seulement dans sa pleine maturité. *Il revient de loin*. Répondant à Ferenczi qui commente mélancoliquement, en 1913, son quarantième anniversaire, Freud évoque ainsi sa propre quarantaine : « *J'étais à l'époque (1896) au comble de l'abandon, j'avais perdu tous mes vieux amis et je ne m'en étais pas encore fait de nouveaux ; personne ne se souciait de moi, et seul un peu de défi et le début de* l'Interprétation des rêves *me tenaient debout.* » « *Les bonnes choses*, confie encore Freud, *viennent vraiment chez moi avec une périodicité de sept ans : en 1891 j'ai commencé avec l'aphasie, en 1898-1899* l'Interprétation des rêves, *en 1904-1905 le mot d'esprit et la théorie sexuelle...* ».

La correspondance Freud-Ferenczi nous introduit bientôt au cœur de la tumultueuse – déjà ! – histoire du mouvement psychanalytique. Cette histoire a certes été déjà amplement explorée mais le lecteur, même profane, *vivra ici le petit miracle* d'y être en quelque sorte jeté puis immergé et d'y assister de plain-pied, revivant ainsi l'expérience de Ferenczi... pour de tout autres raisons.

Ce dernier, parfaitement bilingue, circulant beaucoup entre Budapest et Vienne, très rapidement investi de la confiance de Freud, ne tarde pas à devenir, après une brève initiation de témoin privilégié, un acteur important des jeux qui se déroulent aussi bien sur le devant de la scène psychanalytique qu'à l'arrière-plan. Il est, du moins jusqu'en juin 1914, limite chronologique de ce tome premier et décisif, un zélateur et un exécutant, pour ce qui le concerne, inconditionnel des petites et grandes manœuvres freudiennes, en attaque comme en défense, internes ou *opposées aux* menaces et dénigrements extérieurs.

L'exécution de Jung

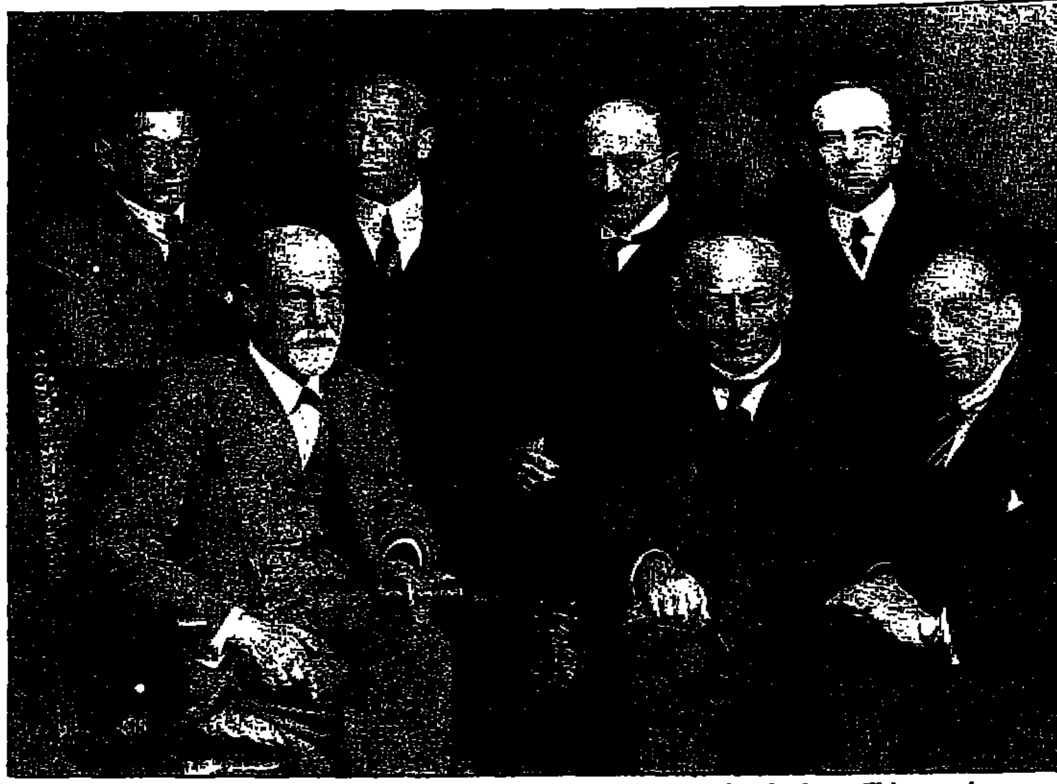
L'heure d'Alfred Adler et de Wilhelm Stekel, par exemple, est proche. Stekel, médecin, a été en analyse avec Freud avant de devenir l'un de ses premiers disciples. Adler, médecin et psychologue, a rejoint Freud en 1902. Ils jouent un rôle à la tête de l'Association psychanalytique de Vienne et du *Zentralblatt*, l'un des organes du mouvement. « *J'avoue que je voudrais me débarrasser de ces deux-là*, écrit Freud en mars 1911, *au* Zentralblatt *aussi, pour aller jusqu'au bout de la vengeance à propos de leur conduite au congrès, à votre égard et au mien (...). Mais ils savent tout cela et ils sont prudents, c'est-à-dire courtois et complaisants. A la moindre difficulté de principe, je les jetterai par-dessus bord, j'en suis complètement saturé.* » Un mois plus tard, il ne « *décolère pas à propos de ces deux-là (...) qui font des progrès à reculons, à toute vitesse, et qui en seront bientôt à nier l'inconscient* ». Adler se retire de l'Association en juin 1911. En 1912, c'est la rupture avec Stekel, vulgarisateur-pionnier de la psychanalyse et premier critique des « analyses interminables ».

1912 est aussi l'année des premiers craquements sérieux avec Jung (à propos de la libido). Deux ans plus tôt, Freud voyait en lui son « *cher fils et successeur* ». En novembre 1912, il lui fait savoir, rapporte-t-il aussitôt à Ferenczi, qu'il s'est « *trompé à son sujet sur un point* » en le tenant pour un « *maître né* » alors que « *cela, il ne l'était pas (...), il était immature et manquait de contrôle* ».

Ferenczi se montre à cette occasion un procureur redoutable qui accumule sans faiblir sévérités théoriques contre Jung et justifications de sa sévérité (pas entièrement désintéressées !) : « *Vous, tout seul, ou avec un petit nombre d'adeptes, mais dignes de confiance, pouvez accomplir bien plus de choses que si vous deviez prendre en considération toutes les bêtises, rien que pour augmenter (en apparence !) le nombre des adhérents.* » L'exécution de Jung, sous la plume de Ferenczi, est, au terme d'attendus très argumentés, brève et sans appel : « *A chaque instant il sort des rails de l'observation scientifique et se transforme en fondateur de religion. Son souci principal n'est pas la théorie de la libido mais le statut de la communauté chrétienne.* » En janvier 1913, Freud mettra fin « *aux relations privées* » avec Jung désormais « crédité » d'un comportement de « *gredin névrotique* ».

Mouvements

L'histoire du mouvement naissant, c'est aussi sa mouvante et passionnelle géographie. « *Je pense que les erreurs des Zurichois ne peuvent pas être redressées* », prophétise Freud dès le début de l'année 1913. Villes perdues, terres conquises : en 1911, Freud reçoit la visite de « *notre adhérent en position avancée, Sutherland, de Sagar, en Inde, qui est un homme magnifique (...). Il est soutenu par un autre, un plus jeune, Barkley (?) Hill* (NDLR : en réalité Owen A. R. Berkeley-Hill), *qui fait de la psychanalyse avec les Hindous et trouve auprès d'eux confirmation de tout (...). Il y a deux jours, un autre continent s'est annoncé : l'Australie* ». La même année, Freud apprend à son disciple hongrois que « *le docteur Drosnes d'Odessa* (celui qui a amené à Freud, en 1910, « l'Homme aux loups ») *rapporte qu'en automne il formera avec deux Moscovites, Ossipov et Virnbov, le premier groupe russe* ».



MARY EVANS PICTURE LIBRARY

Le comité en 1922. Assis : Freud, Ferenczi, Sachs ; debout : Rank, Abraham, Eitingon, Jones. Le comité a été créé en 1912 après les premières scissions.

Mouvements d'hommes ; passages de femmes. Lou Andréas-Salomé s'annonce à Vienne (octobre 1912) pour un séjour d'étude de la psychanalyse de plusieurs mois. « *Une bonne femme d'une intelligence redoutable* », juge Freud. A la fin du séjour, elle « *veut absolument passer un ou deux jours* » avec Ferenczi. « *Ses intérêts sont vraiment de nature purement intellectuelle*, croit savoir Freud, *c'est une femme de grande importance, même si toutes les pistes, chez elle, conduisent dans la tanière du lion sans qu'aucune n'en sorte.* » Ferenczi jugera à son tour la visite de « *Madame Lou (...) extraordinairement stimulante* ». Sabina Spielrein, ancienne patiente et amie de Jung, est décrétée « *meschugge* » (« *marteau* », en yiddish) par Freud en mai 1914 parce qu'elle affirme, selon lui, qu'il a « *quelque chose contre elle* ».

Agitation institutionnelle ; agitation théorique aussi, et de quelle intensité ! Dans ce gigantesque laboratoire d'esquisses, de réflexions, qu'est la correspondance, Ferenczi n'est pas – il s'en faut de beaucoup – en reste. On demeure au contraire médusé par l'inventivité, l'esprit de recherche de l'homme-clef de Budapest, par cette sorte de harcèlement théorique qu'il inflige au maître généralement ravi, quelquefois un peu étourdi, soit par ce feu nourri, soit par les doses ajoutées de déférence admirative qui, avec le recul, nous paraissent quelquefois confiner au gavage.

Un laboratoire permanent

Une fois dépassé le stade « bon élève » (mai *1908* : « *depuis mon retour, le travail analytique marche beaucoup mieux, surtout parce que je suis devenu plus attentif à l'importante question du transfert sur le médecin* »), Ferenczi est sans cesse en éveil, en alerte : à propos des névroses (que Freud nomme, dans une lettre de décembre 1910, « *la mère patrie* »), des « *relations réciproques de l'homosexualité et de la paranoïa* », de la recherche permanente de « *l'infrastructure de pulsions et de fantasmes* » qui se trouve derrière « *la plus intelligente et la plus morale des pensées conscientes d'un être humain, normal et éveillé* », etc.

On ne peut manquer d'être frappé par la volonté constante de Ferenczi d'ouvrir des voies nouvelles. Février 1913 : il en vient à « *supposer que l'analyse biologique de la neurasthénie et de la névrose d'angoisse conduira un jour à des connaissances aussi importantes concernant les processus vitaux dans l'organisme que celles que la psychanalyse a apportées concernant la vie psychique (...). Le mépris de la sexualité a manifestement causé presque autant de dégâts dans la biologie que dans la psychologie* ».

Avec acharnement, Ferenczi tente aussi d'entraîner Freud sur la piste de l'étude renouvelée de la transmission de pensée. En dépit de l'intérêt (prudent) de ce dernier, le projet sera finalement abandonné.

La correspondance comporte encore bien d'autres richesses. Elle nous livre les bribes d'un portrait de Freud : « *Moins je peux donner, plus j'ai besoin de recevoir* » ; un Freud fier de son aptitude à l'autocritique, qui « *n'est pas un don très agréable, mais elle est, à côté de mon courage, le meilleur de moi-même* ». Il aime aussi le tarot, les objets antiques (passionnément), Anatole France. Il ne peut « *travailler avec application* » lorsqu'il est « *en très bonne santé* ». Par Ferenczi, *nous apprenons encore* que Freud fait « *une révision quotidienne* » de son inconscient.

Amour filial

Quant à Ferenczi, ce n'est pas seulement parce qu'il s'exprime avec beaucoup de franchise sur lui-même qu'on le voit peu à peu apparaître au fil des lettres. Cette extraordinaire amitié avec le *créateur de la psychanalyse* le décrit tout aussi bien, ainsi que sa vie sentimentale à laquelle il mêlera (trop ?) Freud avant de lui demander (beaucoup) trop pour l'avenir de leur relation : une analyse.

Freud aimera tout de suite filialement Ferenczi. Une fois sa fille Mathilde mariée, il « *avoue* » à Ferenczi : « *Cet été, j'aurais bien voulu vous voir à la place du jeune homme, que j'ai appris à aimer depuis, et qui est maintenant reparti avec ma fille* » (février 1909). De son côté, Ferenczi ne cesse de quêter, de guetter *toute* l'affection de Freud. Il recherche en lui un père exclusif. Il ne parvient pas, comme *le lui* écrit Freud, à « *s'arracher à ce rôle infantile* », à se comporter « *de pair à compagnon* ».

Ferenczi a beau se pencher sans fin, par exemple après leurs voyages en commun aux Etats-Unis ou en Sicile, sur cet « *infantilisme* », traquer « *là-derrière toute la composante pulsionnelle homosexuelle (inconsciemment renforcée)* », il « *reste toujours le fils – un fils à vrai dire empêtré dans un combat douloureux pour son autonomie* ». Tel est ce « *thérapeute incorrigible* », qui concède, certes, mais fièrement : « *Il y a sûrement beaucoup d'infantilisme qui s'attache à ma passion de la franchise. Mais elle a certainement aussi un noyau sain.* »

Tel est l'amant de Gizella Palos (qu'il épousera plus tard), un temps amoureux de sa fille Elma qu'il a prise en analyse avant de l'envoyer à Freud, consulté aussi comme conseiller conjugal (réticent). Analyses et autoanalyses croisées, échanges de renseignements confidentiels : rien ne manque à cet étrange épisode qui ne donne pas le vertige à Ferenczi. Au contraire : à la fin de 1912, il annonce à Freud son « *intention d'entrer en analyse avec vous très prochainement* ». Malgré les doutes exprimés par Freud, Ferenczi demeure « *convaincu (...), mon analyse ne pourra qu'améliorer les relations entre nous* ». A tort, comme la suite le montrera.

Michel Kajman

★ **Gallimard publie, sous le titre *Cure d'ennui*, un choix de textes de six écrivains hongrois du début du premier tiers du XX[e] siècle. Certains de ces écrivains furent plus ou moins étroitement associés aux premiers pas de la psychanalyse en Hongrie. Sandor Ferenczi s'intéressait beaucoup à la littérature et fut lié à la revue d'avant-garde *Nyugat (Occident)* qui abrita, à partir de 1908, les nouveaux écrivains hongrois. Ferenczi lui-même y publia articles et essais. (Collection « Connaissance de l'inconscient » ; série Curiosités freudiennes ; 252 p., 120 F.)**

★ ***Le dix-septième volume des Œuvres complètes* de Sigmund Freud vient de paraître. Il couvre les années 1923 à 1925. Parmi les textes qui figurent dans ce volume : *Autoprésentation, Inhibition, symptôme et angoisse*, et un article commandé par Albert Cohen pour *la Revue juive* et paru en mars 1925 : *les Résistances à la psychanalyse*. (PUF, 340 p., 225 F.) Signalons également la publication, le 15 avril, de *la Chronique la plus brève*, un album réalisé avec le musée Freud de Londres (Albin-Michel, 310 p., 350 F.)**

Histoire d'une édition

Pourquoi ce qui subsiste de la vaste correspondance échangée entre 1908 et 1933 (année de la mort de Ferenczi) par Freud et Ferenczi – soit près de mille deux cent cinquante lettres – *n'avait-il pas encore été édité ?* L'histoire de ce retard est essentiellement celle des réticences et des tergiversations d'Anna Freud (décédée en octobre 1982, à l'âge de quatre-vingt-six ans). Dernière des enfants de *Freud et gardienne sourcilleuse* du temple, Anna n'a jamais pu se résoudre à voir étalée la vie intime de la famille Freud ou cités les noms de personnes mises en cause par Freud. C'est pourquoi les compromis mollement *proposés de loin en loin* n'avaient jamais abouti.

Après la disparition d'Anna Freud (*qui avait remis sans faire* de difficultés à M[me] Ferenczi les lettres envoyées par Ferenczi à Freud), l'accord des responsables du *copyright* Freud et l'énergie inlassable de M[me] Judith Dupont, psychanalyste et nièce du *disciple principal de Ferenczi*, le Dr Michael Balint (mort en 1971), qui avait vainement œuvré à la publication, ont finalement rendu possible la présente édition. Non sans de nombreux concours, financiers et scientifiques, français et surtout étrangers.

Il faut souligner la tâche collective gigantesque accomplie... et encore en cours du groupe de traduction (huit personnes) de la revue du *Coq-Héron* (1), publiée avec le concours du Centre Etienne-Marcel de Paris depuis un quart de siècle. Considérable est aussi l'effort d'information accompli grâce à de nombreuses notes le plus souvent très précises. Mais pourquoi diable avoir privé l'index... et le lecteur de renvois de pagination qui en auraient rendu l'usage beaucoup plus aisé ?

La traduction française dont le premier tome paraît chez Calmann-Lévy doit en comprendre trois, dont la publication sera en *principe étalée sur six ans*.

C'est un éditeur autrichien (Bohlau Verlag) qui doit prochainement éditer la correspondance dans sa langue originale. Des traductions sont en cours aux Etats-Unis, au Brésil, en Italie ainsi qu'à destination de l'Espagne et de l'Amérique latine.

Le premier tome qui paraît en *France couvre donc la période* janvier 1908-juin 1914 (quatre cent quatre-vingt-trois lettres). Le deuxième nous conduira à la fin de 1924 et le dernier de 1925 à mai 1933.

Le premier volume s'achève « *sous le coup*, comme l'écrit Freud, *de l'assassinat surprenant de Sarajevo, dont les conséquences sont tout à fait imprévisibles* ». Saisissant contraste avec la profession de foi touchante, mais prématurée, de Ferenczi *en février* 1910 : « *Une fois que la société aura dominé son côté infantile, des possibilités jusqu'ici totalement insoupçonnées de la vie sociale et politique s'ouvriront. Pensez donc seulement ce que cela signifierait qu'on puisse dire la vérité à tout un chacun, au père, au professeur, au voisin et même au roi. Toute autorité fondée sur le mensonge que l'on s'impose à soi-même irait au diable – l'autorité justifiée resterait, bien sûr.* »

M. K.

(1) Le groupe de traduction du Coq-Héron est composé de Suzanne Achache-Wiznitzer, Judith Dupont, Suzanne Hommel, Christine Knoll-Froissart, Pierre Sabourin, Françoise Samson, Pierre Thèves et Bernard This.

Marx en ménage

JENNY MARX
LA FEMME DU DIABLE
de Françoise Giroud.
Robert Laffont, 248 p., 98 F.

Les éditeurs ont parfois une curieuse conception de la biographie : ainsi, pour faire découvrir Jenny Marx, c'est le nom et le sourire de sa biographe, Françoise Giroud, qu'ils mettent en avant sur la couverture du livre. Le succès des derniers ouvrages de Françoise Giroud justifie *peut-être cette manière d'attirer* le chaland en présentant cette biographie (après son livre sur Alma Mahler chez le même éditeur) comme un nouvel épisode d'une série qui s'intitulerait « Françoise Giroud raconte ». La *manière est pour le moins* maladroite, elle introduit chez le lecteur le soupçon que la pauvre Jenny Marx a bien peu d'étoffe : pour nous la rendre attrayante, il a fallu faire appel, d'une part, à la notoriété de sa biographe, d'autre part, à l'effondrement du communisme et transformer Jenny Marx en première victime consentante au service de la théorie de son diable de mari.

Jenny Marx n'a rien d'une diablesse – c'est peut-être là son point faible, le reproche que lui fait la postérité. Elle ressemble à une héroïne de Frank Capra. Née baronne von Westphalen, cultivée, charmante, elle tient à la fois du jeune scout et de l'*épouse vaillante*. Fidèle à son mari fauché, pendant trente ans elle erre d'une chambre meublée à l'autre avec *sa ribambelle d'enfants*. Si parfois Marx perd courage – « *Grise est toute théorie, seul le business est vert* », écrit-il à Engels, – Jenny ne vacille pas. Quand l'argent vient, elle organise des bals, quand il *manque*, elle met en gage jusqu'aux draps des lits.

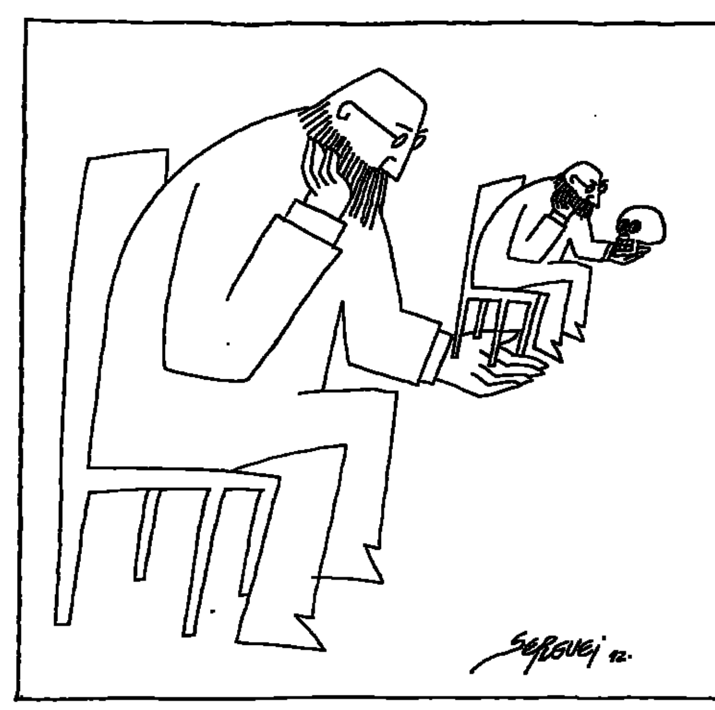
Plus que la biographie de *Jenny*, c'est Marx en *ménage* que Françoise Giroud raconte. Les dernières pages sont pourtant passionnantes. Elles concernent une jeune femme qui traduit *Madame Bovary* en anglais, écrit dans des périodiques socialistes, a une liaison de dix ans avec un journaliste français, puis tombe amoureuse d'un médecin qui se laisse entretenir par elle, mais épouse clandestinement une jeune actrice. Elle se suicide à quarante-deux ans, on soupçonne son amant médecin de lui avoir procuré le poison. Cette jeune femme se nomme Eleanor Marx, elle est la fille de Jenny, la femme de personne. Contrairement à sa mère, c'est une héroïne de roman, fougueuse, ardente, animée d'un jusqu'auboutisme autodestructeur.

Roland Jaccard

L'ANTHROPOLOGIE PHILOSOPHIQUE DE GUILLAUME DE HUMBOLDT
de Jean Quillien.
Presses universitaires de Lille.
644 p., 150 F.



par Roger-Pol Droit



Le puzzle Humboldt

IL y a des hommes opaques, chiffrés, ardus à cerner. Ils ont beau figurer dans l'Histoire en des lieux repérables, on ne sait où les situer. Ce qu'ils furent et ce qu'ils firent demeure énigmatique – si du moins on s'interroge sur la cohérence de leur parcours, la portée de leur œuvre ou le sens de leur démarche. Leur vie est connue, leurs textes sont publiés, mais ces facettes sans mystère apparent forment un puzzle s'ajustant mal, dont les pièces semblent incomplètes ou faussées. C'est le cas de Wilhelm von Humboldt (ou Guillaume de Humboldt, si l'on tient, comme Jean Quillien, à franciser prénom et particule).

On sait de lui beaucoup de choses. Par exemple : sa famille fréquentait la cour de Frédéric II de Prusse, haut lieu de l'*Aufklärung* et de la francophilie, sans vrai lien avec l'évolution de la culture allemande du temps. Né en 1767, le jeune homme reçoit une éducation littéraire et scientifique exceptionnelle où domine le rationalisme et où la théologie brille par son absence. On le verra se passionner successivement pour la philosophie politique, la philologie grecque, l'esthétique avant de s'intéresser à l'étude des langues, où il se fera un nom. Curieux parcours décidément dont la cohérence n'apparaît guère.

QUELS rapports entretiennent l'*Essai sur les limites de l'Etat* de 1792, les traductions des Odes de Pindare, des études inédites sur l'harmonie de la culture grecque, un intérêt soudain pour la langue et le peuple basques ou encore le mémoire de 1827, rédigé en français, sur la nécessité de séparer les mots dans les textes sanscrits ? Et, surtout, quelle relation existe entre les rares textes publiés par Humboldt de son vivant et les abondantes correspondances qu'il a entretenues avec Goethe, Jacobi, Auguste-Wilhelm Schegel, Schiller... entre autres. Cet intime des génies ne serait-il qu'un touche-à-tout de talent, comme son temps, qui en produisit beaucoup, put avoir tendance à le croire ?

Non pas. Ce fut avant tout un homme d'Etat. Et non des moindres : de 1800 à 1820, il est ambassadeur de Prusse à Rome, puis chargé de réformer l'Université (il fonde l'université de Berlin en 1809-1810), puis il est accaparé par le congrès de Vienne avant de se voir confier une nouvelle ambassade à Londres. Ainsi pourrait-on conclure : Wilhelm von Humboldt, fin politicien, esprit éclairé, ami des arts et des lettres, consacra à des travaux d'érudition (et, en particulier, le langage littéraire de Java, le *kavi*) les quinze dernières années de sa vie, retiré au château familial de Tegel. Figure de l'histoire politique prussienne, il appartiendrait donc également à l'histoire de la linguistique. Moins connu qu'Alexandre de Humboldt, naturaliste et géographe, son frère, de deux ans son cadet, Wilhelm aurait apporté sa contribution savante à la naissance de la linguistique comparative où s'illustrèrent en son temps un Friedrich Schlegel ou un Franz Bopp.

Voilà en tout cas qui ne fait pas un philosophe. Humboldt serait homme de lettres, diplomate, érudit, philologue, linguiste. Mais il n'y aurait aucun motif d'inscrire cette personnalité brillante dans la lignée des Kant, Fichte, Hegel ou Schelling, ses grands contemporains. Si l'on parle usuellement de sa « philosophie du langage », souvent jugée bien obscure, c'est une façon de suggérer qu'il n'est pas pleinement philosophe, pas plus qu'il ne serait totalement linguiste. Bref, Humboldt ferait assez bonne figure dans l'histoire des idées. Mais il ne jouerait qu'un piètre rôle dans celle de la philosophie.

JEAN QUILLIEN pense exactement le contraire. Il conclut son ouvrage en affirmant : *« Humboldt est avant tout essentiellement, profondément, substantiellement philosophe (...) à l'égal des grands noms qui font cette tradition. »* Encore faut-il le prouver. Jean Quillien s'y emploie au fil de six cents pages serrées qui se lisent avec un intérêt soutenu en dépit de quelques longueurs. Pour convaincre, il lui faut reconstituer patiemment la démarche intérieure de ce héros illustre et méconnu. Tâche compliquée, car si Humboldt a énormément écrit, il ne s'explique pas. Nulle part il n'expose systématiquement une doctrine. Jamais il ne justifie dans le détail ses changements de cap.

C'est donc à l'aide de la correspondance, à partir de l'exégèse interne des posthumes et en s'interrogeant sur la cohérence de l'ensemble, que Jean Quillien reconstruit cette pensée qui œuvra sans afficher son mode d'emploi. Humboldt a lu Kant très tôt, et de très près. A trois reprises *in extenso*. Mais il ne juge guère utile d'écrire sur Kant. Il en tire la conclusion et la met en œuvre. Kant, à ses yeux, a ramené toute la philosophie à la question : « Qu'est-ce que l'homme ? » et cette interrogation comme ses réponses possibles ne relèvent que des humains. Le savoir en a fini avec le point de vue de Dieu, la théologie laisse place à une anthropologie.

Humboldt aurait donc mis en acte la philosophie de Kant en suivant toujours le même fil : celui d'une compréhension de l'humain. Ce fil l'a successivement conduit à méditer sur le politique, sur l'art, sur l'histoire, avant de faire du langage l'axe unique de sa recherche. La technicité de ses travaux de linguiste ne serait donc qu'un moyen, non une fin. Celle-ci demeure l'exploration du monde humain dont le langage est la voie royale. Diversité des langues mais unité de la faculté de parler, individualité des paroles mais communauté de la langue : Humboldt découvre et formule des questions qui seront développées bien plus tard. En scrutant l'épaisseur du langage, en interrogeant ses mécanismes, en y voyant le domaine où doit se déployer l'interrogation sur l'humain constitutive de la recherche philosophique, c'est notre modernité que Humboldt inaugure.

A Hegel, qui clôt le long discours de la métaphysique en la portant à son ultime perfection, Jean Quillien n'hésite donc pas à opposer Humboldt, qui ouvre le temps du langage et des sciences de l'homme et, par là même, d'un autre style de philosophie. Faut-il aller jusque-là ? Réhabiliter Humboldt comme philosophe, faire apercevoir une œuvre de première grandeur là où nul ne s'attardait est déjà beaucoup. Ce remarquable travail devrait contribuer à ce qu'on cesse de prendre Wilhelm von Humboldt pour un auteur inclassable et curieux et que soit prise en compte la densité de sa trajectoire singulière.

Une pensée de l'épreuve

Attentif au travail des peintres et des poètes, Henri Maldiney propose une réflexion sur les dimensions constitutives de la condition humaine

PENSER L'HOMME ET LA FOLIE
d'Henri Maldiney.
Ed. Jerôme Millon, 430 p., 175 F.

Grand marcheur et montagnard, Henri Maldiney aime les lieux escarpés, entre l'abîme du ciel et celui des vallées. Et sa méditation vivement persévérante sur l'existence humaine le conduit aussi à ces moments escarpés où nous sommes tout entiers en jeu dans l'épreuve de la rencontre et la rencontre de l'épreuve. Il a fait sienne cette pensée de Kierkegaard selon laquelle l'homme envisagé comme esprit est toujours en état critique. *Regard, parole, espace* (l'Age d'homme, 1973), *Art et existence* (Klincksieck, 1985) font partie de ces livres dont l'influence est plus profonde que notoire, tout comme *Aîtres de la langue et demeures de la pensée* (l'Age d'homme, 1975), d'une surprenante richesse.

Il y pense, avec une attention sans pareille, le geste des peintres, de Cézanne à Tal Coat, rompant avec les codes et les langages préétablis. Il y écoute la parole des poètes, des tragiques grecs à Hölderlin et aux contemporains comme Francis Ponge ou André du Bouchet, appelés par la splendeur et la détresse des phénomènes. Et quand il étudie des philosophes comme Platon, Aristote, Schelling, Hegel ou Heidegger, son écriture rigoureuse et patiente, loin de la suffisance universitaire, apprend encore à voir, d'un regard comme matinal, lavé de nos certitudes de la veille et redécouvrant l'étonnement. *Pathei mathos* – c'est par l'épreuve que nous apprenons, – ces mots d'Eschyle sont pour Henri Maldiney une invitation toujours neuve, et toujours pressante, à la tâche de la pensée.

Mais il y a épreuve et épreuve. L'heureuse épreuve de l'art et de la pensée, où le réel nous saisit chaque fois pour la première fois, nous met en demeure d'inventer les mots et les formes qui répondent à son événement. Tout autre est la douloureuse épreuve de la psychose, où parfois il peut sembler que plus personne ne soit vraiment là qui réponde. Proche de Ludwig Binswanger, le fondateur de l'*« analyse existentielle »* et l'un des grands noms de la psychiatrie phénoménologique, Henri Maldiney est comme lui soucieux de ne jamais transformer l'homme souffrant, l'homme en souffrance du sens de son existence dévastée, en objet d'une explication ni en enjeu d'une doctrine. Son dernier livre, *Penser l'homme et la folie*, ne sépare pas, dans les essais et conférences qu'il rassemble, les deux termes de son titre : la folie de l'homme révèle, à travers l'effondrement, l'égarement ou la stupeur, des dimensions constitutives de la condition humaine, et cela au plus aigu.

« Est-ce que j'existe ? » demande une schizophrène. Tout le livre de Maldiney montre ce que réclame et ce que coûte de répondre à une telle question, qui ne laisse personne à l'abri de son interrogation. On lira notamment avec admiration, parmi bien d'autres analyses, la description de la plainte mélancolique (*« Ah ! si je n'avais pas fait cela, je n'en serais pas là »*), qui met en œuvre toutes les ressources de la phénoménologie et de la linguistique, tout comme l'étude sur la constitution de la notion de *pulsion*, de Fichte à Szondi, ou celle de la dimension du contact, considérée d'abord dans l'ordre du sentir avant de l'être dans l'art, par des commentaires précis et variés d'œuvres picturales, selon les deux sens du terme « esthétique ».

Une méditation de l'événement

Le fil conducteur est une méditation, philosophiquement très neuve, de l'événement. *« L'événement*, écrit Maldiney, *ne se produit pas dans le monde. Le monde s'ouvre dans l'événement. »* Son *« apparition sans prémisses »*, comme toute rencontre, *« excède la prise »*, la prévision, l'anticipation. Même quand j'attends quelqu'un que je connais, je ne m'attends pas à son visage quand il arrive : ce visage n'est jamais celui de mes souvenirs et toujours me déconcerte. Proust l'a admirablement décrit. Mais comment le penser ? Critiquant la conception heideggerienne du projet et du *« pouvoir être »*, Henri Maldiney introduit pour penser l'existence ce qu'il nomme « transpossibilité » et « transpassibilité ».

Ce sont là les deux dimensions d'une ouverture et d'un accueil *« sans dessein ni dessin »*, qui ne se réduisent à aucun ensemble de possibles donnés par avance et que je ne ferais qu'exercer, à aucun pouvoir d'agir ou de pâtir, de faire ou de subir dont nous disposerions préalablement à la rencontre de l'autre. Si je suis d'avance la mesure de l'événement, il n'y aura pas d'événement, rien n'aura eu lieu que moi-même, avec mes propres pouvoirs. Mais si l'événement, dans sa nouveauté joyeuse ou déchirante, est hors de toute mesure à moi-même, comment puis-je y être ? C'est la question, simple et difficile, de ce beau livre. Elle est posée là où seulement elle peut et doit l'être, à même les diverses crises de l'existence humaine, dans ce qu'elles ont d'irréductible.

Jean-Louis Chrétien

▶ **Philosophe, maître de conférences à Paris-IV, Jean-Louis Chrétien est aussi poète.**

ACTUALITÉS

DERNIÈRES LIVRAISONS

CRITIQUE LITTÉRAIRE

PHILIPPE HAMON : *la Description littéraire. De l'Antiquité à Roland Barthes.* – Le rapport entre les mots et les choses, c'est dans la description qu'il apparaît de la façon la plus problématique. En réunissant des textes de philosophes, de pédagogues, d'historiens de la littérature, de théoriciens et évidemment d'écrivains, de Denys d'Halicarnasse à Michel Foucault en passant, entre tant d'autres, par Boileau et Perec, Philippe Hamon, grâce à une introduction d'une grande virtuosité dans la synthèse, offre l'instrument de travail et de réflexion que l'on attendait sans oser l'espérer, car il contient un travail considérable. (Macula «Littérature», 288 p., 150 F.)

PIERRE BRUNEL : *Mythocritique, théorie et parcours.* – Sans méconnaître sa dette à l'égard des travaux de mythocritique de Gilbert Durand, mais à distance amicale de ceux-ci, Pierre Brunel, en bon comparatiste, propose un ensemble de textes d'inégales ambitions sur le rôle des mythes dans la littérature, par exemple la figure prométhéenne dans l'engagement, ou celle de Corinthe dans l'autobiographie de Robbe-Grillet. (PUF, coll. «Ecriture», 294 p., 188 F.)

JEAN BELLEMIN-NOËL : *Diaboliques au divan.* – L'auteur, dont le nom reste désormais associé à la « textanalyse » qu'il pratique et théorise, soumet ici *les Diaboliques* de Barbey d'Aurevilly aux tortures et interprétations de son divan freudien, qui prend parfois des allures de lit de Procuste : Barbey aurait le mieux deviné l'inconscient. La question tourne autour de la virilité de la Méduse comme visage de l'hystérie. (Editions Ombres (Toulouse), 260 p., 155 F.)

DANIEL FERRER, CLAUDE JACQUET, ANDRÉ TOPIA DU LÉROT : *Ulysse à l'article. Joyce aux marges du roman.* – On se rappelle peut-être que *Finnegan's Wake* se termine (s'inachève, se suspend) par le mot qui sert de premier mot à la plupart des romans, l'article défini. Daniel Ferrer y voit une invite à retourner au premier mot, à relire les œuvres à la lumière de la dernière. Ainsi, mettre *Ulysse* à l'article, c'est, par un habile jeu de mots, interroger le roman de Joyce en articles divers qui sont autant d'éclairages sur sa genèse textuelle. (Ed. du Lérot, Tusson (Charente), 286 p., 200 F.)

ELIANE TONNET-LACROIX : *Après-guerre et sensibilités littéraires (1919-1924).* – Richement documenté, comme il convient à une thèse, cet ouvrage analyse «l'esprit des années d'après-guerre», c'est-à-dire la production littéraire des années 1919-1924, en ne considérant pas seulement les «grands auteurs» mais aussi ceux que l'histoire littéraire a retenus comme «secondaires» ou pas retenus du tout. C'est l'analyse d'un «nouveau mal du siècle» qui est ainsi proposée, de Dada à Paul Morand. (Publications de la Sorbonne, 374 p, 165 F.)

ARAGON/TRIOLET : *Recherches croisées* nº 3, avec des pages inédites d'Aragon. – A la suite du legs qu'avait fait Louis Aragon de la totalité de ses archives au CNRS en 1977, trois équipes de recherche se sont constituées et travaillent en collaboration. Voici le troisième volume de leurs travaux, une série d'articles à caractère génétique, dont le plus marquant est sans doute celui de L. Follet sur *la Défense de l'infini*, roman qu'Aragon disait avoir presque entièrement détruit en 1927. Une édition en a donné 200 pages chez Gallimard en 1986. Le dossier de genèse, s'appuyant sur 70 pages trouvées depuis, s'enrichit et se complique : cette étude permet d'y voir plus clair, et des pages inédites y sont jointes. (Annales de l'université de Besançon, distr. Les Belles Lettres, 288 p., 160 F.)

MARC EIGELDINGER : *le Soleil de la poésie : Gautier, Baudelaire, Rimbaud.* – L'image contient une énergie psychique qui l'apparente au Soleil, et c'est l'image solaire que M. Eigeldinger recherche avec une constante inspiration critique dans la poésie de Gautier, dans l'œuvre de Baudelaire, dans les poèmes de Rimbaud où se profile le «Dieu de feu» qui fait du poète «le fils du Soleil» et de Germain Nouveau «le mendiant du Soleil». (La Baconnière, «Etudes baudelairiennes», XIII ; 264 p., 274 F.)

LUCIENNE FRAPPIER-MAZUR : *Sade et l'écriture de l'orgie.* – Une lecture non fascinée, qui se veut à la fois anthropologique, psychanalytique et socio-critique, de *l'Histoire de Juliette* de Sade, où les rapports de pouvoir sont inséparables des inventions érotiques qui se jouent dans la scène orgiaque. (Nathan, 252 p., 95 F.)

RELIGIONS

RAPHAËL DRAI : *la Loi du talion. Une introduction au droit hébraïque.* – La formule *lex talionis* n'a rien à voir avec le fameux «œil pour œil, dent pour dent» de la Bible hébraïque, où la construction même de la phase obéit à une autre structure : œil sous œil, dent sous dent, ce qui connote sûrement un stricte égalité de valeur et non point que l'on doive crever l'œil de quelqu'un qui aura crevé celui de son prochain : l'organe d'un homme vaut celui de tout autre homme, quelle que soit sa position sociale. C'est le mérite de l'auteur d'avoir rappelé cette évidence trop méconnue. On se souvient encore des formules telles que «le Dieu cruel des juifs...» expliquées aux enfants lors des cours de littérature française. La réédition largement enrichie et améliorée de ce livre arrive à point nommé pour balayer de tels préjugés. (Edition nouvelle remaniée et augmentée, Alinéa, 270 p., 129 F.)

ROMANS POLICIERS

Mystères américains

LE DÉPARTEMENT DE MUSIQUE
de Rosamond Smith.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Boris Matthews,
J.-C. Lattès, 377 p., 149 F.

VÊPRES ROUGES
de Ed Mc Bain.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Jacques Martinache,
Presses de la Cité, 286 p., 115 F.

LA QUATRIÈME DURANGO
de Ross Thomas.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Jean-Patrick Manchette,
Rivages/Thriller, 262 p., 119 F.

IL y a un mystère Rosamond Smith. Sous ce pseudonyme, se cache Joyce Carol Oates. Pourquoi ce monstre sacré de la littérature d'outre-Atlantique éprouve-t-il le besoin, de temps en temps, de se réfugier dans un relatif anonymat? Pour écrire des romans «à suspense», comme semble le suggérer l'éditeur? Mais toute l'œuvre de Oates n'est qu'un vaste suspense au plus près de la nature humaine, infinie variation sur l'ambiguïté des âmes et des comportements, sur «*le crime qui guette au bord de toute vie*» (1). Précisément, voici le crime – sous sa forme la plus dégradante : un viol – au bord de la vie de Maggie Blackburn, une jeune femme de trente-quatre ans, professeur sans histoire au département de musique de l'université de Forest Park. Au bord de sa vie, car ce n'est pas elle la victime, mais l'un de ses étudiants, Brendan Bauer, provincial timide et bégayant, qui se réfugie à son domicile, un matin, pour lui avouer – difficilement – l'impensable : son tourmenteur, au long d'une interminable nuit, n'était autre que Rolf Christensen, compositeur célèbre attaché à l'université.

Commence alors, pour Maggie, une longue bataille aux côtés de Brendan. Seule contre tous : ses amis, qui s'étonnent de la voir mettre en péril sa tranquillité ; les autorités universitaires, qui ne cherchent qu'à étouffer le scandale ; la police même qui, après le meurtre du compositeur, fait, bien sûr, de Brendan son principal suspect. N'importe, Maggie s'obstine. C'est que la quête de la vérité devient, peu à peu, la quête de *sa* vérité.

L'enfer est en nous, dit Oates. Elle plonge, avec une sauvage tendresse, au plus profond des contradictions intimes de ses personnages, épousant la moindre nuance de leurs déchirements à la manière d'un pianiste inspiré. Le suspense se nourrit alors de la tension permanente entre graves et aigus, violence et douceur, force et fragilité. Et si Oates ne devenait Smith à l'occasion que pour vivre, en tant qu'auteur, l'ambivalence profonde qui habite ses créatures?

IL y a un mystère Ed Mac Bain. Voilà un monsieur qui a consacré, depuis maintenant plus de trente-cinq ans, plusieurs dizaines de romans à la saga des flics du 87e district, dans l'imaginaire ville d'Isola. Qui privilégie un mode d'expression hyperréaliste, le *police procedural* – entendez la description, au quotidien, des méthodes d'enquête policières – qui paraît la simplicité même. Dont les «trucs» romanesques – notamment, les «enquêtes modulaires», qui consistent à mener de front plusieurs intrigues n'ayant pas nécessairement de rapports entre elles – sont, désormais, aisément repérables. Dont, enfin, la technique d'écriture – très cinématographique – semble sortir tout droit d'un atelier de *creative writing*. Et qui, pourtant, souvent imité, n'a jamais été égalé. Serait-ce que, comme l'affirme Tony Hillerman, «*quand on a l'impression de le rattraper, il s'améliore encore!*»?

Vêpres rouges confirmera aux amateurs que la barre est toujours placée très haut. Car, dans cette enquête sur le meurtre d'un prêtre, où Carella et ses collègues doivent suivre trois ou quatre pistes différentes, cependant que, parallèlement, l'inspecteur Hal Willis tente de sauver sa compagne des griffes de deux malfrats, tout s'agence – une fois de plus – à la perfection, sans qu'on parvienne à distinguer clairement comment la magie opère : sans doute ce «tour de main», privilège des plus grands chefs...

DURANGO, *Californie.* A ne pas confondre avec les cités homonymes d'Espagne, du Mexique ou du Colorado. Car *la Quatrième Durango* a une spécialité : pour financer les investissements de cette petite ville oubliée, son maire et le chef de la police, tous deux ex-*babas cool*, y accueillent et protègent – contre forte, très forte rémunération – quelques individus à la conscience peu tranquille. Mais un notable soupçonné de corruption et un ex-avocat rayé du barreau ont des ennemis tenaces. Et Durango, Californie, devient la cité du sang...

Ed Mc Bain, entre autres, avait salué le précédent roman de Ross Thomas, *les Faisans des îles* (2). L'Américain s'est trouvé, en France, un traducteur du même calibre, Jean-Patrick Manchette. Il n'y a pas, là, de mystère : le style épuré, qui va droit à l'essentiel, l'usage constant d'une froide ironie, l'univers même de Ross Thomas, dans *la Quatrième Durango*, rappellent étrangement le Manchette de l'ultime époque, celle de *Fatale* ou de *la Position du tireur couché*. La constatation de cette évidente connivence n'est pas le plus mince des compliments. Pour l'auteur comme pour le traducteur.

Bertrand Audusse

(1) Voir l'article de Geneviève Brisac (*le Monde* du 4 mars 1988).

(2) Rivages/Thriller.

Etranges souvenirs

LES SECRETS DE LAVIOLETTE
de Pierre Magnan.
Denoël, 280 p., 95 F.

Du quai d'une vieille gare désaffectée aux côteaux qui dominent la plaine de Manosque, en passant par les entrailles d'une très vieille cathédrale espagnole, le commissaire Laviolette promène de bien étranges souvenirs. Chacun a une senteur bien à lui – souvent champêtre, même si les parfums varient beaucoup, des crépuscules brumeux aux aurores méridionales – mais aussi chargée des froides et inquiétantes effluves qui émanent de lieux où la mort règne souveraine.

Trois histoires sont réunies dans ce volume, écrites dans ce style sans fioritures, qui joue à l'occasion avec celui des témoignages recueillis par les gendarmes. Un style d'autant plus évocateur qu'il se veut, justement, celui d'un narrateur qui ne souhaite pas «en rajouter». Fût-ce pour relater les faits les plus extraordinaires, qui tiennent du surnaturel et ne peuvent relever que du rêve ou d'une imagination trop fertile.

Ce ne serait déjà pas si mal et chacun y trouverait son divertissement. Oui mais... Ces trois contes se terminent sur la découverte d'un indice bien concret, d'un objet qui démontre, sans discussion possible, que la réalité, en fait, était sur le pas de la porte. Comme le cauchemar sur celui des confidences et des souvenirs.

A. J.

Fête de la poésie

Au cours d'une conférence de presse organisée mardi 10 mars, M. Jack Lang a annoncé une série de mesures en faveur du livre, notamment la rédaction d'un projet de loi sur le dépôt légal. Le ministre de la culture a également parlé du lancement, après la Fête de la musique, d'une Fête de la poésie qui aura lieu dans toute la France entre le 12 et le 14 juin.

Sous le titre «La France, c'est tout un poème», une série de manifestations – concours nationaux de création poétique, «Etats généraux de la poésie» à Marseille, exposition sur cent vingt poètes vivants à Montpellier, «journée poétique» au Capitole de Toulouse, par exemple – devrait concourir à donner à la poésie «*une place plus rayonnante dans notre société*».

[Il est des slogans dont le ridicule amuse ou irrite. Il en est d'autres qui accablent. Celui choisi pour la Fête de la poésie, est de ceux-là : «La France, c'est tout un poème». Accablant, ce goût de festivité triste, faussement populaire, dérisoirement chauvine. On croirait entendre la dernière et pesante blague d'un joyeux drille fatigué, un peu éméché, à bout de ressources, ou encore l'injonction à s'amuser lancée dans le silence d'une soirée sinistre. Que ce genre de slogan soit la négation de la fête n'est pas très grave; qu'il soit celle de l'idée même de poésie est beaucoup plus navrant. – P. K.]

Opération «Capitale»

Pour la troisième année consécutive, la direction des affaires culturelles de la Ville de Paris organise son opération «Capitale». Du 14 au 18 mars, dans plus de trois cents librairies parisiennes, un livre spécialement réédité sera offert à tout client pour *150 F* d'achat. Les clients recevront en outre une invitation pour le Salon du livre de Paris (20-25 mars).

Les ouvrages – tous depuis longtemps introuvables – ont été choisis en fonction de deux critères, leurs liens avec Paris et leur caractère de rareté : *Histoire décousue, ou la vie de Rembrandt*, de Van Dongen, *Paula Monti ou l'Hôtel Lambert*, d'Eugène Sue, et un ouvrage collectif, *Le Diable à Paris, Paris et les Parisiens*, illustré par Gavarni. Chacun de ces livres a été tiré à cinquante mille exemplaires.

La liste des librairies qui participent à l'opération «Capitale» est disponible sur minitel (3615 CAPITALE, rubrique collection).

□ *Le dix-huitième Livre Inter.* – Hector Bianciotti présidera le jury du Livre Inter 1992 – le dix-huitième – qui sera proclamé lundi 25 mai. Les auditeurs de France-Inter qui souhaitent participer à ce jury doivent envoyer avant lundi 23 mars une lettre exposant les raisons de leur candidature et leurs goûts, littéraires et autres à : Livre Inter, 116, avenue du Président-Kennedy, 75786 Paris, Cedex 16. Un comité de lecture lira toutes les lettres et désignera les douze femmes et les douze hommes, représentant toutes les régions françaises, qui composeront le jury.

□ **Autour d'Eliade.** – A l'occasion de la sortie du *Roman d'un adolescent myope* (Actes Sud) et du *Crépuscule de la pensée* (L'Herne), une table ronde réunira lundi 16 mars à 18 h 30 les spécialistes des œuvres d'Eliade et de Cioran, ainsi que leurs éditeurs, au siège de l'UNESCO, place Fontenoy, 75007 Paris.

□ **Fourier et Proudhon à Besançon.** – Fourier et Proudhon sont à l'honneur dans leur ville natale, Besançon. Grâce à l'Association d'études fouriéristes et à la Société Proudhon, animées par Gaston Bordet et Pierre Ansart, colloques et travaux se succèdent depuis 1990. La troisième livraison des *Cahiers Charles Fourier* va paraître (chez Dubos, 55, rue de Dole, 25000 Besançon). Signalons par ailleurs la parution de l'essai de Claude Morilhat, *Charles Fourier, imaginaire et critique sociale*, qui analyse l'utopie d'ordre et d'harmonie imaginée par l'auteur du *Nouveau Monde amoureux* (Méridiens-Klincksieck, 212 p., 139 F).

EN VITRINE

HISTOIRE LITTÉRAIRE

Le roman de Mme Hanska

Le 18 août 1850, dans sa maison de la rue Fortunée – rue qui porte aujourd'hui son nom et où il rêvait d'installer «*Madame Honoré*», – Balzac agonise. «*La face violette, presque noire, inclinée à droite, la barbe non faite, les cheveux gris et coupés court (...) je le voyais de profil*, raconte Victor Hugo dans *Choses vues, et il ressemblait à l'Empereur.*»

Au chevet du mourant, égarée dans la douleur et les souvenirs, une femme veille et se souvient. Cette femme, c'est Eve, «*la bien nommée* (...) *car elle est seule sur la terre*», explique Balzac en 1845 dans une lettre où il décrit, sur le ton de l'exaltation quasi mystique, les «*ravages*» provoqués dans «*sa tête et dans son cœur*» par l'irruption de «*l'Etrangère*», celle qui signait ainsi, en 1832, sa première lettre anonyme à l'auteur de *la Comédie humaine*. Balzac ne cessera plus de penser à cette riche admiratrice polonaise – née Eveline Rzewuska, devenue plus tard Mme Hanska – qu'il épousera en mars 1850, cinq mois seulement avant sa mort. Entre-temps, et pendant dix-sept ans, Balzac et Mme Hanska auront échangé une immense correspondance – les lettres à *l'Etrangère* seront publiées à partir de 1899 (1) – où s'exprime pleinement le vieux mythe de l'androgyne, chacun croyant, à deux mille kilomètres de distance, avoir trouvé l'autre moitié, la moitié idéale.

Pour retracer le «*drame d'amour*» d'Eveline Hanska «*la plus décriée*» et, selon elle, «*la plus incomprise des égéries*», Irène Stecyk a choisi la forme du roman biographique qui l'autorise à rechercher les zones d'ombre laissées ici ou là dans «*les ouvrages les plus documentés*» et à s'inspirer de ces manques qui font le désespoir du biographe et les délices du romancier. Mais ce que réussissait Troyat, par exemple, dans *la Femme de David*, conduit ici à un flou bavard où l'on s'empêtre dans le quotidien, où l'on manque de dates et de points de repère, où l'on ne sait jamais vraiment ce qui est historique et ce qui ne l'est pas.

Florence Noiville

► *La Balzac, d'Irène Stecyk, Olivier Orban, 462 p., 130 F.*

LITTÉRATURE FRANÇAISE

Les retouches de Boulanger

Une jolie petite ville du sud de la France, avec ses venelles, ses cyprès, son théâtre antique : la passé y a été riche, même «*si le présent file en quenouille*». Tandis que son patron, maître Oligo, est allé chasser le fauve en Afrique, le narrateur, un jeune avocat parisien, a choisi pour ses vacances cette cité assoupie par la canicule près de laquelle se déroule un festival de musique. Un lieu parfait pour passer «*un été à la diable*», pour se laisser aller à la nonchalance.

Même si l'apparente torpeur de la ville cache des délires secrets, la gazette locale *le Témoin* ne rapporte que des faits divers insignifiants. Quant au narrateur, disposé par curiosité et par métier, à entendre toutes les confessions («*J'écris les défenses. Je les module. C'est mon violoncelle*»), prêt à toutes les rencontres, il considère toujours le «*premier venu*» comme le bienvenu. Savourant «*l'été somptueux*» et prodigue, il est néanmoins sujet à de brusques accès de mélancolie «*le bonheur a toujours une pointe de tristesse*».

Le roman, dédié aux cigales, baigne constamment dans une atmosphère musicale. Les soirées du festival, de Haydn à Josquin des Prés, scandent le récit. Entre-temps, d'étranges femmes entre deux âges se disputent l'attention du narrateur : Hortense Delapalme, distinguée cleptomane, éternelle amoureuse abandonnée, et Mme Oriane, la logeuse qui collectionne les ronds de serviette ornés de prénoms masculins. Mais celui-ci n'a d'yeux et d'oreilles que pour une jeune musicienne, Nicolette, aux mains fines comme un Cranach et dont les yeux «*bleuissent*» quand elle joue de l'orgue dans l'église Sainte-Virtuose.

Au rythme placide du roman s'opposent les aperçus incisifs d'*Automnales*. Les «*retouches*» (ou poèmes) de Boulanger sont la quintessence de son œuvre abondante et diverse. Présentant, de recueil en recueil, une étonnante unité de ton et de format, elles ont la brièveté compacte d'«*intailles*». Jamais plus de dix vers. Souvent monostiches ou distiques suffisent à capter la perfection d'un instant. Les émotions qu'évoquent les titres des «retouches» – regret, souvenir, chagrin, ferveur – ne sont confiées qu'indirectement, à travers des paysages silencieux, des jeux d'ombre et de lumière ou des natures mortes aux objets humbles, bols de faïence et fleurs sur une desserte. Le poète, dans la solitude de l'aube, apporte sa «*retouche à la genèse*» :

«*Quand au matin, la main jette à travers la page*

«*Quelques mots de hasard comme un gué pour le jour.*»

Monique Petillon

► **Un été à la diable**, *de Daniel Boulanger, Gallimard, 202 p., 85 F.*

► **Automnales**, *de Daniel Boulanger, Gallimard, 144 p., 90 F.*

★ **Signalons également la parution en Folio-Gallimard de *Mes Coquins*, de Daniel Boulanger, 212 p., nº 2324.**

Israël en Europe

Plusieurs traductions montrent que la littérature hébraïque est aussi profane et européenne

POÉSIE ÉPIQUE DU IVe AU XVIIIe SIÈCLE
Choix de poèmes adaptés de l'anglais et présentés par Franz de Haes
Gallimard, coll « l'Infini », 166 p., 92 F.

LA VIE CONJUGALE
de David Vogel.
Traduit de l'hébreu par Michel Eckhard Elial, Stock, « Nouveau Cabinet cosmopolite », 405 p. 150 F.

AU PAYS DES ROSEAUX
d'Aharon Appelfeld.
Traduit de l'hébreu par A. Pierrot, Belfond, collection « Voix juives », 185 p., 119 F.

MA VIGNE A MOI
de Miriam Akavia.
Traduit de l'hébreu par Sylvie Cohen, préface d'Elie Wiesel. Edit. Noir sur blanc, 300 p., 152 F.

LE MARGINAL
d'Ouri Nissam Gnessin.
Traduit de l'hébreu par Erwin Spatz, Ed. Noël Blandin, 144 p., 100 F.

NERFS
de Yossef Haim Brenner.
Traduit de l'hébreu par Michel Eckhard Elial. Ed. Noël Blandin, 95 p., 100F.

A la faveur d'un raz de marée de traductions, nous découvrons, pour la première fois en France, l'existence d'une littérature d'expression hébraïque autre que celle enracinée dans la tradition religieuse ou d'inspiration israélienne. Poèmes du haut Moyen Age, de la Renaissance et de l'époque des Lumières, romans et nouvelles modernes, chroniques familiales plus récentes ouvrent ainsi une perspective séculière, inscrite dans la vision biblique, qui reflète les préoccupations essentielles de l'homme juif au cours des siècles. A côté du yiddish et du judéo-espagnol, l'hébreu, langue des rabbins et des érudits, aura donc survécu au-delà de sa fonction religieuse, mais par quel miracle ? Composante dominante de l'enseignement juif pendant deux millénaires, il demeure le vecteur d'une littérature étonnante de beauté et de diversité, aux confins qui séparent le profane du sacré.

Il y a plus d'une dizaine d'années paraissait en anglais une anthologie bilingue de poésie hébraïque qui fera date (1), présentée et traduite par T. Carmi, poète et lettré israélien. Franz de Haes vient d'adapter en français les poèmes qui lui offraient, selon son aveu, *« la trajectoire la plus nerveuse (...), la plus contradictoire, depuis les hymnes mystiques du IVe siècle aux sonnets et épigrammes libertins du XVIIIe »*. Sa démarche audacieuse l'a conduit à choisir les textes qui lui semblaient les plus modulés selon l'exigence des scansions françaises, fussent-elles exprimées en prose libre.

L'adaptation, qui n'ignore pas l'envolée lyrique, hélas trop souvent brisée par les barrières linguistiques, demeure exemplaire. Quel bonheur pour le lecteur de découvrir ces poètes dispersés entre Babylone et l'Andalousie, le Moyen-Orient, les pays rhénans et l'Italie ! Qu'il s'agisse de l'Age d'or espagnol avec Ibn Gabirol et Samuel Hanaguid, du raffinement de la Renaissance exprimé par Emmanuel de Rome et Jacob Frances ou de tous ces poèmes anonymes qui jalonnent une littérature hébraïque ignorée, leur richesse nous restitue toujours la puissance du chant juif surgi en terre islamique et chrétienne.

Ecoutons Yannaï, le tout premier *paytan* (poète liturgique) qui vécut en Palestine au VIe siècle : *« Qui peut Te voir, qui peut T'atteindre ? Qui peut tenir la tête haute, qui lever les yeux ? Qui peut questionner, qui braver ? Qui peut pénétrer, qui calculer ? Qui peut se faire subtil, arrogant ? Qui est comme Toi ? »*

Sur les ruines de l'empire défunt

Mais, plus tard, au tournant de notre millénaire, un poète anonyme révolté lui adressait ses défis sous forme de commandements : *« Tu ne mépriseras pas le misérable affligé lorsqu'il implore Ta miséricorde. Tu ne détruiras pas le méchant ou le révolté lorsqu'il renonce à sa course. Tu ne prolongeras pas dans toutes les générations Ta colère contre Ton peuple accablé* (...) *»* Ces exhortations ont été peu entendues, comme le prouve la tragédie de ce siècle et de ceux qui l'ont précédé, sans que cesse pour autant le dialogue familier entre les juifs et le Dieu d'Israël.

Au-delà de ces interrogations et révoltes mystiques, le recueil n'hésite pas à nous conduire vers d'autres tourments, ceux de la chair et de l'âme tentés par l'incandescence de la sensualité méditerranéenne. Todros Aboulafia (1247-1295), jeté en prison avec d'autres juifs de Castille sur ordre d'Alphonse le Sage, qui avait confisqué leurs biens, écrivait : *« Que le jour de ton adieu fut amer et terrible, grâcieuse beauté. Pas une parcelle de mon corps qui ne se couvre de cicatrices lorsqu'il m'en souvient. Mais que délicieux étaient tes pieds (...) »* Des registres nouveaux, insolites, érotiques ou guerriers, ironiques ou plaintifs, viennent aussi enrichir et vivifier, par leurs jeux profanes et leurs glissements voluptueux, la langue sacrée.

Né en 1891 aux abords d'une ville aux résonances sulfureuses, Satanov, en Russie, David Vogel passe son adolescence à Vilnius et à Lvov, avant d'arriver, en 1912, à Vienne. Emprisonné pendant la première guerre mondiale comme citoyen d'un pays ennemi, la Russie, il connaîtra le même sort au début de la seconde en France, où il s'était établi après un séjour en Palestine.

Devenu citoyen autrichien, il demeurait toujours « l'ennemi ».



MICHA BAR AM/MAGNUM

L'hébreu, langue des rabbins et des érudits, a survécu au-delà de sa fonction religieuse, pour donner une littérature aux confins du profane et du sacré.

Libéré en 1940, ce grand écrivain comparable à Schnitzler et à Stefan Zweig, disparaîtra quatre ans plus tard dans un camp d'extermination. Vogel, auteur d'un recueil de poèmes, *Derrière la porte noire*, et de plusieurs récits dont *Sanatorium* et *Avec vue sur la mer* (Actes Sud, 1988) encore inconnu en France, écrivait seulement en hébreu. Son roman le plus beau, le plus troublant aussi, vient de paraître, servi par une excellente traduction.

Il est question d'une apocalypse joyeuse et funèbre, celle de Vienne, devenue la capitale hydrocéphale d'un petit pays suspendu au souvenir de l'empire défunt des Habsbourg. Dans ce décor expressionniste, où plane l'érotisme sombre de Schiele et de Klimt, où rôdent les fantômes de Sacher-Masoch et du divin Marquis, s'épanouit et décline l'amour d'un juif lucide et chétif, Rudolf Gurdweil, pour Thea von Takow, baronne autrichienne que son insouciance, son inconstance et sa constante cruauté conduiront à la mort.

Partagé entre le fantasme de la soumission et l'espoir messianique incarné par son très jeune enfant, Gurdweil traîne entre les cafés et son travail d'apprenti-libraire qu'il perdra, à travers un univers crépusculaire peuplé de personnages saisis avec le génie d'un vrai maître : ivrognes, exhibitionnistes et voyeurs, aristocrates déchus, jeunes filles de bonnes familles, futurs nazillons.

Ce grand livre, dans le sillage de Kafka, chronique d'une horreur annoncée (nous sommes en 1929), devance les écrits tout aussi prémonitoires de Max Blecher et de Bruno Schulz.

Aharon Appelfeld, auteur de trois beaux romans déjà traduits en français (2) garde toujours son regard tourné vers l'Europe centrale qu'il a fuie pour venir s'installer en Israël. Tout comme Vogel, il promène son lecteur parmi les ruines de l'empire, depuis Vienne jusqu'à l'ancienne Bukovine, autrefois sa marche orientale. Envoûté puis déçu par les voluptés de la capitale, Toni, une mère juive, voyage en calèche avec son fils Rudi, demi-juif, tout au long de terres incertaines, pour rejoindre son village natal sur la berge d'une rivière frontière. Au cours d'un itinéraire initiatique, symbole d'un retour vers un « chez soi » de plus en plus improbable et aussi d'un retour à « soi-même », les avertissements se multiplient à la faveur de rencontres dans les auberges obscures. Nous sommes déjà en vue des terrifiantes années quarante, perdus au fin fond d'un pays de nulle part.

Le couple mère-fils arrive à destination mais le village juif sur la rivière (est-ce le Prut ou le Styx ?) semble désert. Rudi, séparé de sa mère, rencontre une fillette qui erre, après avoir perdu ses parents. Ils attendront tous deux leur destin, qui, sous la forme d'un train fantomatique, les mènera vers la mort. Comme dans ses autres livres, nous retrouvons chez Appelfeld l'atmosphère onirique qui entoure paysages ferroviaires, silhouettes lointaines, maisons énigmatiques, chère au cinéaste Delvaux et au peintre Magritte.

Départs, détours et retours

Moins symbolique, le livre de Miriam Akavia (elle vit également en Israël, sans avoir renoncé à l'inspiration européenne, afin de maintenir et de transmettre la mémoire de la tragédie) nous propose la chronique d'une famille de Cracovie, l'une des plus belles villes de l'ancien empire, devenue polonaise après la Grande Guerre. Ce témoignage, écrit avec sobriété, évoque l'extermination des juifs de Cracovie par les nazis. Il nous fait découvrir les remous au sein d'une société juive tiraillée entre l'attrait de l'assimilation et la nostalgie de Sion, entre le choix du yiddish, de l'hébreu ou du polonais, entre le judaïsme orthodoxe et l'ouverture vers le monde extérieur.

C'étaient là les lignes de fracture qui départageaient les juifs polonais, lettrés ou incultes, riches ou pauvres, avant leur départ pour les chambres à gaz. Ces familles pléthoriques et apparentées que Miriam Akavia ressuscite, portaient de beaux noms, des noms enivrants. *« Weintraub » « Weingarten », « Weinfeld »*. *Wein* signifie *vin* en allemand, mais, comme le remarque un des nombreux personnages de ce témoignage émouvant, élégie pour une communauté défunte, l'Europe n'était pas une bonne terre pour leurs vignes.

C'est encore l'errance et la fuite, l'arrachement de la terre européenne, les départs, les retours, les détours de l'homme confronté à l'absurdité de sa condition, qui font l'objet des textes récemment découverts – et il faut s'en féliciter – par les éditions Noël Blandin. Ouri Nissam Gnessin et Yossef Haim Brenner sont nés en Ukraine dans la même année, 1881.

Le premier, après un périple qui le conduit de Kiev à Londres, ensuite en Palestine ottomane, reviendra en Europe pour mourir d'une crise cardiaque à Varsovie, alors qu'il était âgé de trente-trois ans. Le second, d'abord militant du Bund (3), part lui aussi pour Londres avant de s'installer pour toujours en Palestine. Brenner sera assassiné en 1921 à Jaffa, lors d'une révolte arabe survenue quatre années après la déclaration Balfour, reconnaissant aux juifs le droit à un foyer national sur les terres encore soumises au protectorat du sultan.

La marginalité d'Efraïm Margalit, le personnage central, qui émerge du récit intimiste de Gnessin, se traduit par son incapacité de choisir, qu'il s'agisse d'un engagement, d'une femme, d'un pays, incapacité d'agir aussi ! Frère cadet d'*Oblomov*, étranger à lui-même, il restera forcément dans les contrées lointaines où le portent ses fièvres stériles et, encore plus, lorsqu'il rentre chez lui où Rouhana, petite Pénélope, l'attend dans son Ithaque judéo-slave. C'est là le portrait de l'intellectuel sensible de la diaspora qui a largué ses amarres sans pour autant trouver un autre point d'ancrage. Sommes-nous si loin de nos déracinés d'aujourd'hui ?

De facture plus épique et davantage attachant, le texte de Brenner, fécondé par le souffle de la Bible, raconte les avatars d'un jeune homme parti de Russie à la fin du siècle dernier pour rejoindre la terre promise par un itinéraire plutôt détourné, New-York, Berlin, Vienne et Trieste. Pendant le voyage, il rencontre une femme encombrée de bagages et de ses nombreux enfants. C'était le temps où les caboteurs mal rafistolés longeaient les côtes désolées du Moyen-Orient jusqu'à Jaffa et Haïfa pour conduire des juifs enthousiastes, indécis, malheureux et rêveurs sur ces terres marécageuses qui, un demi-siècle plus tard, deviendront l'État d'Israël.

Le jeune homme gagne la confiance de cette dame méfiante et perdue, la protège et l'aide à déjouer les pièges de l'éprouvante traversée. Ils finissent par mettre pied sur les quais d'Haïfa, malgré la vigilance des douaniers turcs, trop attentifs à l'importance des pots de vin qu'ils recevaient de ces pionniers. Le récit de Brenner, empreint d'un lyrisme ironique, d'où montent l'espoir et l'angoisse d'un homme et d'une femme menacés par les affres de l'inconnu, nous est présenté dans une traduction remarquable à partir de cette langue étrange, hébreu biblique mêlé de yiddish, de russe et d'arabe, magma en fusion d'où devait surgir l'hébreu d'aujourd'hui.

Autant par leurs œuvres que par leur traductions de grands auteurs européens (entre autres Baudelaire et Heine, Dostoïevski et Tolstoï), Brenner et Gnessin ont contribué à l'élaboration de l'hébreu moderne, porteur, lui, d'une littérature qui exprime la nouvelle vision de l'homme israélien.

Edgar Reichmann

(1) *Penguin book of hebreu verse*, edited and translated by T. Carmi Viking Press and Penguin Books, New York, 608 p., 10 dollars. Signalons aussi la monumentale *Anthologie de la poésie juive du monde entier*, depuis les temps bibliques jusqu'à nos jours, de Pierre Haiat, parue aux éditions Mazarine en 1985.

(2) *Le Temps des prodiges* (1985) ; *Badenheim 1939* (1986) ; *Tsili* (1989) chez Belfond

(3) Le Bund est l'Union générale juive des travailleurs de Lituanie, Pologne et Russie, fondée en 1897 et dissoute, en URSS, après la révolution d'Octobre.

★ **Signalons également l'*Anthologie personnelle* de Yehuda Amichaï, poèmes traduits de l'hébreu par Emmanuel Mosès (Actes Sud, 148 p., 128 F) et *Poètes de l'Apocalypse*, Anthologie de poésie en polonais, hébreu et yiddish (1939-1945). Ouvrage collectif sous la direction de Daniel Beauvois, Stanislaw Beres, Jean-Marie Delmaire, Maryse Laurent, Presses universitaires de Lille, 280 p., 150 F.**

Les désenchantés de Xu Xing

LE CRABE A LUNETTES
de Xu Xing.
Nouvelles traduites du chinois par Sylvie Gentil.
Julliard, 211 p., 100 F.

Les critiques chinois, qui aiment bien, pour se rassurer, classer la nouvelle littérature des années 80 dans des courants structurés, n'ont pas encore réussi à cataloguer Xu Xing. Aussi ses textes figurent-ils rarement dans les diverses anthologies qui dressent régulièrement le bilan d'une année littéraire, ce qui lui vaut d'être plutôt méconnu du public chinois.

Cinq de ses nouvelles sont aujourd'hui traduites en français et réunies dans un recueil sous le titre *le Crabe à lunettes*. Il y met en scène des personnages ordinaires, jeunes pour la plupart, qui manifestent tous une très grande indifférence aux événements de la vie, fussent-ils insolites, mais qui sont trop paresseux pour avoir une philosophie de l'absurde. Leur détachement s'accompagne naturellement d'une ironie amère dont le but est de détruire la moindre velléité d'enthousiasme qui pourrait naître.

Les railleries n'épargnent personne, surtout pas les gens huppés : écrivains « professionnels » se plaignant *« de ne pas arriver à trouver la douleur nécessaire à l'écriture »* ; demoiselles qui *« ne sont plus attirées par la viande de taureau noire et luisante mais préfèrent les petites canes maigrelettes qui geulent les fruits là où ils sont mûrs »* ; nantis *« qui dorment comme des morts, dans leurs lits moelleux et odorants, à côté de poupées de chair moelleuses et odorantes »*.

Il reste le rêve, seul à même d'éviter la vraie dégénérescence, *« celle qui fait qu'on se maîtrise, qu'on voudrait pleurer ou rire mais qu'on n'ose pas, qu'on voudrait vouloir mais qu'on n'ose pas »*, un rêve qu'il convient parfois d'encourager avec des *« mégots au poison pas trop méchant qui aident à prolonger les voyages »*.

Il n'y a pas d'intrigues centrales dans ces nouvelles de Xu Xing, mais les histoires, les anecdotes ne manquent pas. Elles sont cependant de simples prétextes à des réflexions, souvent désabusées. Un des personnages, lui-même écrivain, révèle d'ailleurs : *« J'écris tous les jours des réflexions, pêle-mêle, sans thème, sans unité ; quand j'ai fini un paquet, je mets toutes les choses ensemble, et voilà ! Ça fait une nouvelle en jeu de cartes qui ressemble à la vie, tu peux la lire dans le sens que tu veux mais jamais l'expliquer. »* Cette vie, elle se déroule pour l'essentiel dans des villes, à Pékin surtout, *« où les ruelles touffues s'entrecroisent comme les veines bleues sur le cou des vieux conducteurs de triporteurs »*.

Mais, la nuit, le Pékin moderne prendrait plutôt des allures de New-York : *« Encore un soir qui tombe. Dans la lumière irréelle de la lune, les ombres immenses des immeubles tombent, fantasmagoriques, sur la chaussée. Les feux clignotent. Des filets de lumière s'engouffrent dans les rues, puis s'évanouissent avec le flot des voitures qui passent en sifflant, englouties elles aussi comme dans un rêve. »*

On est loin des sempiternelles descriptions des paysages des campagnes chinoises les plus reculées et de leur monde de superstitions et de légendes, qu'ont remises au goût du jour les tenants de la « littérature des racines ». Aussi les écrits de Xu Xing sont-ils plus frais, plus modernes, plus hardis, malgré une prose moins souple et moins brillante.

Xu Xing est aujourd'hui en Allemagne. Espérons que ses sources d'inspiration ne seront pas taries comme semblent l'avoir été celles de ses aînés prometteurs qui ont émigré en Occident.

Alain Peyraube

POUR INVENTAIRE
de Yaakov Shabtaï.
Traduit de l'hébreu
par Rosy Pinhas-Delpuech,
Actes Sud, 416 p., 138 F.

ET EN FIN DE COMPTE
de Yaakov Shabtaï.
Traduit de l'hébreu
par Emmanuel Mosès,
Actes Sud, 352 p., 138 F.

LA RUE
d'Isroel Rabon.
Traduit du yiddish et préfacé
par Rachel Ertel,
Julliard, 248 p., 140 F.

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

De Lodz à Tel-Aviv

EXISTE-T-IL une littérature juive? En quelle langue? Le yiddish... Langue littéraire méconnue, peu traduite, oubliée par les jeunes générations, *presque inconnue en Israël, phagocytée* au profit de la langue du peuple qui se croyait élu. L'hébreu... Un juif cultivé ne devrait-il pas connaître les deux? De fait, on connaît peu les auteurs israéliens, malgré les Agnon, Shahar, Amos Oz, Yehoshuah, Grossman ou Shammas, malgré les poètes comme Nathan Zach, Yehuda Amichaï. A l'une on reproche de se réfugier dans une nostalgie folklorique, à l'autre de conserver l'auréole des pionniers. Et pourtant, parfois, un auteur survient, qui ne ressemble à aucun autre. Inclassables, deux écrivains, morts jeunes, deux inconnus dont les livres, publiés discrètement, méritent qu'on s'y arrête.

Né en 1934, mort en 1981, Yaakov Shabtaï est le romancier de Tel-Aviv, comparable à Agnon, l'écrivain de Jérusalem. Considéré comme le vrai grand écrivain israélien de sa génération, il a évacué l'utopie israélienne. Le monde de Tel-Aviv qu'il montre est un monde sans spiritualité, sans idéal : vieux sionistes russes qui perdent la foi de leur jeunesse, veulent quitter Israël, la mère qui veut partir pour Gibraltar, toute une génération de gens désabusés qui traînent leur mal de vivre et leurs névroses : l'attachement à la mère, la peur de la mort. Un univers très noir, un peu comparable à celui de Thomas Bernhard par le côté obsessionnel, l'univers inachevé, l'angoisse.

Les deux ouvrages de Shabtaï qui viennent de paraître en français se complètent. *Pour inventaire* est le premier roman, et le seul achevé, de cet auteur mort il y a près de douze ans à l'âge de quarante-sept ans. L'inventaire d'une vie d'Israélien de la seconde génération ; d'un sabra sans haine et sans fusil qui n'a plus rien d'un pionnier. C'est un constat d'échec d'une génération, d'un pays finalement. Des sionistes qui sont revenus de tout et pour qui la seule chose qui compte, c'est survivre. Survivre sans plus croire à rien d'autre qu'à un bonheur immédiat, fugace. Se réfugier dans la baise et la bouffe.



D.R.

Yaakov Shabtaï

CONNU jusque-là comme auteur de théâtre et de nouvelles qui ne lui avaient pas apporté une grande renommée, Shabtaï se savait condamné. Il avait trente-sept ans quand il a eu son premier infarctus. C'est alors, sous le coup de cette mort annoncée, inévitable, qu'il a écrit, coup sur coup, ses deux uniques romans. Le premier, *Pour inventaire* (en hébreu : *Zichron Devarim*, «La *mémoire des choses*»), lui valut immédiatement la célébrité et une moisson de prix. Le second est resté inachevé. Plus d'un millier de pages sur lesquelles sa femme, Edna, a travaillé pendant deux ans pour pouvoir l'éditer... Des accumulations de détails, une foule de personnages qui ont eu chacun leur vie, leurs obsessions, des phrases qui n'en finissent pas dans une narration qui nous fait repasser indéfiniment par les mêmes lieux, les mêmes histoires, les mêmes souvenirs souvent déformés par la mémoire. Les parents venus d'ailleurs, de Pologne, de Russie, avec leurs rêves de socialisme pour un pays neuf. Tel l'oncle Lazare, membre des Jeunesses ouvrières, engagé en Espagne dans les Brigades, puis exilé politique en Yakoutie, jugé pour trotskisme, anarchisme, etc., revenu au bout de dix-huit ans retrouver sa femme Rachel qui ne voulait plus de lui, remariée à Akiba Weiner qui la courtisait depuis longtemps.

Une lecture plutôt rébarbative au premier abord, pour ces deux romans-fleuves qui sont une seule et même voix et qui vont au plus profond de soi d'une seule coulée, d'une écriture haletante, sans paragraphes, sans chapitres, sans respirer, dirait-on. Des phrases qui n'en finissent pas, qui agglutinent le présent et le passé, passent sans transition d'une personne à une autre pour une histoire de famille compliquée comme n'importe quelle histoire de famille. De famille juive de surcroît.

«Le père de Goldman était mort le 1er avril, tandis que Goldman s'était suicidé le 1er janvier, juste à un moment où il lui semblait qu'à force de détachement et de repli une nouvelle ère s'ouvrait enfin devant lui.» Goldman, Israël et César, le trio de *Pour inventaire*, sont des «vitelloni» israéliens dont l'auteur nous fait partager le vide de l'existence pendant le laps de temps qui sépare la mort du père du suicide de son fils. Neuf mois, le temps d'une gestation...

Meïr est le héros de *Et en fin de compte* (en hébreu : *Sof Davar*, «La fin des choses») et nous savons, dès la première page, qu'il est condamné *(«A l'âge de quarante-deux ans, un peu après la fête de Soukhoth, la peur de la mort saisit Meïr, et cela après qu'il se fut rendu compte que la mort était une partie concrète de sa vie»)*. Cette conscience de la précarité de la vie va être le ressort de tout le livre. *«Cette prise de conscience, qui le remplit de frayeur et de désespoir, avait émergé en une semaine de la pelote habituelle de la vie, sans qu'il en pût indiquer la raison, comme s'il s'était agi d'une faible douleur, imperceptible au début, qui s'était, par la suite, infiltrée dans ses tissus intérieurs, s'était étendue, avait grossi jusqu'à devenir un mal tenace, et ainsi depuis le moment où il se réveillait le matin, alors qu'il était encore couché, les yeux fermés sous la couverture fine, près d'Aviva, sa femme, et jusqu'au moment où il s'endormait la nuit, avec de brefs répits de distraction précaire, il ne cessait de dresser le bilan de sa vie et de mesurer la distance qui le séparait encore de cette mort...»* Côté incantatoire de cette obsession, de cette conjuration de la mort. Même si nous nous arrêtons au milieu de la phrase.

Quand sa mère meurt, il va à Amsterdam, avec le projet d'écumer les sex-shops, mais il n'ose pas y entrer ; il erre *dans Amsterdam, son sac à l'épaule,* avec la peur qu'on le lui vole ou que les Arabes y mettent une bombe ; il se fait des programmes – aller au musée, voir la synagogue portugaise, la maison de Rembrandt – qu'il ne respecte pas, qu'il regrette de ne pas avoir respectés. Il part pour Londres, a une attaque cérébrale dans l'immense librairie Foyles. C'est



D.R.

Isroel Rabon par Barczynski

un échec total. Il rentre en Israël amer, frustré.

La structure du roman suit une pensée qui se ramifie en une succession de propositions coordonnées, relativisées par des série de *et* et de *qui* pour s'achever dans un retour au cri originel, le narrateur redevenant bébé à la fin de son itinéraire dans une scène superbe, presque cinématographique, qui rappelle la fin de *2001, l'Odyssée de l'espace.* Lieu imaginaire dans lequel Meïr rencontre tous les personnages de sa vie qui ont compté pour lui et qui sont morts, sa mère, sa grand-mère, un ami d'enfance. Le paysage onirique change peu à peu dans ce trajet vers le passé, et lui-même rajeunit jusqu'à renaître, jusqu'à éprouver dans sa chair et dans son esprit le cheminement d'une naissance dans un éblouissement de tous les sens. *«Quel beau bébé!»*

LA *RUE*, d'Isroel Rabon, est un autre cauchemar. Publié pour la première fois à Varsovie en 1928, ce roman contemporain des Surréalistes, mais aussi de Schulz et de Kafka, révèle un écrivain hanté, habité. La préface nous apprend qui il fut. Né en 1900 près de Radom, il vécut à Lodz, qui est, d'ailleurs, le lieu du livre. Orphelin très jeune, il est vagabond, enrôlé dans l'armée polonaise et envoyé au front contre les bolcheviks ; puis, après la guerre, se consacrant tout entier à la vie littéraire, il traduit du polonais, du russe, de l'allemand, du français (*notamment* Baudelaire), il dirige une revue moderniste, *Lettre* (1936-1939), à laquelle participèrent de nombreux écrivains et artistes yiddish, il publie des romans, parfois sous pseudonyme. Quand éclate la seconde guerre mondiale, il se réfugie à Vilno, d'où il sera déporté. Il est mort en 1942.

Errance hallucinée dans une ville industrielle, étouffante, grise, crépusculaire, en proie aux grèves, à une terrible misère, où les hommes meurent de faim, où les poètes se suicident, *la Rue* est le récit fantastique d'un soldat démobilisé, après quatre ans de guerre. Vêtu d'une capote en haillons, affamé, il déambule sans but en proie à la faim, au dénuement, à la folie, à la solitude. Englué dans l'univers de la rue, l'hospice des miséreux, le cirque, le cinéma Vénus, l'odeur des boulangeries et la hantise d'être jeté dans la cuve à pâte et de devenir petit pain doré qui s'envole au-dessus des mers avant d'être rattrapé. *«On coupa le pain et on mangea les morceaux ensanglantés du petit pain doré...»* Ou bien l'horreur de surprendre dans une cave le cordonnier fou qui joue à la guerre avec les enfants coiffés d'un bicorne en papier et qui prononce une sentence de mort contre «le boche», *«l'ennemi éternel qui depuis des millénaires dévore les fils les plus braves de la Sainte Pologne»*, personnifié par un petit de sept ans, bâtard d'une Polonaise et d'un sous-officier prussien.

Pérégrinations qui reviennent à leur point de départ. Une succession de scènes, de rêves, d'*histoires racontés au* narrateur, lui-même formidable orateur qui se saoule de ses paroles dans le cinéma où il est payé pour commenter les films muets à un public d'illettrés. De rencontres, comme celle de Jason, le «champion de Lettonie», l'athlète juif qui s'exhibe dans les cirques et rend les femmes folles d'amour. De souvenirs de la guerre aussi. Comme cette nuit sur le front polono-russe que le soldat passe *bien au chaud dans* le ventre d'*un cheval* qu'il a étripé pour se réveiller au matin pétrifié dans le gel et le sang, planté comme une croix de sang sur la steppe d'Ukraine. Ou encore le Galicien, *«juif authentique, circoncis, descendant du Saint-Esprit et de Jésus-Christ»* déporté en Chine par des escrocs japonais pour apporter la guérison en disant des psaumes en hébreu... ou en yiddish aux catholiques chinois!

Un étonnant chaos, mélange de pastiche de littérature populaire et de monde fantasmé, de cinéma digne de Chaplin et de peinture de Jérôme Bosch, pour des juifs qui, en une génération, ont rompu avec le shtetl et les rabbins pour se perdre dans la rue. Une découverte rare que prolongera la collection de littérature yiddish de Rachel Ertel, désormais chez Julliard – après L'Age d'homme et Le Seuil, – qui se propose de faire découvrir l'univers culturel du yiddishland quel que soit son lieu d'implantation (Pologne, Russie, Etats-Unis, France, Israël, etc.).

(1) *L'Oncle Peretz s'envole*. Actes Sud 1989.

Les registres multiples de l'hébreu

David Shahar, Albert Suissa : deux regards d'écrivains israéliens sur leur langue

Quelles sont les particularités de l'hébreu pour un écrivain d'aujourd'hui ? Comment peut-il en jouer ? S'agit-il d'obstacle ou de ressource pour la création romanesque ? Deux écrivains, rencontrés à Jérusalem, ont accepté de se poser, pour nous, ces questions. David Shahar, Albert Suissa : deux auteurs très dissemblables dont les réponses ne coïncident pas totalement, mais sont complémentaires.

David Shahar, romancier et poète, est connu dans le monde entier (1) comme conteur et peintre de Jérusalem, où sa famille vit depuis cinq générations. Il a notamment consacré à cette ville-monde la trilogie intitulée : *le Palais des vases brisés*, traduite en français par Madeleine Neige (Gallimard).

«Je crois qu'il faut d'abord insister sur le fait que la question de la langue revêt chez nous une importance encore plus grande que partout ailleurs. N'oublions pas que, dans la conception juive la plus ancienne, le monde a été créé par la parole. Dieu dit dans la Genèse : «Que la lumière soit!» *et la lumière fut. Or c'est en hébreu que cela est dit : le monde a été créé en hébreu!... Et l'on pourrait dire – en souriant, évidemment – que tout ce qui ne va plus aujourd'hui provient du fait que le monde, créé dans cette langue, ne parle pas hébreu, pas même dans ce pays!*

»Toutefois, là n'est pas le principal motif de la situation particulière de celui qui écrit aujourd'hui en hébreu. Un Français contemporain aura du mal à lire sans dictionnaire la Chanson de Roland, *ou même Rabelais, ou encore Montaigne. Ces textes-là n'ont pourtant que quelques siècles. Il en va de même pour un Anglais avec les* Canterbury Tales *et pour toutes les cultures et les langues européennes. Ce sont des langues jeunes, toutes jeunes à côté de l'hébreu! Le grec ancien pourrait faire exception, mais un habitant de la Grèce actuelle ne peut comprendre Homère ou Platon dans le texte.*

»Il en va autrement pour nous. Un juif d'aujourd'hui peut lire l'hébreu de la Bible et le comprendre, grosso modo. *Il butera çà et là sur des mots difficiles, mais tous les termes principaux lui demeurent accessibles à partir de la langue moderne. Cela crée une situation tout à fait exceptionnelle. Car l'écrivain va devoir tenir compte de couches de langues très différentes. Elles ne comprennent pas seulement l'hébreu biblique. Il y a aussi la langue michnaïque, l'hébreu du Moyen Age, toute la floraison de cet âge d'or que fut la littérature d'Espagne avant l'expulsion des juifs en 1492.*

»La langue dont nous nous servons est donc à la fois très ancienne et très diversifiée par l'histoire. Le travail romanesque ou poétique doit constamment tenir compte de la richesse extrême des résonances possibles de toutes ces couches de langues superposées ou juxtaposées. Ou plutôt il devrait le faire. Car j'ai le sentiment que beaucoup d'auteurs contemporains ne s'intéressent pas à cet héritage. Leur langue devient plus pauvre, moins dense. La plupart des romanciers actuels se sont attachés à transmettre des opinions, des prises de position politiques ou des analyses historiques, au lieu de se préoccuper de littérature. C'est un fait.»

«Une société d'immigrés»

Il existe pourtant des exceptions à la situation que décrit David Shahar, comme le jeune romancier Albert Suissa, qui a publié en 1990 son roman intitulé *Akoud (la Ligature)*. Il organise, à propos des juifs du Maghreb qui ont émigré en Israël dans les années 60, et des conflits entre la génération des pères et celle des fils, des variations multiples sur le mythe d'Abraham sacrifiant Isaac. Composé dans une langue métissée qui joue délibérément des effets de choc entre termes bibliques et argot de banlieue, ce roman a connu en quelques mois un considérable succès de librairie. Il est déjà en cours de traduction en langue anglaise.

«Depuis une vingtaine d'années au moins, dit Albert Suissa, *cet énorme trésor de la langue hébraïque était comme évité, contourné ou esquivé. Les écrivains pour la plupart ne savaient plus l'utiliser, ou en avaient peur. Dans la littérature israélienne s'était installée ce qu'on a appelé la «langue maigre», une langue pauvre, très simple, qui semble dire :* «Voyez, je suis perdue, je ne sais plus où aller.» *Aujourd'hui, depuis que Yaakov Shabtaï a entamé une sorte de révolte contre cette sécheresse en osant des phrases de plusieurs pages, on expérimente à nouveau avec l'écriture.*

»S'il est vrai que mon livre a provoqué un choc, c'est que je n'hésite pas à mêler, parfois dans la même phrase, des termes utilisés depuis la Bible, des mots de la Michna, du Talmud ou de la Haggada avec des expressions du dialecte judéo-berbère, des mots arabes, parfois un peu de français... Je crois que telle est la réalité de l'hébreu d'aujourd'hui. C'est ainsi que les gens parlent et pensent dans une société d'immigrés.

»Jusqu'à présent, quand on voulait faire parler les immigrés, on n'avait que deux solutions. Ou bien on retranscrivait leur parole dans une langue artificiellement correcte, stéréotypée, sans particularités. Ou bien on tentait de noter leur accent, leur façon de prononcer ou leurs phrases brisées. Mais on ne s'était pas préoccupé de la puissance poétique de leur langue réelle et de sa relation contemporaine aux mythes fondateurs du judaïsme.»

Propos recueillis par
Roger-Pol Droit

(1) David Shahar a reçu le Grand Prix de l'Etat d'Israël en 1969, le prix Agnon de la ville de Jérusalem en 1973, et le prix Médicis Etranger 1981 pour *le Jour de la comtesse* (Gallimard).

Un petit Kafu

LE BAMBOU NAIN
de Kafu.
Traduit du japonais
par Catherine Cadou,
Ed. Philippe Picquier,
183 p., 96 F.

Ecrit en 1918, dans la foulée *d'un autre roman, Du côté des saules et des fleurs* (1), *le Bambou nain* passe souvent pour son pendant. Dans les deux cas, il s'agit de la peinture du demi-monde des *geishas*. Mais alors que le premier a pour cadre les quartiers élégants de la ville basse – l'auteur affectionnant l'esthétique du plaisir qui y règne, – le second présente les mœurs plus frustes des courtisanes de la haute ville où vivait une nouvelle bourgeoisie.

La dégradation de l'esprit de plaisir

La ville basse et les quartiers de plaisirs du vieil Edo (ancien nom de Tokyo) avaient été le cœur palpitant de la culture de l'époque qui précéda la restauration de Meiji (1868). Dans le Tokyo du tournant du siècle, la haute ville, autrefois réservée à l'aristocratie, était devenue le lieu de résidence d'une bourgeoisie, fille de l'époque, prétentieuse et hypocrite, que le raffiné Kafu (1879-1959) n'aimait guère : ses maisons de rendez-vous comme ses *geishas n'ayant rien de l'élégance* du monde d'autrefois qu'il voyait s'éteindre.

Les personnages, comme l'atmosphère de ce roman volontiers satirique des mœurs d'une époque de mutation marquée par la dégradation de l'esprit de plaisir du vieil Edo, sont moins attachants que ceux *Du côté des saules et des fleurs*.

L'intrigue tourne autour de l'histoire de la famille d'un peintre illustre, de son fils viveur et des filles de bas étage qu'il fréquente. La figure finalement la plus complexe est celle d'un peintre raté, vivant d'expédients dans la mouvance du maître de la maison. Personnage falot, louvoyant, entraîné dans le monde du plaisir par le fils débauché, il deviendra patron d'un maison de rendez-vous grâce à une somme d'argent tombée inopinément entre ses mains après qu'il eut, involontairement, surpris une riche bourgeoise en compagnie de son jeune amant.

Bien que l'on retrouve dans *le Bambou nain* l'art de Kafu à rendre une atmosphère, son attention aux détails d'un chignon, aux jeux de lumière au crépuscule et son lyrisme contenu (notamment lorsque Kyoseki, le peintre raté, retourne dans la maison qui fut autrefois la sienne), ces qualités, si présentes dans *Du côté des saules et des fleurs*, le sont moins dans *ce roman*, plus sec.

A l'élégance du bambou, l'auteur oppose *d'ailleurs*, dans un court prologue dans lequel il justifie son titre, ce «bambou nain» qui croît et prospère telles de mauvaises herbes et auquel il identifie son personnage principal.

Philippe Pons

(1) Chez le même éditeur.